

Les immeubles ci-après présentés, sont donnés à titre d'exemple des grandes typologies du bâti à Pau. Ils sont classés par période. On trouvera différentes variations de ces types.

La mise en valeur des façades est étudiée à travers deux thèmes:

L'architecture : chaque immeuble est étudié à trois échelles de lecture : l'échelle et la situation urbaine, l'échelle de la façade et de la composition et l'échelle du détail.

La couleur : des exemples de coloration et l'étude des valeurs des couleurs sont proposés sur chaque façade. En découle la composition de nuanciers par grandes périodes étudiées.

L'architecture du XVI^e siècle à Pau et ses couleurs

L'architecture du XVII^e siècle à Pau et ses couleurs

L'architecture du XVIII^e siècle à Pau et ses couleurs

L'architecture du XIX^e siècle à Pau et ses couleurs

L'architecture de 1930 - 1940 à Pau et ses couleurs



L'immeuble urbain de 1930
6, rue Gambetta



L'immeuble de 1940
6, rue Carnot

L'architecture de 1960-70 et contemporaine à Pau et ses couleurs

Les ensembles urbains : Place Reine Marguerite

Les ensembles urbains : Place Saint Louis de Gonzague

Les ensembles urbains : Place Albert 1er

6, rue Gambetta - quartier entre la place Saint Louis de Gonzague et le boulevard du Maréchal Foch

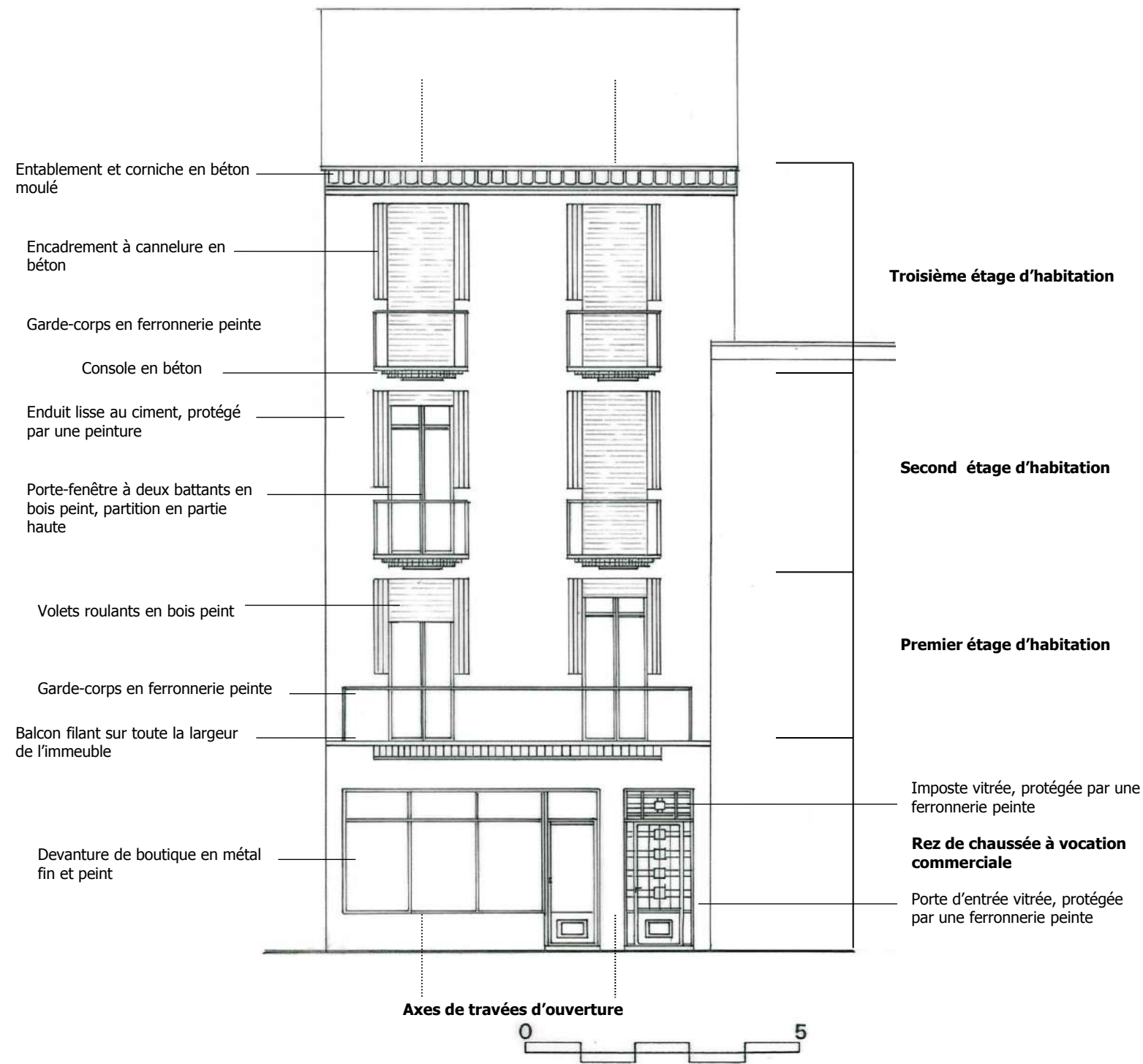


Le n° 6 rue Gambetta se situe sur une rue percée au XIX^e siècle. De part et d'autre, le bâtiment est encadré par de grands immeubles datant de cette période.

Construit sur une parcelle étroite, il s'insère dans un tissu architectural et des gabarits différents.

Sa composition et notamment le rythme vertical sont réglés sur les bâtiments voisins: même hauteurs d'étages. Le travail sur les portes-fenêtres et balcons répond aux avancées et à la volumétrie de l'immeuble de gauche, en utilisant une écriture architecturale de l'époque.





Cet immeuble s'apparente aux constructions des années 1920-1930. Cette architecture s'inspire du vocabulaire classique (composition, proportion...) tout en traitant les composants et les détails avec une écriture de l'époque (matériaux, béton, dessins d'inspiration « Art and Craft »...)

Composition générale de la façade :

La façade principale se compose en deux travées d'ouverture sur trois étages d'habitation éclairés par des portes-fenêtres.

Le rez de chaussée accueille un commerce et la porte d'entrée qui ne s'inscrit pas dans cette logique. Les éléments de décors et de modénature sont traités en béton mouluré et peint. Les éléments en ferronnerie sont également très présents et soignés.



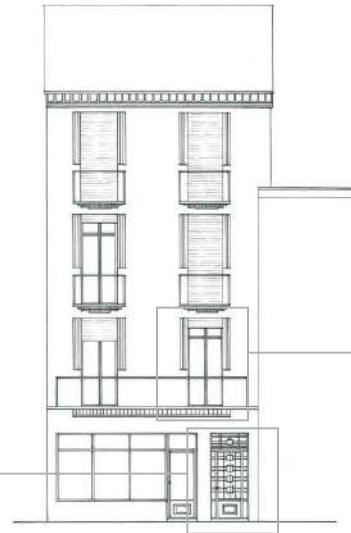
Enseigne à déposer

Imposte vitrée et protégée par une grille en fer forgé

Porte d'entrée à un battant vitré et protégé par une ferronnerie peinte

Boîte aux lettres à déposer
Boîte aux lettres à réinstaller à l'intérieur du hall d'entrée de l'immeuble

Partie basse de la porte traitée en panneau plein



Volet roulant en bois peint

Encadrement en béton à cannelure

Ferronnerie du garde-corps de balcon peinte

Dalle de balcon en béton

Bandeau en béton ou ciment « coffré » et peint



Détail de la porte d'entrée et de sa serrurerie

Détail du balcon et de la porte-fenêtre du premier étage



Menuiserie de porte-fenêtre en bois peint, partition en partie haute

Linteau droit

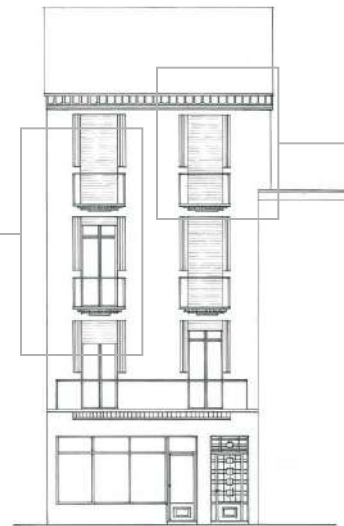
Encadrement en béton à cannelure

Volet roulant en bois peint

Ferronnerie du garde-corps de balcon peinte

Dalle de balcon en béton armé

Console du balcon en béton à moulure



Avancée de toit : débord de chevrons et planche d'entablement en bois peint

Entablement : bandeaux et corniches en béton

Enduit lisse au ciment

Finition à la peinture mate de préférence peinture minérale



Détail du couronnement de l'immeuble : entablement et avancée de toit

Détail des baies et de leurs composantes

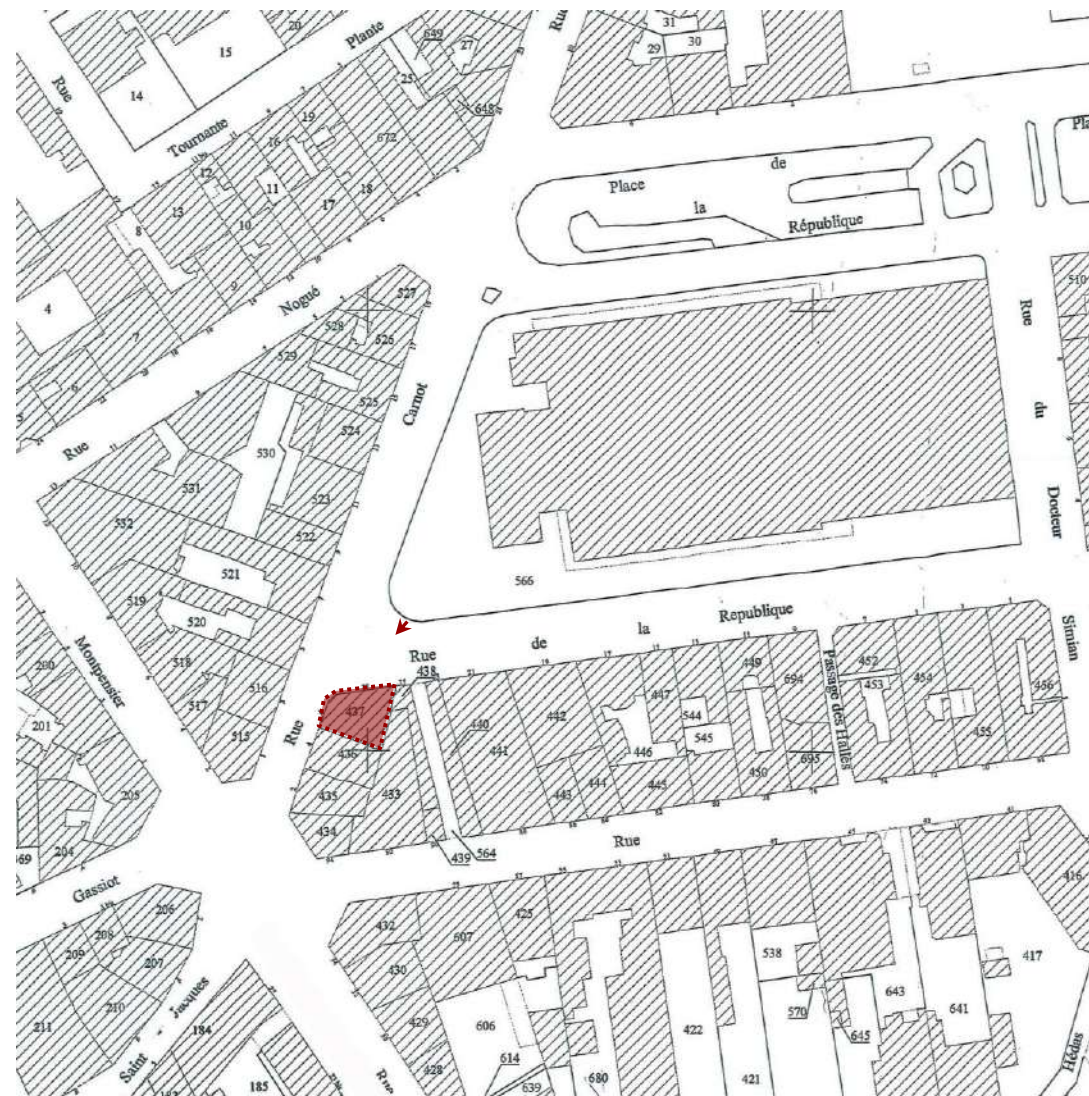
Quelques autres exemples d'immeubles construits dans les années 1920-1930, illustrent ce type mais peu atteignent ses qualités architecturales.



Rue de la République, récemment ravalé et remis en valeur par le traitement coloré qui souligne les éléments de modénature et de décor.



Rue de la République, type d'immeuble 1930 beaucoup plus modeste



Cadastral actuel

Cet immeuble occupe une place importante dans le paysage urbain : édifié à un angle de rue dans un quartier commerçant et très fréquenté du centre ville, il s'insère dans un tissu dense et à l'architecture de styles et d'époques diverses.

Par son implantation et son alignement sur les rues, son architecture à l'échelle des immeubles du XIX^e siècle, son respect de l'échelle "humaine", ce bâti constitue un bel exemple d'architecture urbaine de la première moitié du XX^e siècle.





Cet immeuble s'apparente aux constructions des années 1930-1940. Cette architecture d'avant guerre se soucie encore de s'intégrer dans le tissu urbain existant et de respecter l'échelle humaine.

Composition générale de la façade :

La façade principale sur la place de la République, se compose en quatre travées d'ouverture sur trois étages d'habitation. L'angle avec la rue Carnot est traité en demi-cercle et s'ouvre par une travée qui se distingue des autres par l'emploi de portes-fenêtres et de balcons aux deux derniers niveaux.

Le corps principal aligné sur la rue, joue sur la volumétrie par l'emploi d'oriel (avancée de la façade).

Le rez de chaussée accueille des commerces.

Les éléments de décors et de modénature sont traités en béton mouluré et peint. L'emploi d'enduits de différentes textures (à grain et lisse) permet également de dessiner un décor (encadrement des façades, soubassement, encadrement des baies par un liseré, bandeau sous l'avant toit...). Les éléments en ferronnerie sont également très présents et soignés.



Menuiserie de fenêtre en bois peint, partition en parti haute

Garde-corps en ferronnerie peinte

Appui de baie saillant en béton

Enduit à grain teinté dans la masse ou peint dans une peinture mate type peinture minérale

Console de l'oriel en béton

Liseré en rechapis sur le pourtour des baies : enduit lisse au ciment.

Pilastre : enduit lisse au ciment. Finition à la peinture mate de préférence peinture minérale

« Épis de faîtage » en béton

Avancée de toit : débord de chevrons tournés et voligeage en bois peint

Bardage en ardoise

Bandeau sous le toit, enduit lisse au ciment

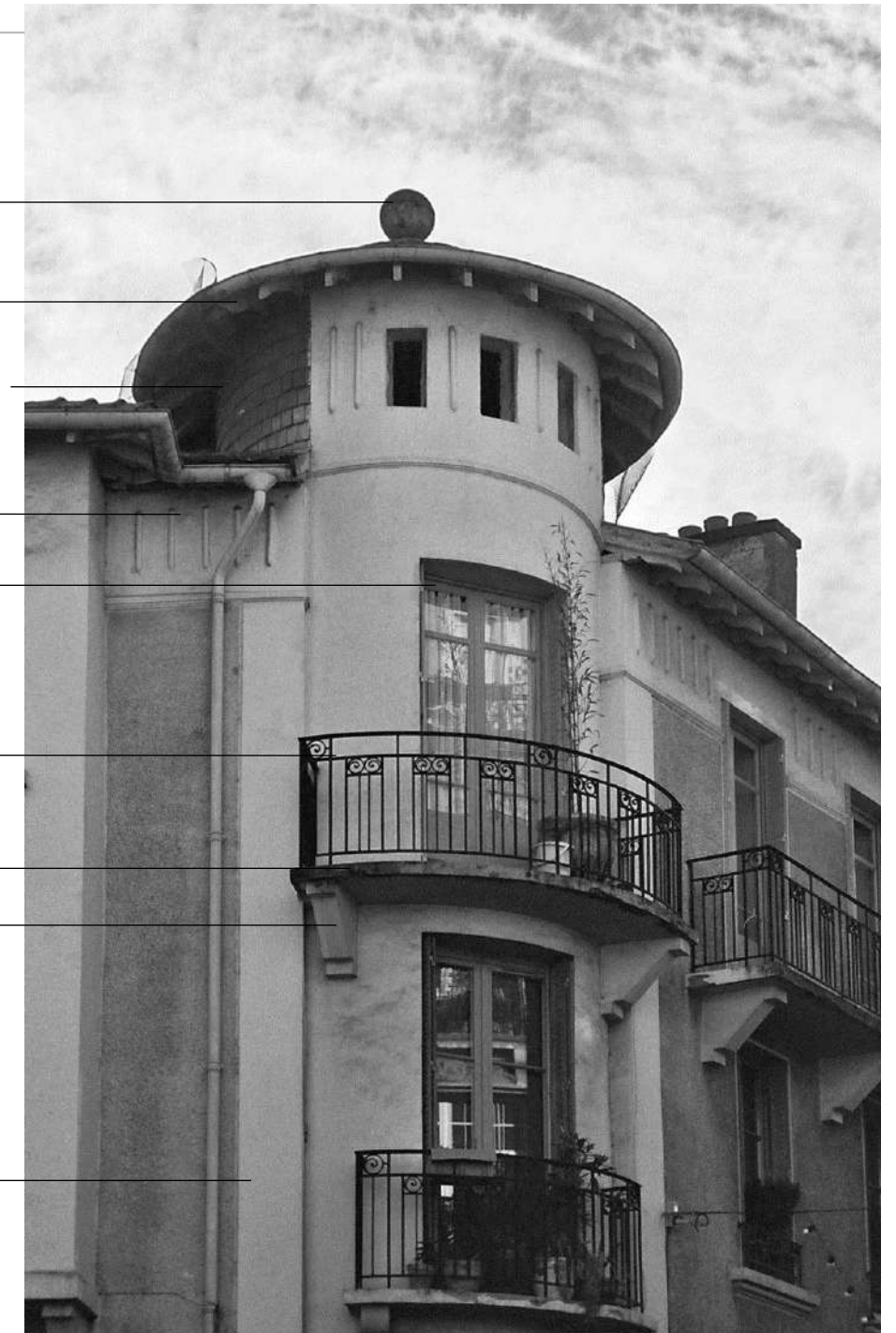
Menuiserie de porte-fenêtre en bois peint

Garde-corps de balcon en ferronnerie peinte

Dalle en béton armé

Console du balcon en béton

Pilastre qui marque l'angle : enduit lisse au ciment. Finition à la peinture mate de préférence peinture minérale



Détail de la travée de l'angle

Détail de la travée sur l'oriel



Couverture en tuiles de Marseille ou tuiles mécaniques



Avancée de toit : débord de chevrons tournés et planches de volige en bois peint

Détails du couronnement de l'immeuble : bandeau et avancée de toit

Murs trumeaux : enduit à grain teinté dans la masse ou peint dans une peinture mate

Pilastre et oriel: enduit lisse au ciment. Finition à la peinture mate

Il existe d'autres exemples de ce type d'immeuble à Pau qui offrent des façades plus ou moins décorées.
On peut remarquer la permanence de quelques composants : jeu de texture d'enduits (à grain/lisse), volumétrie (oriels, balcons...), partition des menuiseries ...



Immeuble, rue Louis Barthou



Immeuble de la CCI, rue Louis Barthou



Immeuble, Boulevard d'Alsace Lorraine



Immeuble rue Henri Faisans



L'architecture des années 1930-1950 est une architecture nouvelle, par ses matériaux et ses techniques qui permettent des formes et des dimensions nouvelles; mais c'est encore une architecture urbaine, la dernière, à dimension humaine, dessinée, soignée, créative, insérée entre d'autres immeubles anciens, d'où leur dimensions si différentes, cohabitant parfaitement avec ces architectures d'autres époques.



Cette architecture nouvelle reçoit sur son crépis ciment de la peinture, vinylique ou acrylique et non des enduits. Les cadres sont en Blanc pur. Les soubassements, les bandeaux en Gris, les ferronneries en Noir. Si les façades sont foncées, les menuiseries sont en Gris clair; si les façades sont claires, les menuiseries sont colorées fortement.

Le choix de la couleur de la façade et de ses menuiseries assorties, dépend de l'environnement. Si toutes les façades de la rue ou de la place, sont claires ou moyennes dans la rue, choisir une teinte claire ou moyenne pour cette façade : dans un ensemble urbain, les couleurs doivent se répondre, s'harmoniser, se mettre en valeur.



Les immeubles de 1930-1950 offrent 2 possibilités de coloration, 2 partis pris.

Si la façade est claire, les menuiseries sont colorées.



Si les façades sont foncées, pour une meilleure intégration, les menuiseries seront grisées



Si chaque immeuble dans une rue est juste, dans ses finitions, dans ses couleurs et dans son rythme, il n'y a aucune difficulté à intégrer un autre immeuble. Celui-ci sera traité selon son propre style, avec son nuancier. Il peut y avoir ainsi une cohabitation de styles et d'époques différentes.



Lien par le rouge

Lien par la ressemblance de la couleur de façade

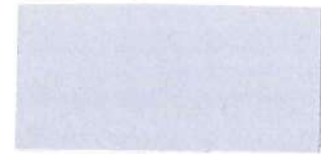
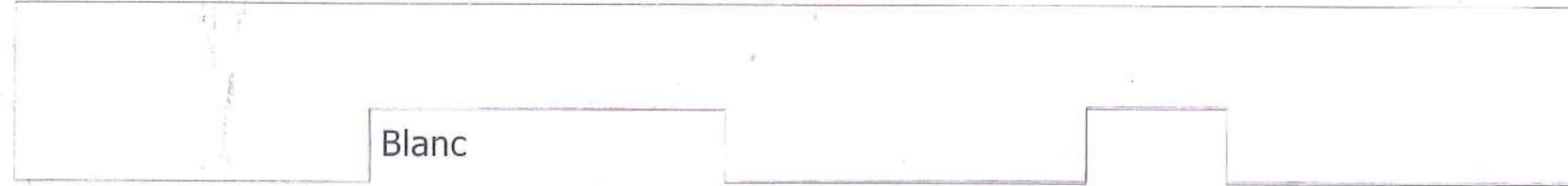
Couleur un peu plus foncée en façade

Reprise des menuiseries turquoises

Exemples de coloration et d'harmonisation des couleurs d'une façade à l'autre; la juxtaposition des styles dans un centre ville, se fait aussi par la couleur: les couleurs se suivent, se répondent, se mettent en valeur

Les façades 1930-1950

Toutes les modénatures, encadrements, sous toit...



1502-Y

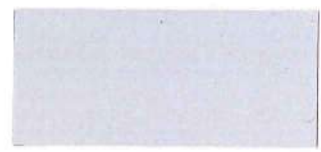


3000-N

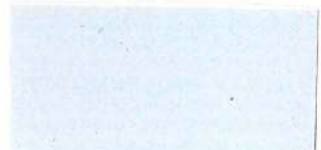
■ Fermetures



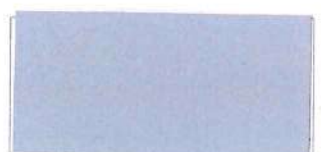
1502-B



1502-Y



1002-G

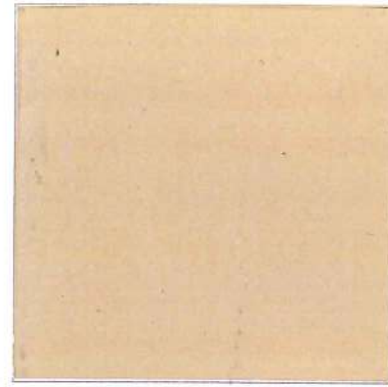


2005-R80B

■ Garde-corps... portes

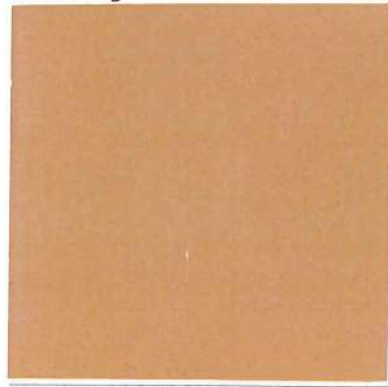


Noir

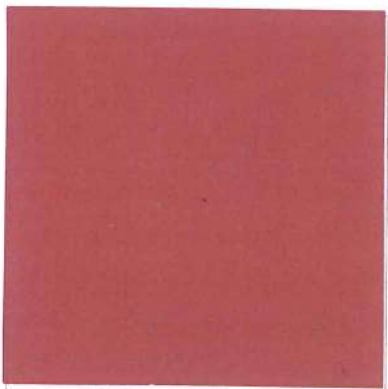


1515-Y20R

■ Façades



2040-Y20R



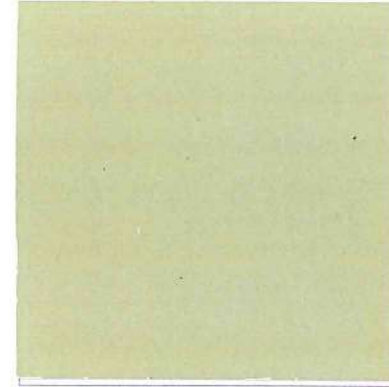
3030-Y50R

■ Appuis de baie



1501-Y03R

■ Les soubassements

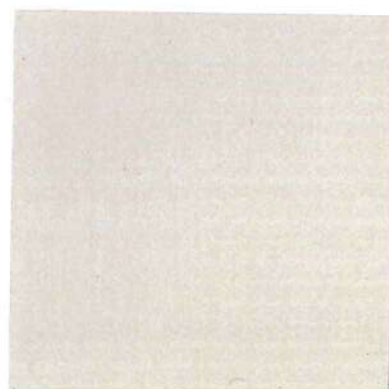


2010-G90Y

■ Façades



1020-Y10R



1505-Y30R

■ Appuis de baie



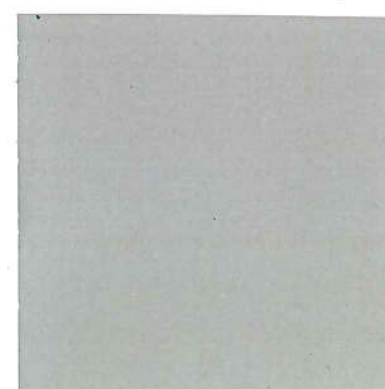
2002-Y03R



1015-Y10R

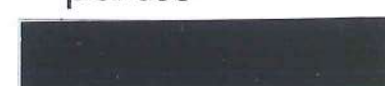


1020-Y20R



2502-Y

■ Garde-corps... portes



Noir



4050-Y40R



3040-Y10R

■ Fermetures



4030-G50Y



6020-G30Y



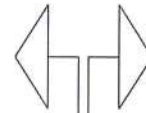
4020-B70G



3020-B10G



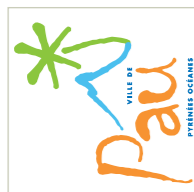
6040-B



Façades : 2 choix - 2 parti-pris

L'architecture des Immeubles modernes et contemporains à Pau et ses couleurs

Opération de mise en valeur des façades



Les immeubles ci-après présentés, sont donnés à titre d'exemple des grandes typologies du bâti de Pau. Ils sont classés par période. On trouvera différentes variations de ces types.

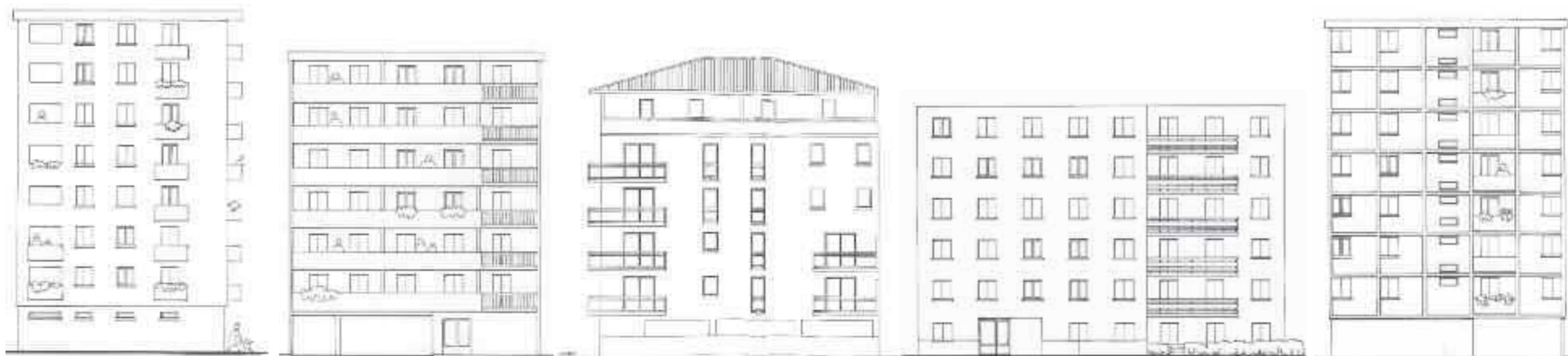
La mise en valeur des façades est étudiée à travers deux thèmes :

L'architecture : chaque immeuble est étudié à trois échelles de lecture : l'échelle et la situation urbaine, l'échelle de la façade et de la composition et l'échelle du détail.

La couleur : des exemples de coloration et l'étude des valeurs des couleurs sont proposés sur chaque façade. En découle la composition de nuanciers par grandes périodes étudiées :

- L'architecture du XVI^{ème} siècle à Pau et ses couleurs
- L'architecture du XVII^{ème} siècle à Pau et ses couleurs
- L'architecture du XVIII^{ème} siècle à Pau et ses couleurs
- L'architecture du XIX^{ème} siècle à Pau et ses couleurs
- L'architecture des années 1930-1950 à Pau et ses couleurs
- L'architecture des années Contemporaines à Pau et ses couleurs

L'architecture des immeubles modernes et contemporains à Pau et ses couleurs



Tour avec balcons et loggias

Immeuble avec balcons/coursives

Immeuble contemporain

Petit bloc avec quelques balcons

Immeuble avec structures apparentes

Comme dans toutes les villes, se côtoient des constructions anciennes regroupées dans le centre et des immeubles modernes ou contemporains, inclus entre quelques vieux bâtiments, encerclant le premier centre, alignés le long des voies d'accès, ou organisés en quartiers neufs.

Une véritable rupture existe entre les immeubles anciens à la construction traditionnelle, utilisant les matériaux locaux et les techniques appropriées.

- Les immeubles modernes des années "60 - 70" utilisant le béton, le ciment peint, la préfabrication, les ascenseurs...Même si ils sont forts dans leurs lignes, et utiles, force est de constater la différence de niveaux, de percements, de finitions, de toitures et l'abandon des traditions et des couleurs locales.
- L'architecture contemporaine devant ce constat, renoue avec la façade dessinée à échelle humaine, intégrée à son environnement; les façades reçoivent des finitions soignées; les toitures reviennent...



Les immeubles des années 70 sont caractérisés par une architecture simple, linéaire, minimaliste, mais très écrite :

Chaque élément a son importance et doit être pris en compte afin de souligner le caractère propre de l'immeuble et faire ressortir son rythme. Les ombres et la lumière jouent et mettent en valeur cette architecture.

Certes, ces immeubles sont en véritable rupture avec l'architecture des centres villes. Mais le respect de leur architecture sobre, et la juste coloration dans les tonalités paloises, leur permettent de cohabiter et de s'intégrer agréablement.

Avant de choisir une des gammes de couleurs proposées par le nuancier, il est important d'étudier l'architecture de l'immeuble et ses différentes composantes; puis l'environnement de l'immeuble : les rythmes des constructions mitoyennes, les couleurs utilisées dans la perspective, la valeur de la coloration : claire ou plutôt foncée.

Ces observations aident à choisir un rythme et la mise en valeur d'un des éléments, puis les couleurs et nuances qui finiront d'intégrer la construction dans son milieu.

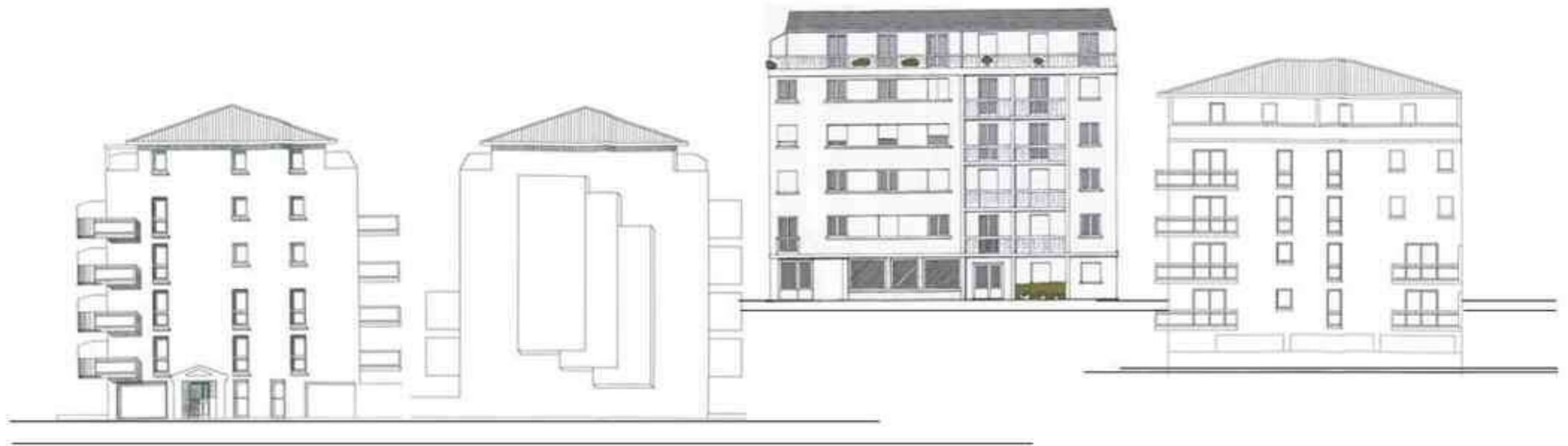


Tout au long des feuillets, des exemples de coloration seront présentés, mais pour le choix définitif des couleurs, seuls comptent les 4 nuanciers qui se trouvent en fin de catalogue.

Les immeubles contemporains sont doublement en rupture : en rupture avec l'architecture traditionnelle du fait de leur technique, et avec l'architecture des immeubles 70, dont ils ont abandonné les trop grandes dimensions, le minimalisme, la répétitivité et l'anonymat.

Conçus par des architectes, ils sont dessinés pour s'inclure dans le contexte urbain et environnemental. Ils reprennent des éléments, des rythmes ou des couleurs de Pau. Plus élaborés, ils utilisent divers matériaux en façades et en toitures : des enduits, des parements, des éléments de constructions laissés apparents, des tuiles, des ardoises.

Les nuanciers donneront la tonalité générale, la couleur des enduits et des détails, mais laissent la possibilité d'introduire les nouveaux matériaux et les nouvelles tendances architecturales.



Tout au long des feuillets, des exemples de coloration seront présentés, mais pour le choix définitif des couleurs, seuls comptent les 4 nuanciers qui se trouvent en fin de catalogue.

Si tout est peint de la même couleur, ou de la même valeur "claire ou foncée, il n'y a pas de mise en valeur de l'architecture, pas de bonne lecture d'une façade. Le choix de plusieurs couleurs ou de plusieurs valeurs, donne un rythme à la façade, une personnalité ; cela permet de mettre en valeur un élément soigné et d'utiliser le reste de la façade simplement en écrin de ce détail.

Le rythme d'une façade peut permettre une meilleure intégration dans une perspective, s'il est le même que sur les immeubles mitoyens. (ex : tous les balcons sont foncés)

Dans une rue terne, il est intéressant de colorer le fond des loggias, ou les balcons, ou les appuis de baies, ou les menuiseries, plutôt que de choisir une couleur vive pour la façade qui deviendra alors une intruse.

Dans une rue bordée d'immeubles de la même époque, il est possible d'adopter un rythme décliné en plusieurs couleurs, de façon à créer un véritable ensemble.

Dans une rue où les époques de construction sont variées, il est intéressant de bien souligner le rythme de chaque époque - se reporter aux différents fascicules consacrés à l'architecture de Pau - et d'assurer un lien en choisissant des couleurs qui se répondent.



Chaque immeuble garde son style, son rythme, mais les couleurs des façades ou des menuiseries se répondent.

permet de varier une suite d'immeubles semblables ou de faire côtoyer des immeubles très différents



Suite d'immeubles semblables - la couleur les différencie



Différents immeubles se côtoient - la couleur les relie

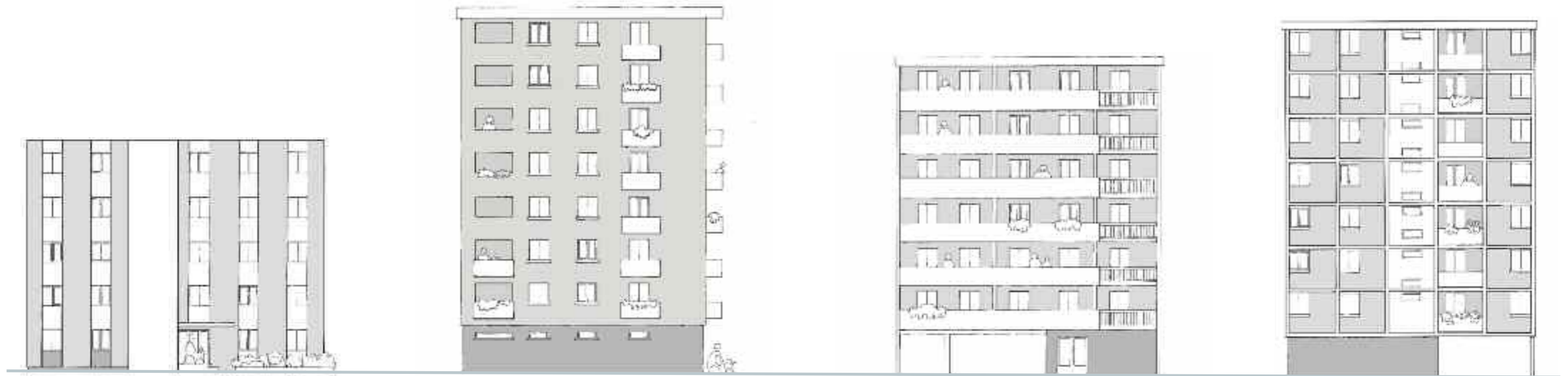


Soubassements fonçés - façades moyennes - balcons très clairs - menuiseries fonçées

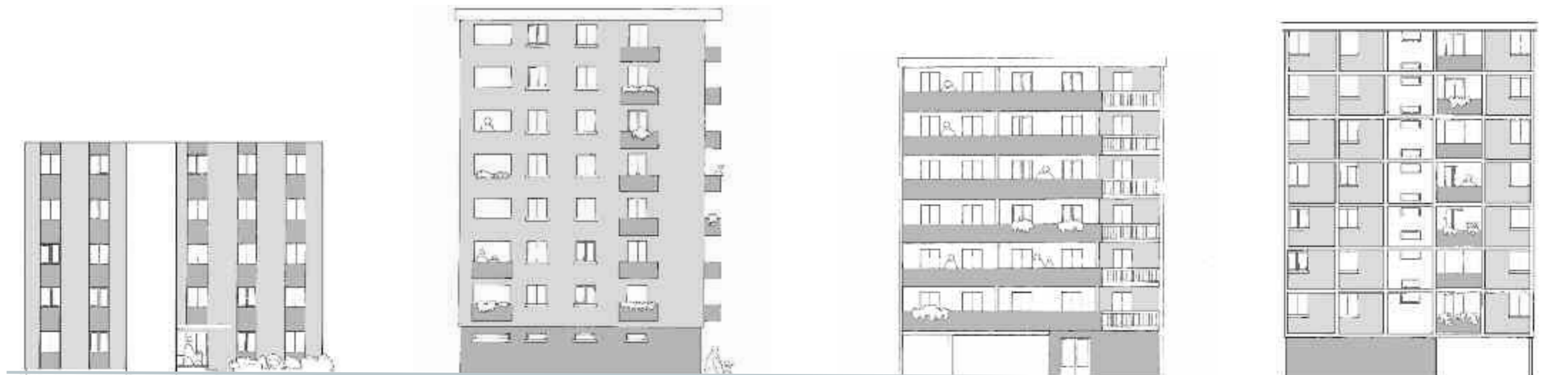


Façades moyennes - soubassements et acrotères fonçés avec une verticale de liaison foncée....des balcons, des fonds de loggias.

Un même rythme peut "lier" des architectures différentes et mettre en valeur un immeuble des années 70.



Soubassements fonçés - façades moyennes - balcons, allèges clairs - fond de loggias marqué.



Soubassements fonçés - façades moyennes - balcons, allèges fonçés - fond des loggias clair.



Un soubassement bien marqué - une façade moyenne, des balcons clairs



Une façade moyenne sur un soubassement foncé et une verticale marquée par un dégradé de couleurs de bas en haut qui dynamise l'ensemble.

Un même rythme peut "lier" des architectures d'époques différentes. Quels est le rythme des constructions mitoyennes ou proches, le rythme de la rue ?



Sur un soubassement foncé, une façade moyenne, des balcons, allèges claires et une verticale foncée (fond de loggias).



Sur un soubassement foncé, une façade moyenne et des balcons ou des fonds de loggias foncés



**Le soubassement est très souligné, ainsi que la verticale des loggias
Les balcons en blanc ou très clairs
Le reste de la façade est légèrement coloré.**

Le soubassement est souligné, ainsi que l'acrotère. Une verticale de balcon assure la liaison.



Les balcons sont clairs - Les menuiseries sont foncées et la façade moyenne.

L'immeuble est coiffé par l'acrotère. Pas de soubassement, mais les balcons sont foncés.

Quels sont les éléments qui permettent de lier deux immeubles mitoyens ?



Mise en valeur d'une ligne de force : une verticale et le dernier étage



La façade est claire, et l'arrière plan plus soutenu; les gardes-corps sont très marqués.



Sur ces deux façades, ce sont plutôt les éléments horizontaux qui ont été soulignés.

Un même Nuancier : 4 = Ocre Rosé



Façade : couleur 1510-Y60R



Façade : 1510-Y60R
allèges : 3020-Y40R
voile : 1002-Y



Nuancier 1 : Gris
Façade : 1005-R60B
Soubassement : 3000N
Fond de loggia : 1502-R
Balcon : 1000N
Menuiseries : 0510-R70B



Nuancier 2 : Ocre jaune
Façade : 0907-Y30R
Soubassement : 2020-Y40R
Fond de loggia : 2020-Y40R
Balcon : 1002-Y
Menuiseries : 2020-R90B

Un même rythme et 2 Nuanciers



IMMEUBLE GRIS
Fond des loggias : 1502-R
Balcons : 1005-R60B



IMMEUBLE SABLE
Fond des loggias : 1505-Y40R
Balcons : 1505-Y10R



IMMEUBLE OCRE JAUNE
Le fond des loggias peuvent être peints en dégradé pour alléger un immeuble très haut



IMMEUBLE GRIS
L'immeuble est coloré en camaïeu gris; seul le contexte urbain permet le choix du parti pris.

La recherche de rythme et la mise en couleurs donnent de nombreuses possibilités pour revaloriser un immeuble et l'intégrer



Les 4 immeubles sont traités avec le Nuancier "Sable"



4 - Ocre Rosé

2 - Ocre Jaune

3 - Sable

Les 3 immeubles sont traités avec des Nuanciers différents mais se répondent



4 - Ocre Rosé



3 - Sable



4 - Ocre Rosé



3 - Sable



3 - Sable



1-Gris



1 - Gris



3 - Sable



3 - Sable



2 - Ocre Jaune



4 - Ocre Rosé



3 - Sable

Tous ces immeubles modernes et contemporains ont été insérés dans le centre ville de Pau, ou aux abords immédiats ; ils font partie intégrante de la ville, de ses quartiers, tout en se distinguant du bâti plus ancien, du fait de leurs grandes dimensions, et de leurs techniques de construction ; leur architecture ne découle en rien de l'architecture paloise.

Les immeubles contemporains tiennent plus compte de la ville.

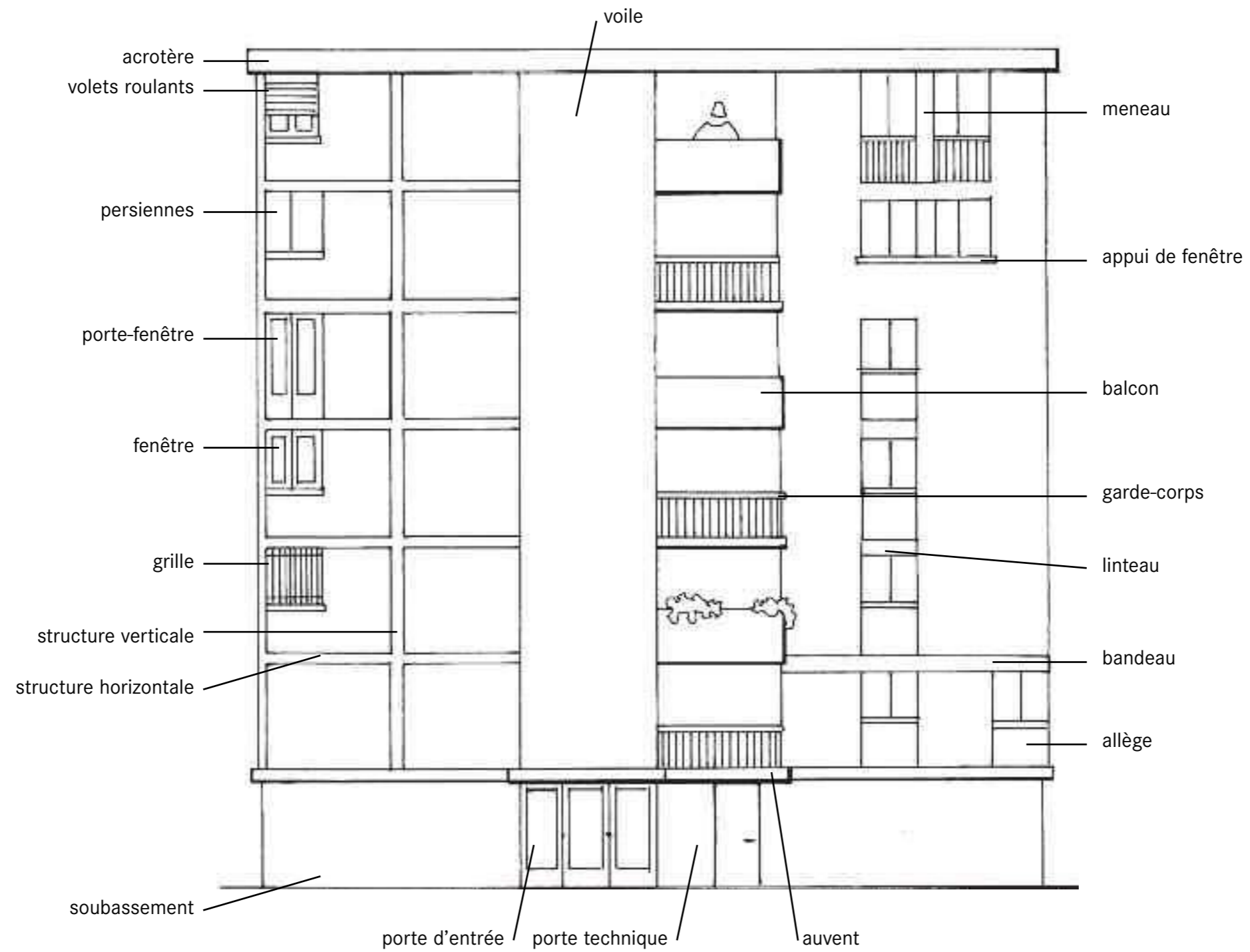
Lors de la réhabilitation des façades, il sera possible de mettre en valeur leur architecture et leur rythme propre, tout en les intégrant dans le contexte palois par le choix des coloris découlant ou s'harmonisant avec la palette générale de la ville.

Cette palette présente 4 dominantes : gris, beige, ocre jaune et ocre rosé. Chaque dominante, déclinée en 2 couleurs de façade au choix, est accompagnée de finitions diverses, qui permettent des combinaisons multiples. Références N.C.S.

La dominante est choisie en fonction de l'environnement, du contexte et des mitoyennetés. Tous les choix de finitions se font dans la même palette. Quelques dérogations pour les menuiseries.

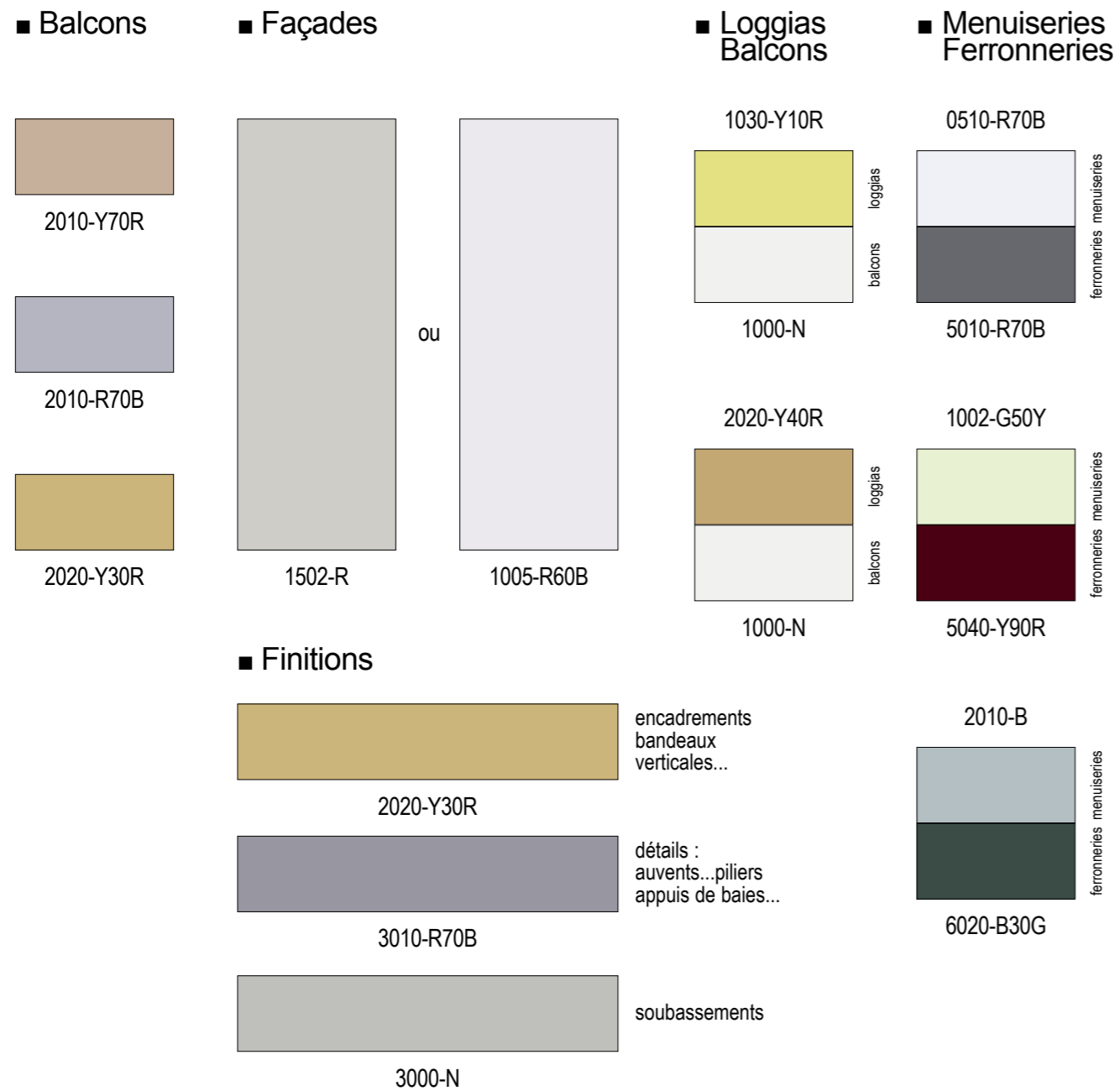
La lecture des façades à peindre guide le choix des finitions :

- Façade lisse ou animée de balcons, ou encore de balcons et de loggias ?
- Structures verticales, horizontales, bandeaux, auvent, soubassement ?
- Garde-corps métalliques, menuiseries, portes.

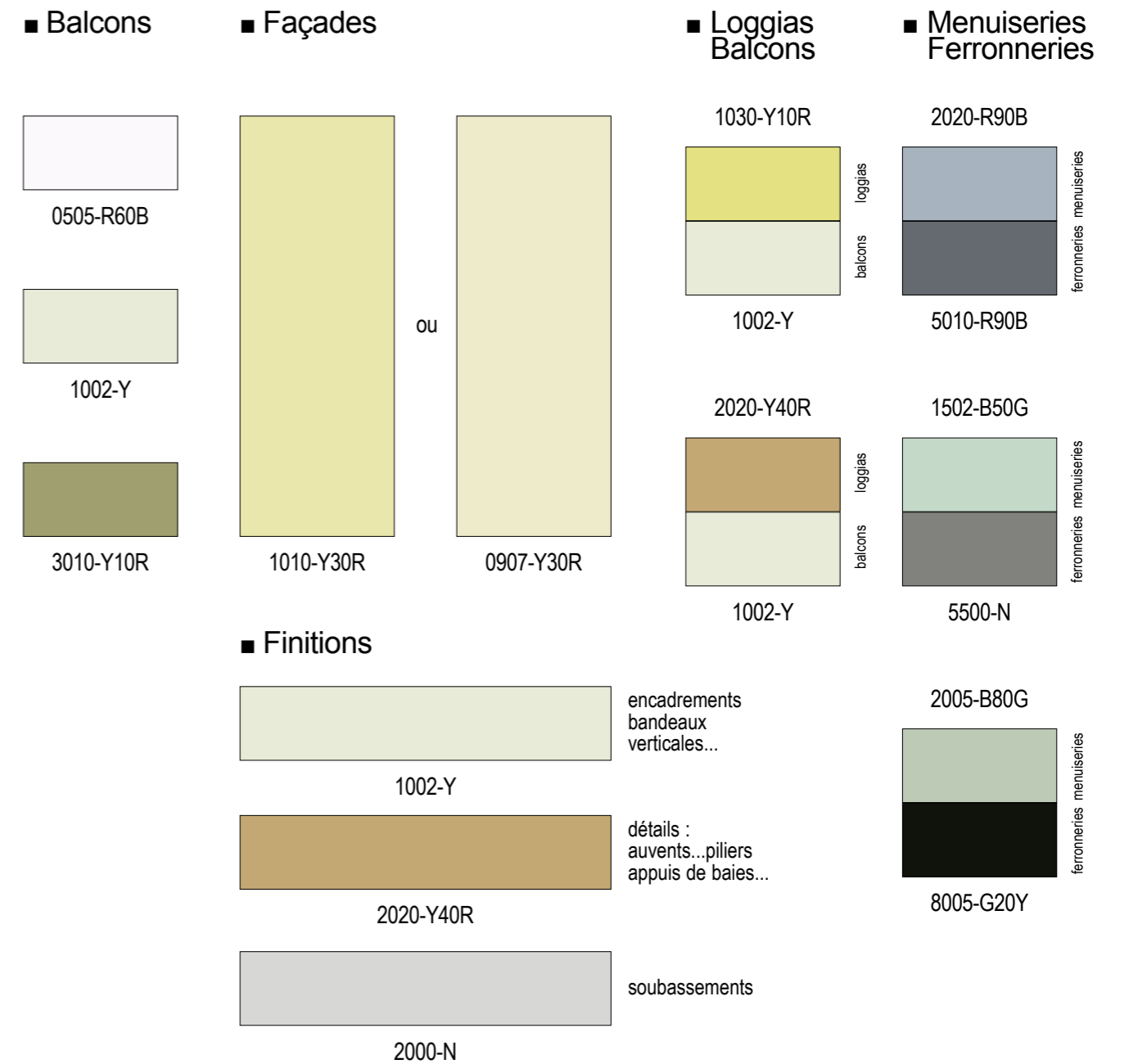


Les Immeubles modernes et contemporains : Nuancier 1

1 - Gris

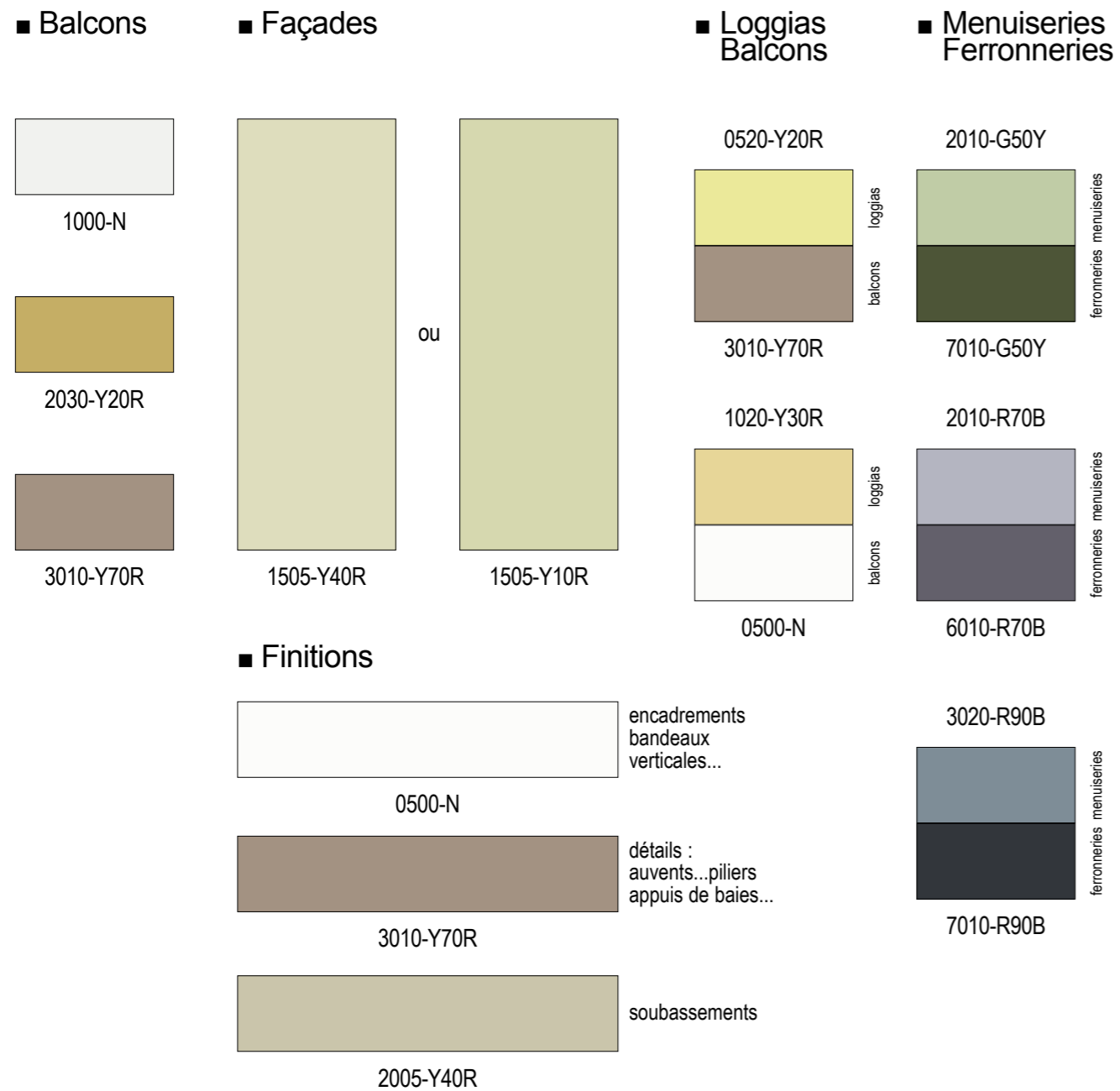


2 - Ocre jaune

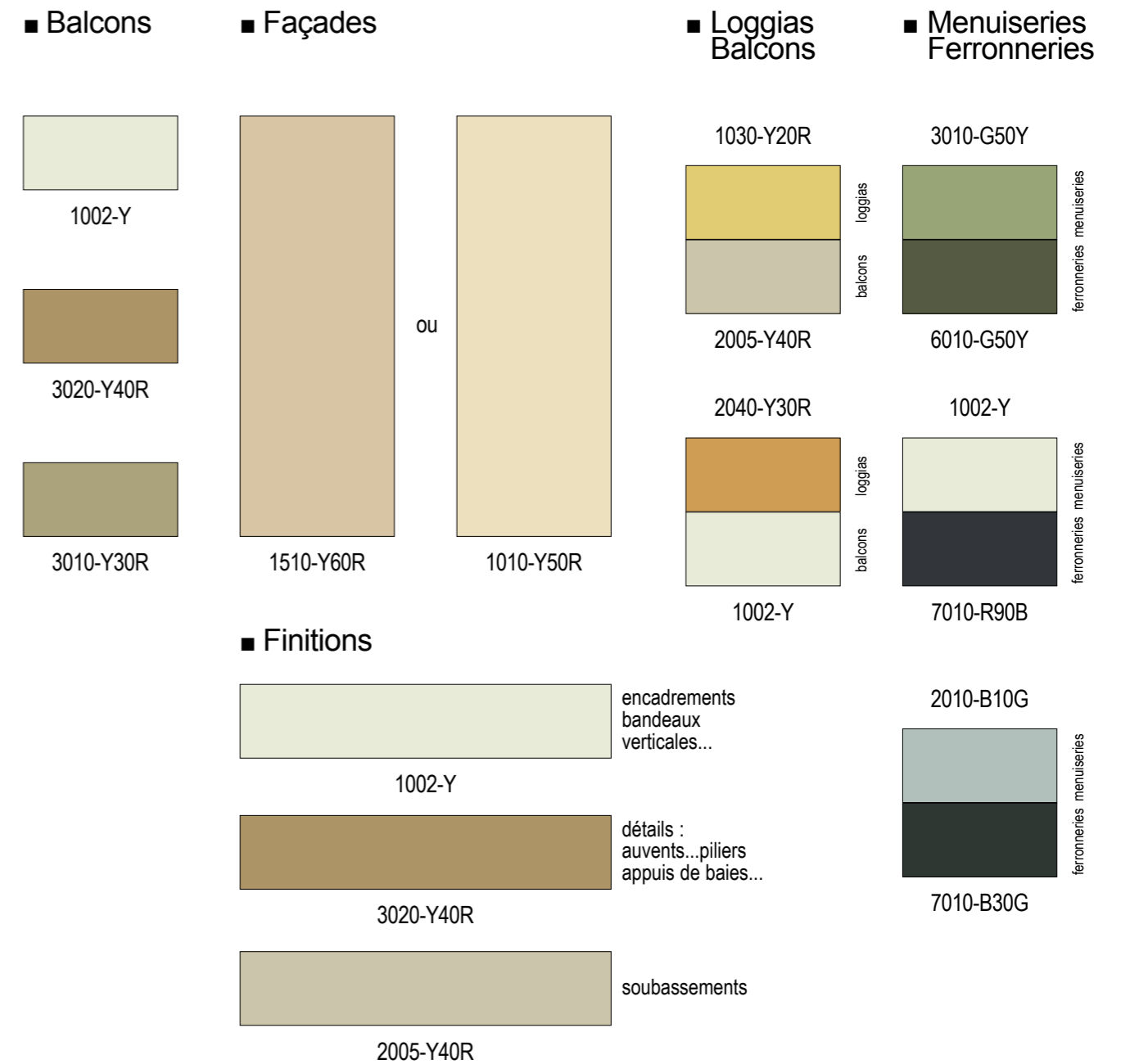


Les Immeubles modernes et contemporains : Nuancier 2

3 - Sable



4 - Ocre rosé





L'architecture des Immeubles modernes et contemporains à Pau et ses couleurs

Création :

Atelier Etienne Lavigne, Architecte du patrimoine - 37, avenue de la Résistance - 64000 PAU

Anne-Marie Robert-Crété, Coloriste - 28, rue Honoré de Balzac - 31200 TOULOUSE

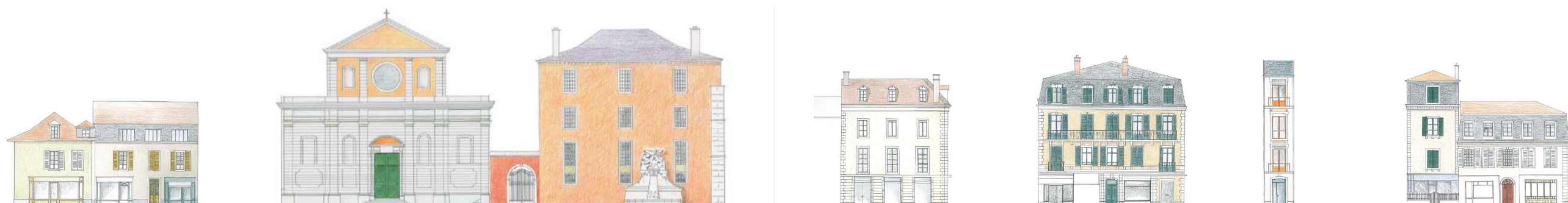
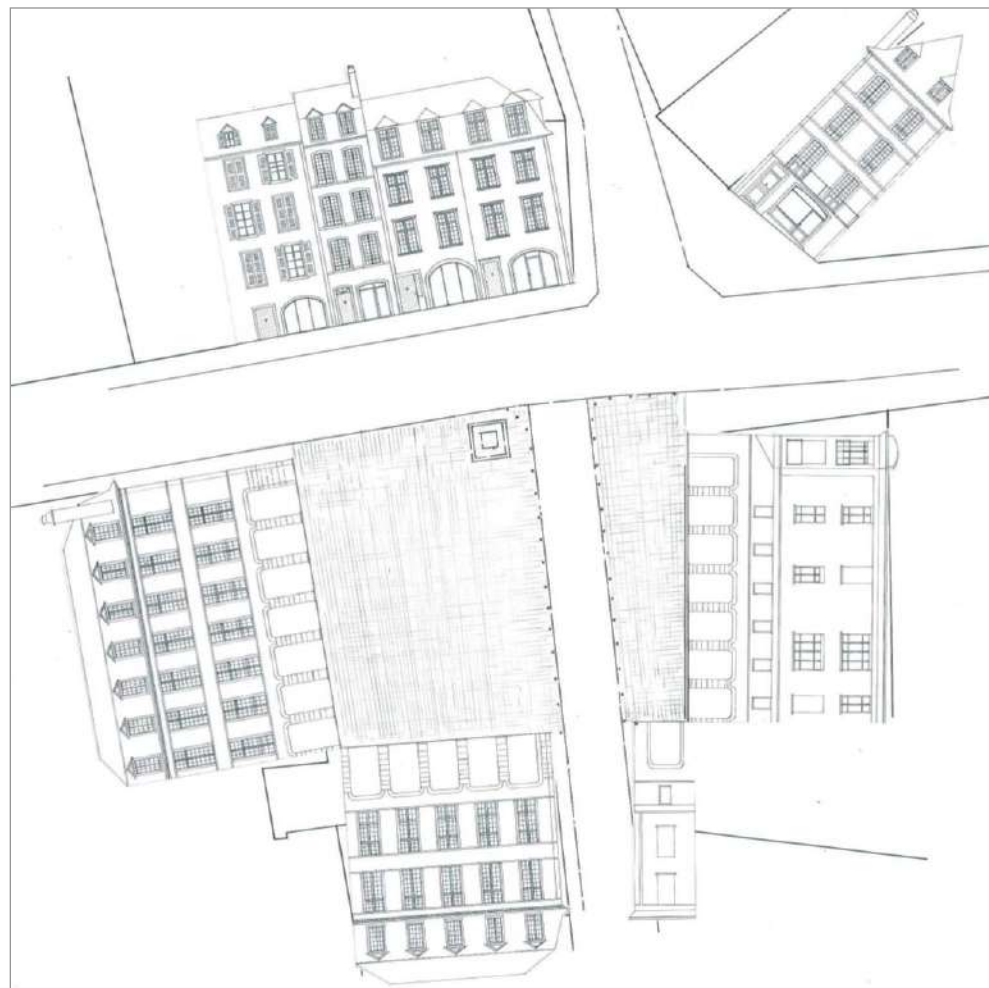
Mise en page - Photogravure :

2P&Associés - Thierry Prévost - 38, rue Beaujon - 75008 PARIS

Toute représentation ou représentation intégrale ou partielle sans le consentement des auteurs ou de ses ayant droit ou ayant cause est illicite.

Les ensembles urbains de la ville de Pau

Opération de mise en valeur des façades



Les ensembles urbains

Sommaire

Les immeubles ci-après présentés, sont donnés à titre d'exemple des grandes typologies du bâti à Pau. Ils sont classés par période. On trouvera différentes variations de ces types.

La mise en valeur des façades est étudiée à travers deux thèmes:

L'architecture : chaque immeuble est étudié à trois échelles de lecture : l'échelle et la situation urbaine, l'échelle de la façade et de la composition et l'échelle du détail.

La couleur : des exemples de coloration et l'étude des valeurs des couleurs sont proposés sur chaque façade. En découle la composition de nuanciers par grandes périodes étudiées.

L'architecture du XVI^e siècle à Pau et ses couleurs

L'architecture du XVII^e siècle à Pau et ses couleurs

L'architecture du XVIII^e siècle à Pau et ses couleurs

L'architecture du XIX^e siècle à Pau et ses couleurs

L'architecture de 1930 - 1940 à Pau et ses couleurs

L'architecture de 1960-70 et contemporaine à Pau et ses couleurs

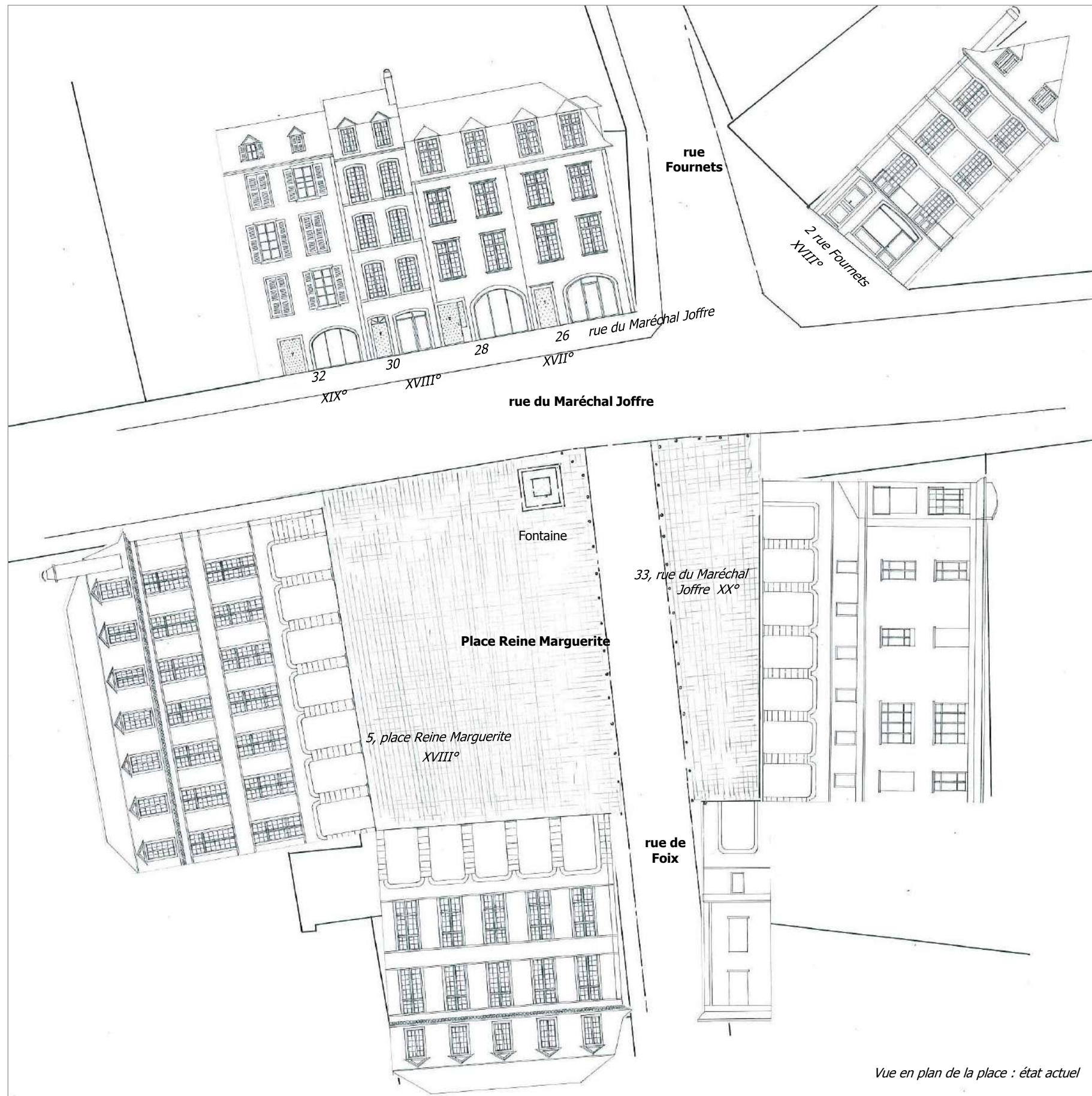
Trois ensembles urbains ont été étudiés. Ces trois places correspondent à des aménagements de la ville à différentes époques (Début XVII, XVIII^e et XIX^e siècle) créés autour d'un monument (Église Saint Louis de Gonzague, Palais de Justice) et pour lesquelles un certain nombre d'immeubles ont été conçus et réglés pour border ces espaces.

Les ensembles urbains : Place Reine Marguerite

Les ensembles urbains : Place Saint Louis de Gonzague

Les ensembles urbains : Place Albert 1er

Place Reine Marguerite

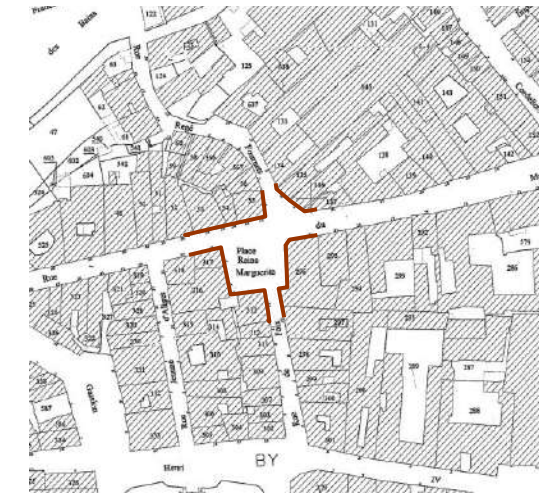


La place Reine Marguerite s'est constituée au XVIII^e siècle, au cœur du quartier des activités et des commerces de l'époque.

Cet espace a été conçu et réglé autour de deux grands immeubles et leur retour sur la rue de Foix. On peut imaginer qu'à l'époque, ces immeubles étaient identiques et se « répondaient ». L'immeuble à l'Est a été remplacé par un immeuble des années 1960, qui rompt l'harmonie architecturale de l'ensemble.

Au Nord, la place est bordée par la rue du Maréchal Joffre, axe ancien et structurant de la ville, où se déploie des constructions datant du XVII^e siècle environ, sur un parcellaire étroit.

De l'autre côté de cet îlot, sur la rue Fournets, un ensemble de maisons du XVIII^e, étroites, forment l'angle et amorcent la descente vers le quartier du Hédas.



Cadastré actuel



Cadastré Napoléonien de 1812



Le grand immeuble à la façade XVIII^e borde la place à L'Ouest : les arcades abritent les commerces et les étages le logement. Le traitement actuel des façades ; enduit, menuiseries des persiennes et des fenêtres ne correspond pas à cette architecture. Une proposition de restitution de l'état initial supposé a été dessiné.



Les façades au Nord, datant du XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, s'alignent sur un parcellaire étroit. Ce rythme est actuellement peu perceptible. La prescription architecturale tend à retrouver ce rythme et à restituer chaque façade selon son style et son époque de construction.



Des immeubles étroits à façade du XVIII^e siècle, annoncent l'entrée du quartier du Hédas.



Cet immeuble des années 1960, a remplacé l'immeuble XVIII^e sans toutefois parvenir à retrouver ses qualités architecturales. Une restitution d'une façade XVIII^e est proposée.

**5, place Reine Marguerite**

Grand immeuble urbain du XVIII^e siècle. Proposition de restituer des composantes et des détails afin de redonner son caractère d'origine à la façade et de remettre en valeur sa composition :

- restitution d'un enduit au mortier de sable/chaux lissé truelle et passé au badigeon de chaux coloré;
- remise en valeur de la modénature en pierre ou dessinée à l'enduit et traitée comme la pierre (bandeaux, arcs, angles, encadrements, génoise ...)
- restitution de menuiseries en harmonie avec la façade, à croisée en bois peint en partie haute et petits carreaux.

**26 au 32 rue du Maréchal Joffre**

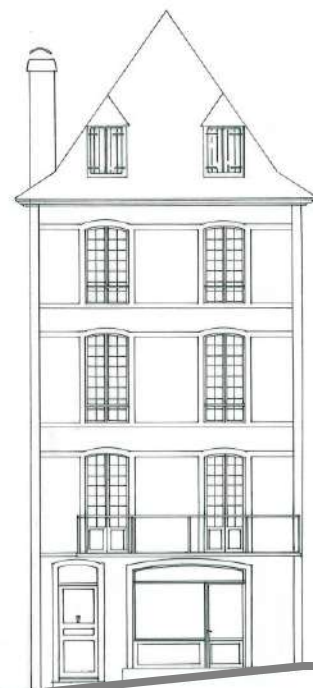
Enfilade de façades datant du XVII^e au XIX^e siècle (le n°32 a été transformé, rez de chaussée XVII^e).

La prescription architecturale vise à remettre en valeur l'ensemble tout en distinguant les façades les unes par rapport aux autres par un traitement adapté à son style architectural. Il est nécessaire pour cela de bien marquer les limites de chaque façade par des chaînes d'angles et bandeaux.

Sur les façades XVII^e, restitution des menuiseries en bois peint à croisée et des encadrements, des menuiseries de portes ... (CF fiche architecturale) et d'un enduit au mortier de sable/chaux lissé truelle et passé au badigeon de chaux coloré;

Sur la façade XVIII^e: remise en valeur de la modénature (bandeaux, encadrements), restitution de menuiseries en bois peint à petits carreaux et de contrevents intérieurs et d'un enduit au mortier de sable/chaux lissé truelle et passé au badigeon de chaux coloré;

Sur la façade XIX^e: Restituer une menuiserie de porte et un enduit au mortier de sable/chaux lissé truelle et passé au badigeon de chaux coloré.



2, rue Fournets

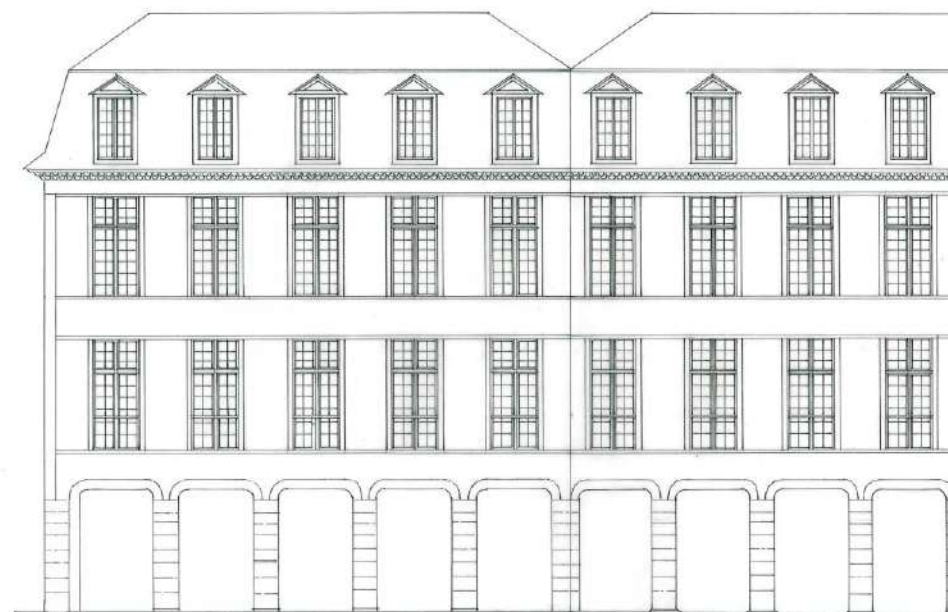
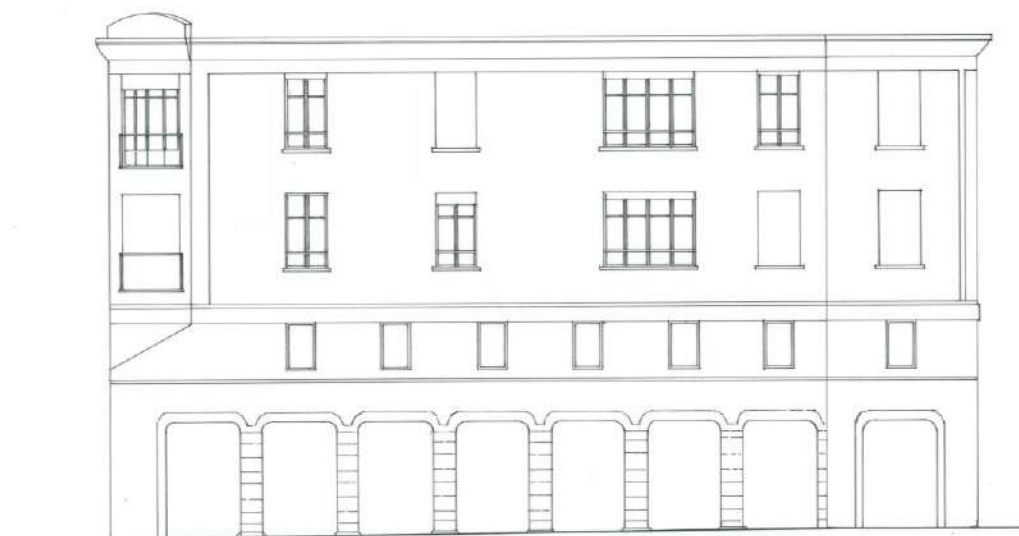
Maison de ville du XVIII^e siècle, à façade étroite et maçonnée. Prescription : remettre en valeur la composition de la façade fortement marquée par la modénature (Cf fiche architecturale).

Restitution d'un enduit lisse au mortier de sable/chaux et d'un badigeon coloré à la chaux et des menuiseries à petits carreaux.



Rue du Maréchal Joffre

33, rue du Maréchal Joffre – proposition de restitution d'un immeuble à façade XVIII^e comme le n°5 de la place.



Rue de la Foix

5, place Reine Marguerite

33, rue du Maréchal Joffre- état actuel

Immeuble construit dans les années 1960-70 Cette architecture même si elle s'intègre au niveau de l'échelle et du gabarit, constitue une rupture par rapport à son architecture.



Est-elle vraiment perçue comme une place, comme un lieu de pose, de rassemblement. Certes il y a de la place, des lieux de pose, mais pour qui, pour quoi?

Les façades sont tristes et sans liaison; les arcades présentes sur 3 faces pourraient être mises en valeur et réchauffées.

Les immeubles sont assez différents et d'époques différentes

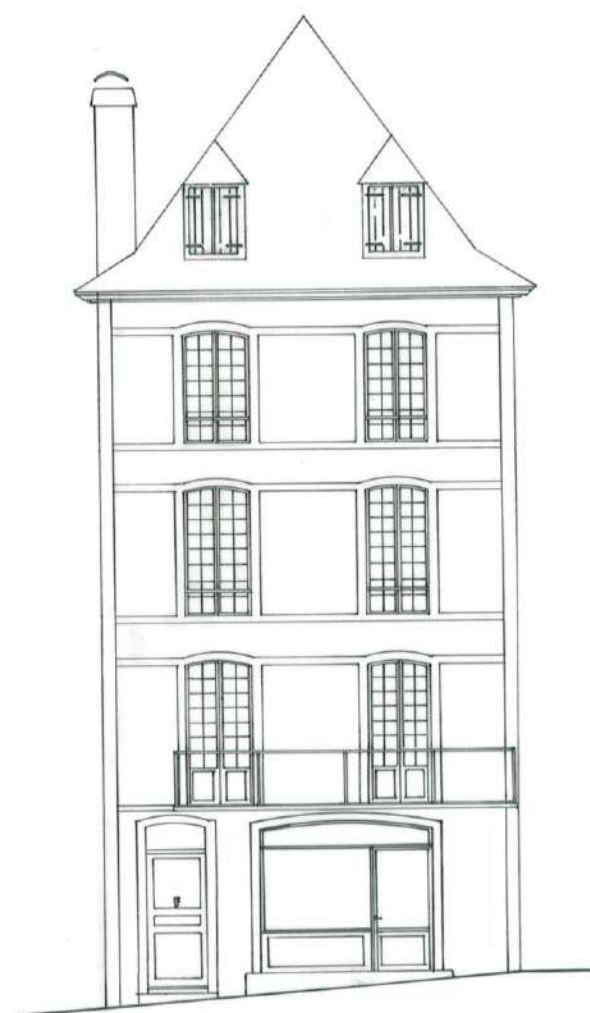




Les 3 façades actuelles sur la rue Maréchal Joffre, de par leur traitement ont perdu le rythme indiqué sur le plan cadastral. . .

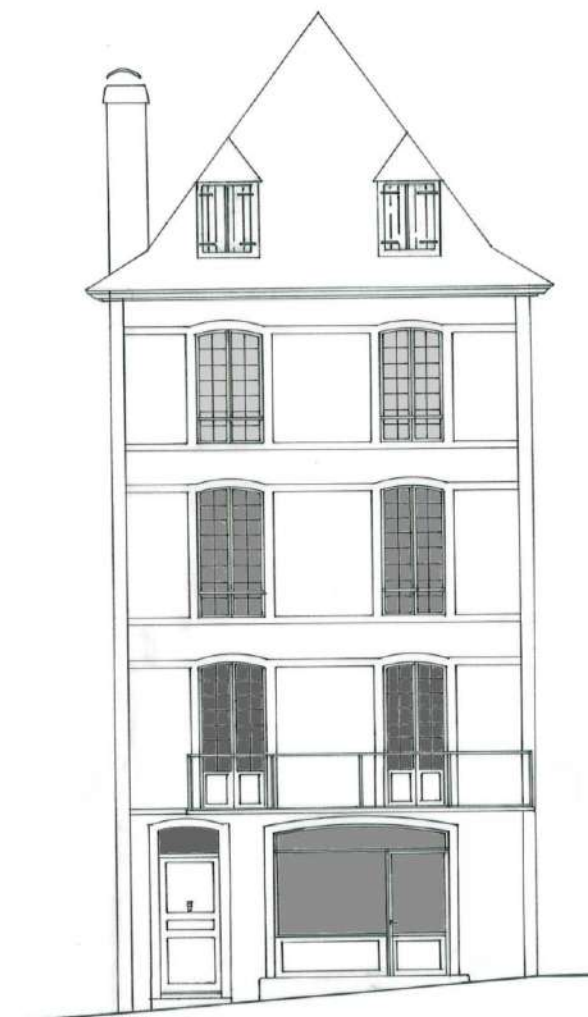
. . . qui serait plutôt de 4 façades étroites, avec chacune leur porte étroite à gauche et leur devanture à droite

Quelques traces de travaux en toiture, la différence de hauteur des lignes de faîtiage, confirmerait le fait d'un parcellaire étroit, réuni tardivement.



L'immeuble de la rue Fournets est intéressant, car il reprend à la fois, le rythme horizontal de la grande façade de la place Reine Marguerite et le parcellaire des immeubles de la rue du Maréchal Joffre





En face du grand à- plat des immeubles formant l'essentiel de la place, il y a ce rythme étroit, varié, et animé.



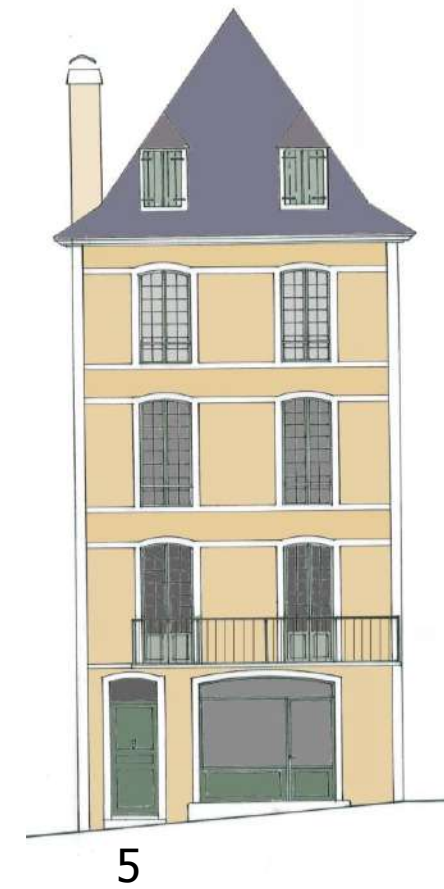
Façades: 1020-Y20R, menuiseries:6020-G30Y

Façades:1010-Y30R, sous les arcades::2040-Y40R, fenêtres: 3005-G50Y

Portes sous arcades: 6020-G30Y

Les arcades sont pour le moment le lien entre ces deux immeubles d'époques différentes; il faut donc les souligner fortement et les réchauffer

Les façades, sont traitées selon leur époque: même si les couleurs sont proches, les produits seront différents; les détails de finition feront leur différence.

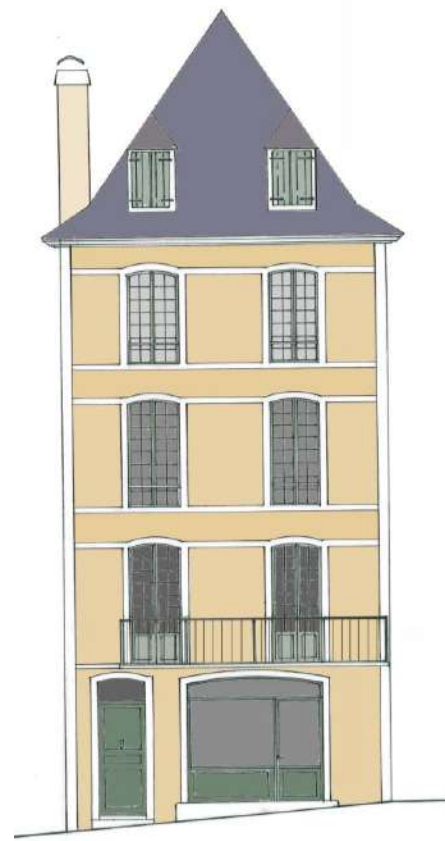


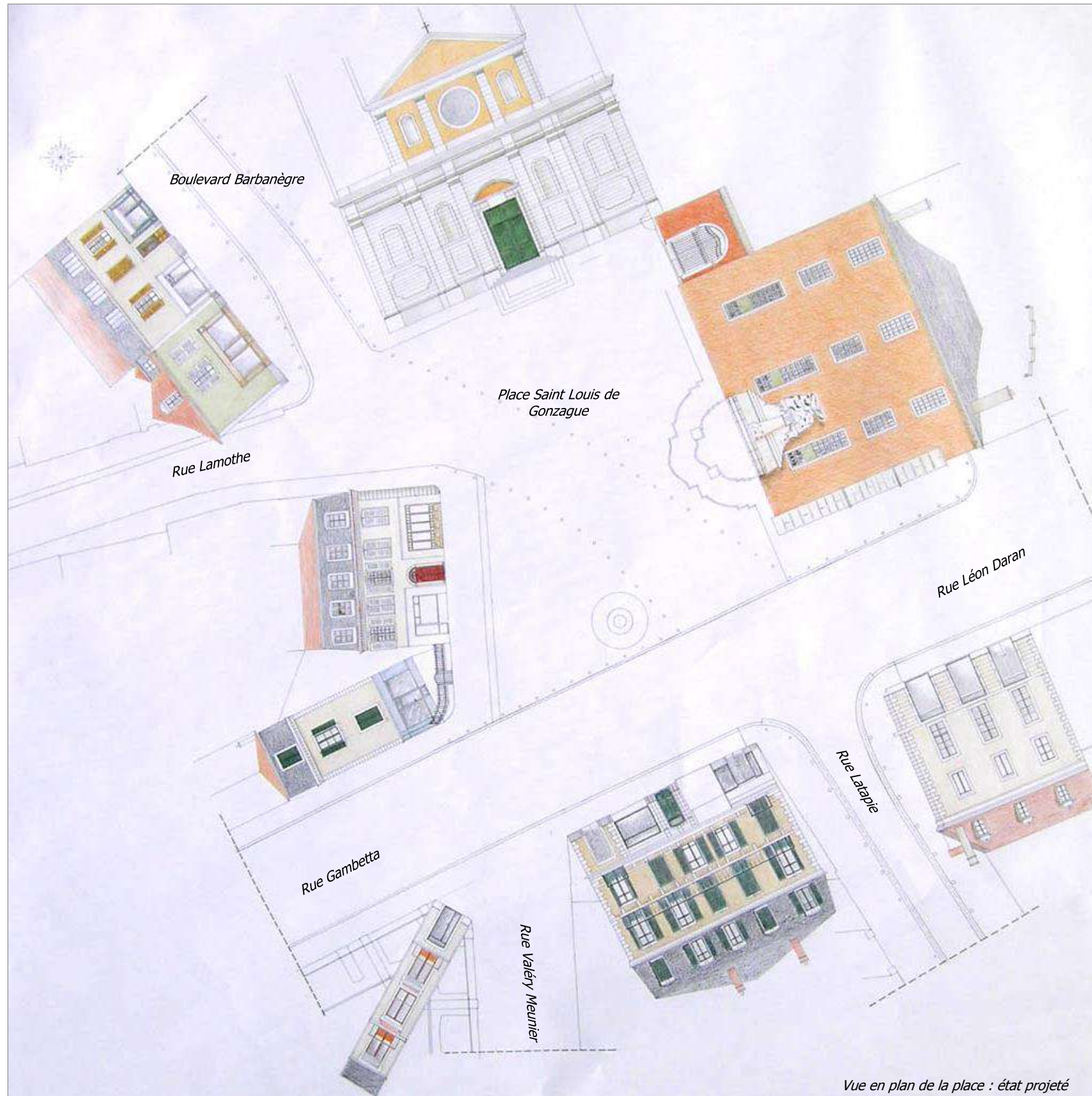
Une façade « jaune » ponctue et poursuit la place, mais l'enfilade de ces immeubles appartient aussi à la rue MI Joffre

1-:1005-Y20R, 2:1010-Y30R, 3:1510-Y40R, 4: 1005-Y20R

5: 1010-Y30R







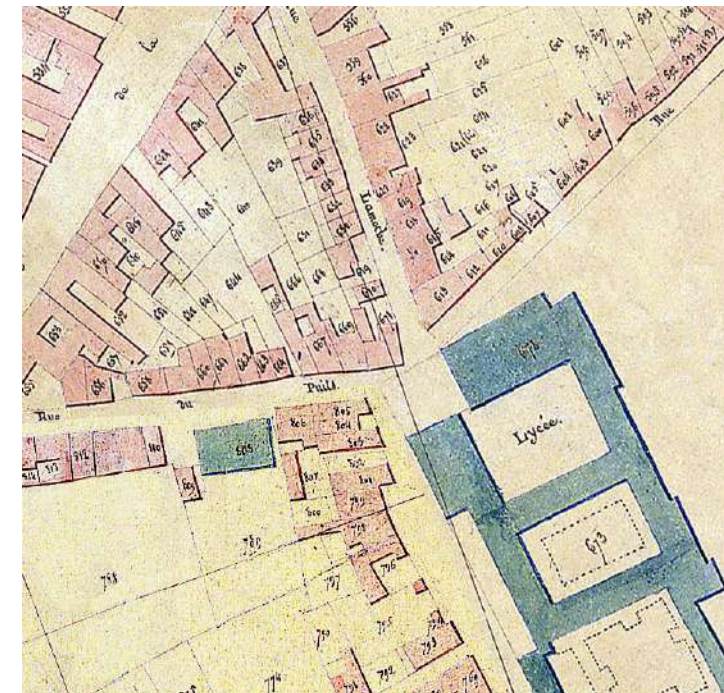
La place naît probablement entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle. Lorsque les Jésuites s'installent dans le quartier, ils donnent le contour définitif de la place sur ses côtés Est et Sud.

La zone était cependant occupée avant ; les Religieuses de Notre-Dame possédaient leur convent à l'emplacement du Lycée avant 1630, sans que nous ayons d'autres précisions.

La place devint le Berceau de Science, la Place des Sciences en raison de la présence de la tour de Sciences, qui délimite la place, perpendiculairement à la façade de l'église.

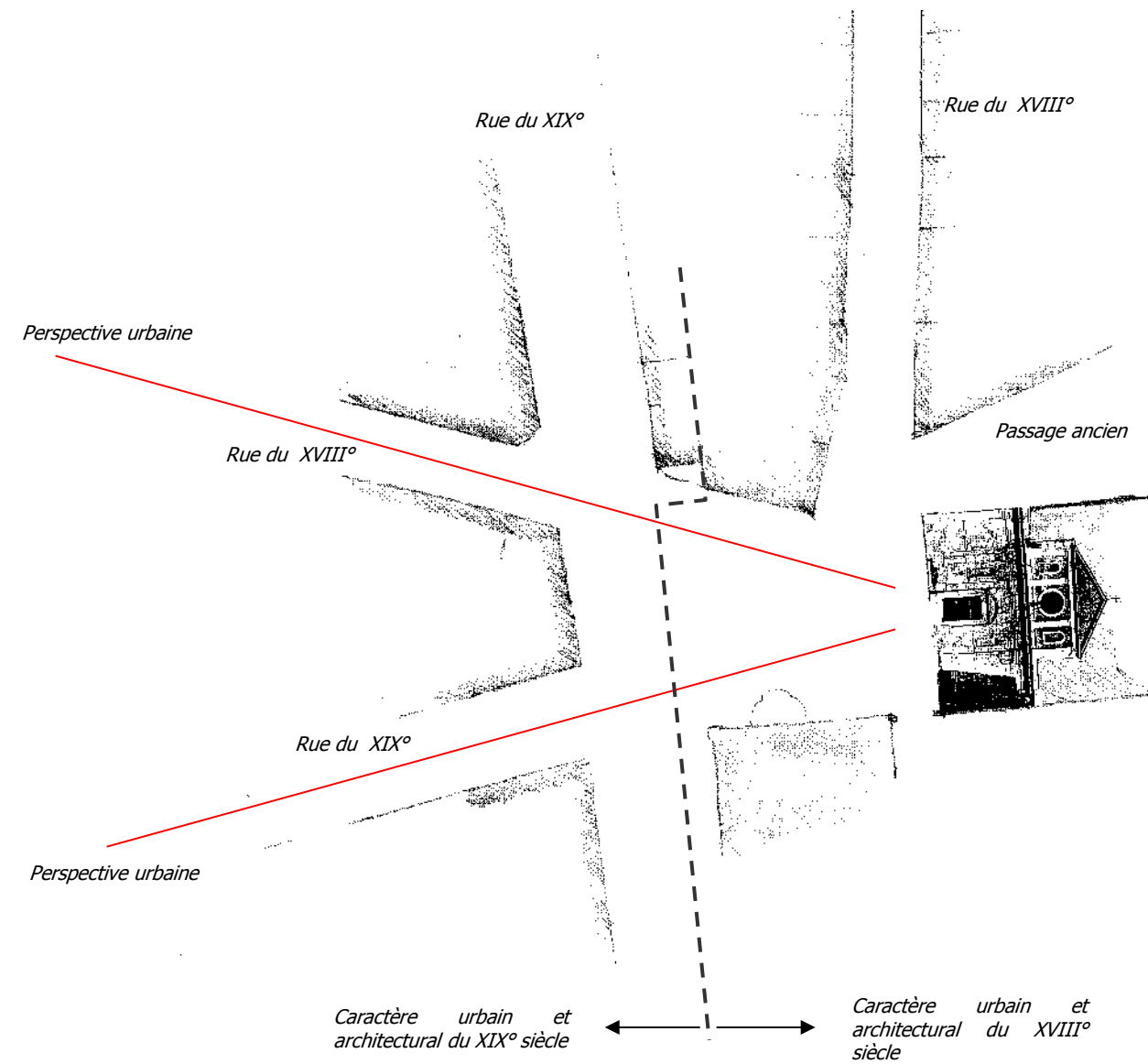
Le 29 juillet, on attribue à la place le nom de Saint-Louis de Gonzague, sous lequel elle était connue depuis longtemps (Saint Louis de Gonzague (1568 - 1591) est le patron de la jeunesse chrétienne, jésuite italien canonisé).

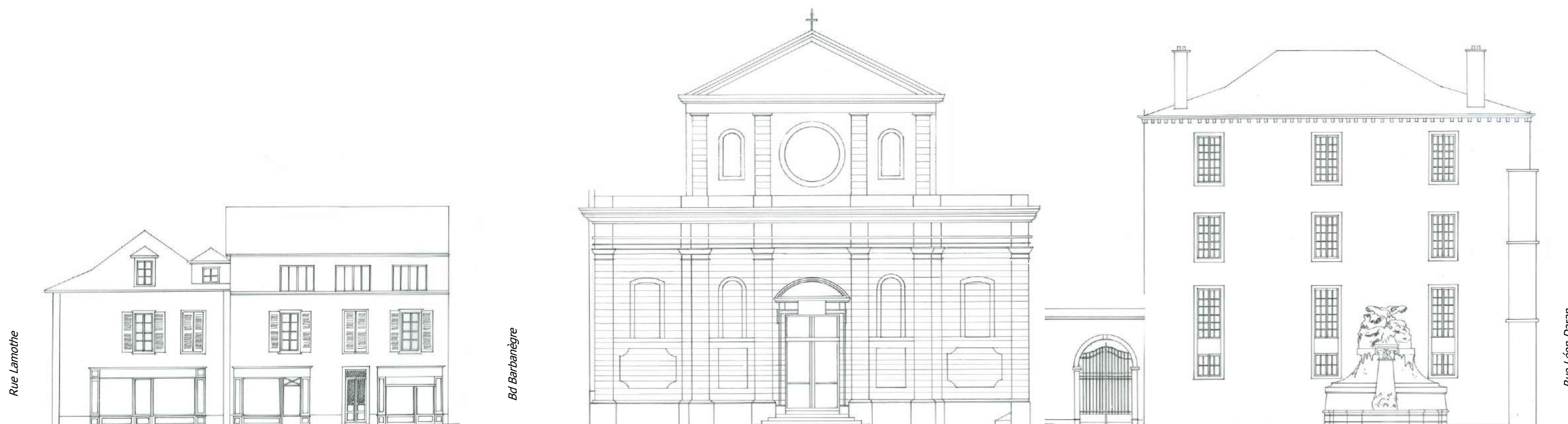
Enfin, vers 1975, elle est ornée d'un square.



Cadastré Napoléonien de 1812

Éléments urbains et architecturaux majeurs





Rue Lamothe –Bd Barbanègre

Ces deux maisons plutôt modestes sont actuellement traitées comme une seule entité. La prescription architecturale vise à les différencier et à redonner un caractère XIX° à l'ensemble par la:

- restitution des menuiseries et de contrevents à persiennes type XIX°;
- réalisation de devanture commerciales en bois plaqué

L'église Saint-Louis de Gonzague, façade néo-classique, fin XVIII° début XIX°

La façade en pierre sera nettoyée et restaurée, un traitement coloré de type classique « italien » lui redonnera une dimension monumentale et soulignera sa composition.

Le lycée Louis Barthou, façade du XVIII° environ

Cette façade orientée au Nord, est composée en travées d'ouverture. On soulignera l'importance des murs trumeaux et le gabarit imposant de la façade qui répond à celui de l'église et forme avec elle un ensemble monumental effet accentué par la fontaine.



Rue Léon Daran- angle rue Latapie- XIX^e

Immeuble de la fin du XIX^e siècle de composition classique et soignée. Il arbore une modénature en pierre : chaîne d'angle, encadrements. Le soubassement est traité en enduit à fausse coupe de pierre.

Immeuble, rue Daran - fin XIX^e

Grand immeuble urbain composé sur un axe de symétrie et qui se développe sur un rez de chaussée commercial et deux étages d'habitation et un comble à la Mansard. Les détails et la modénature soit traités en pierre, les murs sont protégés par un enduit à grain fin.

Immeuble, angle rue V. Meunier et rue Gambetta

Immeuble fin XIX^e début XX^e Architecture soignée et marquée par une modénature très riche qui se développe sur les façades latérales.

Le café, maison du XVIII^e siècle, rue Lamothe

Cette petite maison de ville a été fortement remaniée; rez de chaussée transformé en commerce, modification de la toiture et des lucarnes, ajout de persiennes en bois... mais certains éléments tels que les baies, les menuiseries et la porte d'entrée ont été conservés.

L'immeuble de gauche s'apparente aux immeubles de la fin du XIX^e siècle avec un enduit à grain et une modénature en pierre qui encadre la façade.



Rue Lamothe –Bd Barbanègre

Ces deux maisons simples ont été remaniées. Basses, elles se différencient complètement du reste de la place, mais avec l'avantage d'assurer au mieux, la dimension de l'ensemble, église-lycée et d'affirmer leur caractère propre. Ces 2 entités, mal définies actuellement pourront être séparées et différenciées par le ravalement.

La surélévation sera traitée en toit à la Mansard, ce qui la reliera au reste de la place.

Une façade en vert, avec des volets blanc cassé pour la maison rue Lamothe... couleurs de la façade principale de l'église; tandis que la maison sur le Bd Barbanègre décline les couleurs du flanc de l'église, sable et ocre jaune et assure un effet de passage.

Façade : 3010G50Y Porte: E10-39 Façade : Pau 34B4 Porte et menuiseries : E6-34
 Menuiseries : E9-17 Soubassement : 3500-N
 Modénatures: Pau 38B5 blanc cassé Modénatures: Pau 38B5 blanc cassé
 Dernier étage : 6010-R70B

L'église Saint-Louis de Gonzague

La façade en pierre, de style baroque apportera sa blancheur rehaussée de filets verts, tandis que le haut du bâtiment recevra un jaune lumineux. Les flancs de l'église, sur le bd Barbanègre, eux, recevront un enduit couleur sable, couleur utilisée en face, sur la maison, pour créer un effet de porte, passage et introduire le bd Barbanègre.

Filets sur la façade : 3010-G50Y Porte: E10-40
 Partie haute de la façade : Pau 4B3 Fronton de la porte d'entrée : Pau 4B2
 Retour sur le Bd: Pau 34B4

Le lycée Louis Barthou

Ce mur imposant, de facture classique du XVII^e, est actuellement dénaturé par un arbre qui lui ôte sa monumentalité et qui dévalorise la fontaine, elle aussi monumentale. Implanté au Nord, il reçoit une couleur ocre roux flamboyant et chaleureux.

Façades: 6B2, passage 7B2, fenêtres et portail : E08-36
 Détails: 2010-G50Y



Rue Léon Daran- angle rue Latapie

Cet immeuble a été restauré il y a peut de temps; les menuiseries ont été supprimées sur la rue Léon Daran, mais la façade a conservé tout son caractère sur la rue Larapie.

Immeuble, rue Daran

Très bel immeuble de la fin du XIX^e siècle, important, exposé, isolé et visible. Sa façade est traitée dans une couleur blond caramel qui va le relier aux beaux immeubles de la rue Gambetta. Chaque élément de son architecture soignée sera mis en valeur par des contrastes forts.

Façade : 2020- Y20R Menuiseries et Porte: E12-19

Garde-corps : E25-95 Modénature : Pau 38B5 blanc cassé

Immeuble, angle rue V. Meunier et rue Gambetta

Cet immeuble a été réhabilité récemment. Ses couleurs actuelles ne sont pas compatibles avec le traitement général envisagé actuellement et ne permettent pas de le relier aux autres immeubles, de le dater. La rupture totale de palette, risque de desservir son architecture pourtant très soignée. Il serait intéressant de repeindre la façade, les menuiseries répertoriées lors des relevés, seront conservées.

Façade : Pau 36B4 Acrotère: 6010-R70B

Soubassement:3500-N

Modénature : Pau 38B5 blanc cassé

Détails : 6B2

Le café, maison du XVIII^e siècle, rue Lamothe

Cette maison ne présente qu'une partie de sa belle façade sur la place. Des travaux de réhabilitation sont prévus. La porte ocre-brun fait face au pignon du lycée –ocre-roux. Les menuiseries blanc cassé sont reprises par la maison qui lui fait face, rue Lamothe.

Sur la gauche, un peu en retrait et allongé sur la rue Gambetta, un immeuble de la fin du XIX^e siècle prend place. Sa surélévation sera traitée en toit à la Mansard.

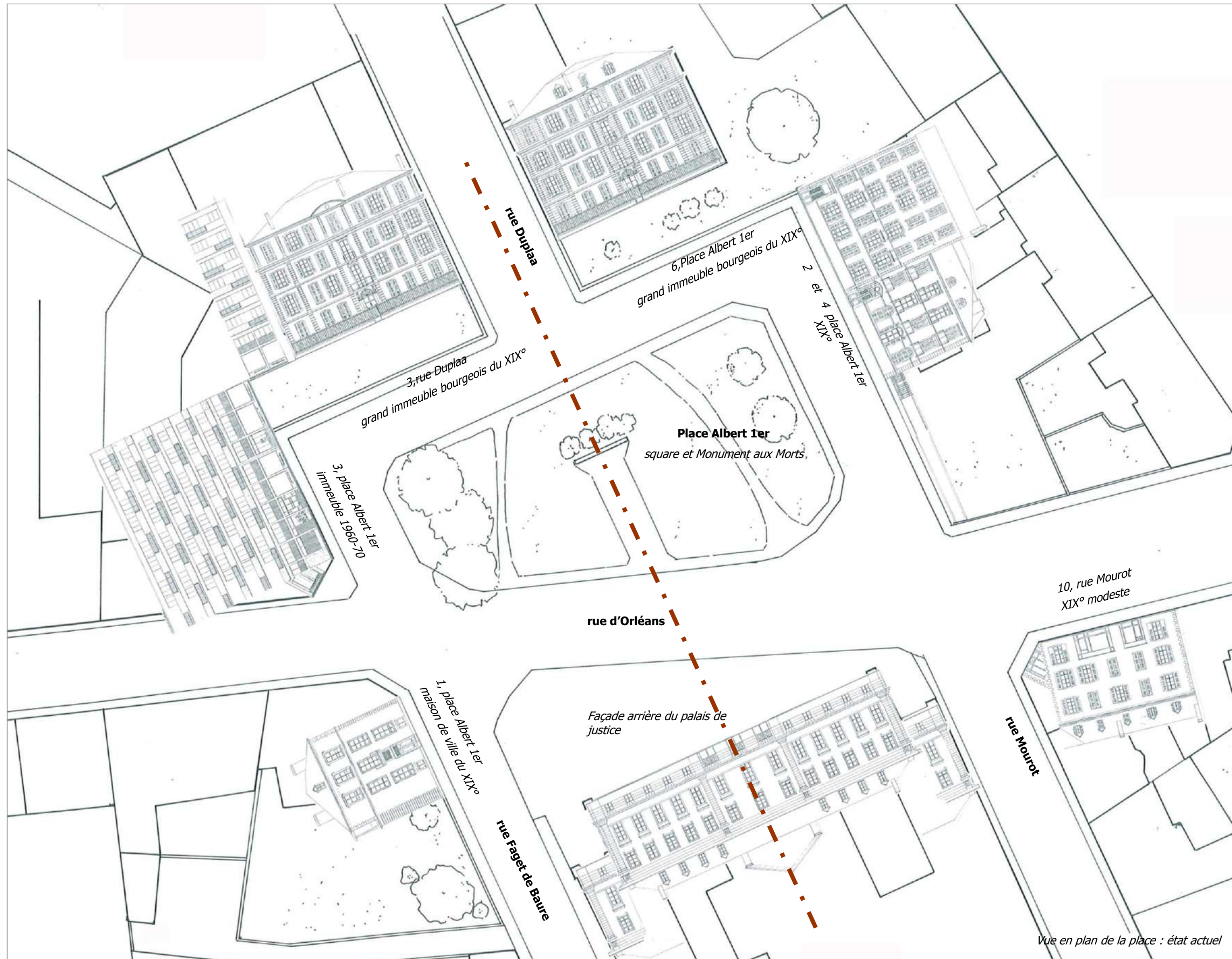
Façade : 3Pau 34B4 Porte: E10-39 Façade : Pau 5B5 Porte : E25-23

Menuiseries porte d'entrée : E10-40 Menuiseries : E9-17

« Toit à la mansard » : 6010- R70B Modénatures: Pau 38B5 blanc cassé

Modénatures: Pau 38B5 blanc cassé

20 La place Albert 1^{er}, un espace conçu et réglé autour du Palais de justice



La place Albert 1er n'existait pas lors de l'établissement du cadastre Napoléonien en 1812.

Cet espace urbain a été conçu et réglé avec comme centre le Palais de justice. Le square et la rue Duplaa prennent place dans l'axe de symétrie de la façade du palais. De part et d'autre de la rue Duplaa, les deux immeubles bourgeois aux proportions et à l'architecture identiques, encadrent et ferment cet espace public.

A l'Est et à l'Ouest, la place est bordée par des constructions un peu plus variées, datant de la seconde moitié du XIX^e siècle, ce qui donne à cet espace une homogénéité au niveau de l'échelle, des gabarits et de l'architecture.

Seul l'immeuble au n°3 de la place, construit dans les années 1960-70 rompt cet équilibre.



Ces vues anciennes (Archives Départementales des Pyrénées Atlantiques) nous renseignent sur la physionomie de la place au début du XX^e siècle et sur l'architecture des immeubles. Le centre était déjà traité comme un square avec en son milieu une statue. L'axe de symétrie partant du palais de justice vers la rue Duplaa était toutefois plus lisible parce que marqué par un passage traversant, aujourd'hui bloqué par le mur du Monument aux Morts. Les façades recevaient des enduits à grain de teinte brune ce qui faisait nettement ressortir la modénature en pierre. Sur l'angle Ouest, à la place du grand immeuble de 1960, prenait place une maison et son jardin clos d'un mur qui laissait une échappée visuelle.

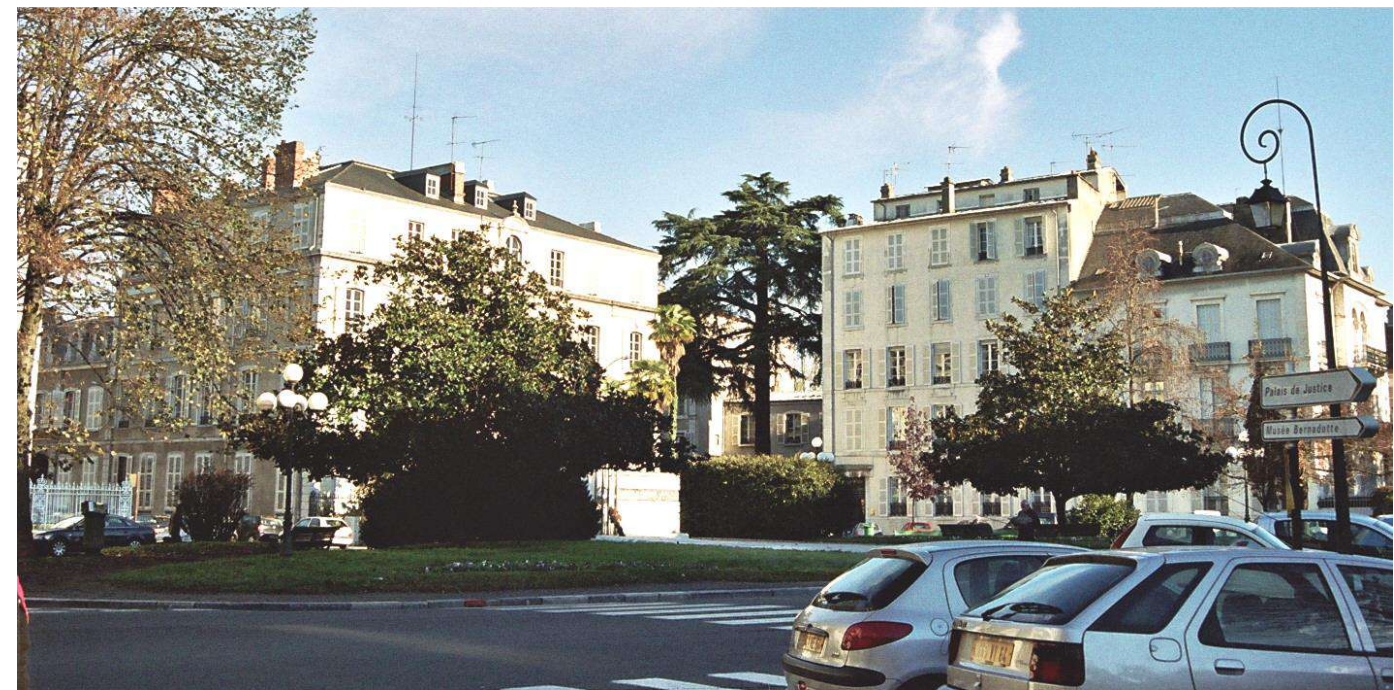


Atelier Etienne Lavigne-Architecte du patrimoine 37, av de la Résistance 64000 PAU



Aujourd'hui, le traitement routier, la place occupée par les voitures autour du palais de justice et le Monument aux Morts ne permettent plus la lecture de cet espace.

Le traitement architectural et coloré des façades pourraient dans un premier temps remettre en valeur la place Albert 1^{er} et sa composition autour des trois grands bâtiments principaux : le palais de justice et les deux grands immeubles bourgeois qui lui font face.



Anne-Marie Robert-Créte – Coloriste 28, rue Honoré de Balzac 31200 TOULOUSE

Mars 2007

**1 place Albert 1^{er}**

Maison de ville de la seconde moitié du XIX^e siècle, ayant conservée ses composantes et détails malgré une surélévation probable

3, place Albert 1^{er}

Immeuble construit dans les années 1960. Cette architecture change totalement d'échelle et d'écriture architecturale par rapport aux bâtiments environnants. Il constitue une rupture.

3, rue Duplax et 6, place Albert 1^{er}

Grands immeubles bourgeois de la seconde moitié du XIX^e siècle. Par leur symétrie, leur architecture soignée et leur gabarit, ils "répondent" au grand bâtiment public, le tribunal, construit sur le même axe et situé de l'autre côté de la place.



2 et 4, place Albert 1^{er}

Immeuble et maison bourgeoise de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ils bordent la place à l'Est et le mur de clôture de la maison permet de fermer l'espace jusqu'à la rue d'Orléans. Ce sont des exemples d'une architecture du XIX^e siècle soignée, avec de beaux détails. On notera que l'immeuble de gauche a été surélevé d'un niveau. (Cf documents anciens).

Rue d'Orléans



10, rue Mourot, façade sur la rue d'Orléans

Immeuble modeste du XIX^e siècle, dont l'architecture conserve les principes de composition et met en œuvre une modénature: chaîne d'angle, encadrements des baies en pierre....

Rue Mourot



Le tribunal, rue d'Orléans

Cette élévation est la façade arrière du tribunal. La façade principale ouvre sur la place de la Libération au Sud.

Cette façade est tout de même monumentale et est composée suivant un axe de symétrie. Le vocabulaire de l'architecture monumentale est employé : corps central entouré de pilastres, ailes latérales, soubassement surmonté d'un étage noble et d'un étage attique.

Rue Faget de Baure

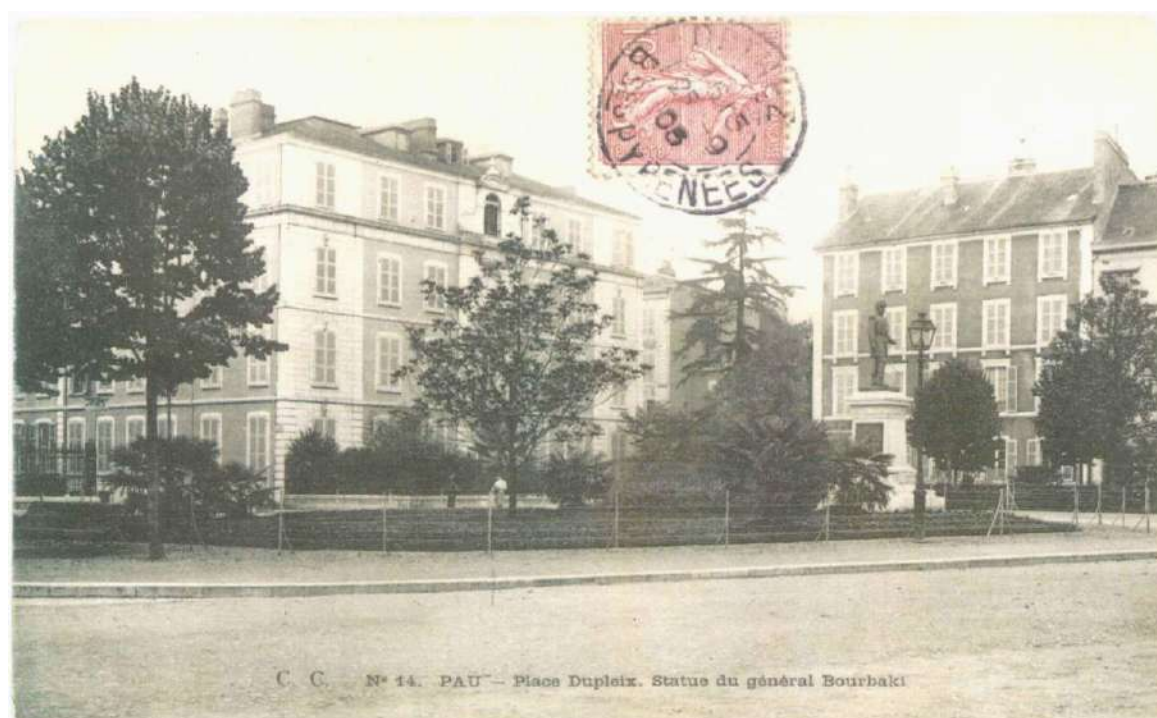


141 PAU. — La Place Duplax et la Rue d'Orléans. — LL.

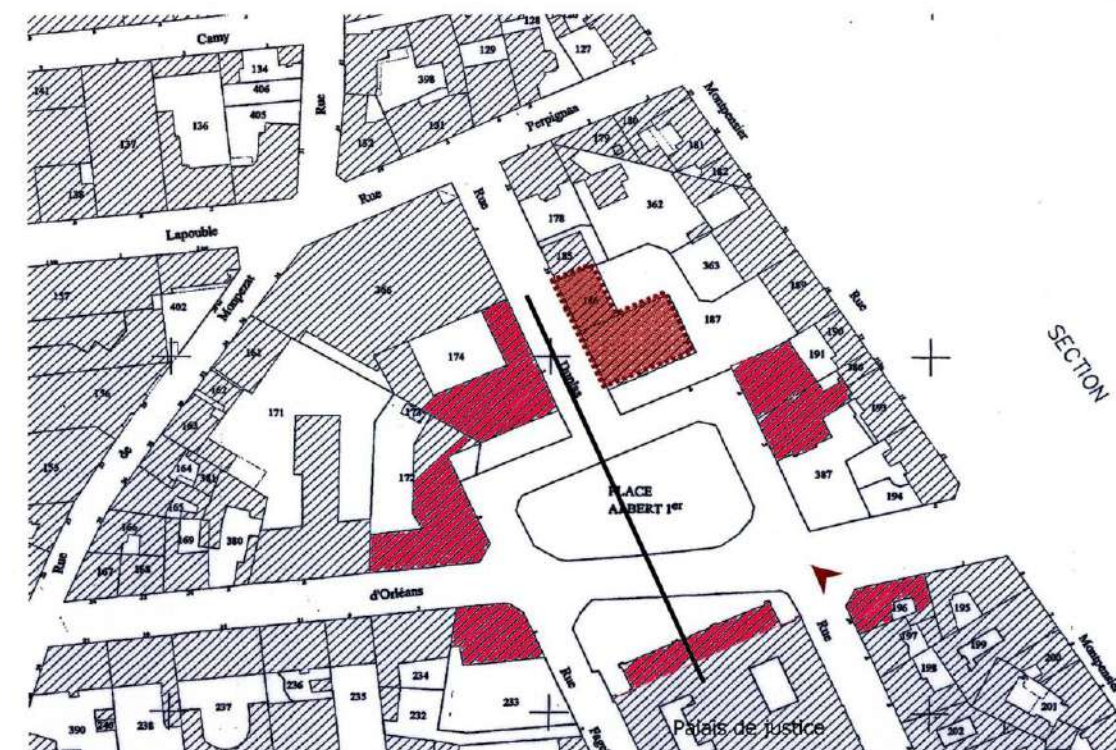


PAU - Place Duplax et Statue du Général BOURBAKI

Cartes postales anciennes : Archives Départementales des Pyrénées Atlantiques



C. C. N° 14. PAU - Place Duplax. Statue du général Bourbaki



La place Albert 1^{er}, du point de vue de l'étude des couleurs a la chance d'être très aérée: les immeubles et maisons sont différents, en style, classe, dimensions mais il y a de la distance, des ouvertures de jardin, des percements de rues.
Seul, l'immeuble des années 60 est vraiment grand, et hors d'échelle. . .

Chaque immeuble sera remis dans son style, dans son rythme, dans son architecture, dans le plus grand respect de ce qu'il est; le lien sera la coloration, en utilisant dans chaque nuancier, les couleurs qui assureront une certaine unité.
Le tribunal qui est une façade toute en longueur, assure 2 rôles: il ferme la place Albert 1^{er}, mais en même temps il est le centre d'un autre ensemble urbain, beaucoup plus vaste.
Sa coloration en tient compte.



Cette belle maison gagne à retrouver quelques couleurs
qui pourraient souligner ses modénatures et son élégance
Façade: 0500-N, encadrements: 1002-Y50R, menuiseries:
7020-G10Y, ferronneries: 8502-G (XIX°)



L'immeuble « 60 » sera traité légèrement en couleurs
approchant l'harmonie générale de la place
Façades: 1502-Y50R, balcons: 0500N, garde-corps: 6010-B30G, soubassement: 3502-Y



Les photos anciennes montrent bien que ces immeubles étaient « dessinés » de façon assez luxueuse

Redonnons leur, leur apparence soignée, et colorée.

Modénatures et enduit fausse-pierre: 2010-Y20R, façades: 1515-Y30R,

Menuiseries:3010-G70Y

,feronneries:8005-G50Y

menuiseries :3502-Y,

feronneries: 8207-G53Y (I.Bourgeois)



Ces deux immeubles bourgeois continuent de fermer ou de former la Place Albert 1^{er} et sont traités dans la même palette , avec des contrastes plus marqués.

1-Façades:2010-Y20R, soubassements: 2502-G, menuiseries:3005-G50Y, porte: 7020-G50Y, ferronneries: 8207-G53Y

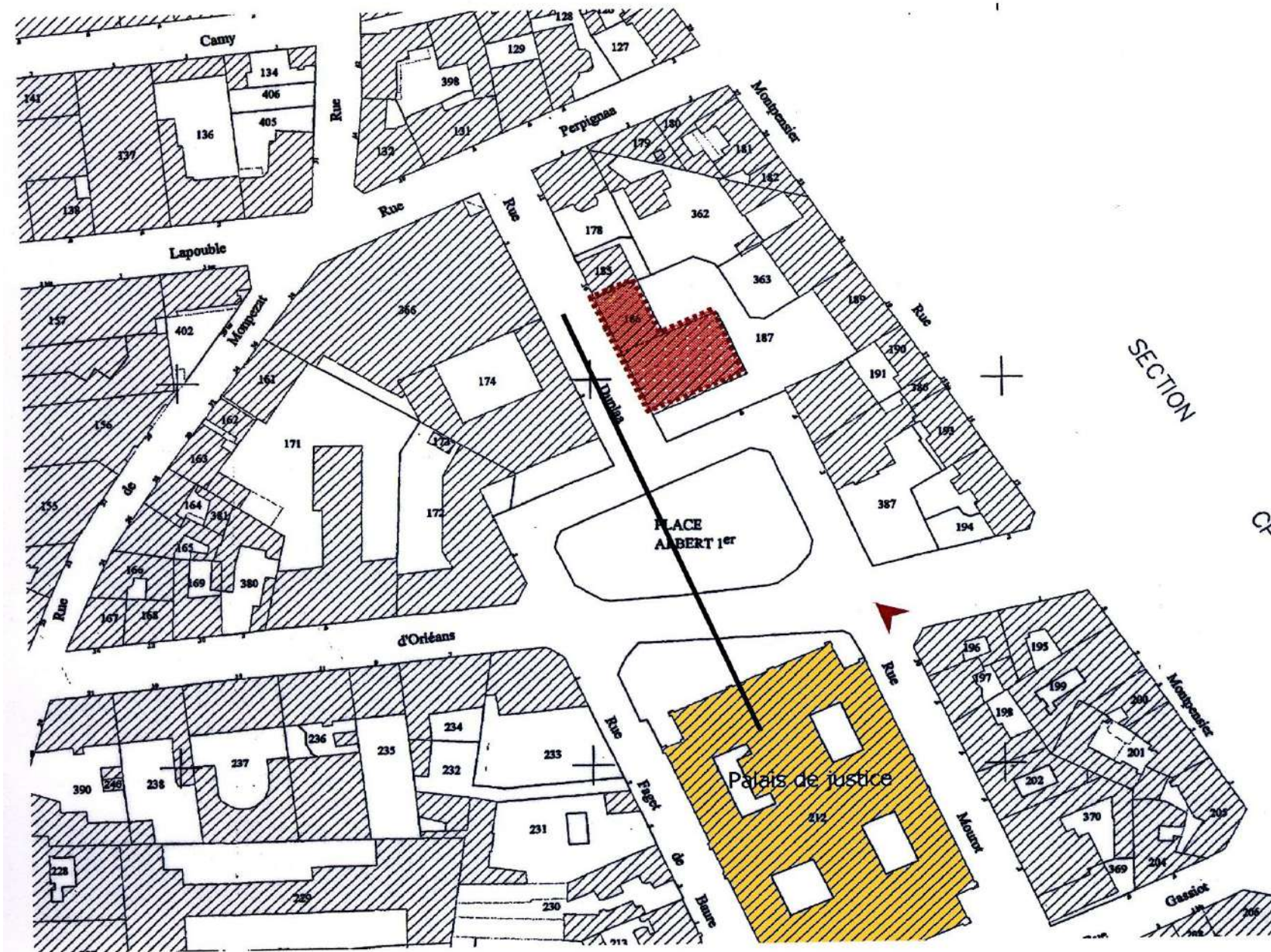
2-Façades:1505-Y20R, soubassements: 2502-G, menuiseries:5010-R90B, porte:8020-B10G, ferronneries: 8010-10G

(Immeubles bourgeois)



L'immeuble XIXème de la rue Mourot est représentatif des immeubles de rapport Son écriture est simple, régulière.

Encadrements: 2010-Y20R, façades: 1502-Y50R, menuiseries: 4010-R90B, ferronneries: 7502-B –(XIX°)



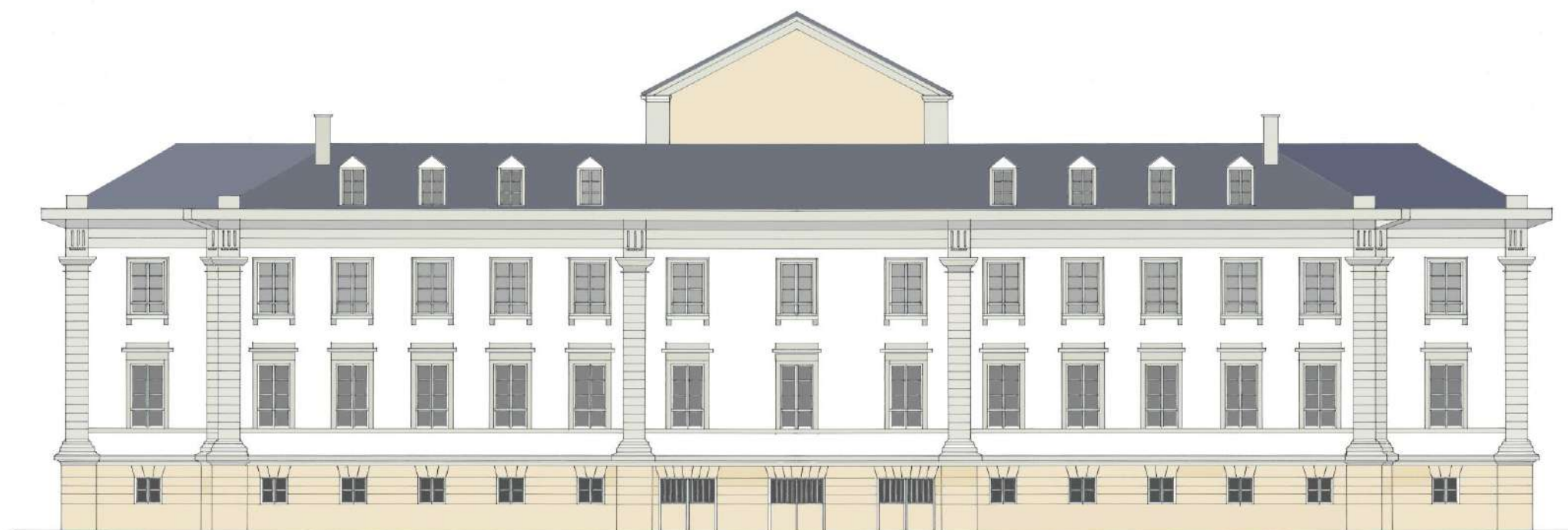
Le tribunal « ferme » la place Albert 1er, mais surtout, Il occupe le centre de tout un quartier, fait de places, de rues.

En fait sa présence redimensionne tout le quartier et change l'échelle de la place Albert 1er



Les couleurs utilisées renforcent sa monumentalité, en font une pièce centrale, qui n'en n'est pas moins proche de la place Albert 1^{er}.

Soubassements: 2010-Y20R, piliers: 2000-N, façades: 0500-N, menuiseries: 4005-B80G, Portes et ferronneries: 8502-G (XIX^e)





CHARTRE DES DEVANTURES ET DES ENSEIGNES COMMERCIALES DE PAU



Ville de Pau



SIAB



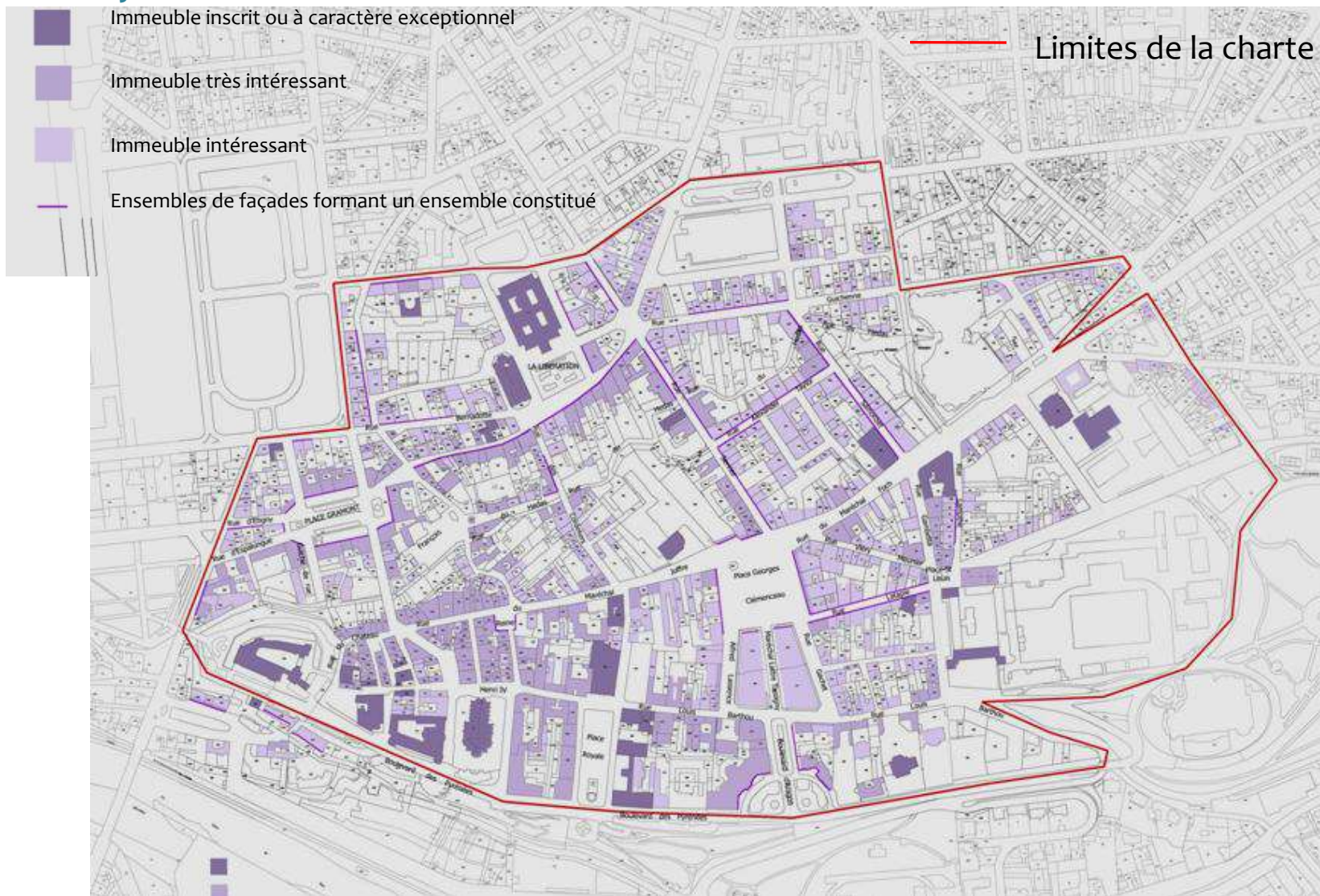
Atelier Lavigne



- **Préambule**
 - Les objectifs de la charte
 - Le périmètre d'application
- **Chapitre I : L'intérêt architectural de Pau et les enjeux sur les boutiques**
 - La devanture comme élément de beauté de la ville
 - Les ensembles urbains
 - Les espaces publics et paysages urbains particuliers
 - Conserver et restaurer les devantures anciennes
- **Chapitre II : La façade**
 - La devanture en applique
 - La devanture en feuillure
 - L'immeuble commercial dont toute la façade est une devanture
 - La composition de la façade, les éléments régulateurs
 - La composition de la façade, le rythme parcellaire
 - La composition de la façade, les axes de composition
 - La composition de la façade, les niveaux
 - La composition de la façade, l'architecture de rez de chaussée et entresol
 - Les boutiques et l'accès aux personnes à mobilité réduite
 - Les enseignes, implantation, dimensions
 - Les enseignes bandeaux
 - Les enseignes drapeaux
 - Les marquises
 - Les grilles et volets de fermeture
 - L'éclairage des devantures et des enseignes
 - Les stores et les bannes
 - Les caissons et émergences techniques diverses
 - Les cadres « porte- menu »
- **Chapitre III : L'occupation du domaine public**
 - La terrasse
 - Le mobilier de « protection » et de couverture horizontale, parasol
 - La terrasse, recommandations particulières pour les lieux identifiés
 - Les présentoirs et étals commerciaux, les machineries
- **Démarches et contacts**
- **Lexique**

Le périmètre d'application de la charte

L'analyse de la ZPPAUP dans le secteur étudié





L'élaboration de cette charte s'inscrit dans une démarche plus globale de requalification du centre ville de Pau menée notamment à travers l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH RU), les aménagements des espaces publics du centre ville et le projet d'aménagement du quartier du Hédas.

Les devantures commerciales, les enseignes et les terrasses par leur place occupée dans les paysages de la ville et l'attrait qu'elles occasionnent, participent à l'animation de la ville et à la mise en valeur de ses espaces publics.

● Les objectifs de la charte sont :

- renforcer l'identité urbaine de Pau, par un travail sur son architecture et sur le dessin des devantures ;
- rappeler la réglementation en vigueur sur la ville et formuler des préconisations sous forme de dessins, d'exemples et de recommandations écrites ;
- donner au commerçant une vision globale du projet afin d'en maîtriser les étapes et les couts;
- élaborer un guide de bonnes pratiques et d'aide à la réalisation de devantures , d'enseignes et de terrasse. C'est un outil avant tout pédagogique qui s'adresse aux commerçants, artisans fabricants et installateurs d'enseignes mais est également accessible au grand public ;
- proposer différents niveaux de prescriptions ; des prescriptions simples (règles actuelles) à exigeantes (réécriture architecturale) en fonction du projet ou des moyens financiers du pétitionnaire ;
- constituer un cadre commun de connaissance et d'objectifs partagés entre les commerçants, les professionnels (enseignistes...) et les services instructeurs afin de permettre une discussion et un échange entre tous les acteurs d'un projet.
- réaliser un document d'aide à la démarche pour refaire ou installer une devanture ou une enseigne. Un chapitre particulier rappelle à la fin du document les procédures à suivre.



● La devanture comme élément de beauté de la ville

- Les façades des édifices, les devantures et vitrines bordent les espaces publics et participent de l'ambiance des rues et des places. Travailler sur les devantures c'est aussi améliorer la qualité architecturale de la façade et la perception de la ville, la rendre plus agréable et plus attractive.
- La ville de Pau s'est formée et transformée à travers une longue histoire. Il en découle une grande variété d'architecture, une évolution de l'écriture architecturale et un art de bâtir propre à chaque période, du XVII^e au XX^e siècle. Les typologies architecturales présentées ci-après amènent à s'interroger sur la devanture, sa nature, son dessin et sa composition par rapport à l'époque de construction de la façade.
- De même, chaque façade est ordonnée, de la composition générale jusqu'au détail pour former un ensemble cohérent. La devanture vient comme une composante de cet ensemble et ne doit donc pas être perçue et conçue comme un élément isolé.

● Une valeur patrimoniale reconnue

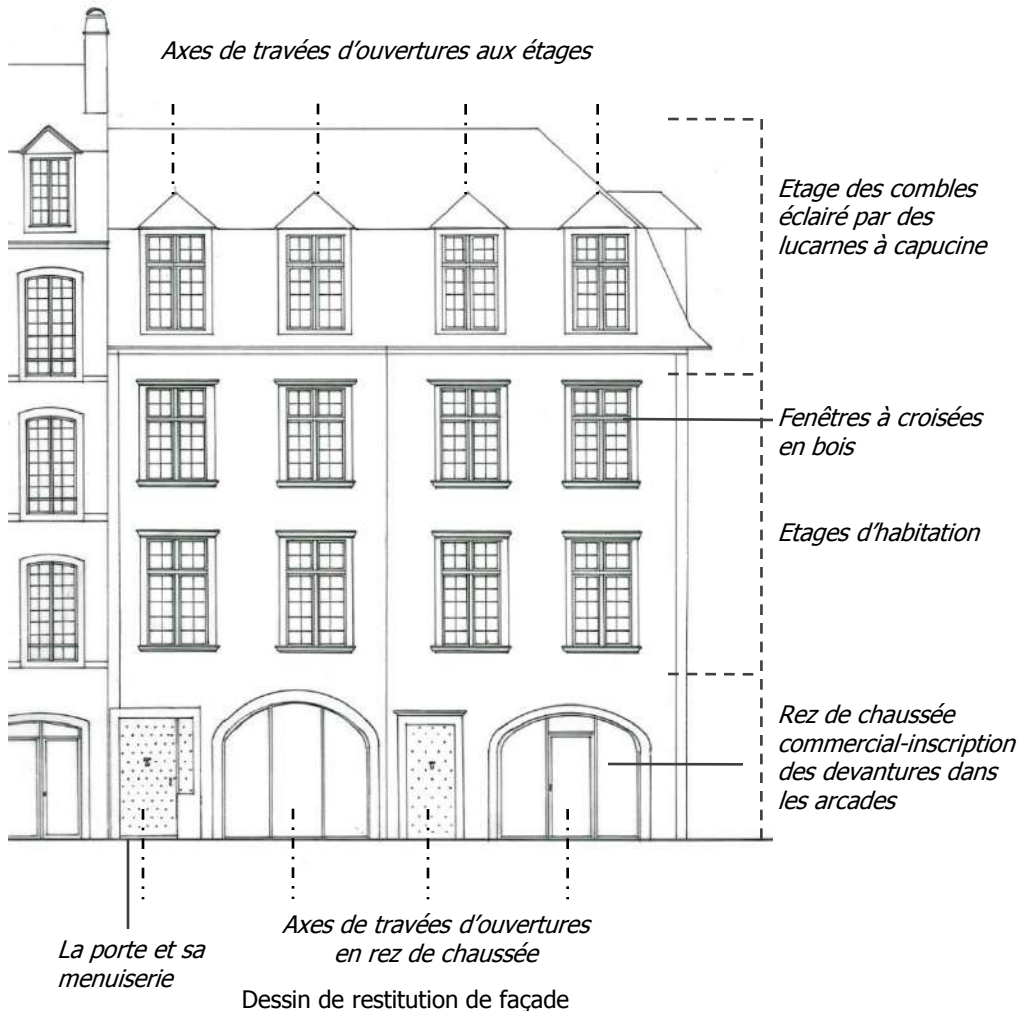
- L'étude de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P.) a identifié un grand nombre d'immeubles et d'édifices intéressants et très intéressants sur le périmètre d'étude de la charte. Cela prouve la grande valeur architecturale et urbaine du centre ville, du cœur historique le plus ancien (quartier du château) aux rues commerçantes et places constituées aux XIX^e siècle et XX^e siècle.
- Elle met également en avant des ensembles de façades « constitués » qui correspondent à des espaces publics particuliers (Place Reine Marguerite, Place Gramont, Place Royale, Place Georges Clémenceau, Place de la Libération Square d'Aragon) soit par leur architecture réglée (place Gramont, Reine Marguerite), soit par leur rapport à un monument ou un édifice public (la place Royale et l'hôtel de ville par exemple), soit par leur proportion et leur rôle de catalyseur (place Clémenceau). Ces ensembles à forts enjeux patrimoniaux constituent également des enjeux en terme d'image de la ville

● Conserver et restaurer les devantures anciennes

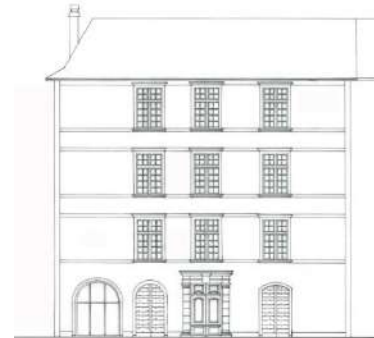
- Il en existe encore de très nombreux exemples de devantures anciennes intéressantes dans Pau. Un chapitre spécifique leur est ainsi consacré afin de donner des pistes pour leur bonne conservation et leur mise en valeur.

La devanture comme élément de beauté de la ville

● Edifice de type XVII^e – quartier du château



Les façades sont ordonnées en travées d'ouverture. En rez de chaussée, les devantures en feuillure sont inscrites dans les arcs.



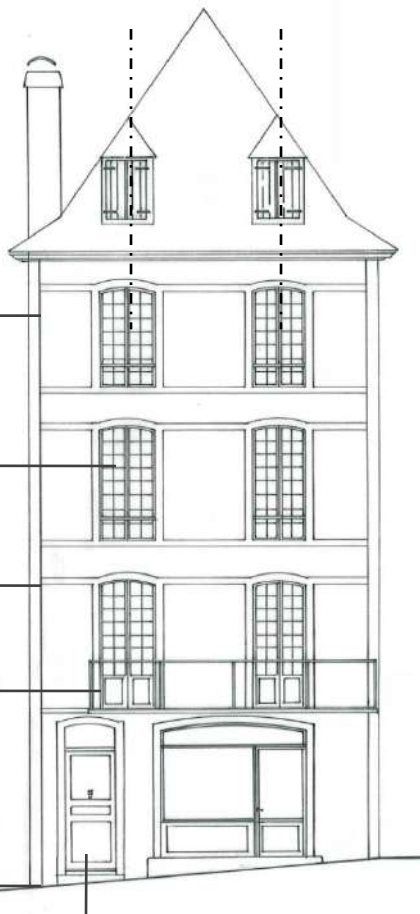
Devantures en feuillure. Problématique du store banne filant qui perturbe la lecture de la façade.

Devanture en feuillure dans l'encadrement du portail. Enseigne peinte directement sur la vitrine.



● Maison de ville de type XVIII °

Axes de travées d'ouvertures



Chaîne d'angle en pierre, encadrant la façade sur toute sa hauteur

Fenêtres à petits carreaux

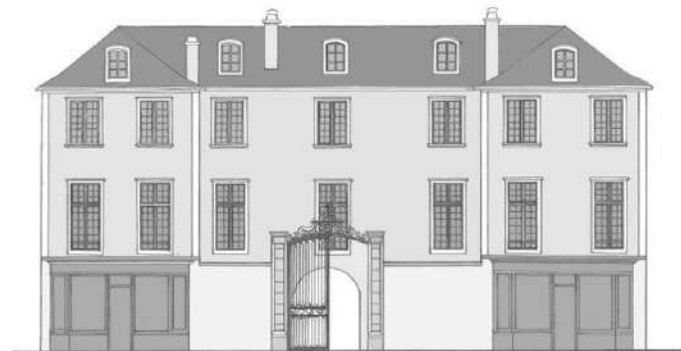
Etages marqués par les bandeaux en pierre

Balcon

Rez de chaussée abritant les commerces dans les arcades

Porte d'entrée

Dessin de restitution de façade



Hôtel particulier avec restitution de devanture en applique



La devanture comme élément de beauté de la ville

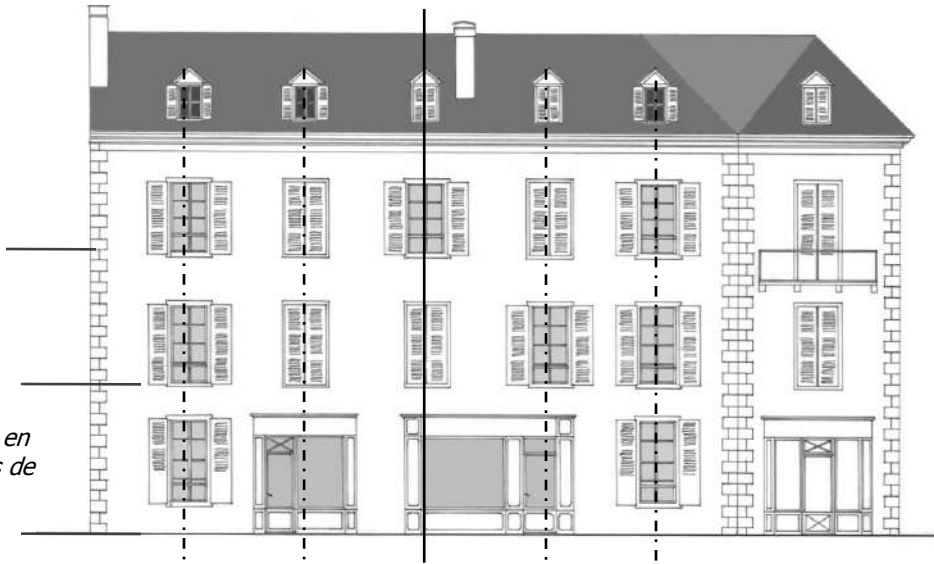


● Bâtiments de type XIX^e - l'immeuble de rapport

Axe de symétrie de la façade

chaîne d'angle harpée sur toute la hauteur de la façade

Vitrines en bois en applique en rdc composées avec les axes de travées d'ouverture



Dessin de restitution de façade



Sur les immeubles du XIX^e siècle, les deux types de devanture sont possibles : la devanture en applique et la devanture en feuillure. Certaines architectures, comme ce dessin ci-dessous, sont conçues dès l'origine avec les devantures et inscrivent leur dessin dans la composition du soubassement.

La devanture du commerce est l'élément coloré de la façade



● Bâtiments de type XIX^e - l'immeuble de type post - haussmannien

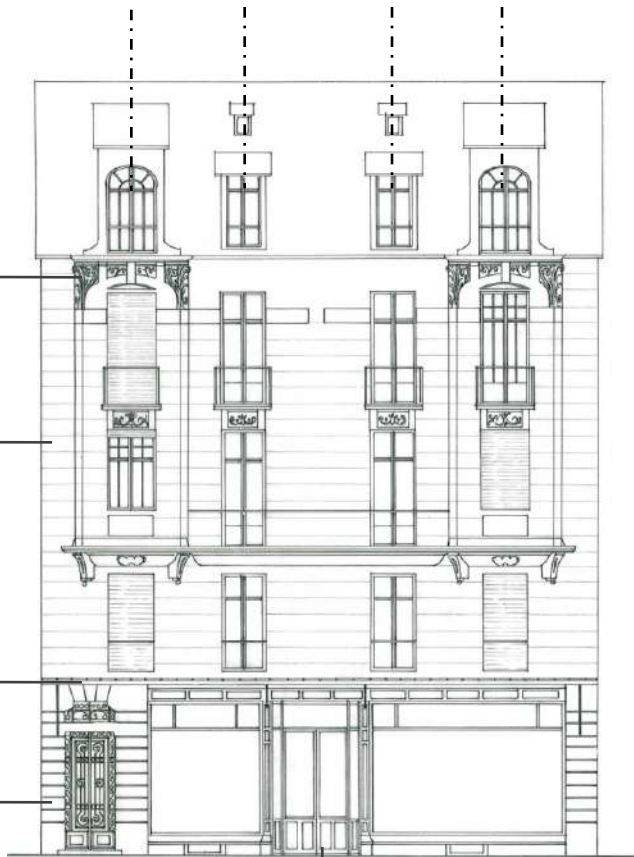
Importance de la composition verticale

Détail en pierre sculptée

Enduit à fausse coupe de pierre

Marquise en métal et verre

Soubassement en pierre
Porte vitrée



Le rez-de-chaussée est dédié au commerce
Devanture en feuillure, en bois et métal



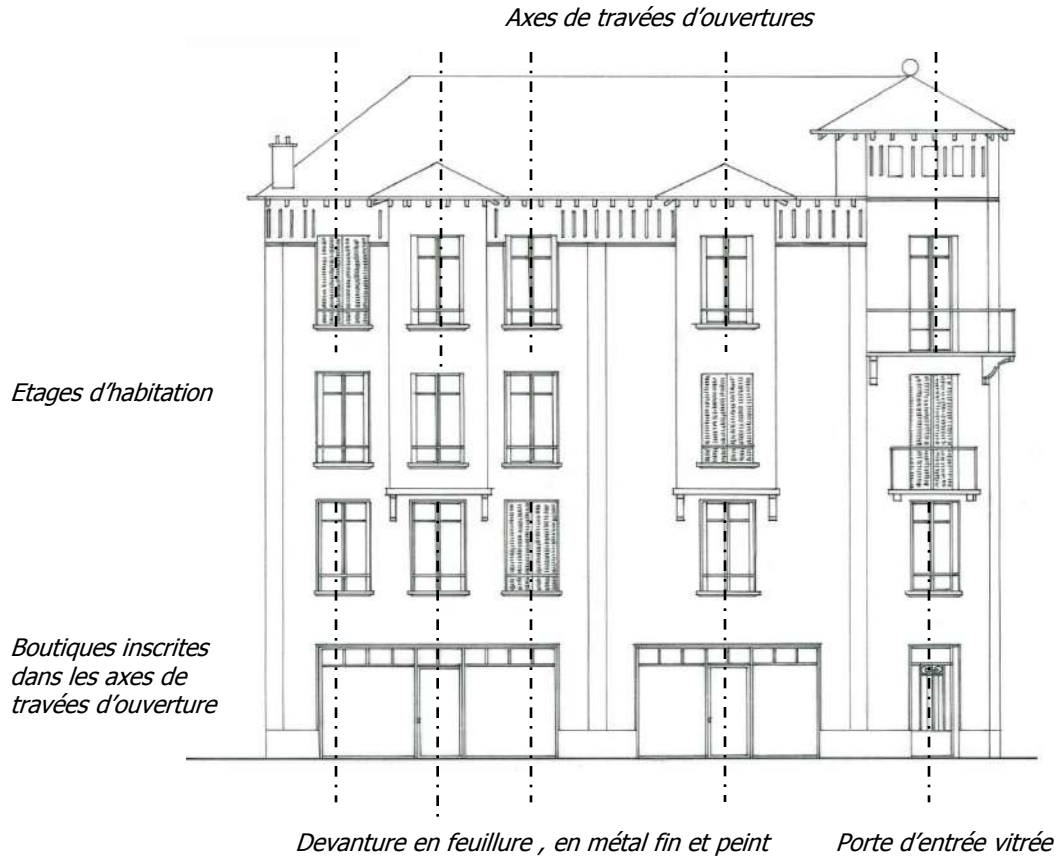
La devanture est généralement en feuillure. L'emploi de nouveaux matériaux et détails apparaît : le métal, la marquise



La devanture comme élément de beauté de la ville



● Bâtiments de type 1930-1940

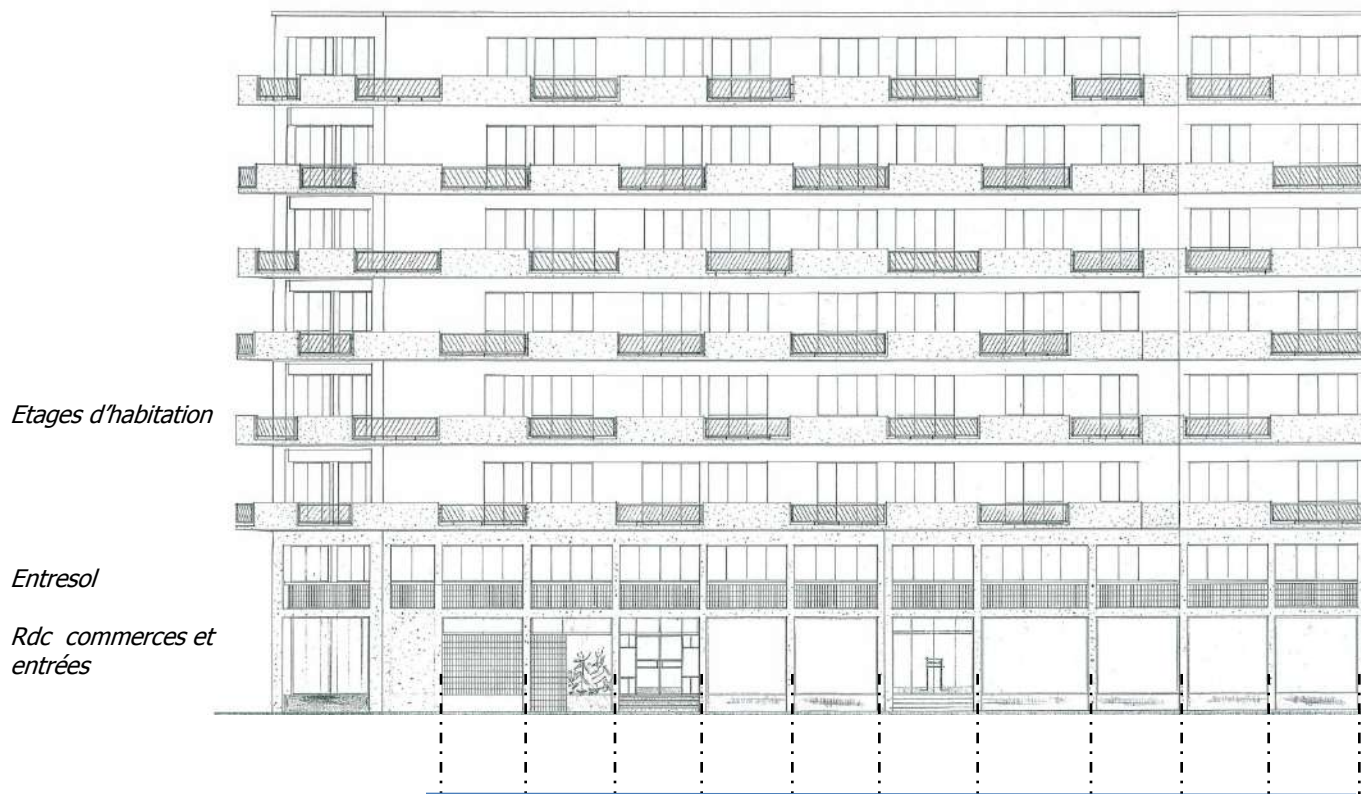


Dessin de restitution de façade





● Bâtiments contemporains



Les devantures sen feuillure , en métal fin et peint s'inscrivent dans le rythme vertical du rez de chaussée marqué par les poteaux en béton

Les gabarits (longueurs et hauteurs des bâtiments) sont très grands, mais . les façades sont toujours composées suivant des rythmes verticaux, notamment en rez de chaussée et des lignes horizontales aux étages. Les devantures sont traitées en « feuillure ».



Les ensembles urbains



- Les ensembles de type XVII-XVIII° - Place Reine Marguerite



Symétrie des façades, arcades abritant les commerces



Arcs aujourd'hui recevant des devantures commerciales au rez de chaussée

Dessins de restitution de façade

Place constituée au XVIII° siècle. Ensemble réglé. Les boutiques prennent place sous les arcades. Outre la mise en valeur architecturale des immeubles, la charte pourrait proposer de travailler sur une mise en cohérence des enseignes (type, emplacement), sur le mobilier du restaurant, sur les stores bannes

- Les ensembles de type XIX° - Place Gramont



Enseignes en lettre découpées implantées au dessus des arcs

Stores inscrits dans l'embrasure de la baie

Place construite au cours du XIX° siècle. Cet ensemble bâti a fait l'objet d'une restauration et d'une mise en valeur globale. Il en ressort une cohérence sur le traitement des devantures; le traitement des enseignes, l'emplacement des stores...



- le quartier du château



Rues étroites pavées, espace très minéral, façades anciennes

Le quartier du château et l'ensemble Place Royale et boulevard des Pyrénées, constituent pour le ville de Pau des lieux emblématiques très forts, tant au niveau historique et architectural qu'urbain et paysager.

Ce sont des lieux de visite privilégiés pour les habitants et les touristes.

Aussi, c'est un travail global qui pourrait être envisagé afin d'en améliorer l'image et de qualifier ces espaces.: projet traitant à la fois des aménagements des espaces publics, de l'architecture, des devantures et des terrasses.

- la place royale et le boulevard des Pyrénées



Traitement des sols en stabilisé, espaces plantés, lieu de promenades...

Conserver et restaurer les devantures anciennes



L'inventaire des devantures anciennes montre que la ville de Pau est encore dotée de nombreuses devantures anciennes qui constituent des exemples intéressants.

Elles sont identifiées pour leur intérêt propre (composition, dessin, matériaux, détails) mais aussi comme témoins d'une composition de devanture en accord avec la façade par le respect du style architectural et de la composition générale de l'immeuble.

Certaines sont des cas exceptionnels de devanture très ornementées.

Lorsque leur état de conservation le permet, ses devantures anciennes doivent être conservées et restaurées.

Règles de conservation et de restauration:

- Conservation et restauration à l'identique des éléments de devantures en bois mouluré y compris des corniches et des dispositifs de couverture originel formant saillie.

- Conservation et restauration des éléments de maçonnerie et de décors en pierre de taille : soubassement, enduits à fausse coupe de pierre ...

- Lorsqu'une porte nécessite d'être remplacée pour la mise aux normes accessibilité PMR notamment :

- Création d'une porte neuve en bois à panneaux, modénatures et proportions en accord avec l'existant. Bois peint dans la même teinte que la couleur de la devanture.
- Réutilisation des éléments de quincaillerie ancien (notamment poignées de portes, heurtoirs...) dont l'état le permet.
- Repose d'un seuil en pierre de même nature ou similaire à la pierre utilisée pour les éléments structurants de l'immeuble : soubassement, encadrements de baies...
- Eléments de fermeture (grille, rideaux) à mettre en place à l'arrière de la devanture.
- Conservation et restauration des éléments de potences ornementées support d'enseigne en drapeau, avec adaptation en tant que de besoin pour la mise en place d'une nouvelle enseigne.
- Conservation et restauration des marquises.



Devanture en applique, type fin XIX^e, rue Alexandre Taylor



Devanture en feuillure et marquise, début XX^es, rue Carnot



Devanture en applique type fin XIX^e, rue Bernadotte



Devanture en applique, type fin XIX^e, qui se distingue par le traitement du soubassement en pierre de taille et une corniche en bois moulurée. Rue Sully.



Devantures en applique, type fin XIX^e, composée de panneaux en bois moulurés du soubassement à la corniche. Rue Henri IV.



Petite devanture en feuillure, type fin XIX^e intégrée dans le soubassement en pierre de taille. Problématique de la nouvelle enseigne hors d'échelle et qui déborde sur les éléments de modénature du soubassement. Rue Lamothe



Rez de chaussée avec devanture en applique style Art déco (années 1920- 1930) qui intègre la porte d'entrée de l'immeuble. Rue Saint Jacques.



Petit ensemble Art Déco formant une galerie: devantures en feuillure, stores inscrits dans l'embrasure. Rue Henri IV



- **Composer des devantures en « applique » ou en « feuillure »**

- Les devantures peuvent être distinguées en deux grands types : la devanture en « applique » et la devanture en « feuillure » ou en « tableau ».
- Chacun de ces types pouvant être décliné en une infinité de variantes, le document ci après, en présente les éléments constitutifs principaux

- **Apprendre à lire une façade**

- Ce chapitre vise à donner des clefs de lecture de la composition de la façade et de l'architecture de l'immeuble , dans laquelle s'insère la devanture.
- La ville de Pau possède également quelques immeubles particuliers dont toute la façade forme une devanture . L'enjeu est de savoir les restaurer dans leur intégralité et leur cohérence.

- **Composer une devanture en accord avec la façade de l'immeuble**

- La devanture ne doit pas être composée comme un élément isolé. Elle fait partie intégrante de la façade et de sa composition . Elle participe également à la mise en valeur d'un immeuble.
- Le projet d'une devanture s'attachera à respecter le rythme et l'écriture architecturale de la façade toute entière, en conservant une liberté de création et une expression propre à l'identité de chaque commerce.

La devanture en applique



Objectifs :

- Adapter le type de devanture à la typologie et à l'époque de la façade.
- Savoir prendre ce modèle et le réécrire de façon contemporaine.

La devanture en « applique » est constituée traditionnellement de coffres de parements horizontaux et verticaux (entablement et piedsroits) en bois appliqués contre la façade, ce type de devanture est caractéristique des rez-de-chaussée des immeubles du XIX^{ème} siècle, très répandu à Pau.

→ Avantage de permettre l'intégration des équipements tels que spots d'éclairage, grille de ventilation, dispositifs de clôture : store, grille de fermeture, et d'enseigne.

Rappel des Règles actuelles :

Composition:

- Respecter la composition d'ensemble de la façade (cf chapitres suivants): proportions, rythme vertical des percements, échelle du bâtiment, alignement de linteaux
- Respecter les décors et éléments de modénature (appui de baie, piédroit du soubassement..) de la façade en les laissant dégagés.
- La devanture en applique doit être limitée à la hauteur du rez-de-chaussée, jusqu'au plancher du premier étage et ne doit pas venir masquer les éléments de bandeau ou de corniche situés entre le rez-de-chaussée et l'étage.

Implantation :

- Le socle de la devanture ne doit pas excéder 20 cm de saillie par rapport au nu de la façade
- La devanture y compris glaces, grilles, rideaux, ne doit pas excéder 16 cm par rapport au nu de la façade (Cf. règlement de voirie)

Recommandations : la création d'une devanture en applique peut être l'occasion d'améliorer une façade peu ornementée

Matériaux:

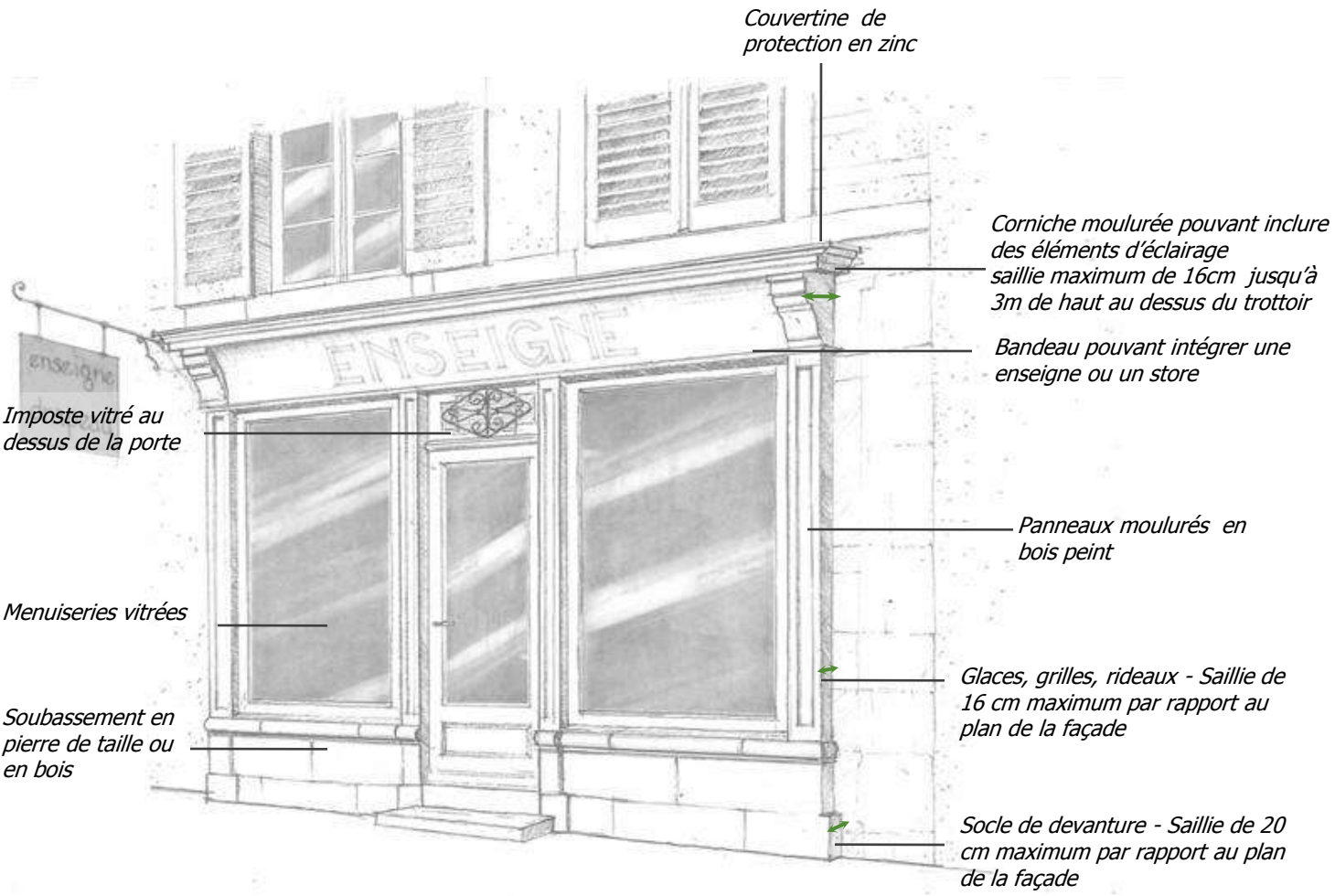
- Menuiseries de bois peint ou métal laqué de couleur. Les matériaux brillants sont à éviter.
- Vitrage clair, éventuellement sérigraphié.
- Seuil: préférer un seuil en pierre d'aspect similaire à la pierre employée pour réaliser les soubassements ou les encadrements de baies.

Décors :

- La conception de devantures ornementées sera encouragée : travail du bois (panneaux mouluré, bois sculpté ou découpé), métal découpé, décor peint...

Couleurs :

- Les bois ou le métal utilisé pour la menuiserie de la devanture devront être peints ou laqués.
- Il est souhaitable que la couleur de la devanture soit assortie aux couleurs de la façade de l'immeuble (murs et/ou menuiseries). A défaut, les menuiseries, stores mobiliers et enseignes d'un même magasin seront assortis au moins en style et couleur.



Exemple de devanture ancienne



Exemples de devanture en applique, réécriture contemporaine

**Modèle type de la devanture en appliqué et de tous ses éléments .
Ce modèle se prête à des interprétations contemporaines**

La devanture en feuillure



La devanture en feuillure ou en tableau s'inscrit dans un percement de façade, composé et dessiné en relation avec l'ensemble de l'immeuble (arc ou encadrement pierre qui vient en général délimiter la baie)

La vitrine est alors positionnée dans l'épaisseur du mur, en retrait par rapport au plan de la façade de façon à lire l'épaisseur de l'encadrement. Les devantures en feuillure sont à réserver aux rez-de-chaussée avec arcades, à soubassement ou parement pierre, ou aux commerces situés dans des immeubles d'architecture récente.

Rappel des Règles actuelles :

Composition:

- Respecter la composition d'ensemble de la façade (cf sous-chapitre n°): proportions, rythme vertical des percements, échelle du bâtiment, alignement de linteaux
- Respecter les décors et éléments de modénature de la façade en les laissant dégagés.

Implantation :

- Le socle de la devanture ne doit pas excéder 20 cm de saillie par rapport au nu de la façade
- La devanture y compris glaces, grilles, rideaux, ne doit pas excéder 16 cm par rapport au nu de la façade (Cf. règlement de voirie)

Recommandations : la création d'une devanture en applique peut être l'occasion d'améliorer une façade peu ornementée

Matériaux :

- Menuiseries de bois peint ou métal laqué de couleur. Les matériaux brillants sont à éviter-
- Vitrage clair, éventuellement sérigraphié.
- Seuil: préférer un seuil en pierre similaire à la pierre employée pour réaliser les encadrements de baies ou les soubassements

Décors :

- La conception de devantures ornementées sera encouragée : travail du bois (panneaux mouluré, bois sculpté ou découpé), métal découpé, décor peint...

Couleurs :

- Les bois ou le métal utilisé pour la menuiserie de la devanture devront être peints ou laqués.
- Il est souhaitable que la couleur de la devanture soit assortie aux couleurs de la façade de l'immeuble (murs et/ou menuiseries). A défaut, les menuiseries, stores mobiliers et enseignes d'un même magasin seront assortis au moins en style et couleur.



Retrait de la menuiserie par rapport au plan de la façade

Soubassement plein en bois ou en pierre, ou soubassement vitré

Soupirail fermé par une grille

Imposte vitrée de la porte pouvant accueillir l'enseigne

Menuiserie de bois ou métal peint pouvant être ornementée

**Modèle type de la devanture en feuillure et de tous ses éléments.
Ce modèle permet des interprétations et une créativité contemporaines**



Exemple de devanture en « feuillure », entre rez de chaussée et entresol. Les baies de l'entresol épousent la forme de l'arc. L'enseigne prend place sur un coffre en bois.



Exemple de devanture en « feuillure », réécriture contemporaine simplifiée mais qui respecte l'arc et la modénature du soubassement de l'immeuble et est composée avec la hauteur d'imposte de la porte.

L' immeuble commercial dont toute la façade est une devanture

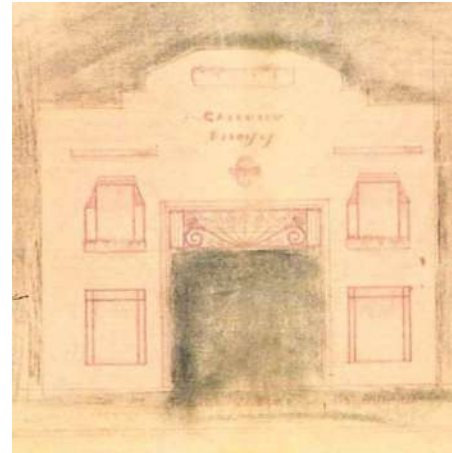
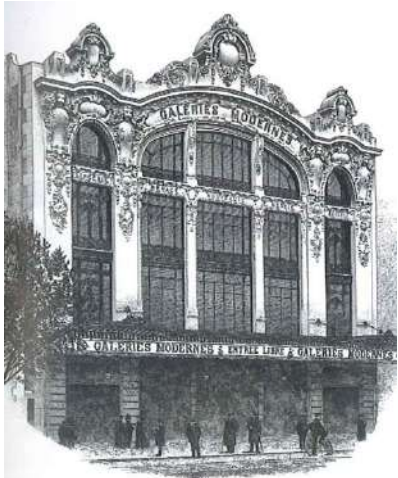
Objectifs :

Il existe quelques exemples très intéressants d'architecture commerciale à Pau. Si les plus connus, le palais des Pyrénées et les nouvelles galeries ont fait l'objet de restauration plutôt réussie, d'autres bâtiments mériteraient d'être repris avec le même soin.

L'objectif est de rétablir une composition d'ensemble cohérente même lorsqu'ils sont divisés en plusieurs unités commerciales.

Règles de conservation, de restauration et de composition :

- Restaurer la façade dans son ensemble en cohérence avec l'architecture d'origine (composition et rythme architectural, matériaux, décors...). Pour cela on pourra se référer aux documents anciens, iconographiques ou permis de construire.
- Lorsque la façade est divisée en plusieurs boutiques, on recherchera un traitement et une écriture architecturale cohérente sur l'ensemble (composition, vitrines, hauteur et type d'enseignes, couleurs...)



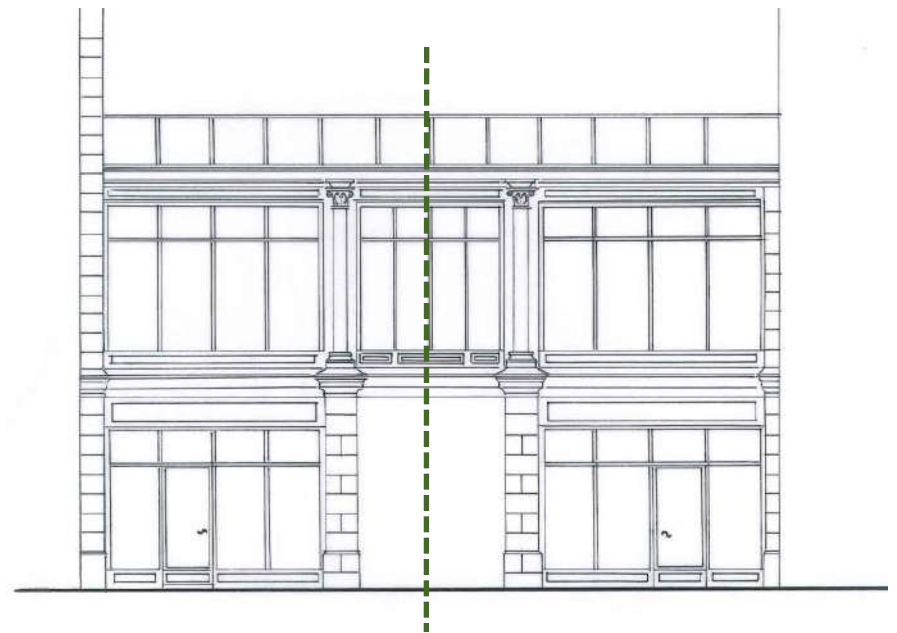
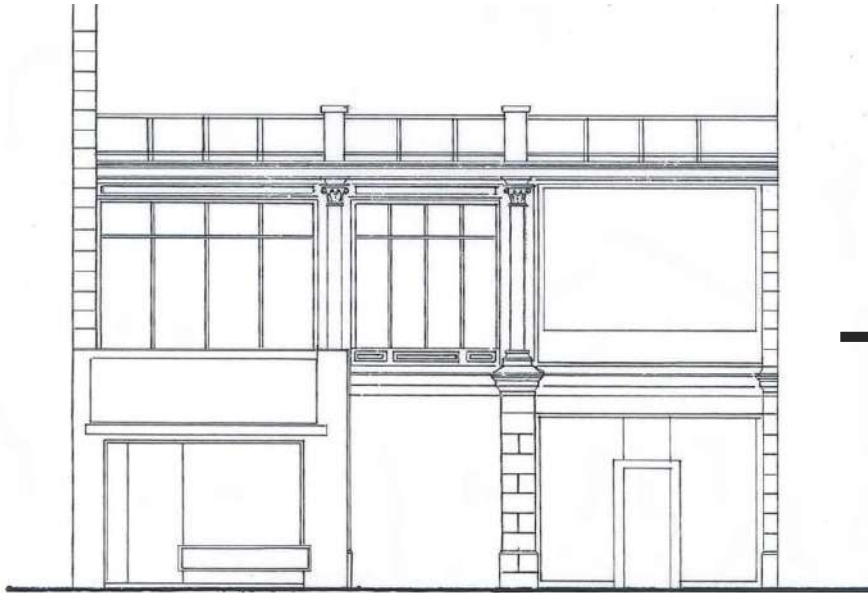
Les Galeries modernes, rebaptisées depuis. exemple d'une architecture commerciale qui a évolué au gré des « modes » : document de gauche, la façade conçue par l'architecte Lamaizière, vers 1908. Façade en pierre de taille et riche ornementation. A droite, la façade actuelle dessinée par les architectes Viard et Dastugue, dans le style Art Déco, au style très épuré.

Source: Dominique Dussol, Pau Art Déco

Le passage de la République, projet de l'architecte Barrès et son état actuel.

Source: Dominique Dussol, Pau Art Déco

L'immeuble commercial dont toute la façade est une devanture



Perte de la symétrie de la façade
Traitement hétérogène des devantures sans cohérence
avec l'architecture d'origine

Symétrie retrouvée .
Réécriture architecturale en accord avec le type de la
façade qui renvoie à l'esprit « d'atelier » donc
architecture ici métallique et pierre.

La Composition de la façade



Objectif :

-Identifier les grands principes de composition de la façade de l'immeuble et dessiner la devanture en accord avec ces principes.

Comprendre et respecter la composition de la façade d'un immeuble

La devanture s'inscrit dans un ensemble, un contexte urbain tout d'abord, une rue, une place, un front bâti. Elle se situe aussi sur une façade d'un immeuble plus ou moins large, haute, décorée et appartenant à un type architectural, à un style et à une époque précise.

Ainsi, un projet de devanture doit être étudié au regard de tous ces paramètres et en particulier au regard des éléments régulateurs de la façade et de sa composition :

Lecture des travées, des axes et rythmes verticaux :

- La largeur de la façade d'un immeuble correspond au rythme du parcellaire. Les limites de l'immeuble sont marquées par des chaînes d'angle (élément de structure et élément de modénature)
- La façade est organisée suivant des travées d'ouverture verticales (les baies sont alignées les unes au dessus des autres) et suivant des axes de composition tel que l'axe de symétrie au milieu de la façade sur lequel prend souvent place la porte d'entrée de l'immeuble,
- La façade est rythmée suivant des pleins (les murs) et des vides (les baies, vitrines) qui donne à lire la structure porteuse de l'immeuble

Lecture des niveaux et rythmes horizontaux :

- La façade de l'immeuble a une hauteur délimitée par une corniche ou un entablement.
- L'immeuble est décomposé en niveaux : le rez de chaussée, les étages, l'étage de comble. Les baies sont hiérarchisées suivant ces niveaux et suivent un alignement horizontal. Des éléments de modénature et de décor peuvent aussi accompagner cette lecture du rythme horizontale : le soubassement sur le rez de chaussée, les bandeaux et cordons aux étages

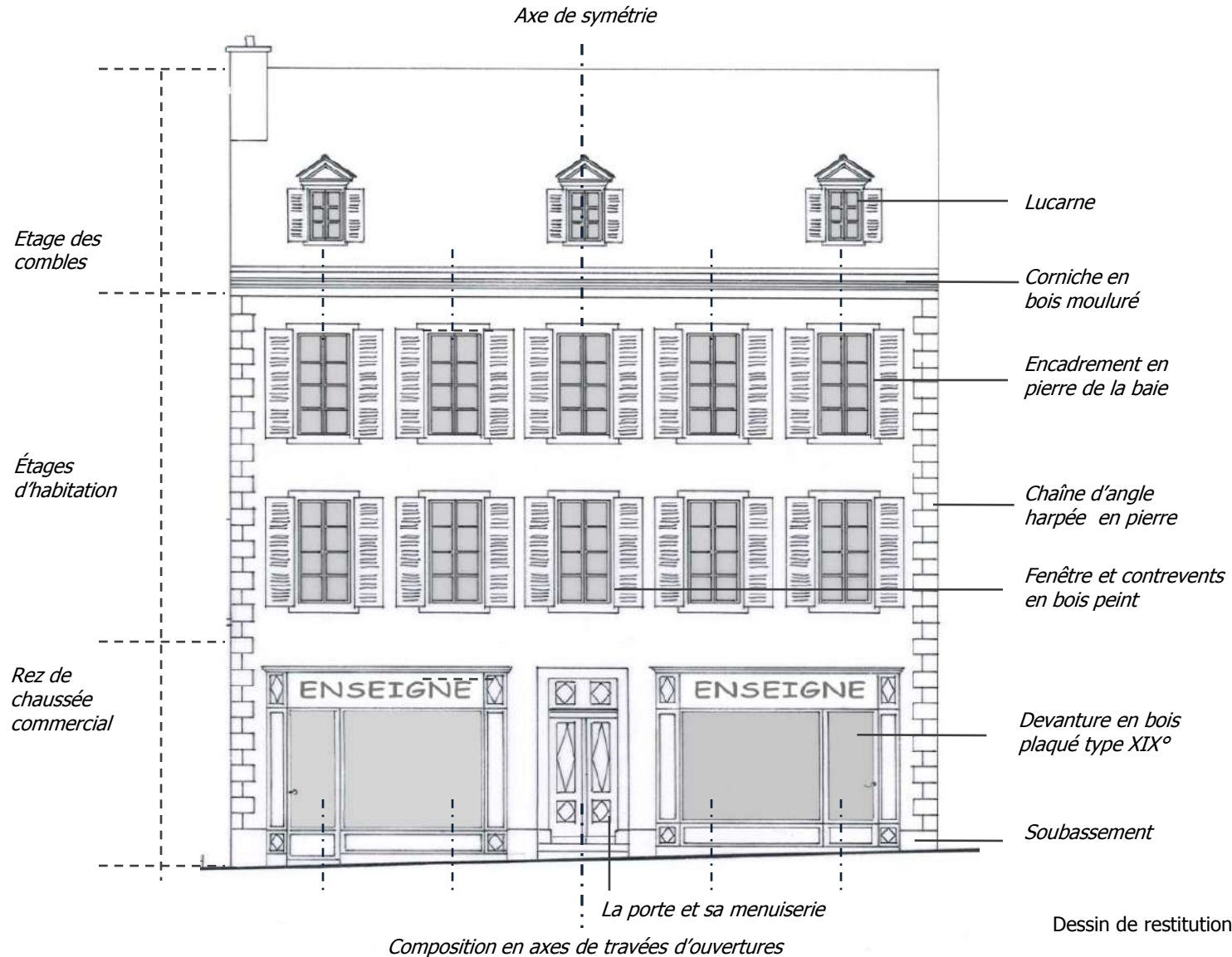
La modénature : éléments constructifs et de décors qui permettent la lecture de la composition

- Le soubassement,
- Les chaînes d'angle en pierre harpée ou non,
- Les encadrements et appuis de baies,
- Les cordons et bandeaux en pierre qui soulignent les étages,
- La corniche en bois ...

L'art de bâtir , les détails architecturaux

- Les menuiseries de porte et de fenêtre,
- La couleur des enduits, les enduits à fausse coupe de pierre

La composition de la façade, les éléments régulateurs



La Composition de la façade, le rythme parcellaire



Objectifs :

-conserver ou retrouver la lecture du parcellaire sur les façades et adapter le dessin de chaque devanture d'un même commerce à la composition de l'immeuble sur laquelle il se situe

Rappel des règles actuelles :

- Lorsque le commerce est établi sur plusieurs immeubles contigus, sa devanture devra être fractionnée en autant d'unité que d'immeubles concernés (cf règlement ZPPAUP)

Recommandations :

- Exprimer l'entité commerciale par une recherche d'unité à travers l'utilisation d'une même couleur de devanture ou des mêmes matériaux, rappel de l'enseigne ...



Rappel des règles actuelles



En rez de chaussée, la devanture s'étend sur les deux immeubles mitoyens. La lecture du rythme parcellaire en façade est alors interrompue.



Lorsque le même commerce est fractionné en plusieurs devanture, le rythme parcellaire est maintenu : lecture de chaque immeuble, de leur gabarit et emprise.

La composition de la façade, les axes de composition



Objectifs :

-Dessiner une devanture :

- dans le respect des règles de composition de la façade (rythmes verticaux, rythmes horizontaux, étages)
- dans le respect des éléments de décors et de modénature,
- en accord avec la typologie architecturale et l'époque de la façade (devanture en « feuillure », devanture en « applique »)

Rappel des Règles actuelles :

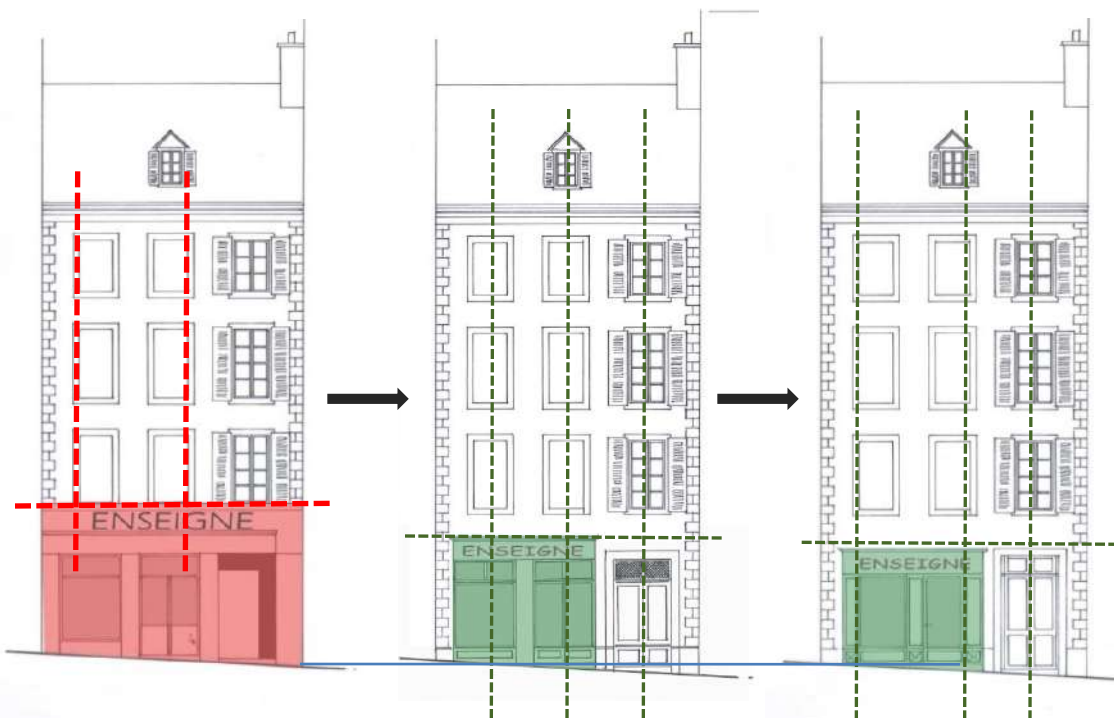
- La façade du local commercial doit être composée en accord avec la composition générale de l'immeuble
- La devanture doit respecter les éléments de l'art de bâtir (soubassement, enduit, porte, modénature...) (cf règlement ZPPAUP)
- Les coffres ou la façade en applique sont implantés au maximum au niveau du plancher du premier étage ou du bandeau maçonné existant à ce niveau, sans excéder 4,50mètres.

Recommandations :

Dans le cadre du renouvellement d'une devanture existante mal composée, le projet peut être l'occasion :

- de retrouver la logique de composition originelle de la façade,
 - de rétablir la lecture des niveaux (le rez de chaussée, l'étage) en dégageant des éléments oblitérés (appui de baies, bandeaux du premier étage),
 - de faire réapparaître ou restituer les éléments de structure (arcs) ou de modénature (soubassement, chaîne d'angle...)
 - de dessiner une devanture en accord avec le style architecturale de la façade.
-
- Les portes d'entrée d'immeuble devront être restituées lors de la réfection de la devanture, lorsqu'elles ont été supprimées lors de précédentes interventions.

La composition de la façade, les axes de composition



Rupture d'échelle.
Perte de lecture de la composition et du rez de chaussée
Disparition de la porte

Composition 1
Redessiner une porte
Composer la devanture dans l'alignement des baies
Dégager les éléments de modénature (chaîne d'angle, appui de baie)

Composition 2 Redessiner une devanture en applique type XIX^e



Devanture composée dans l'alignement des rives des fenêtres des étages

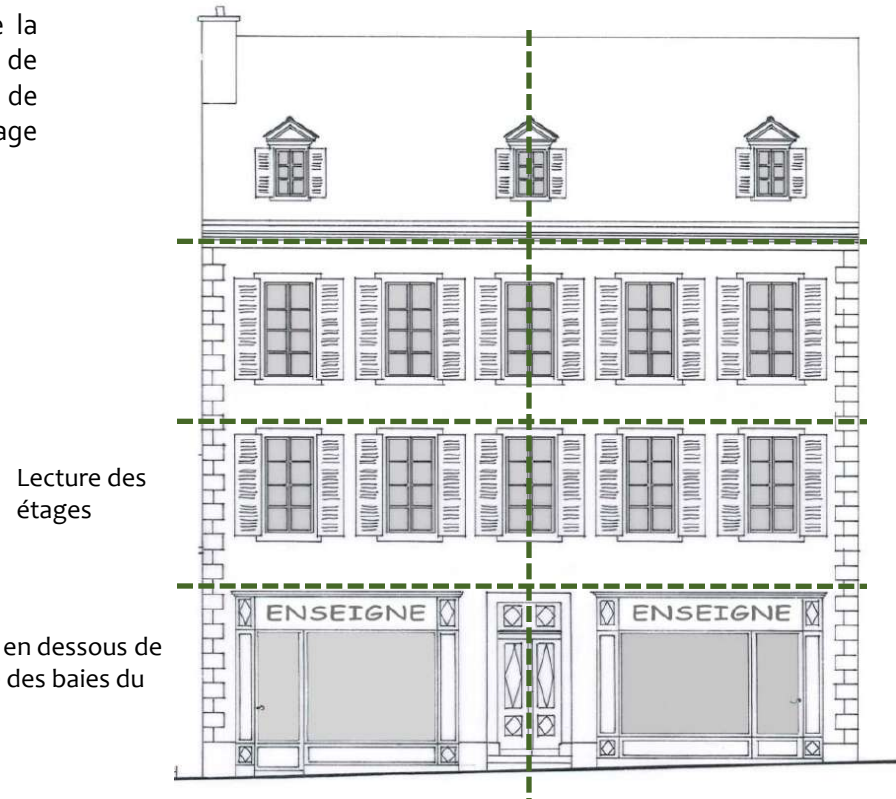
Porte d'accès

Devanture dessinée en accord avec la typologie de la façade

La composition de la façade, les niveaux

Recommandations :

- Dans le cas d'un commerce s'étendant à l'étage, à moins que la composition d'origine de la devanture soit conçue entre rez de chaussée et entresol, la devanture sera recomposée en rez de chaussée et les baies (proportion, rythme) du premier étage respectées.





Rupture d'échelle. Perte de lecture du rez de chaussée et de l'étage



Composition 1
Composer la devanture dans le rez de chaussée –alignement horizontal.
Respecter les proportions et rythmes des baies.



Composition 2
Afin de respecter la symétrie et la cohérence architecturale, la devanture pourra être recomposée suivant le modèle existant encore en place.

La Composition de la façade, l'architecture de rez de chaussée et entresol

Il existe toute une architecture composée entre rez de chaussée et entresol, qui s'exprime très souvent par des arcs.

Les boutiques sont implantées sur les deux niveaux et la devanture est conçue comme une seule unité.

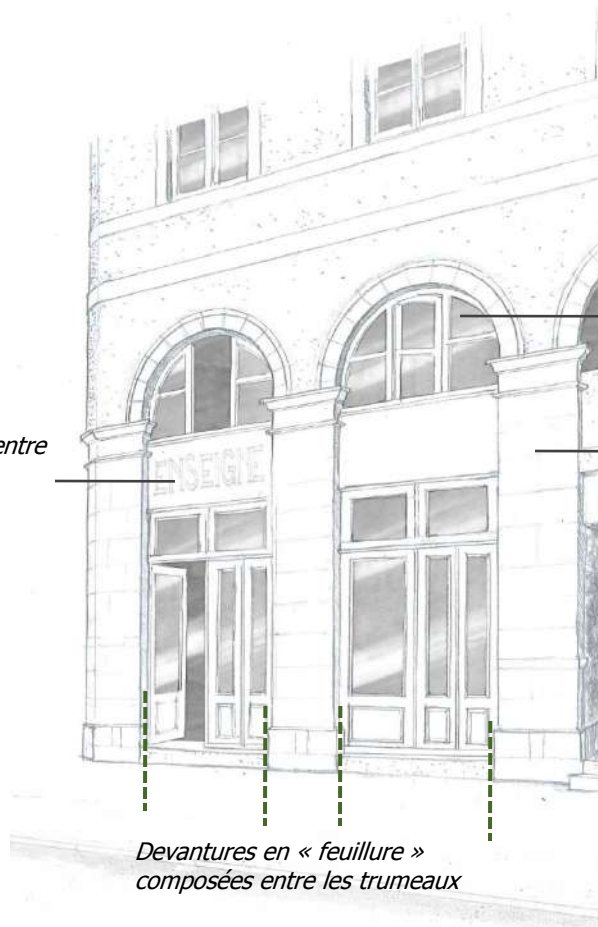
Objectifs :

- sur les immeubles entresolés, savoir recomposer une devanture sur les deux niveaux
- Sur une façade totalement banalisée par une devanture en terme structurel et esthétique :
 - retrouver une composition d'ensemble cohérente en travaillant sur les niveaux occupés par le commerce.

Recommandations :

Sur les immeubles entresolés:

- conserver ou restituer les devantures composées entre rez de chaussée et entresol.
- Sur les immeubles déstructurés par la devanture, le projet peut être l'occasion :
 - de dessiner une architecture commerciale à l'échelle de la façade, les travaux de restitution d'un étage (murs trumeaux, baies...) étant trop importants et coûteux
 - d'embellir une façade dans son ensemble et de lui donner un caractère propre.



Enseigne implantée entre le rdc et l'entresol

menuiserie qui suit la forme de l'arc

trumeau laissé dégagé

Devantures en « feuillure » composées entre les trumeaux



Exemples de devanture entre rez de chaussée et entresol

La Composition de la façade ,l' architecture de rez de chaussée et entresol



Devanture en rez de chaussée et au premier étage
Problème de lecture de la composition, des niveaux, de la façade de l'immeuble ...
Banalisation de l'architecture



Composition 1
Redonner un rythme vertical à la façade et une échelle
Dessiner une devanture de magasin sur les deux niveaux



Composition 2
Intégrer le magasin sur les deux niveaux
Réécriter et embellir la façade suivant un modèle XIX° en accord avec le bâti d'origine

Les boutiques et l'accès des personnes à mobilité réduite



Objectifs :

- Permettre l'accès des magasins aux personnes à mobilité réduite (PMR) :
 - développer une qualité de vie pour de tous
 - dans le respect de la composition de la devanture si elle existe déjà ou si elle est ancienne et intéressante,
 - sans remettre en cause la structure de l'immeuble

Rappel des Règles actuelles :

- A partir du 1^{er} janvier 2015, tous les bâtiments existants ouverts au public devront être accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Rendre le commerce accessible sans empiéter sur l'espace public

Recommandations :

Dans le cadre d'un aménagement sur une boutique existante :

- Installer un système de rampe rabattable dans la marche.
- Disposer d'une rampe amovible (manuellement) en inox ou en bois par exemple (matériau léger).
- Si la porte est en retrait de la devanture et le dénivelé de faible hauteur, aménager un seuil dans l'embrasure.

Dans le cadre d'une création de devanture :

- dessiner une porte de 0.90m de passage, ouvrant sur l'extérieur à condition qu'elle n'empiète pas sur l'espace public.
- préférer les portes coulissantes .

Nota : depuis le 1er Janvier 2007, l'ensemble des permis de construire pour travaux sur Etablissements Recevant du Public doivent inclure l'aménagement de l'accès des personnes à mobilité réduite.



Marche/rampe intégrée dans le seuil de la porte- porte coulissante



Systèmes de rampe amovible en bois et en métal

Définition :

Selon l'article L581-3 du code de l'Environnement,

Au sens du présent chapitre :

1° Constitue une publicité, à l'exclusion des enseignes et des pré enseignes, toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention, les dispositifs dont le principal objet est de recevoir lesdites inscriptions, formes ou images étant assimilées à des publicités ;

2° Constitue une enseigne toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce ;

3° Constitue une pré enseigne toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée. (exemple les « flammes » disposées en avant de la devanture sur l'espace public).

La différence entre une publicité et une enseigne est donc le fait d'être en relation ou pas avec l'activité exercée sur le lieu d'implantation du dispositif. La pré enseigne est assimilée à une publicité.

L'enseigne ne doit pas être une publicité du produit.

La publicité est interdite en ZPPAUP.

Objectifs :

-Créer une enseigne en respectant non seulement l'architecture de l'immeuble mais aussi le paysage urbain ,la rue dans laquelle elle se situe

-Dessiner des enseignes en accord avec la devanture

Rappel des Règles actuelles :

Nombre d'enseigne autorisée :

- Le nombre d'enseigne est limité à deux par unité commerciale : une enseigne en façade (frontale) une enseigne en drapeau (perpendiculaire à la façade) . (cf. ZPPAUP)
- Deux enseignes de chaque type sont autorisées si la devanture est située dans un angle, donc implantée sur deux façades.
- Si le commerce possède un linéaire de façade supérieur ou égal à 20 mètres, 2 enseignes drapeaux maximum pourront être installées à condition qu'elles soient identiques.
- Dans le cas particulier des commerces de tabac, outre les deux enseignes autorisées, en application du décret n°2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés, une enseigne spécifique de couleur rouge de type « carotte » devra être fixée en façade.
- Dans le cas d'une cessation d'activité, l'enseigne doit être supprimée par la personne qui exerçait cette activité. (Décret n°82-211 du février 24 février 1982)
- L'immeuble qui supporte une enseigne doit obligatoirement abriter une activité commerciale ou de service. L'enseigne doit être fixée sur l'immeuble ou le terrain abritant l'activité; Dans le cas contraire, elle sera considérée comme pré-enseigne.
- Sont interdits les dispositifs lumineux clignotants ou défilants, les surlignages en tube néon. Les activités relatives à la santé publique comme les pharmacies pourront faire exception à la règle lorsqu'elles devront assurer une garde de nuit.
- Les tubes néons, les filets ou tubes lumineux entourant les encadrements de baies ou motifs architecturaux sont également interdits.

Typologie d'enseigne :

On distingue deux grands types d'enseigne :

- Les enseignes « bandeaux » ou à plat posées dans le même plan que la façade.
- Les enseignes en « drapeaux », situées dans un plan perpendiculaire à la façade, fixées au mur sur potence.

Composition et implantation par rapport à la façade :

- L'enseigne est un élément majeur de la devanture. Elle devra être étudiée dans le projet global de la devanture : position, composition, graphisme et éclairage.
- L'implantation de l'enseigne ne devra pas gêner la lecture de la composition et de l'architecture de l'immeuble. (éléments de décor, de modénature...)

Enseigne drapeau sur potence



Enseigne bandeau



Les enseignes s'étendent sur les étages et cachent des éléments architecturaux (chaîne d'angle, encadrement de la porte, appui de baie du premier étage)



Les enseignes sont inscrites dans les limites de la devanture



Rappel des règles actuelles : Implantation par rapport à la façade ,composition et dimensions :

Implantation :

- Les enseignes bandeaux seront inscrites dans la devanture ou en tympan des entrées du magasin.
- Sur les devantures en applique, les enseignes s'intègrent dans le volume de la devanture.
- Sur les devantures en feuillure, les enseignes prennent place dans la baie ou dans les cas trop contraignants sur le linteau et seulement à défaut sur la maçonnerie de la façade, piédroit ou linteau sans mutiler les éléments de décors éventuels.
- Les enseignes de type caissons ne sont pas autorisées.
- Les enseignes sont situées en dessous du niveau des appuis de baies ou du bandeau du premier étage, avec pour hauteur maximum 3,50 mètres au dessus du niveau du sol sauf dans le cas d'immeubles dont la totalité de la façade est commerciale.
- Lorsque l'immeuble est entièrement dédié au commerce ou à une activité touristique (hôtel, restaurant..) et qu'il est situé dans une rue dont la largeur est supérieure à 20 mètres, il peut être admis que les enseignes ne soient pas placées au niveau du rez-de-chaussée.
- Pour les commerces ou activités situés en étage, ils pourront se signaler sur un lambrequin fixe ou un store inscrit dans la baie.
- Pour les activités libérales en étage, une plaque de 20cm*30cm peut être apposée sur le rez-de-chaussée.

Composition :

Deux dispositions sont possibles:

- Enseigne en lettres découpées, auto-éclairantes ou non de faible épaisseur . Possibilité de la placer à l'intérieur de la vitrine.
- Enseigne en lettres peintes ou adhésives .

Dimensions :

- Les dimensions de l'enseigne doivent rester modeste par rapport à la façade.
- Sur les devantures en feuillure, la dimension de l'enseigne sera limitée à celle de la vitrine.
- Au dessus de la baie, les limites latérales de l'enseigne seront fixées par les tableaux extérieurs des baies.
- La saillie de l'enseigne n'excédera pas 25 centimètres à partir du nu de la façade.

Recommandations :

Matériaux et couleurs:

- Peinture, métal, bois ou verre.
- Teintes en harmonie avec la couleur de la devanture.



Rappel des règles actuelles



Enseigne en lettres peintes adhésives ou en lettres découpées

Enseigne en lettres peintes, adhésives ou sérigraphiées sur la vitrine ou l'imposte vitrée



Exemples d'enseigne en lettres découpées non saillantes



Exemples d'enseigne sur le bandeau en lettres peintes sur la photo de gauche, en lettres découpées en légère saillie sur la photo de droite

Les enseignes drapeaux



Rappel des règles actuelles : Implantation par rapport à la façade ,composition et dimensions :

Implantation :

-Les enseignes drapeaux seront situées entre le haut de la vitrine et le bandeau du premier étage. Lorsqu'une façade ne possède pas de bandeau, l'enseigne sera implantée en dessous de la ligne des appuis de baies du premier étage.

Dimensions :

- Les dimensions de l'enseigne doivent rester modeste par rapport à la façade.
- Les enseignes à caisson ne sont pas autorisées.
- La hauteur maximum de l'enseigne est fixée à 1 mètre.
- La saillie maximum de l'enseigne ,potence incluse, est fixée à 80 centimètres.
- Un retrait de 50 centimètres entre l'enseigne et le bord de chaussée est obligatoire (règlement de voirie)
- L'épaisseur maximum de l'enseigne est fixée à 15 centimètres.

Recommandations :

Matériaux et couleurs:

- Métal découpé, panneaux de métal peint, bois découpé, toile.
- Teintes en harmonie avec la couleur de la devanture.
- Les enseignes à fond blanc sont interdites.
- Il est recommandé d'utiliser la même police que celle de l'enseigne bandeau.



Rappel des règles actuelles



Enseigne de faible épaisseur



Exemples d'enseigne drapeaux : variété des matériaux et des formes



La marquise est un ouvrage en charpente de fer et de verre, formant auvent et situé entre la devanture et les étages de l'immeuble

Objectifs :

- Conserver et restaurer les marquises existantes
- Encourager la création de marquise sur les façades existantes et immeubles anciens si leur architecture le permet mais aussi sur les immeubles neufs.

Rappel des Règles actuelles : règlement de voirie et code de l'urbanisme

Ces ouvrages ne sont autorisés que sur les façades devant lesquelles il existe un trottoir d'au moins 1.30 m.

Les supports et parties de ces ouvrages sont implantés à 3 mètres au moins au-dessus du trottoir.

Les marquises peuvent recevoir des draperies flottantes situées à 2.50 mètres au minimum au-dessus du trottoir.

Lorsque le trottoir a plus de 1.30 mètres de largeur, la saillie des marquises peut être supérieure à 0.80 mètre. Toutefois, l'ouvrage doit satisfaire à certaines conditions particulières :

- la couverture doit être translucide,
- les eaux pluviales qu'elles reçoivent, doivent être ramenées dans les descentes d'eau pluviale de l'immeuble,
- les parties les plus saillantes doivent être à 0.50 mètres en retrait du plan vertical passant par le fil d'eau du caniveau, ou s'il existe une plantation sur le trottoir, à 0,80 mètre au moins de la ligne des arbres les plus proches et en tout cas à 4 mètres au plus du nu du mur de façade.
- La hauteur de la marquise, non compris les supports, ne doit excéder pas 1 mètre.

Recommandations :

Dans le cadre d'une restauration :

→ restituer les éléments d'origine suivant les témoins en place, (restauration des supports métalliques, remplacement des verres...)

→ les couleurs seront en harmonie avec la devanture et la façade

→ préférer des stores apposés sur la devanture aux draperies flottantes

Dans le cadre d'une création de devanture avec marquise :

→ une attention particulière sera apportée au dessin des éléments de supports, de division des verres ...

pour retrouver l'esprit de légèreté de ces ouvrages.



Exemples de marquises anciennes : dessins des supports, légèreté des ouvrages



Interprétation contemporaine de cet ouvrage

Les grilles et volets de fermeture



Objectifs :

- Etudier et composer les dispositifs de protection en même temps que la devanture pour une bonne intégration
- Laisser attractives les devantures même la nuit

Recommandations :

- Sur les devantures anciennes, les volets de fermeture seront conservés
- Les grilles et volets de fermeture seront le plus discrets possibles:
- lors de l'ouverture de la boutique, ils ne devront pas être visibles,
- Lors de la fermeture de la boutique, on cherchera à minimiser leur impact sur l'architecture de la façade, sur le paysage et l'ambiance de la rue.

Implantation/composition :

- Les dispositifs d'enroulement seront intégrés dans l'entablement . Les dispositifs en saillie, les caissons ou coffres, enroulement en saillie ou dispositifs non intégrés à la composition ne sont pas recommandés.
- Les grilles ou rideaux seront de préférence positionnés en arrière de la vitrine afin de conserver la lecture de la composition de la devanture et la lecture aussi des articles exposés
- des volets repliables en accordéon sont autorisés pour les devantures en applique, s'ils sont intégrés dans la composition ou masqués derrière les piédroits.

Matériaux :

Privilégier les vitrages de sécurité ou les grilles métalliques qui laissent passer la vue.



Systèmes de fermeture anciens
: les ais en bois



Ci-dessus, le rideau est intégré
derrière les panneaux en bois



Systèmes de rideau ou de grille implantés derrière la vitrine et qui laisse
passer le regard.

L'éclairage des devantures et enseignes

Objectifs :

Recherche de la mise en valeur de la devanture commerciale, sans toutefois chercher à tout éclairer. Risque de rendre les choses illisibles et de rendre le projet très couteux. .

Pour cela il est conseillé de faire un choix :

- entre l'éclairage de l'enseigne ou l'éclairage du mur ou de l'élément qui supporte l'enseigne
- entre l'éclairage de la vitrine (= éclairage intérieur) ou l'éclairage de la devanture.

L'éclairage des enseignes ne doit pas être prédominant par rapport à l'éclairage public.

Recommandations :

Implantation, composition :

Eclairage des devantures , éclairage par éléments intégrés dans la façade de la devanture

Éclairage des enseignes l'éclairement direct des enseignes bandeaux est possible à condition d'avoir recours à des dispositifs discrets (saillie limitée à 15cm)

- Eclairage indirect placé à l'arrière des lettres ou du logo s'ils sont découpés et placés en applique,
- Ou éclairage par projecteurs intégrés dans le bandeau ou la corniche de la devanture,
- Ou éclairage par petits projecteurs placés en saillie au dessus de l'enseigne. Dans ce cas la couleur des projecteurs devra être choisie dans le même ton que la façade de la devanture de façon à minimiser leur impact visuel
- le cheminement du câblage des enseignes devra être réalisé à l'intérieur du commerce. L'utilisation des goulottes est proscrite afin de préserver la lisibilité architecturale de l'immeuble.
- Pour l'éclairage des enseignes drapeaux, le dispositif d'éclairage ne sera pas visible depuis la rue.

Matériaux :

- Luminaire et bras en métal.
- Les caissons lumineux ne sont pas autorisés (sauf cas particulier des pharmacies). Seules sont autorisées les lettres détournées éclairées par l'arrière ou par l'avant.
- Le dispositif d'éclairage devra être le plus discret possible. Les éclairages linéaires sont à éviter. Ils ne seront autorisés que s'ils sont parfaitement encastrés et dissimulés dans la devanture. En aucun cas ils ne devront apparaître en saillie.
- Les enseignes en tube luminescents sont à utiliser avec modération.

Couleur de lumière :

- Lumière de couleur blanche ou jaune.
- Les éclairages de couleur sont à éviter
- Les éclairage « clignotants » ne sont pas autorisés (sauf cas particulier des pharmacies).



Exemple d'éclairage par spots à l'intérieur du magasin



L'éclairage par l'extérieur souligne l'enseigne mais aussi le rythme architectural de la devanture



Eclairage mixte : éclairage très discret de la devanture et lettres lumineuses de l'enseigne



Type de matériel et support composés avec la devanture .

Les stores et les bannes



Objectifs :

Les stores et bannes sont des dispositifs de protection utiles à la vie commerciale.

L'objectif est de maîtriser leur implantation, leur forme afin qu'ils ne viennent ni nuire à la lecture de la composition de la façade, ni former une gêne ou un obstacle à la circulation des piétons et des véhicules.

Rappel des Règles actuelles : règlement de voirie

Implantation, composition :

- Ces ouvrages ne peuvent être posés que devant les façades où il existe un trottoir.

- les stores et les bannes doivent épouser la forme de la baie qu'ils accompagnent ou dans laquelle ils s'inscrivent ou former un ensemble sur plusieurs baies.

- La hauteur minimale du point le plus bas du store ou de la banne et de son support par rapport au trottoir, est fixée à 2 mètres.

- Les parties les plus saillantes doivent être à 0.50 mètres en retrait du plan vertical passant par le fil d'eau du caniveau, ou s'il existe une plantation sur le trottoir, à 0,80 mètre au moins de la ligne des arbres les plus proches et en tout cas à 4 mètres au plus du nu du mur de façade.

- Sur une terrasse aménagée sur une chaussée, la saillie de la banne pourra être à 0.50 m au moins en arrière du plan vertical passant à l'aplomb des barrières de sécurité.

Recommandations

- Les stores doivent être situés sur les baies du rez-de-chaussée.

- Leur largeur doit être ajustée à la largeur de la baie; prévoir un équipement distinct par baie, de façon à respecter l'architecture du rez-de-chaussée de l'immeuble.

- Dans le cas d'une devanture en feuillure, les stores seront implantés dans l'embrasure, sous le linteau.

- Dans le cas d'une devanture en applique, le store sera positionné sous l'entablement lorsque la hauteur de la devanture le permet. Sinon il pourra être positionné au-dessus du bandeau.

Matériaux :

- Store en toile à projection, ou à enroulement, relevable. Les stores doivent être relevés tous les soirs

- Stores de nature et couleur identique pour chaque vitrine d'un même commerce.

- Les bannes ou stores fixes ne sont pas autorisés.

- Les stores en corbeilles ne sont pas autorisés. Toutefois, lorsque la devanture est implantée dans une arcade, à condition que le store s'inscrive dans l'embrasure et n'occulte pas l'arc, le store en corbeille pourra être autorisé.

Dimensions et nature du dispositif d'enroulement :

- Coffres et dispositifs d'enroulement doivent être intégrés dans l'architecture de la devanture. Les coffres ne devront pas être apparents.

Enseigne et type de lettrage:

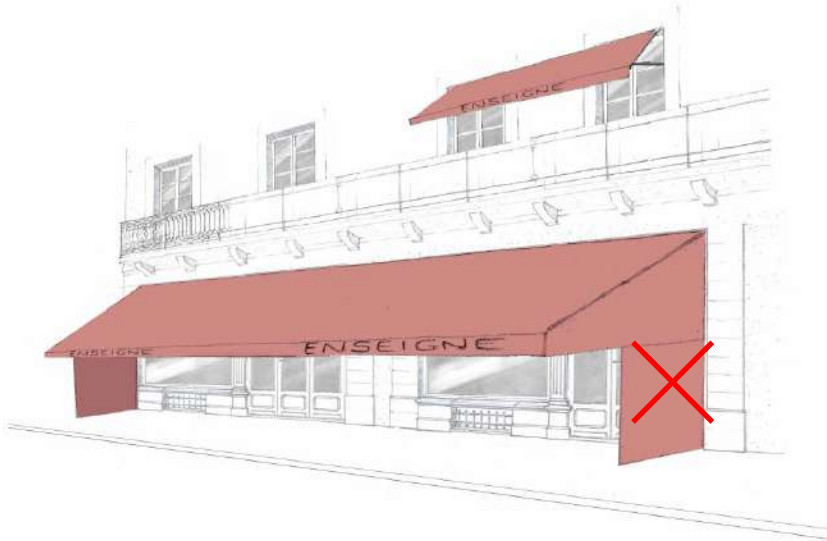
- L'inscription du nom du commerce sur le lambrequin (partie tombante du store) est autorisée. Dans ce cas il fait office d'enseigne, et est donc dénombré comme une des deux enseignes autorisées.

Couleurs :

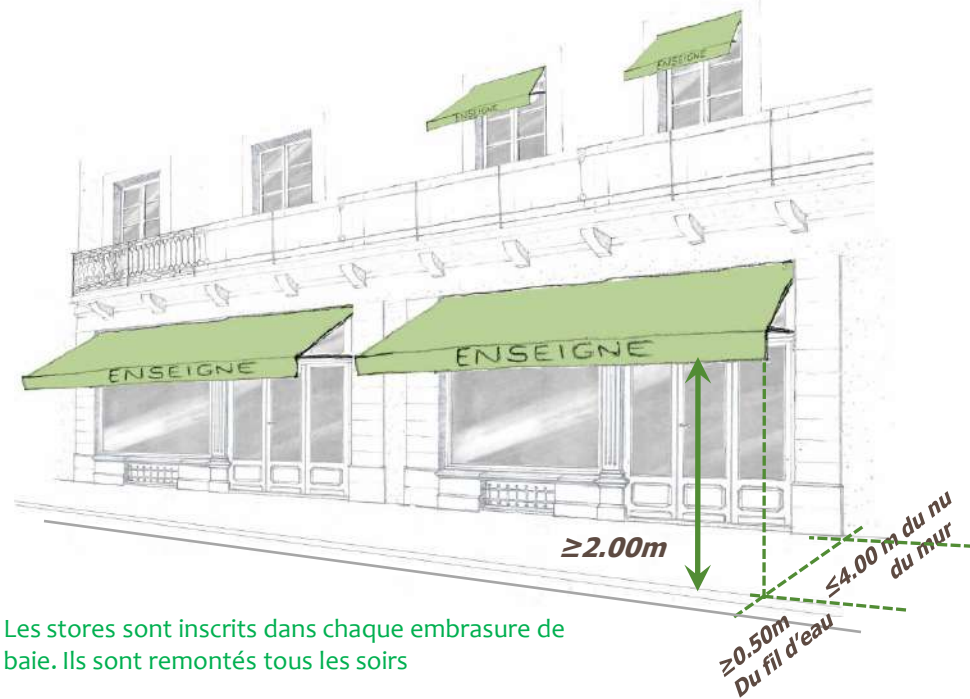
- Couleur unie ou bicolore, en harmonie avec la couleur de la devanture



Rappel des règles actuelles



Le store regroupe plusieurs vitrines
 Parois latérales empiétant sur le domaine public
 Saillie du store trop importante
 Store descendant trop bas



Les stores sont inscrits dans chaque embrasure de baie. Ils sont remontés tous les soirs



Le store prend place dans la largeur de la baie et reprend les couleurs de la devanture



Le store simple et son mécanisme de relèvement manuel

Les caissons et émergences techniques diverses



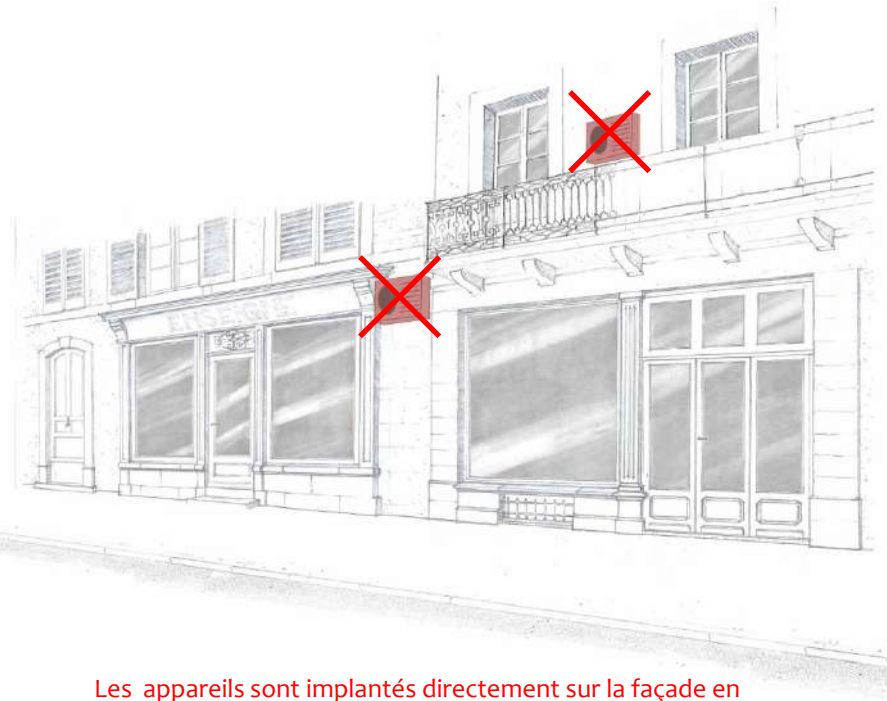
Objectifs :

Ces appareils sont nécessaires à l'activité et au bon accueil des clients. On cherchera à les intégrer au mieux dans la composition de la devanture.

Recommandations :

Implantation / Composition:

- Les émergences techniques ne doivent pas apparaître en façade, elles doivent être intégrées dans la composition et les matériaux de la devanture : dissimulées en imposte ou en soubassement ajouré.
- Les éléments techniques (machineries, appareils de climatisation, extracteurs, bouches d'aération et prises d'air, gaines diverses...) ne doivent pas être visibles mais intégrer dans la composition de la devanture



Les appareils sont implantés directement sur la façade en saillie



Les appareils sont intégrés dans la composition de la façade, dans l'allège ou l'imposte



Intégration derrière l'imposte de la porte du magasin, et dans l'allège de la vitrine

Les cadres « porte-menu »



Objectifs :

Comme tout dispositif nécessaire, l'objectif est de gérer au mieux sa proportion, son emplacement et son aspect par rapport à la devanture mais aussi à l'espace public.

Recommandations :

Implantation / Composition:

- Préférer les porte-menus accrochés en façade sans détériorer les maçonneries ou la pierre de taille, sans masquer des éléments de modénature.
- Le porte menu est à proportionner en relation avec la taille de la devanture commerciale.
- 1 ou 2 cadre porte-menu au maximum sont autorisés par établissement.
- ou bien il sera autorisé 1 porte –menu en façade et un second sur lutrin ou chevalet implanté sur l'emprise de la terrasse.
- Les porte-menus sur lutrin ou chevalet doivent être rentrés en dehors des heures d'ouvertures.
- sur les petites terrasses, il est conseillé d'utiliser des cadres porte-menus.

Matériaux:

- Cadre en métal laqué ou bois peint, teinte en harmonie avec la couleur de la façade.
- Ardoise



Le porte-menu en ardoise est cloué dans un joint de l'appareil en pierre de taille du pilier et ne dégrade pas la pierre.



Autre exemple, porte-menu éclairé par l'intérieur



Exemple de matériaux à éviter, le plexiglas, l'accrochage multiple ..





- **Composer des terrasses qui accompagnent avec le paysage urbain**

Objectifs :

Les terrasses participent à la qualité d'un paysage de rues, aux ambiances de lieux et des espaces publics. Travailler sur leur aspect c'est aussi travailler sur la perception et l'amélioration de ces espaces. Dans le périmètre de l'étude, des opérations de mise en valeur des façades et des espaces publics.. sont engagées avec une recherche sur l'authenticité des matériaux et des matières. Par exemple, sur les façades on cherche à restituer des enduits à la chaux, à restaurer la pierre,... sur les espaces publics on réintroduit des pavages et des dallages. La charte propose aussi d'appliquer cette démarche au choix de mobilier de terrasse (table, chaise, parasol...) afin de donner une cohérence aux rues et aux places de la ville.

Dans ce sens, des recommandations générales sont rédigées pour l'ensemble des espaces publics situés dans le périmètre et des recommandations spécifiques sont écrites sur des espaces publics identifiés afin de tenir compte de leur identité et leurs caractères particuliers: le quartier du château, la Place Reine Marguerite et la rue Joffre ,la place Royale et le boulevard des Pyrénées, les Places Gramont et Clemenceau.

- **Mettre en place un projet d'ensemble**

Le projet de terrasse devra :

- tenir compte de son environnement paysager et architectural,
- être composé d'éléments de qualité, régulièrement entretenus et en harmonie avec la façade, à la fois fonctionnels et identitaires de façon à refléter l'image du commerce, et à donner une image agréable de la rue ou de la place.
- respecter la place et le déplacement du piéton et de la personne à mobilité réduite.

- **Constituer un dossier de demande d'autorisation**

L'occupation du domaine public est soumise à autorisation sous forme de permis de stationnement ou de dépôt délivré par le service gestionnaire de la voirie pour une durée de cinq ans maximum.

La demande devra décrire l'ensemble du projet d'aménagement de la terrasse, y compris le mobilier :

- Plan d'implantation
- Matériaux et couleurs du mobilier
- Ecrans de protection latéraux,
- Dispositifs d'éclairage, de chauffage, de brumisation.

Rappel des règles actuelles : règlement de voirie

- La terrasse sera installée conformément au plan dressé par le service gestionnaire de la voirie.
- Le plancher sera construit en matériaux solides et résistants, pourra être démontable et non solidaire du trottoir ou de la voirie pour laisser libre l'accès pour des interventions sur les réseaux et autres .
- Le mobilier sera soumis au préalable au service gestionnaire de la voirie.
- Tous les mobiliers situés sur le domaine public doivent pouvoir être rentré aux heures de fermeture de l'établissement.
- Dans tous les cas, le mobilier sera rentré tous les soirs à la fermeture de l'établissement.
- La terrasse et le mobilier doivent laisser libre un passage de 1,40m sur le trottoir.
- Entre deux terrasses situées face à face, dans une rue étroite, un passage de 3 mètres doit être laissé libre pour le passage des pompiers.
- Les terrasses devront permettre le maintien d'un accès de 1,40 m minimum aux portes des immeubles.
- Sur la chaussée, pour assurer la sécurité de la clientèle, des barrières métalliques et amovibles type « ville de Pau » sont posées. Elles sont à la charge du restaurateur.

Recommandations :

Accès des Personnes à mobilité réduite sur la terrasse :

- Chaque terrasse réservera deux emplacements de 1.30*0.80m devant les tables afin d'accueillir les personnes circulant en fauteuil.

Mobiliers (tables, chaises, chevalets, cendriers):

- Un seul modèle de mobilier par terrasse
- Aucune publicité sur le mobilier (rappel : publicité interdite en ZPPAUP).
- Les porte-menus sur chevalets sont autorisés mais doivent être rentrés en dehors des heures d'ouvertures. Un seul chevalet est autorisé par établissement et il doit être implanté sur le périmètre de la terrasse (cf chapitre cadre porte-menu).
- Choix de lignes simples, de gammes de matériaux solides et durables : bois, rotin, métal laqué, fer forgé, toiles, fibre synthétique tressée. Le mobilier en PVC est interdit.
- Les tonalités et couleurs des matériaux doivent renvoyer à des matières et s'harmoniser avec la devanture et les stores, parasols... :
 - Métal façon fer forgé et laqué (pas de teinte type aluminium par exemple), qui rejoignent le métal rouillé, le brun
 - bois peint ou teinté, ou bois naturel
 - toiles , tissus unis dans les teintes pastels – pas de tissus plastiques
 - Autres textures, type fibre synthétiques, aspect du tressage type rotin associé à du métal ou du tissu.

Dispositifs de séparation, mobilier de protection :

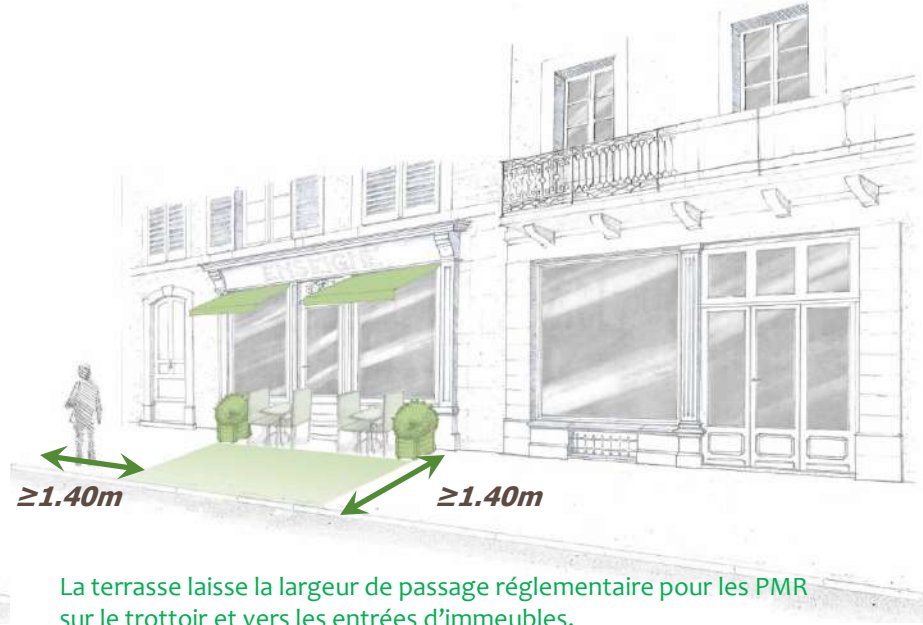
- La mise en place de jardinières est autorisée sur l'emprise de l'occupation de la terrasse accordée. Par leur nombre et leur disposition elles ne doivent pas donner un effet de privatisation du domaine public.
- Ces dispositifs devront être amovibles.
- Ils seront accordés au reste du mobilier de la terrasse et reprendront les teintes et couleurs de matériaux en référence à des matières (cf ci-dessus).



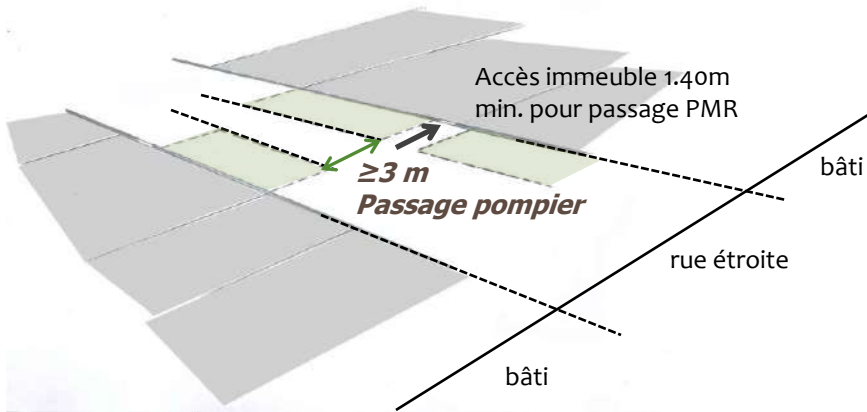
Rappel des règles actuelles



Encombrement trop important de la terrasse: problèmes d'accessibilité, la sécurité n'est plus assurée.



La terrasse laisse la largeur de passage réglementaire pour les PMR sur le trottoir et vers les entrées d'immeubles.



Dans les rues étroites, un passage de 3 mètres sera laissé libre entre deux terrasses en vis-à-vis. Un accès aux immeubles de 1.40min sera maintenu pour la circulation et le retournement des fauteuils roulants.

La terrasse, le mobilier de protection et de couverture horizontale



Recommandations :

Mobiliers de protection solaire: stores, bannes, parasols

-Stores:

-Les stores et bannes devront respecter les mêmes prescriptions et règles de composition et d'emprise que les stores des devantures : forme simple, droite, inscrits dans l'embrasure de la baie, saillie par rapport au fil d'eau...

-Les tentes sur portique (type piazza) sont interdites.

-Parasols

-Parasol en toile unie (motifs et rayures interdits), de couleur choisie en harmonie avec le store de la façade commerciale et la devanture.

-Privilégier les modèles carrés permettant la juxtaposition.

-Les réservations au sol nécessaires pour l'implantation de grands parasols seront autorisées sur demande par la ville.

- Les grands parasols seront repliés chaque soir et pourront rester en place. Ils seront remisés en période hivernale.

- Parasol sur pied amovible. Les modèles fixes ne sont pas autorisés.

- Publicité ou enseigne sur parasol interdite.

-Les parasols ne devront pas empiéter sur la voirie.

- implanter les grands parasols en suivant le rythme de l'architecture par exemple le rythme des arcades des arcades entre rdc et entresol.

Teintes et Matières

- privilégier des teintes qui rejoignent les toiles de lin (écru), les toiles de lin huilée (rouge), le chanvre couleur bistre, couleur bleue passée (bleu pastel, indigo, gris clair) , rouge brun, brun sombre



Afin de caractériser ces lieux particuliers de la ville de Pau, des recommandations particulières sont élaborées.

Recommandations sur les matériaux de mobiliers :

Place Royale, bd des Pyrénées, place Clémenceau : bois, toile, tissu, rotin ou fibres synthétiques façon tressage : rappeler l'ambiance végétale de promenade

Quartier du château, place Reine Marguerite, : métal façon fer forgé et tissu, bois : quartier historique, monuments et maisons anciennes, renvoyer à des matériaux que l'on retrouve sur les façades, le fer forgé de s garde-corps, le bois de s maisons à pan de bois...

Place Gramont : métal façon fer forgé et tissu, bois et toile , mobilier de type XIX° et XX° siècles

De même , les chaises longues sont plutôt à privilégier sur le boulevard des Pyrénées et la place Royale, espaces traités dans un esprit de promenade et flânerie.



Bois et rotin sur la place Royale.



Parasols de forme carrée, couleurs naturelles : brun, écru



Chaises longues, bois et toile sur le boulevard des Pyrénées ambiance « balnéaire ».



Rappel des règles actuelles : règlement de voirie

- Les installations et leurs emprises seront implantées conformément au plan dressé par le service gestionnaire de la voirie.
- Elles ne seront autorisées que si la largeur du trottoir hors obstacles est supérieure ou égale à 1.40m
- maintien de l'accès aux immeubles
- Les présentoirs, machineries (rôtissoires, mobilier de marchand de glace, portant de vêtement, ...) devront être rentrés tous les soirs et pendant les heures de fermeture du magasin

Recommandations :

L'implantation de ces installations ne devra pas gêner les piétons ni obstruer une vue ou un paysage urbain intéressant, ni les vitrines voisines.

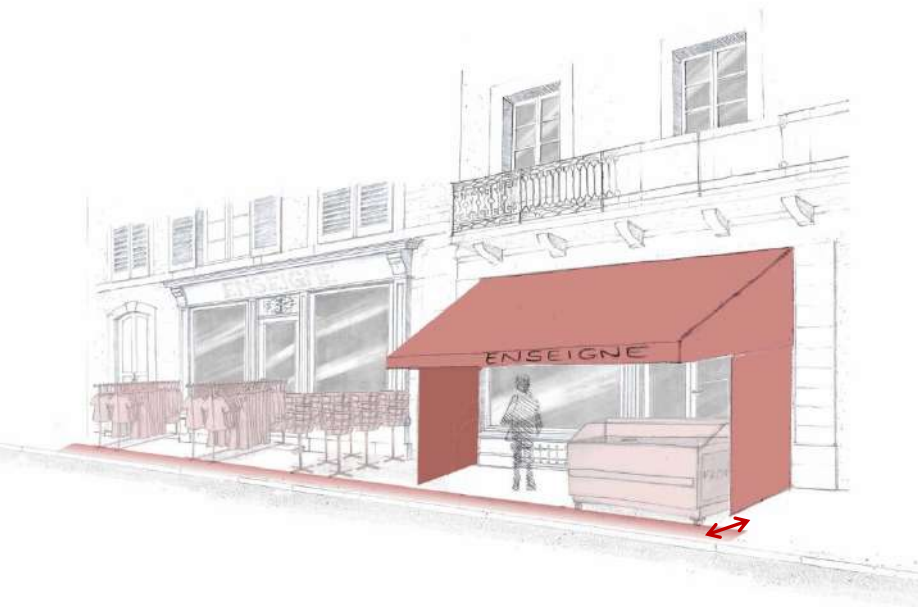
Matériaux :

Bois ou métal peint, teintes à assortir avec les couleurs de la devanture, des stores etc...

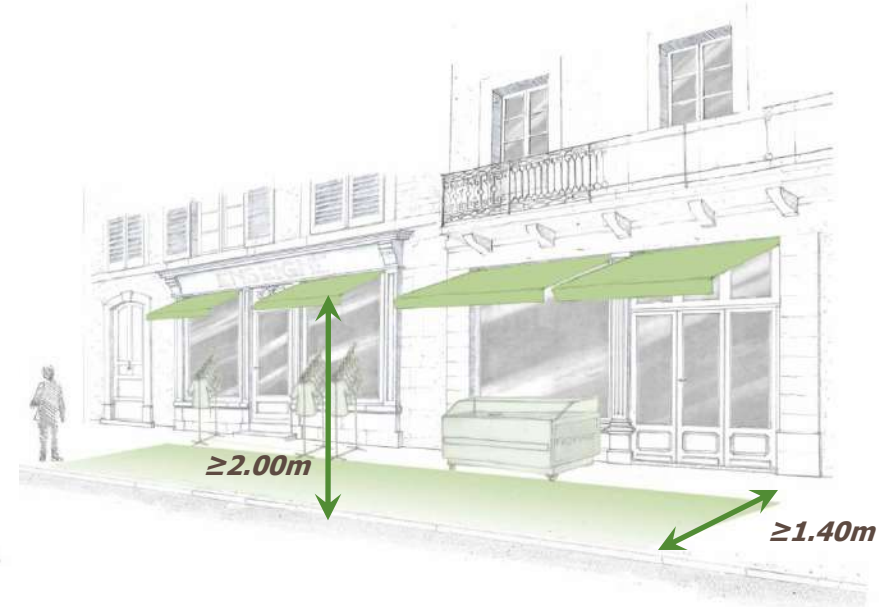
Publicités interdites



Rappel des règles actuelles



Encombrement trop important du trottoir: la largeur de passage minimale réglementaire de 1.40m n'est pas respectée
-banne ne respectant pas les dimensions réglementaires, ni les règles de composition par vitrine



Stores inscrits dans l'embrasure des baies
Hauteur libre sous store $\geq 2.00\text{m}$
Largeur de passage $\geq 1.40\text{m}$
Les étals commerciaux et présentoirs doivent être rentrés tous les soirs. Ils respectent les emprises réglementaires d'occupation du domaine public



- **Démarches à entreprendre avant toute modification ou création de façade commerciale, devanture, enseigne**

1- S'informer des règles de copropriété :

Le commerçant devra obtenir un accord préalable des copropriétaires en cas de modification des parties communes ou de l'aspect extérieur de la façade.

2- S'informer auprès des services conseils, des services techniques de la mairie , du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)

Il est important de prendre contact en amont du projet avec les services de la mairie, le service de l'Architecte des Bâtiments de France (A.B.F.) lorsque le projet est situé dans le périmètre de la Zone de Protection de l'architecture et du Patrimoine (ZPPAUP) et les services d'information et de conseils. Cet échange permet de bien orienter ou réorienter le projet et de bien engager la procédure. Les contacts à prendre sont rappelés ci après.

3- Déposer une demande d'autorisation préalable

Tout projet de création ou de modification de façade commerciale, d'enseignes ou d'occupation du domaine public doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable (en fonction du projet : déclaration préalable, permis ou autorisation de voirie ou autorisation d'enseigne) qui devra être adressée à la mairie en deux exemplaires par pli recommandé avec demande d'avis de réception ou auprès des services Municipaux avec délivrance d'un récépissé.

Le formulaire de demande d'autorisation est disponible en mairie.

La demande devra impérativement être accompagnée des pièces suivantes:

- Photographie générale de la façade de l'immeuble
- Plan d'implantation
- Plans ou croquis avec dimensions projetées des ouvrages
- Descriptif du mobilier et supports utilisés (nature des matériaux, couleurs)
- Extrait d'inscription au registre du commerce ou au registre des métiers
- Attestation d'assurance pour l'occupation du domaine public.

➤ Pour les projets situés à l'intérieur du périmètre de la Z.P.P.A.U.P., le dossier constitué sera soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.



- **Démarches à entreprendre avant tout projet d'occupation du domaine public**

Déposer une demande d'autorisation de voirie

Il est rappelé que toute installation sur le domaine public- étal, chevalet, mobilier, rôtissoire... etc - doit faire l'objet d'une autorisation de voirie. Autorisation qui pourra être accordée , à titre précaire et révocable, en fixant les conditions de ces installations.

L'occupation du domaine public donne lieu à paiement de droit de voirie par l'occupant.

La demande devra impérativement être accompagnée des pièces suivantes:

- Photographie générale de la façade de l'immeuble
- Plan côté d'implantation de la terrasse et du mobilier
- Descriptif du mobilier et supports utilisés (nature des matériaux, couleurs)
- Extrait d'inscription au registre du commerce ou au registre des métiers
- Attestation d'assurance pour l'occupation du domaine public.

Règles et conseils pour le choix des couleurs :

Le choix des teintes est à établir avec les services instructeurs de la ville de Pau.

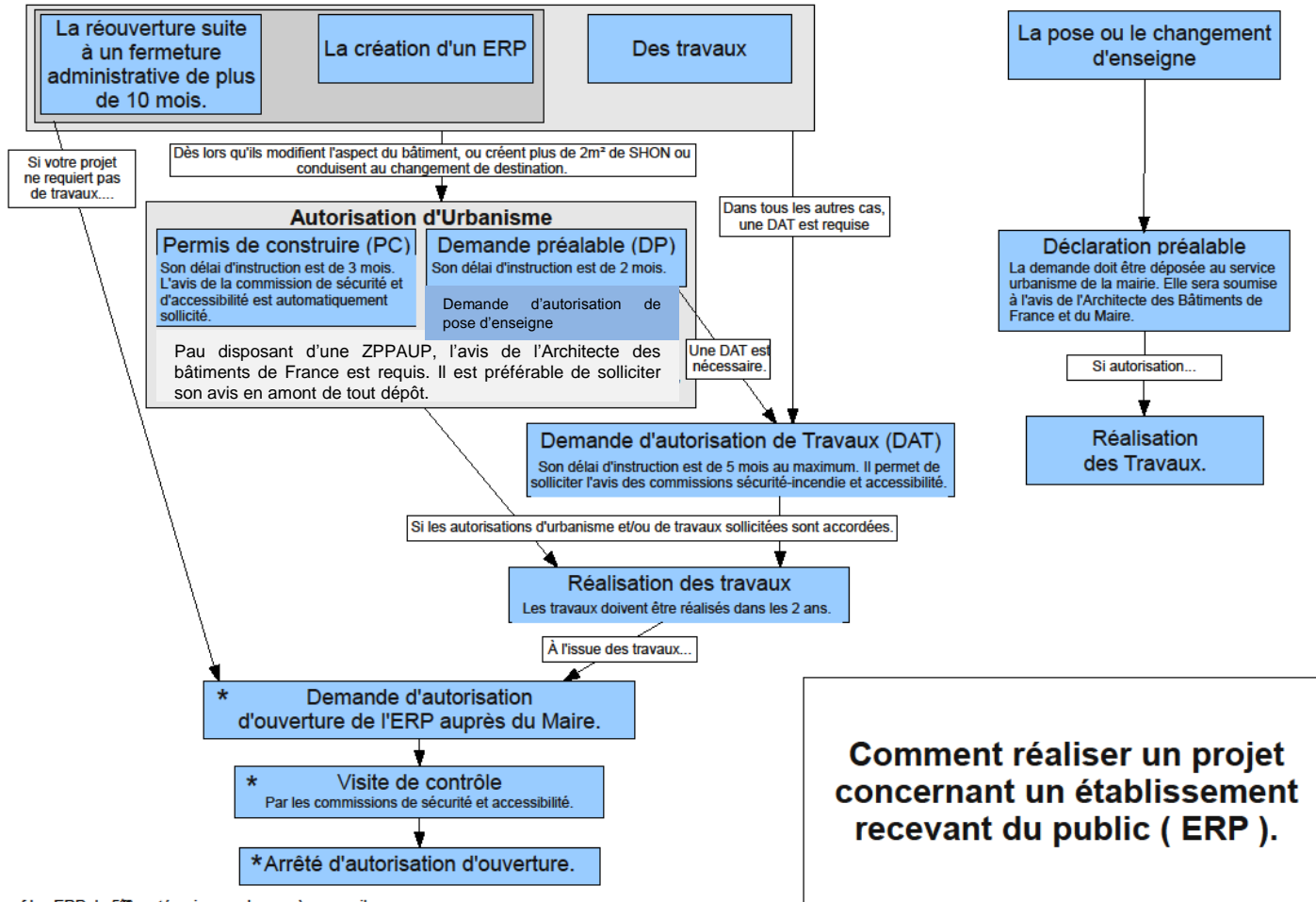
Il n'existe pas de nuancier sur les devantures. Néanmoins il est important de les accorder aux couleurs de la façade et au contexte immédiat.

Au moment de la réalisation des travaux, des essais sur site seront nécessaires pour apprécier le résultat final. Un choix de couleur à partir de nuanciers n'est jamais suffisant, la perception des couleurs étant variable en fonction des supports, de l'orientation de la façade, de la teinte des éléments environnants (couleurs des enduits des étages et des immeubles environnants, des couleurs des éléments en pierre de taille de la façade, etc...).

Démarches et contacts

● Réaliser un projet concernant un établissement recevant du public

Votre projet concerne :



* sauf les ERP de 5^{ème} catégorie sans locaux à sommeil.



● Les contacts pour vous aider tout au long de votre démarche

VILLE DE PAU

SERVICES TECHNIQUES

Service urbanisme

Service urbanisme enseigne

Service urbanisme règlement

Service occupation du domaine public

STAP- Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

CDAPP -

CENTRE RE-SOURCE

Conseils sous forme de permanences assurées par la SIAB

OFCAP -

Chambre du Commerce et de l'Industrie

Chambre des Métiers et de l'Artisanat

PAU COMMERCES

Ordre à définir des personnes à contacter

● Principaux textes réglementaires cités

- Règlement du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
- Règlement de la Zone de Protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (Z.P.P.A.U.P.)
- Règlement de voirie
- Code de l'urbanisme
- Code de l'environnement



AIS :

ALIGNEMENT : limite le long d'une voie publique, qui ne doit pas être dépassée par une construction

BAIE : ouverture de fonction quelconque ménagée dans un mur et son encadrement

BANDEAU : : partie supérieure du tableau de la devanture

BANDEAU D'ÉTAGE : moulure pleine de section rectangulaire

CHAÎNE D'ANGLE : superposition verticale d'assise en pierre formant la rencontre des deux murs en angle

CHAÎNE D'ANGLE HARPÉE : chaîne d'angle constituée de pierres superposées de longueur différentes

COMPOSITION : disposition organisée et harmonieuse des diverses parties d'un ensemble architectural

CORNICHE :

DESCENTE DES CHARGES

ENCADREMENT : cadre extérieur de la baie

ENTABLEMENT

FEUILLURE

IMPOSTE

LETRAGE

LINTEAU

PARCELLAIRE : portion de terrain constituant l'unité foncière

MARQUISE :

MODÉNATURE : ensemble des éléments de moulures et d'encadrement de la façade

NIVEAU :

PIÉDROIT :

SOUBASSEMENT

SOUPIRAIL

TABLEAU :

TRUMEAU : pan de mur situé entre deux baies implantées au même niveau



PAU - ATLAS HISTORIQUE

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

*Annexe Documentaire
Juin 2013*

SOMMAIRE

I.- Histoire urbaine – Bibliographie analytique	p. 2
II.- Cartes et plans anciens	p.6
III.- Iconographie : estampes, cartes postales et photographies anciennes	p.101

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE

La ville de Pau

Titre	Auteur	Date	Intérêt	Editions - source
Atlas historique des villes de France: Pau	HIGOUNET C. MARQUETTE J.B. et WOLFP	1982 5 p.	Non consulté	Editions du C.N.R.S
Etude topographique, historique et architecturale – ville de Pau	LESCORCE Olivier	Juin 2004	Renseignement des immeubles, historique.	
Histoire de Pau	Pierre TUCOO- CHALA	1989	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de Pau au Moyen Age et au XVI^e siècle. • Plan de Pau sous l’Ancien Régime. • Plan de Pau en 1913. 	Privat
Pau souvenirs et impressions	Michel de CHRONSCHOFF	1891	Non consulté	
Etudes d’histoire locale et religieuse 1889-1898	Abbé V. DUBARAT	1898	Non consulté	
Panorama historique et descriptif de Pau	A. DUGENNE	1839	Non consulté	
Recherches sur la Ville de Pau	Louis LACAZE	1888	Histoire urbaine.	
Souvenirs de Pau	Victor PETIT	1854	<ul style="list-style-type: none"> • Vue perspective de la place Gramont. • Vue du Château. • Vue de la ville depuis la rive gauche. • Vue générale de Pau. 	
Catalogue de la Ville de Pau, histoire locale	L. SOULICE	1888		
Mémoire de Pau	sous la direction de Dominique Bidot-Germa	2011	Histoire urbaine et mémoires et esprits des lieux. Des nombreuses images. Bibliographie important.	Editions Cairn
Pau Art Deco 1919 - 1939	Dominique Dussol	2012	Ouvrage majeur pour comprendre l’histoire de Pau entre les deux guerres. Nombreuses documents comme éléments de diagnostic. Imposante bibliographie.	Le Festin
Pau au fil de l’eau	Jean Louis MAFFRE	2005	Travail documenté qui renseigne sur la place de l’eau dans l’organisation urbaine de Pau et sur les usages qui en découlent.	Editions Marrimpouey
Pau 1900 en cartes postales	Jean Louis Maffre	1979	Images anciennes du paysage urbain, vue des rues, espaces publiques et bâtiments.	Editions Marrimpouey jeune - Pau
Pau d’antan	Mourgues Renée	2010	Vues anciennes de rues et des maisons. Elément de diagnostic.	
« Pau, des origines à la révolution	Christian	1989	Non consulté	

française » dans Pau, du Château à la Ville	DESPLAT			
Pau pas à pas	Michel FABRE	1985	Renseignements historiques sur chaque rue et bâtiments publics de la ville.	
Les rues de Pau des origines à nos jours, dictionnaire historique et biographique	Michel FABRE	2000	Nouvelle édition de Pau pas à pas. Plus complète et agrémentée d'illustrations.	Librairie de Pyrénées et de Gascogne/Princi Néguer.
Pau, Atlas historique des villes de France	Ch. DESPLAT, P. TUCOO-CHALA	1982	<ul style="list-style-type: none"> Plans historiques de la Ville de Pau. Iconographie du XVIII^{ème} siècle et renseignements historiques 	CNRS
Découvrir Pau, son histoire, son château, ses monuments, ses personnages célèbres	Pierre TUCOO-CHALA	1984	<ul style="list-style-type: none"> Plan de Pau à la fin de l'Ancien Régime. Plan de Pau avec ses principaux monuments 	
Pau, ville jardin	LABARRERE André	1983	Il y a un point historique sur les différents éléments majeurs de la ville : bâtiments, espaces publics et quartiers.	209 p

Espaces et bâtiments publics - Monuments

Titre	Auteur	Date	Intérêt	Editions - source
Notice sur la place royale de Pau 1688-1878	Louis LACAZE	1879	Histoire de la Place royale. Dépourvu des images.	
Recherches sur la Ville de Pau, l'ancienne église Saint-Martin	Louis LACAZE	1886	<ul style="list-style-type: none"> Plan de l'ancienne église Saint-Martin. 	
« Le funiculaire et le pavillon des arts, Pau, la Belle devanture »	Daniéla BOURDIER-MUNIER		Non consulté	Le Festin, n° 34, p. 34-49.
Le boulevard des Pyrénées, mémoire de maîtrise	Daniéla BOURDIER-MUNIER	1999.	Non consulté	Université de Pau, septembre 1999.
Balcons sur Pyrénées, Pau, un boulevard pour un panorama	Christine JULIAT	2000	Non consulté	
« Le boulevard des Pyrénées, élément majeur du développement urbain de Pau »	André MASSON	1975	Non consulté	Fédération Historique du Sud Ouest. Actes du XXVII ^{ème} Congrès d'Etudes Régionales, Pau
« Urbanisme et tourisme, la création du parc Beaumont à Pau (1876-1879) »	Pierre TUCOO-CHALA	1978	Non consulté	Etudes géographiques offertes à Louis Papy, CEGET, Bordeaux III, Bordeaux.

Le Château de Pau

Titre	Auteur	Date	Intérêt	Editions - source
Le château de Pau, histoire et description	LAFOLLYE	1882	<ul style="list-style-type: none"> Plans du château de Pau et de ses abords. 	
« Le château et la ville. Une forteresse, un Palais, un Musée » dans Pau, du Château à la Ville	Gérard COZE	1989	Non consulté	
Le Château de Pau	Raymond RITTER		<ul style="list-style-type: none"> Plan du jardin et du petit parc du château de Pau au début du XVIII^e siècle. Plans et élévations du château de Pau (état en 1919). 	
Description du château de Pau et de ses dépendances	P. SAGET	1838	<ul style="list-style-type: none"> Plan du château et de la ville, 1838. 	

Urbanisme et architecture - quartier

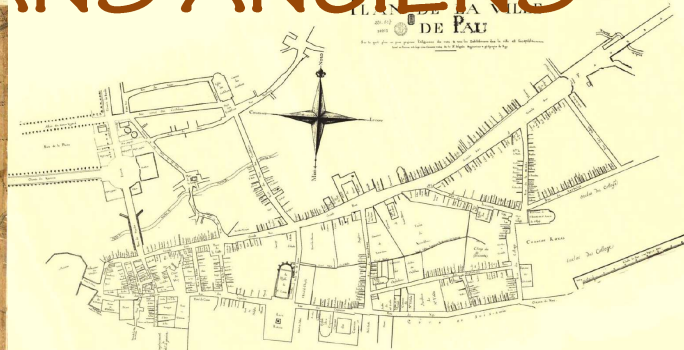
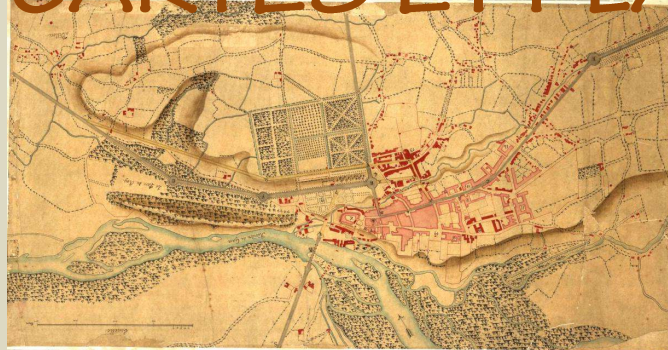
Titre	Auteur	Date	Intérêt	Editions - source
« Le pont du Gave ou le faux départ de l'urbanisme palois » dans Pau, du Château à la Ville	Pierre C. LAMICQ	1989	Non consulté	
Pau rive gauche, souvenirs du quartier du XIV juillet	Association Mémoire Collective de Béarn	2000	Non consulté	
« L'urbanisme palois aux XIX ^e et XX ^e siècles (1790-1970) » dans Pau, du Château à la Ville	Michel PAPY	1989	Non consulté	
Typologie des façades, histoire sommaire de la couleur à Pau	Atelier PETIT-JEAN	1999	Analyse descriptive non exhaustive sur les points clefs de différentes époques de construction : murs, couvertures, menuiseries, décors, enduits. Exemples d'immeubles représentatifs.	

Villas - villégiature

Titre	Auteur	Date	Intérêt	Editions - source
Les villas anglaises de Pau, étude	LE MOING	1992	<ul style="list-style-type: none"> Plan de l'état des villes anglaises en 	Mémoire de maîtrise - U.P.P.A.

d'un patrimoine bâti.	Agnès		1992, existantes et démolies d'après le plan de Pau 1913. <ul style="list-style-type: none"> Plan de pourcentage de conservation des villas anglaises par secteurs. 	
Recherche sur la colonie anglo-américaine de Pau	MATHIEU Antoinette	1979	Non consulté	U.P.P.A. 1979
Les jardins de villas	G.H.E.C.O. urbanisme	1999	Plan avec les villas existants et ses jardins	
Villas anglaises de Pau	Roger GRENIER	1991	Non consulté	
« Les grandes villas de Pau, origine et développement géographique »	M. A. MATHIEU	1979	Non consulté	Revue de Pau et du Béarn, n° 18, 1979.
Pau, ville américaine	Pierre Tucco-Chala	2012	Histoire local, noms et situation des principales villas américaines.	Editions Cairn 2ème édition
Pau, ville anglaise	Pierre Tucco-Chala	1999 2009	Ouvrage historique des origines de la villégiature. Bâtiments représentatives de cette époque.	Editions Pyremonde /Princi Négue. 2 ^{ème} édition.

CARTES ET PLANS ANCIENS



- Le XVIIème siècle
- Le XVIIIème siècle
- La première moitié du XIXème siècle, de 1800 à 1850
- La deuxième moitié du XIXème siècle, de 1850 à 1914
- Le XXème siècle, de 1914 à 1945
- Les trente glorieuses, de 1945 à 1975.
- De 1975 à nos jours.

CARTES ET PLANS

XVII^{ème} siècle

Titre	Auteur	Date	Intérêt	Source
Plan de Pau. A. Le Chateau		1676	+ Indicatif : le château, les jardins, le bois, le bourg fermé et les faubourgs : Cordelier et la porte neuve.	Cote : 4Fi8 Archives communautaires. Le document appartient à la bibliothèque de l'Arsenal.

XVIII^{ème} siècle

La carte de Cassini	Ing. Du Roi - Cassini	1750 1815	+ Position géographique, topographie, routes, contour de ville (Château et jardins).	Géo portail. IGN
Le plan Moysset	Ing. Du Roi - Moysset	1773	++ Dessin détaillé de la ville de Pau. Nom des rues, îlots, fronts bâtis, bâtiments publics.	Archives communautaires, cote : 4Fi8.
Plan de la ville de Pau et ses environs	-	1774 1782	++ Implantation dans le site, gave, cours d'eau, enveloppe urbain, château et jardins.	Patrimoine numérisé – réseau de médiathèques de l'agglomération Pau – Pyrénées. Cote : 220319
Plan de l'avenue de la ville de Pau.	Gleizes	1770	+ Connexion de la ville avec la route de Bordeaux et Bayonne. Le pont neuf et la première place Gramont « la demy lune ». Environnement immédiat.	Archives communautaires. cote : 4Fi138.
Plan du Château de Pau	-	17 ?	+ Carte comprenant les jardins, bosquets, bois, parcs et maisons en dépendant. Divisé en 4 feuilles.	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220128

XIX^{ème} siècle, de 1800 à 1850

Titre	Auteur	Date	Intérêt	Source
Partie du plan de la ville de Pau. Projet de lotissement du Bois-Louis	-	1809	+ Plan détaillé du secteur : collège de Jésuites, îlots, parcellaire, la basse ville (portes du gaves).	Archives communautaires Cote : 4Fi20
Cadastre Napoléonien	Glandinet	1812	++ Relevé de la ville. Rues, îlots, parcellaire bâtie, jardins, cours d'eau, fontaines (15 planches)	Archives communautaires Cote : 4Fi261
Extrait du plan général de la bonne ville de Pau. Quartier de la Halle	-	1827	+ Plan du secteur : situation de l'ancienne Halle (actuelle Place Clemenceau), le couvent des Ursulines, parcellaire, rues, bâtiments.	Archives communautaires Cote : 4Fi67

Plan de l'Etat-major		1820-1866	Plan général de la ville. Extension urbaine. Topographie. Environs.	Géoportail.
Plans, croquis de la basse ville et pont neuf (4 croquis)		1825	Renseignements sur les bâtiments, les jardins, le chemin d'accès à le Château et la ville haute. Les parterres du Château et les environs du Pont Neuf.	Archives communautaires Cote : dossier JJ10
Château de Pau.		1838	+ Plan du Château et sa relation avec les jardins (actuelle place Gramont)	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : ms124-1-128
Plan d'alignement de la ville de Pau.	P. Poublan	1840	++Atlas de 10 planches. Le tissu urbain.	Archives communautaires Cote : 4Fi148
Carte topographique des environs de Pau	Dulong de Rosnay	1844	+L'ensemble du territoire, ses relation et sa topographie.	Patrimoine numérisé Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220268
Plan de Pau Placements de nouveaux réverbères à l'huile	-	1845	++Plan de la ville. Les nouveaux espaces publiques : Place Gramont, Caserne, Place de la Libération.	Archives communautaires. Cote : 4Fi87
Département de Basses Pyrénées. Carte de l'arrondissement de Pau.	A. Perret	1847	+	Patrimoine numérisé Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : ms124-1-158
Plan de la ville de Pau	A. Perret	1850		Archives communautaires Cote 4Fi150

XIXème siècle, de 1850 à 1914

Titre	Auteur	Date	Intérêt	Source
Plans d'alignements de la ville de Pau. Avec révision en 1863	Perret	1852	++ (19 plans)	Archives communautaires Cotes : de 4Fi151 à 4Fi170
Extrait du plan de la ville dressé pour l'exécution du boulevard. Projet de construction entre la place et la propriété de Gontaut.	-	1855	+	Archives communautaires. Cote : 4Fi58
Extrait du plan de la ville de Pau. Quartier Saint Jaques et du Palais.	Dumoulou	1860	+	Archives communautaires Cote : 4Fi271
Plan officiel de la ville de Pau	-	1868	++	Archives communautaires Cote : 4Fi3
Atlas National. Plan de Pau.		1873-		Archives communautaires. Cote :

		77		5Fi1
Plan de la ville de Pau	H. Latour	1874	++ (villes anglaises en rouge)	Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220075
Le Plan de Pau et ses environs	E. Luya et A. Giroux	1880	+	Patrimoine numérisé _ réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220274
Plan de la ville de Pau	Latour, Henri et Wuhrer, L.	1884?	++	Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220076
Ville de Pau. Prolongement du Boulevard de midi	Mallier	1890	+ (Plan divisé en 13 feuilles)	Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220077
Plan de la ville de Pau et ses environs	Léon et George Caton	1893	+	Patrimoine numérisé Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220275
Plan de la ville de Pau	-	1902	++	Patrimoine numérisé Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220267

XX^{ème} siècle, de 1914 à 1945

Titre	Auteur	Date	Intérêt	Source
Ville de Pau. Plan d'aménagement d'embellissement et d'extension.	Léon Jaussely	1928	++	Archives communautaires. Cote : 4Fi146
Ville de Pau. Plan nouveaux magasins et hôtel d'Aragon		1929		Archives communautaires. Cote 4Fi69
Stadtplan von Pau	-	1943		Patrimoine numérisé _ réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Côte : 220346

XX^{ème} siècle, de 1975 à nos jours

Titre	Auteur	Date	Intérêt	Source
Carte IGN				Géoportail
Plan cadastral actuel		2013		Service SIG Mairie de Pau.
Image aérienne	-			Géoportail.

Cartes et plans du XVIIIème siècle



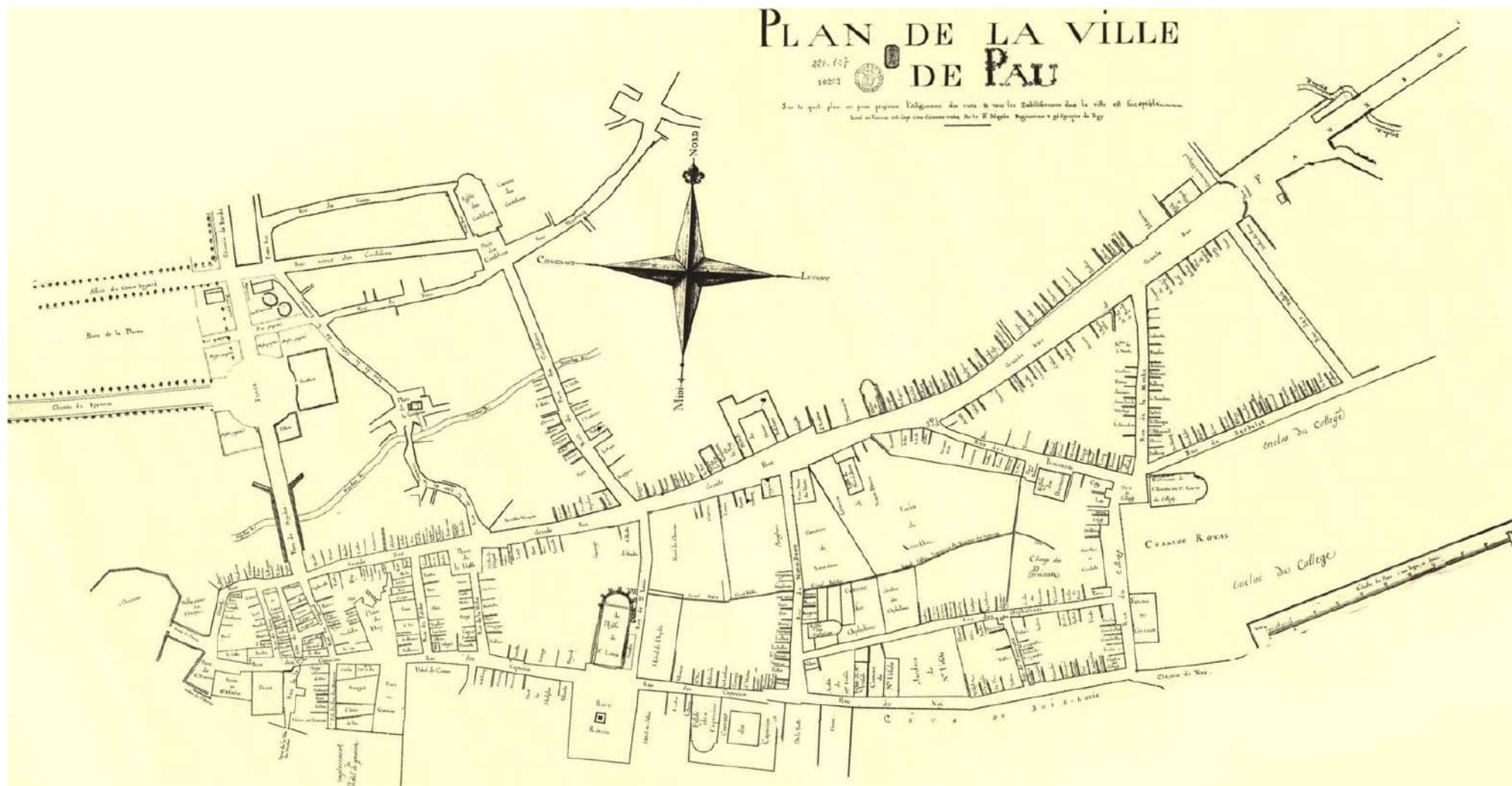
Plan de Pau. A. Le Chateau. 1676.

Reproduction photographique, depuis la mémoire de maîtrise des Jardins du Château 1992, UPPA.
ACAPP – Cote : 4Fi8 (pour consultation). Le document appartient à la bibliothèque de l’Arsenal.

Cartes et plans du XVIIIème siècle



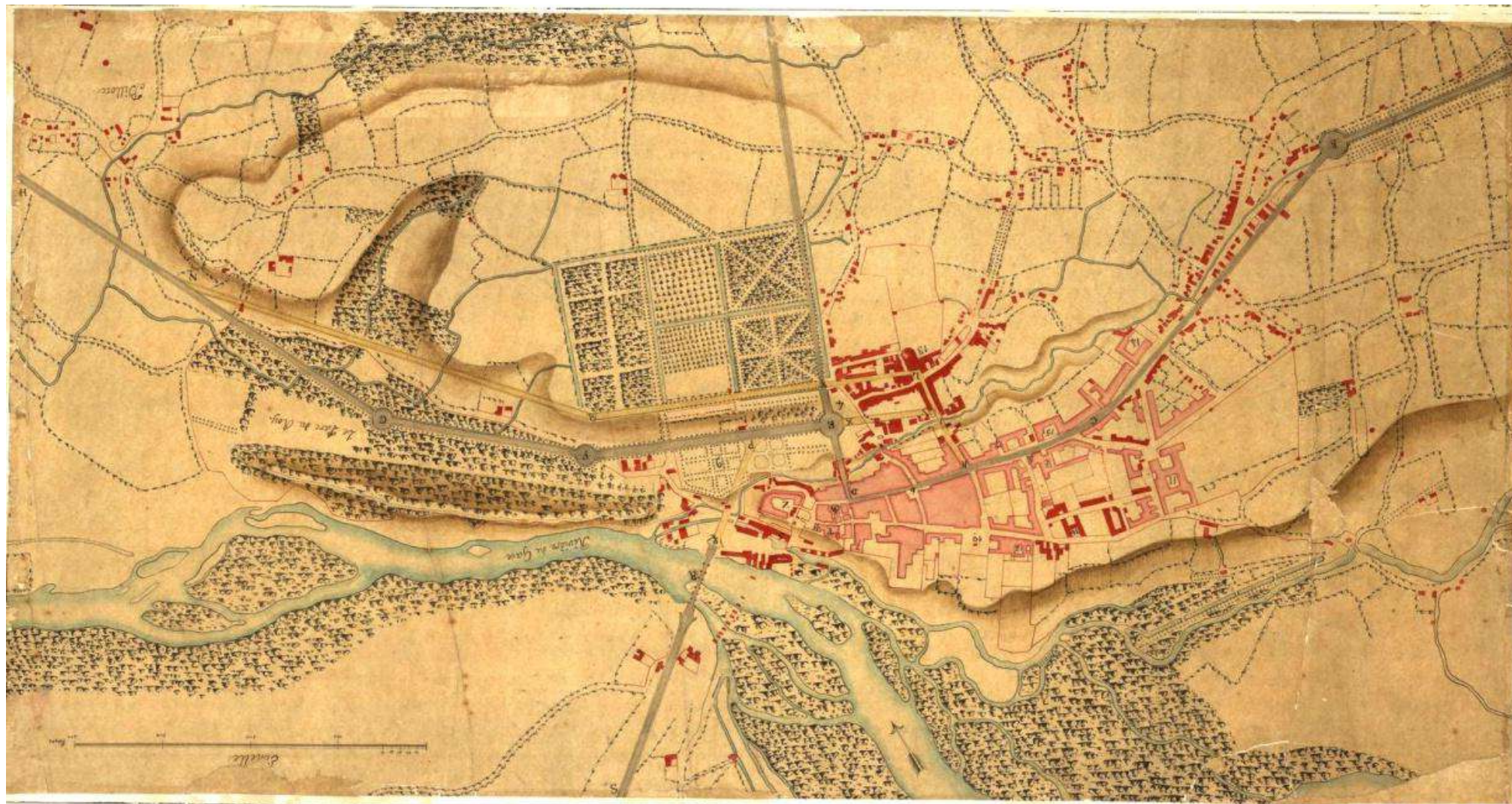
La carte de Cassini. 1750-1815
Géoportail.



Le Plan Moysset. 1773.

Archives Communautaires de l'Agglomération Pau Pyrénées (ACAPP) – Cote : 4Fi8

Document numérisée.



E.F.C.H. Grande Route de Pau à Bayonne.
 R. Pont sur le Gave.
 5. hôtel de la Monnaie.
 10. la Place Royale.
 4. Eglise paroissiale de St. Martin.
 2. les Religieuses de Notre-Dame.

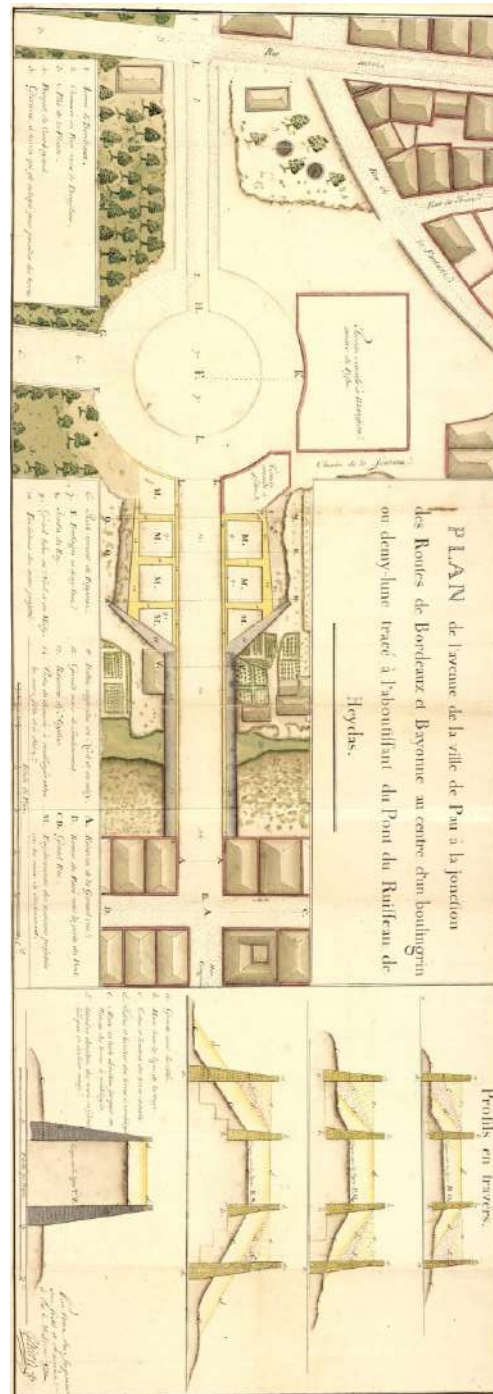
C.B.A. Grande Route de Pau à Coaraze.
 Z. Chateau Royal de Pau.
 6. Rue et place du marché.
 11. les Jomites.
 14. l'hospital.
 3. la Secoursale.

E.Y.O. Grande Route de Pau à Bortaux.
 T. le Palais.
 7. hôtel de Gassion.
 12. les Capucins.
 15. le seminaire.
 16. St. venite.

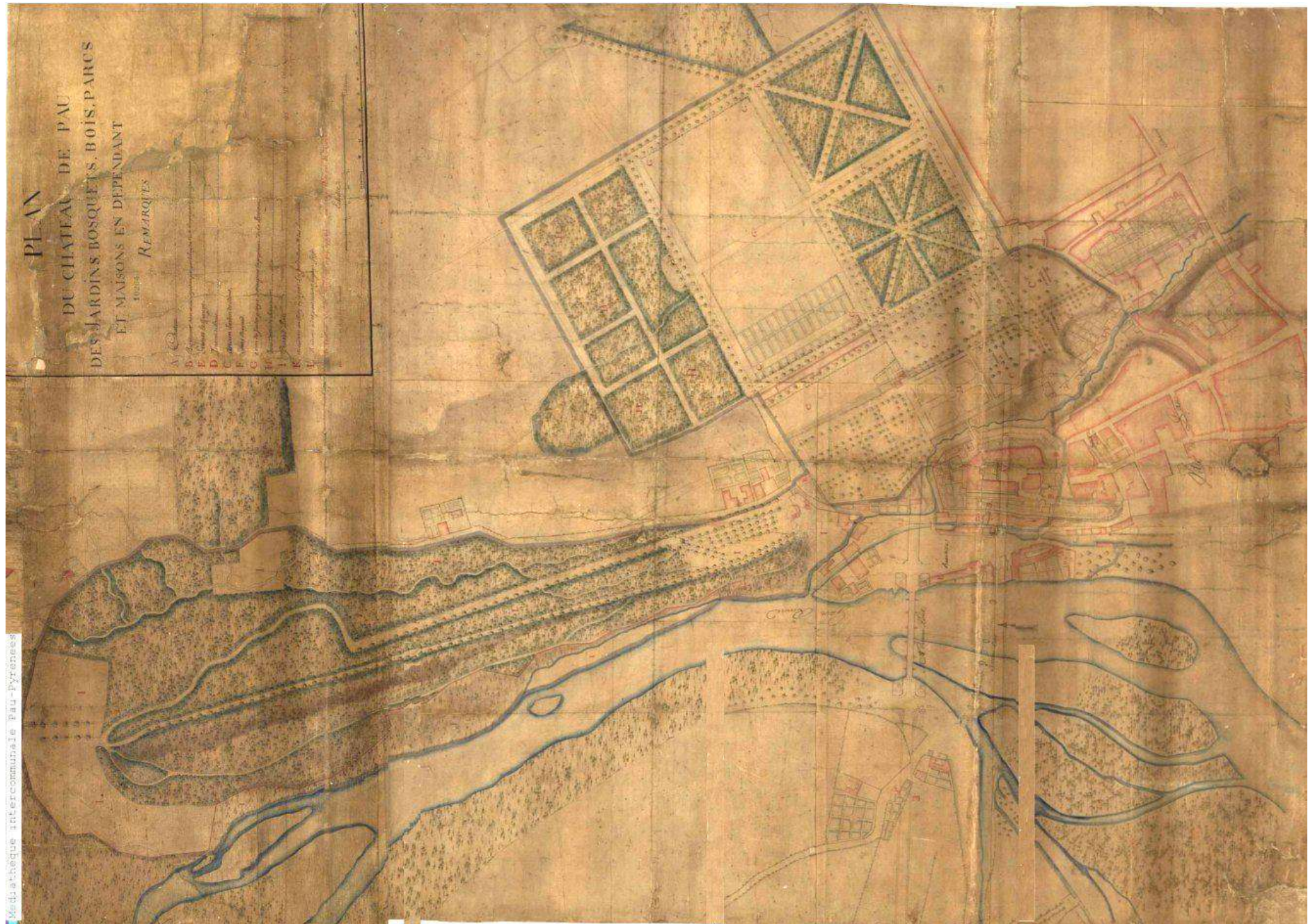
R.S. Grande Route de Pau en Espagne par Oleton. (14)
 8. hôtel de Ville.
 8. Promenades de la Plante.
 9. Promenades des amélicites.
 13. les Cordeliers.
 17. les Religieuses de la Foy.

Plan de la ville de Pau et ses environs. 1774 – 1782

Patrimoine numérisée. Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées - Cote : 220319



Plan de l'avenue de la ville de Pau. 1770 – Gleizes.
 Archives Communautaires de l'Agglomération Pau
 Pyrénées (ACAPP) – Cote : 4Fi138.
 Document numérisée.



Plan du Château de Pau. 17.. ?

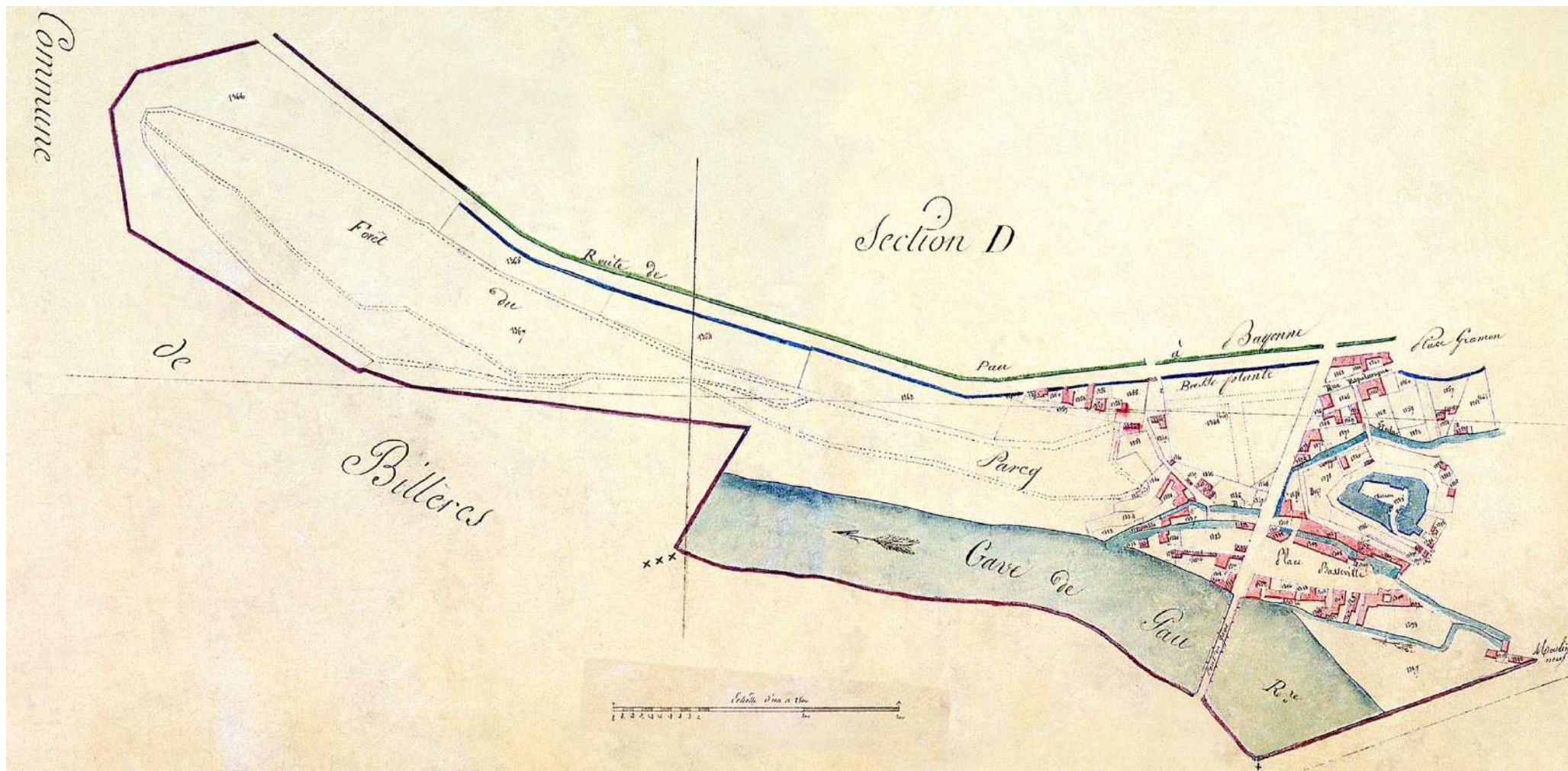
Patrimoine numérisée. Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées - Cote : 220128

AVAP- Pau - Annexe documentaire 2013 _ Atelier Lavigne Architectes Associés - Urbaine - Febus Eco-Habitat

*Cartes et plans de la première moitié du XIXème siècle
de 1800 à 1850*



Partie du plan de la ville de Pau. Projet de lotissement du Bois-Louis. 1809.
Archives Communautaires de l'Agglomération Pau Pyrénées (ACAPP) - Cote : 4Fi20.



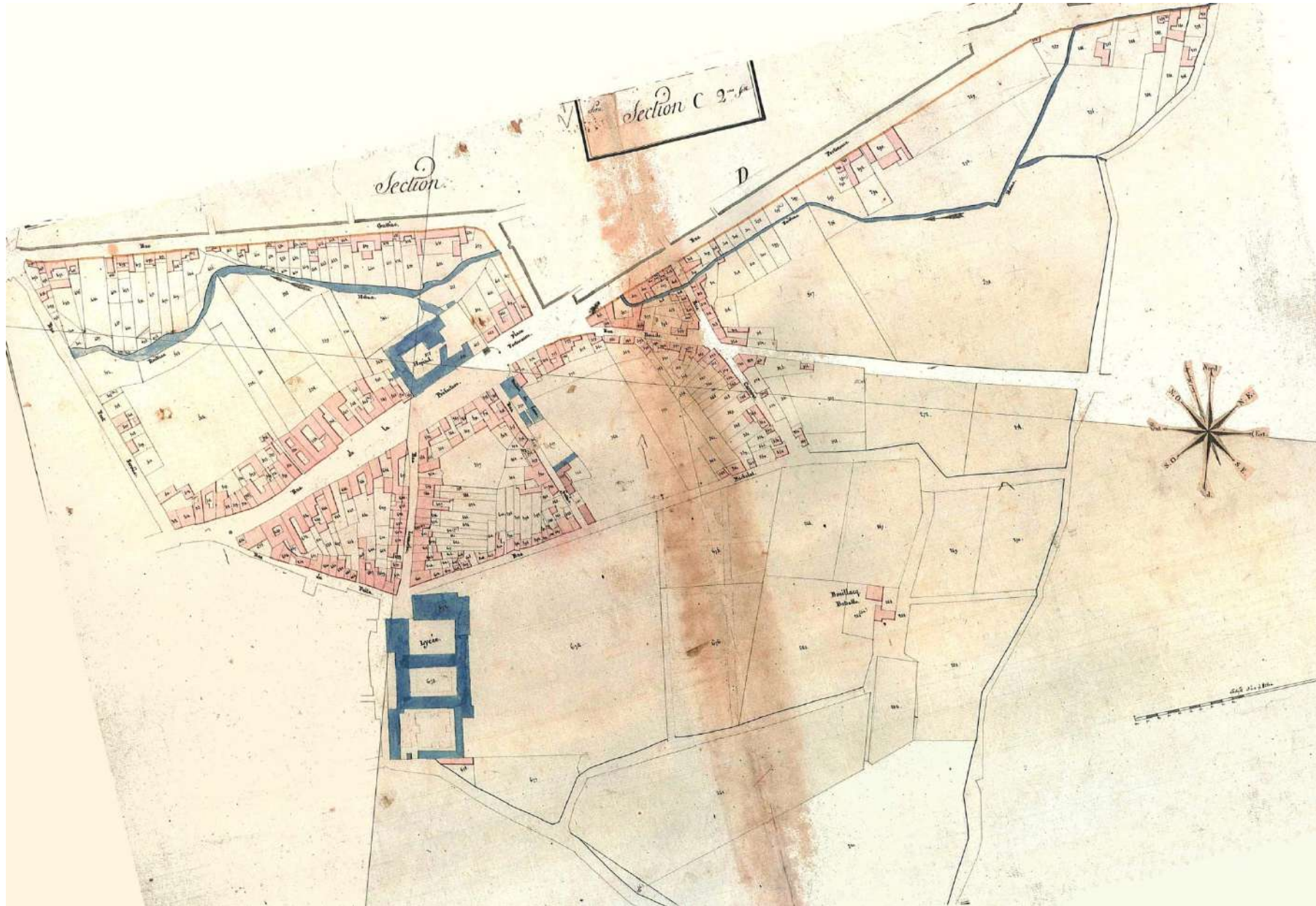
Cadastre Napoléonien. 1812. Section C. 4^{ème} feuille.

Archives Communautaires de l'Agglomération Pau Pyrénées (ACAPP) – Cote : 4Fi261



Cadastre Napoléonien. 1812. Section C. 3^{ème} feuille.

Archives Communautaires de l'Agglomération Pau Pyrénées (ACAPP) – Cote : 4Fi261



Cadastré Napoléonien. 1812. Section C. 2^{ème} feuille.

Archives Communautaires de l'Agglomération Pau Pyrénées (ACAPP) – Cote : 4Fi261

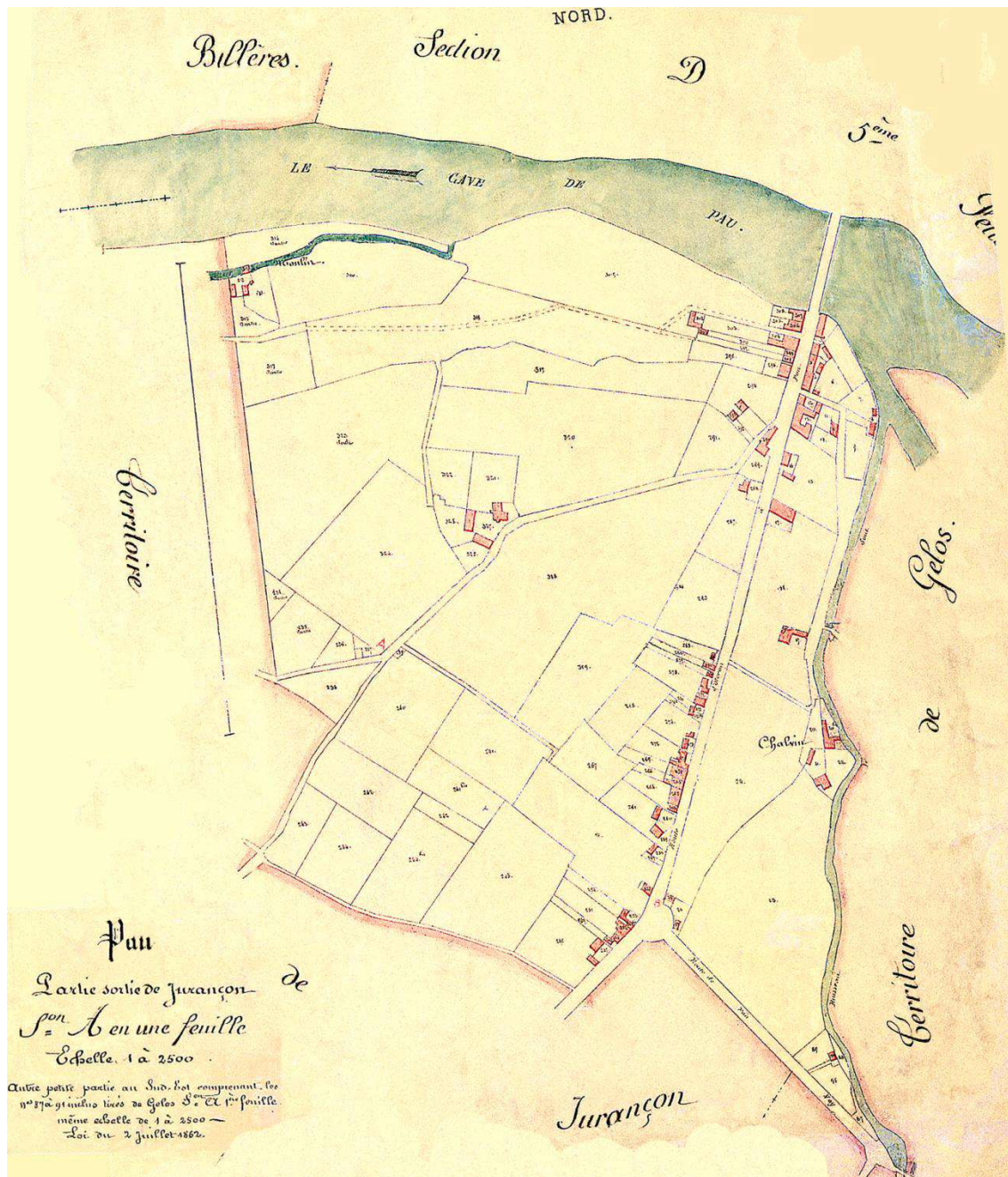


Cadastre Napoléonien. 1812. Section D. 4^{ème} feuille.
Archives Communautaires de l'Agglomération Pau Pyrénées (ACAPP) – Cote : 4Fi261



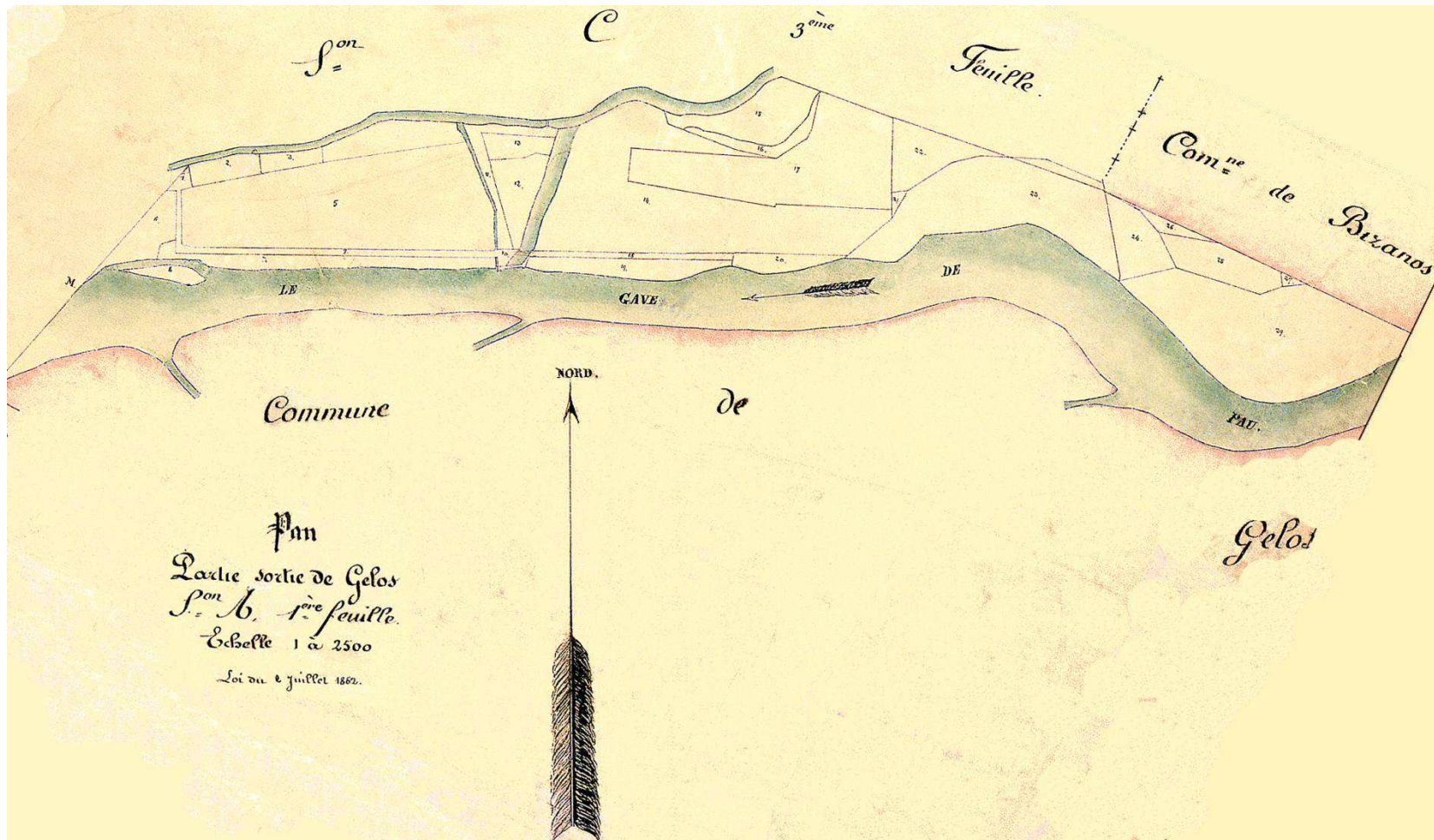
Cadastré Napoléonien. 1812. Section D.

Archives Communautaires de l'Agglomération Pau Pyrénées (ACAPP) – Cote : 4Fi261



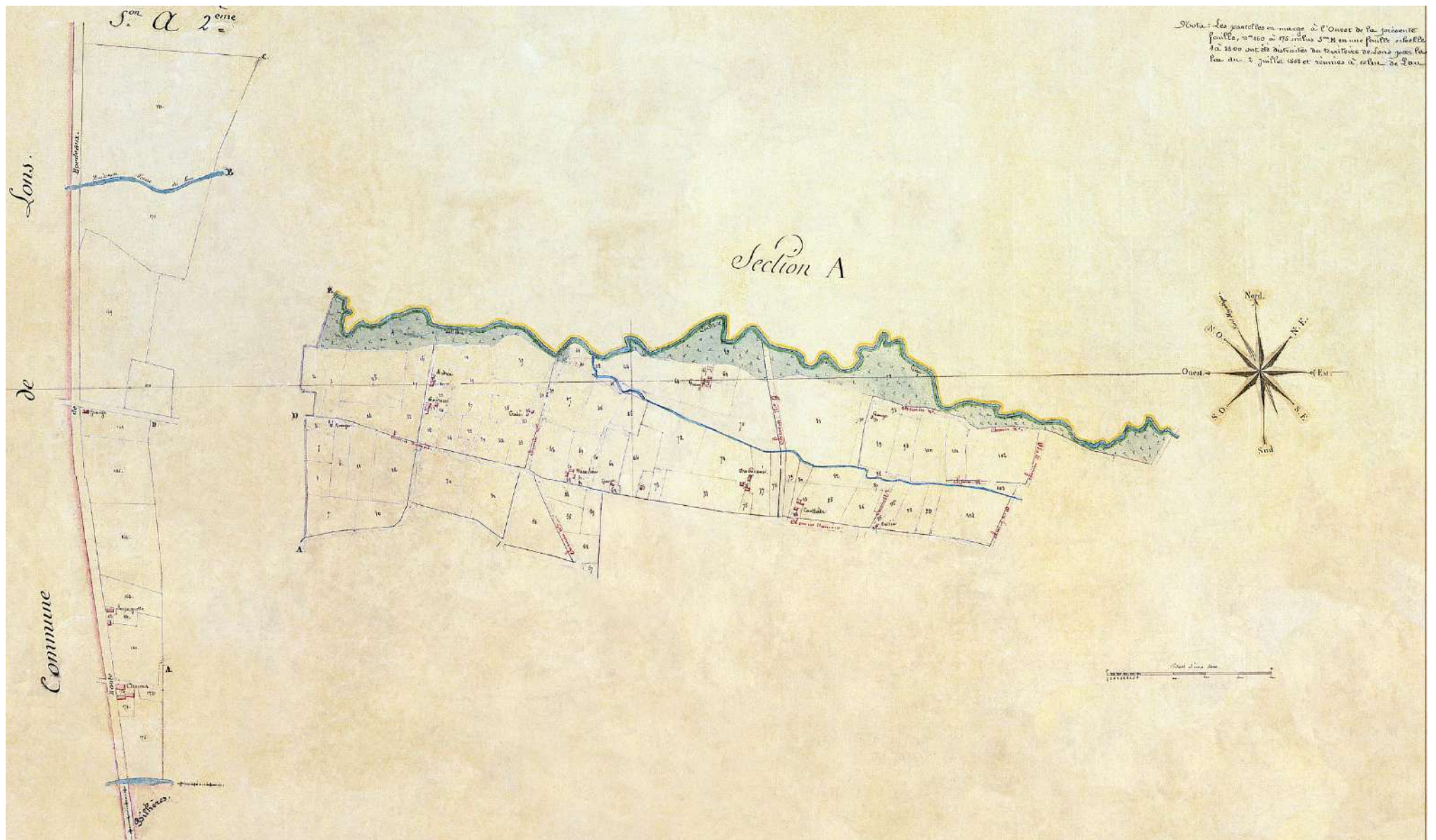
Cadastre Napoléonien. 1812. Partie sortie de Jurançon.

Archives Communautaires de l'Agglomération Pau Pyrénées (ACAPP) – Cote : 4Fi261



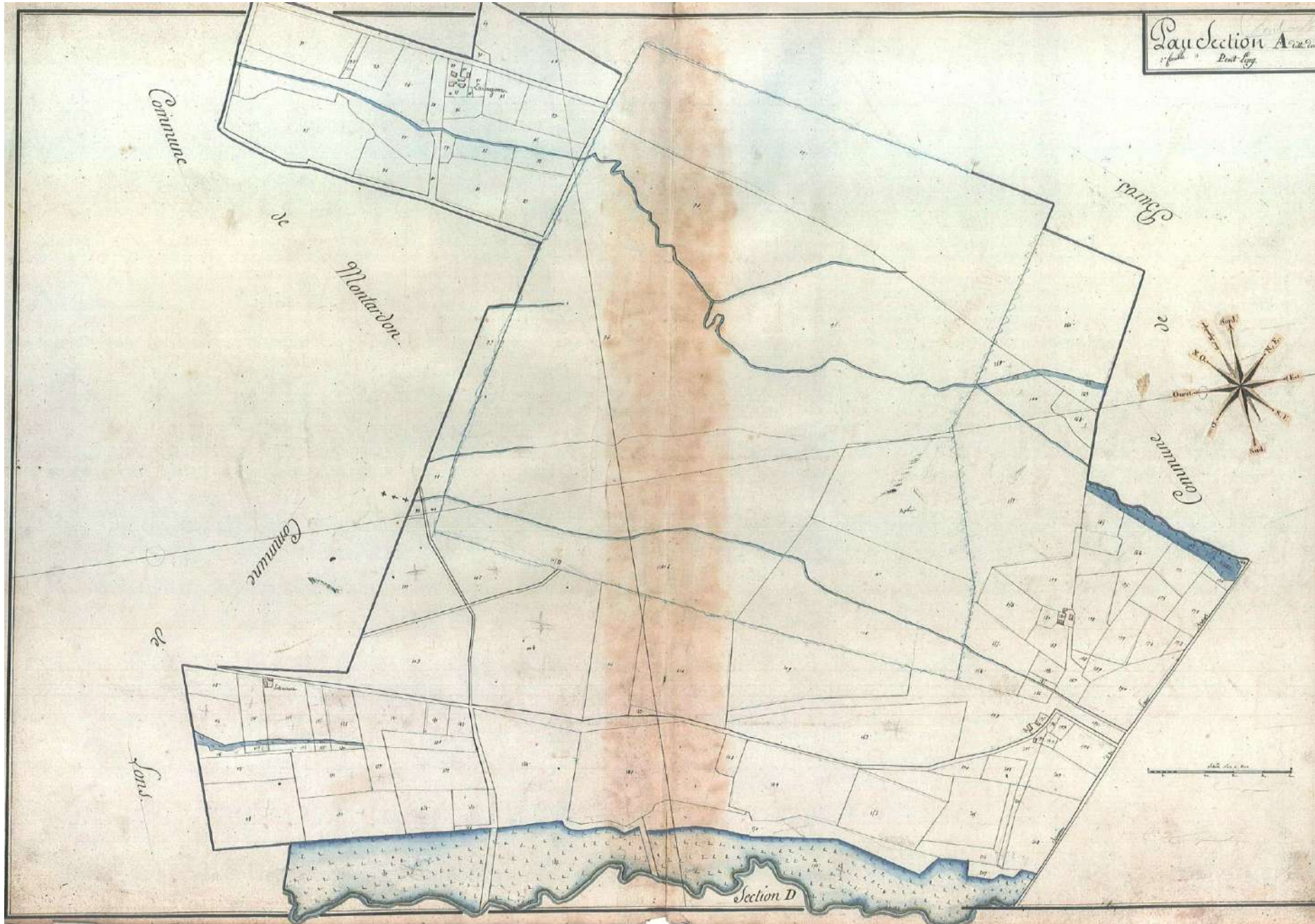
Cadastre Napoléonien. 1812. Partie sortie de Gelos.

Archives Communautaires de l'Agglomération Pau Pyrénées (ACAPP) – Cote : 4Fi261



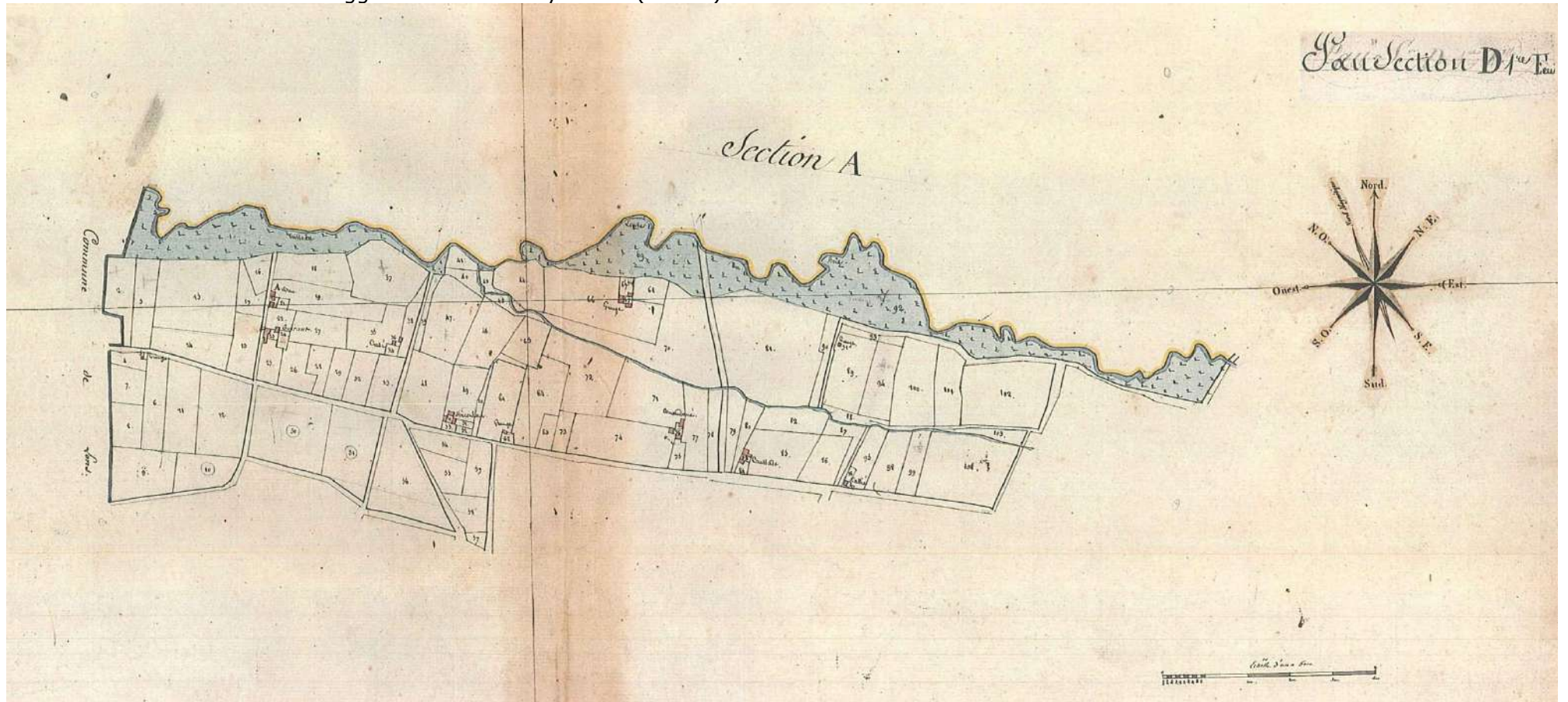
Cadastre Napoléonien. 1812. Section D. 1^{er} feuille.

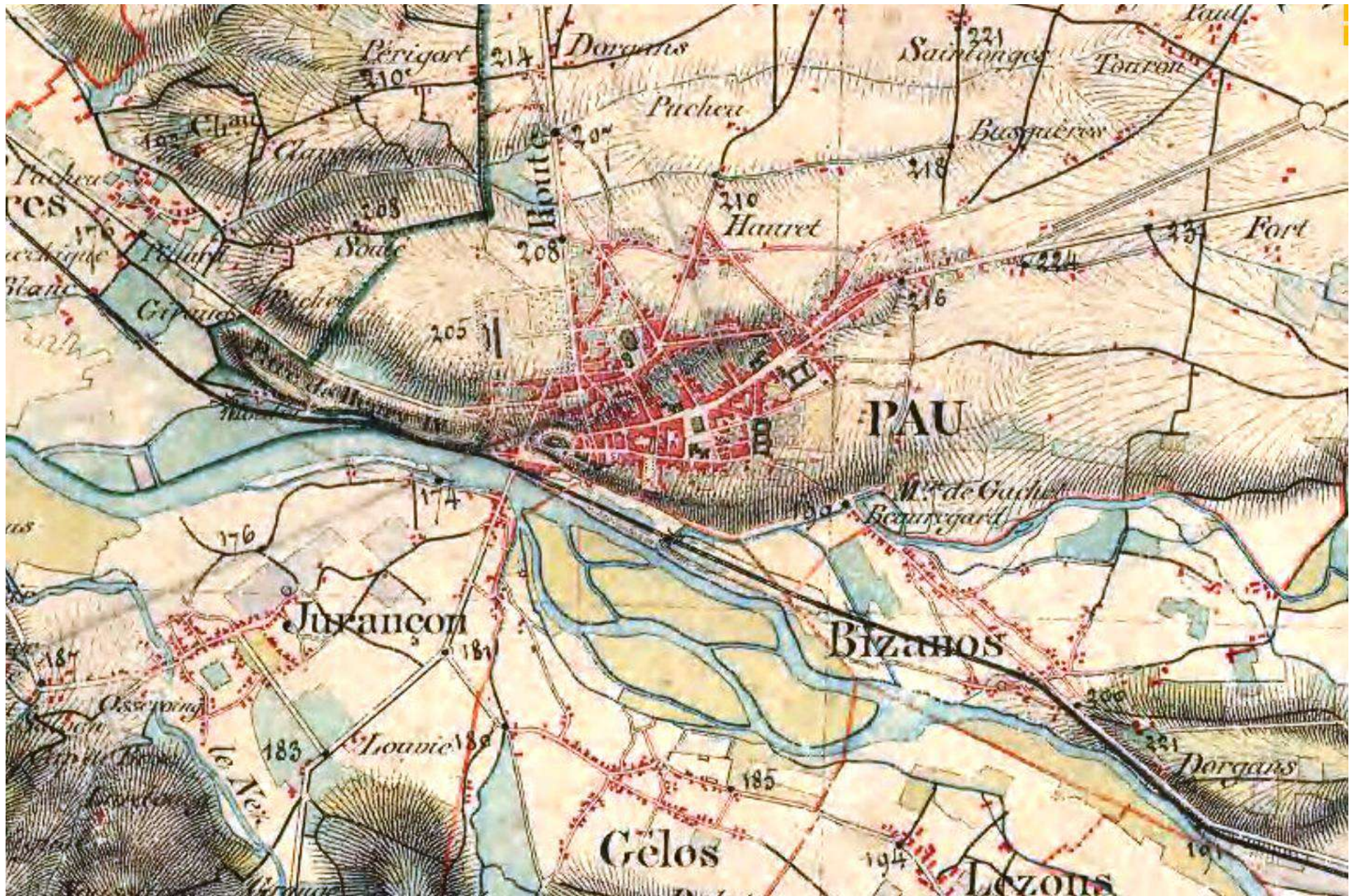
Archives Communautaires de l'Agglomération Pau Pyrénées (ACAPP) – Cote : 4Fi261



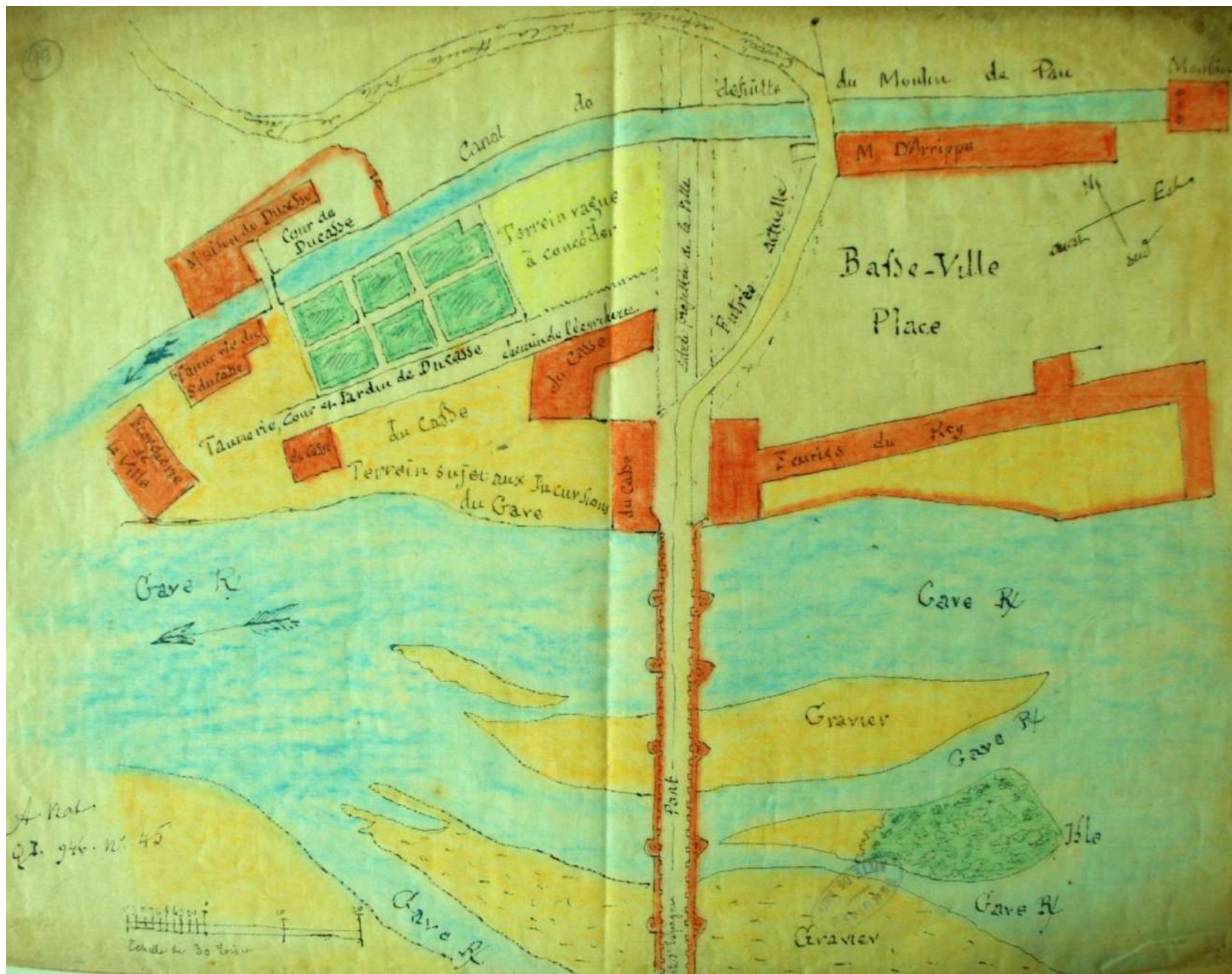
Cadastre Napoléonien. 1812. Partie sortie de Gelos.

Archives Communautaires de l'Agglomération Pau Pyrénées (ACAPP) – Cote : 4Fi261



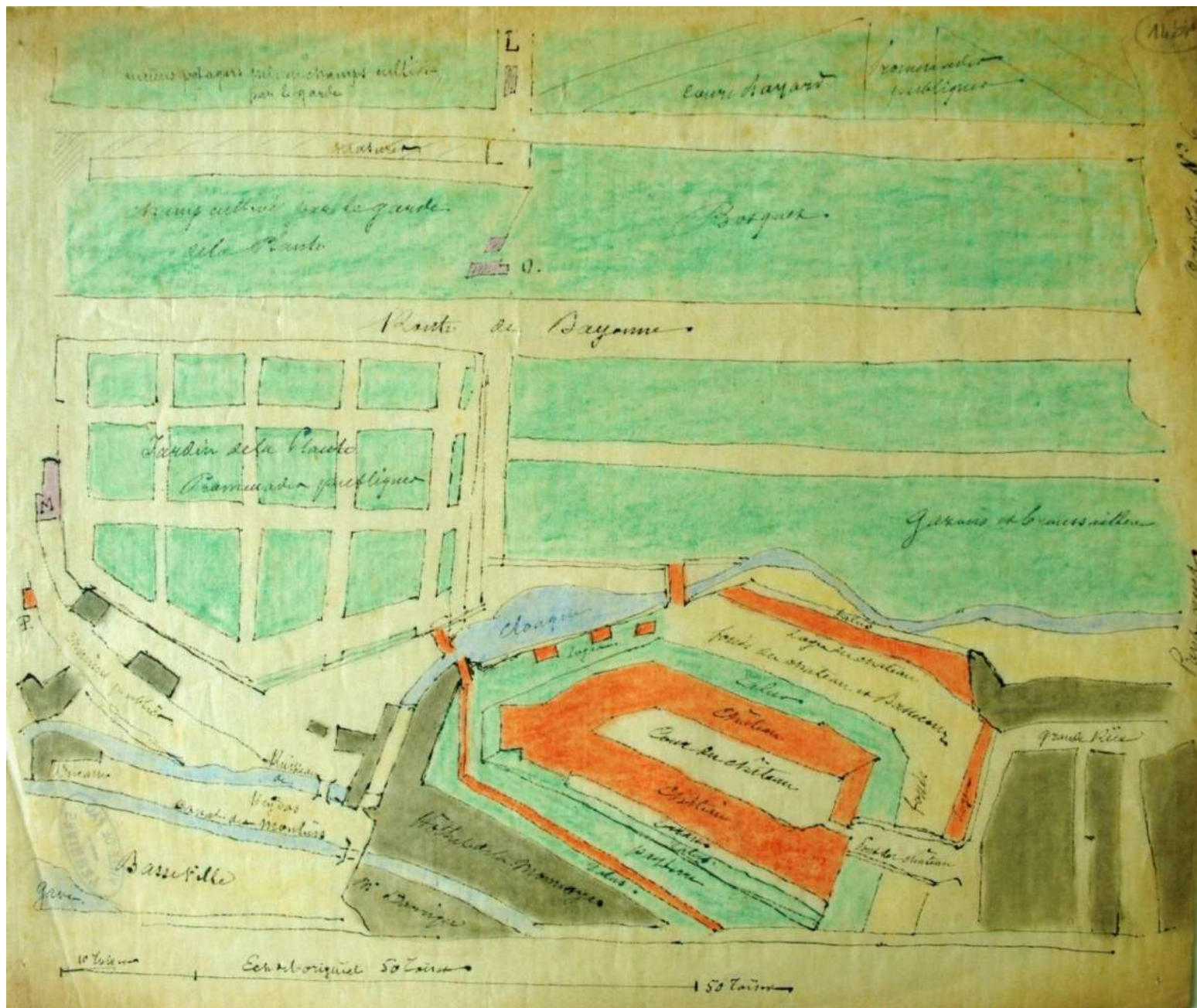


Plan de l'état majeur. 1820-66.
Géoportail.



Plan de la basse ville. Avant 1825 1825

Archives Communautaires de l'Agglomération Pau Pyrénées (ACAPP) – Cote : dossier JJ10



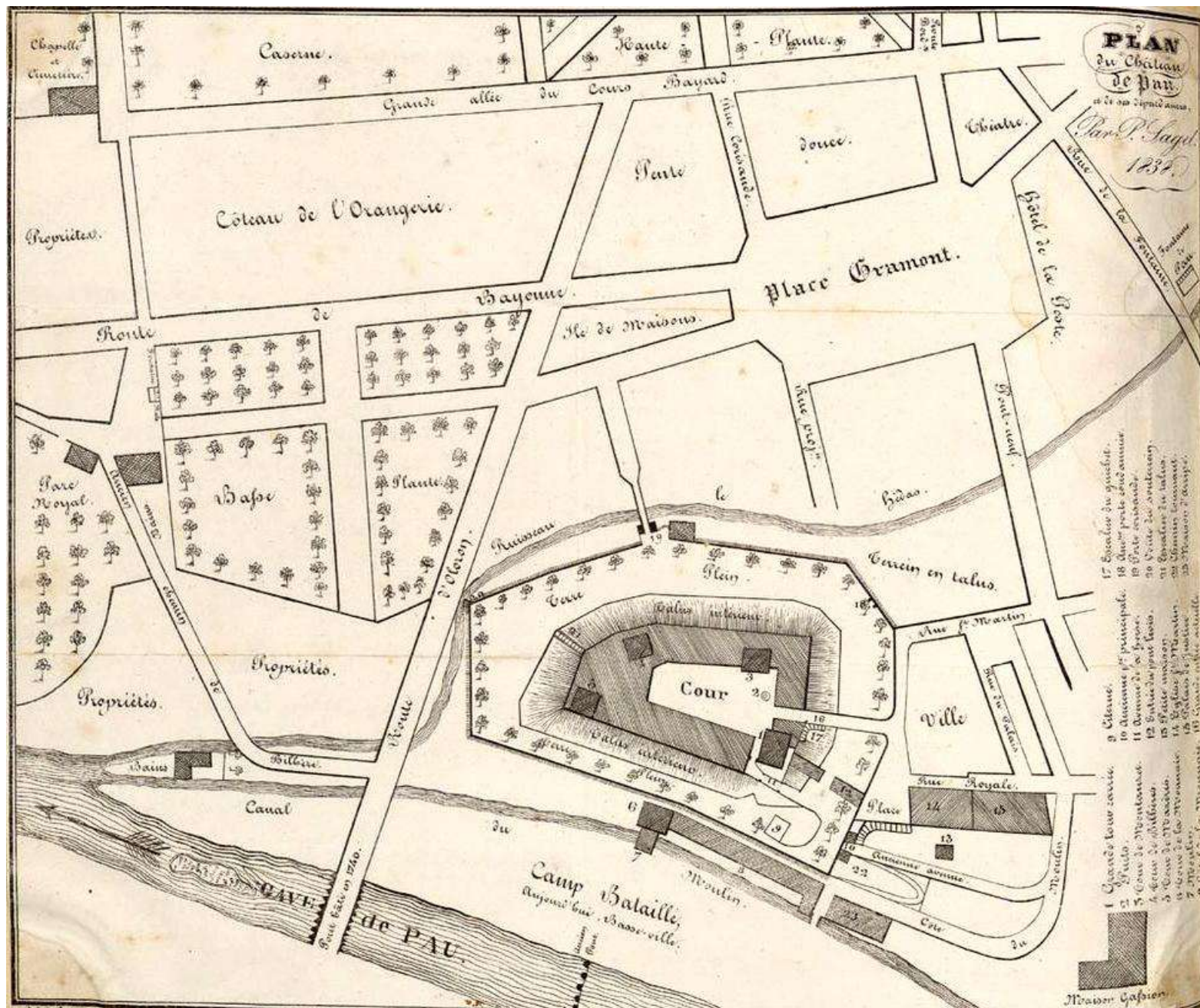
Le Château et ses environs. Avant 1825

Archives Communautaires de l'Agglomération Pau Pyrénées (ACAPP) – Cote : dossier JJ10.



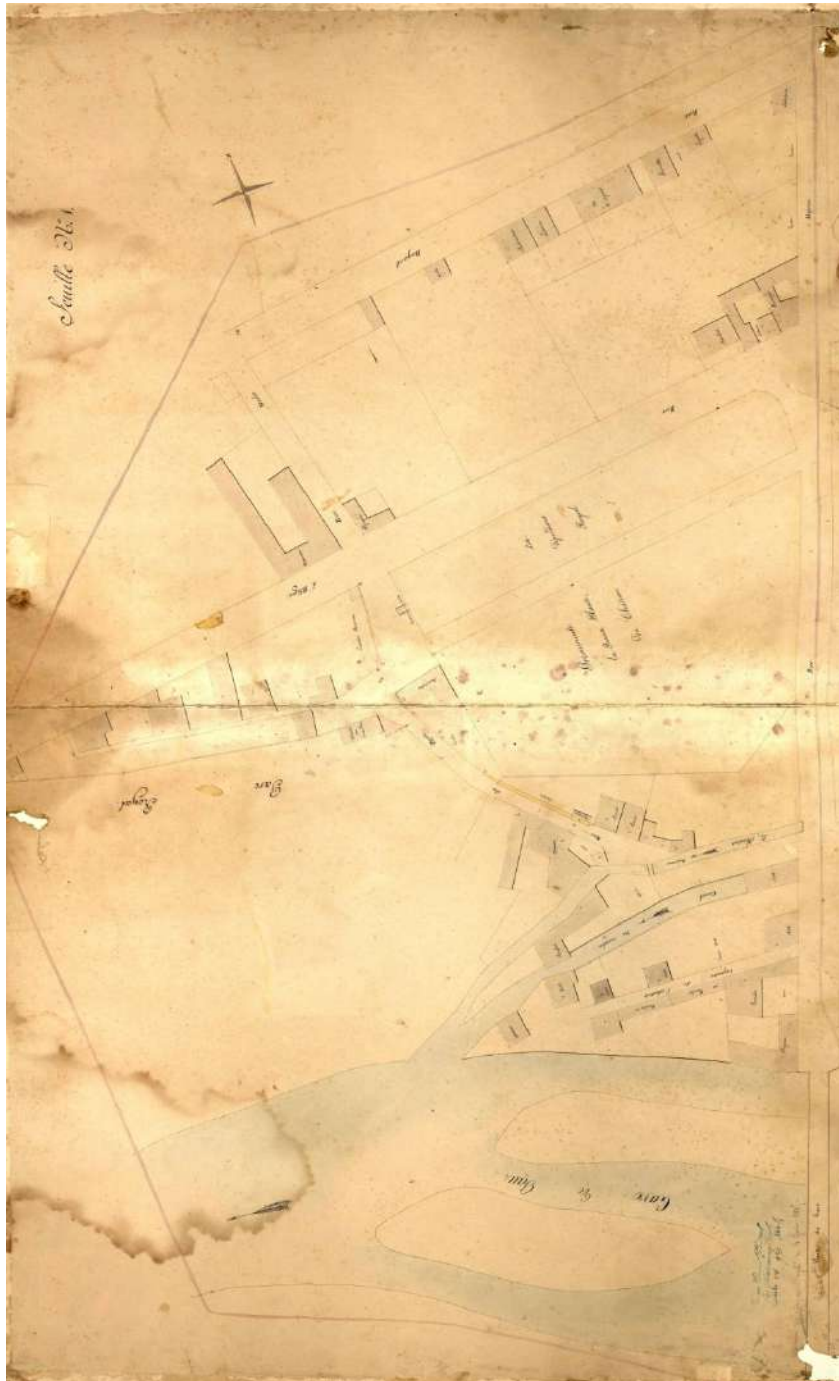
Le Pont Neuf et la demi-lune (actuelle place Gramont). Début XIXème siècle.

Archives Communautaires de l'Agglomération Pau Pyrénées (ACAPP) – Cote : dossier JJ10



Château de Pau. 1838

Patrimoine numérisé. Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : ms124-1-128



Plan d'alignement de la ville de Pau. 1840

Archives communautaires. Cote : 4Fi148
(10 planches)



Plan d'alignement de la ville de Pau. 1840. Planche 2

Archives communautaires. Cote : 4Fi148

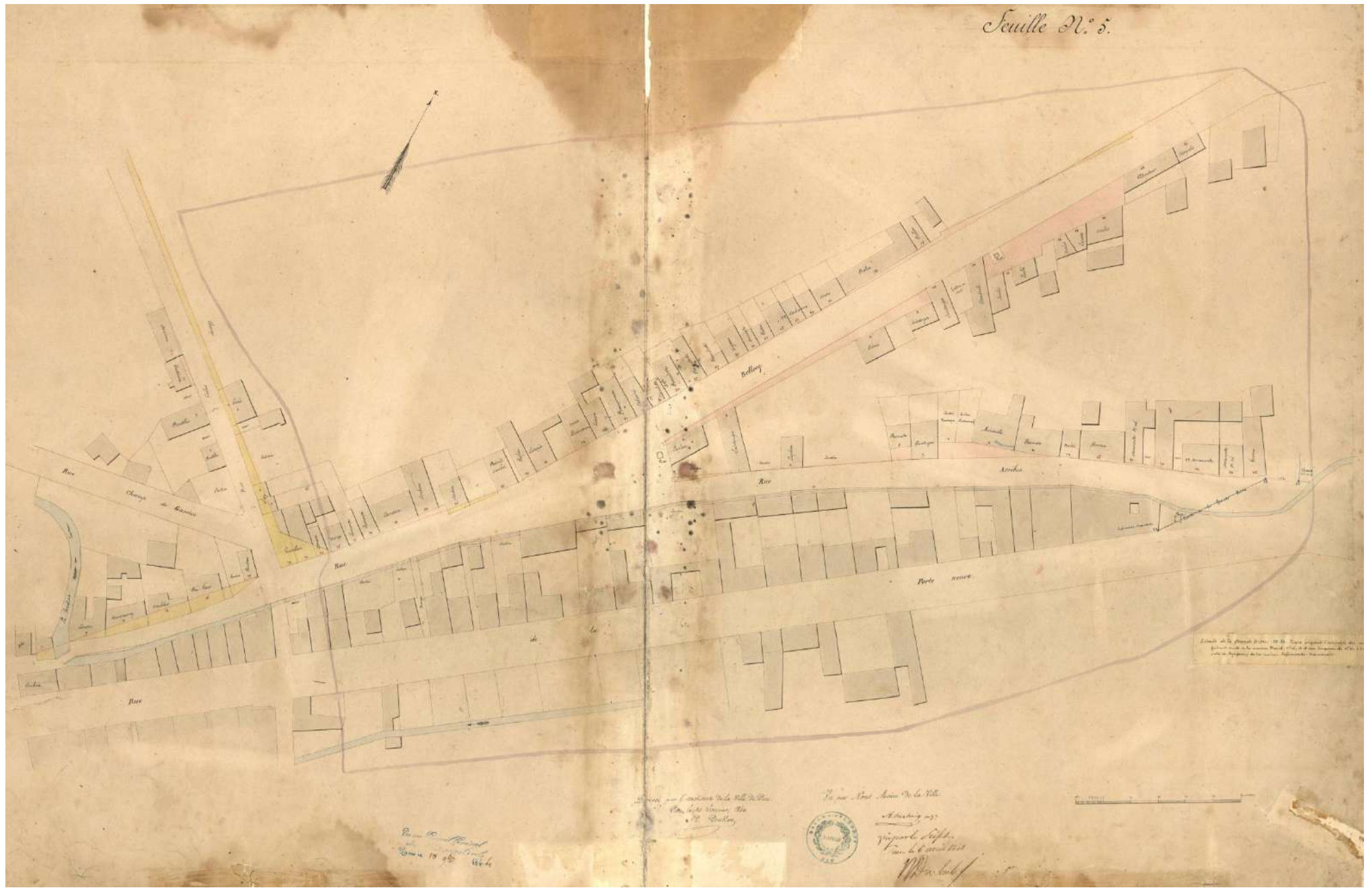


Plan d'alignement de la ville de Pau. 1840. Planche 3
Archives communautaires. Cote : 4Fi148



Plan d'alignement de la ville de Pau. 1840. Planche 4

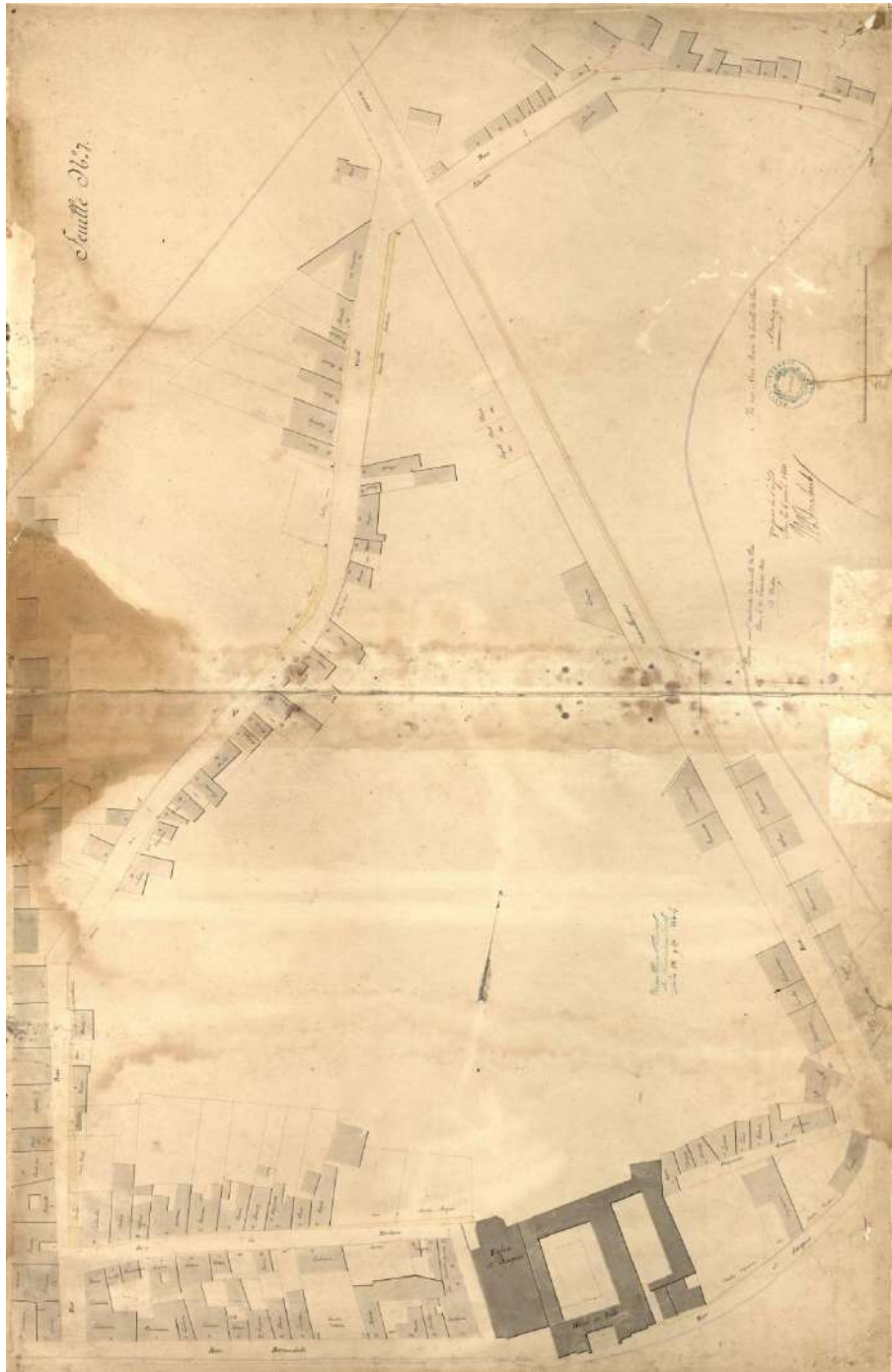
Archives communautaires. Cote : 4Fi148



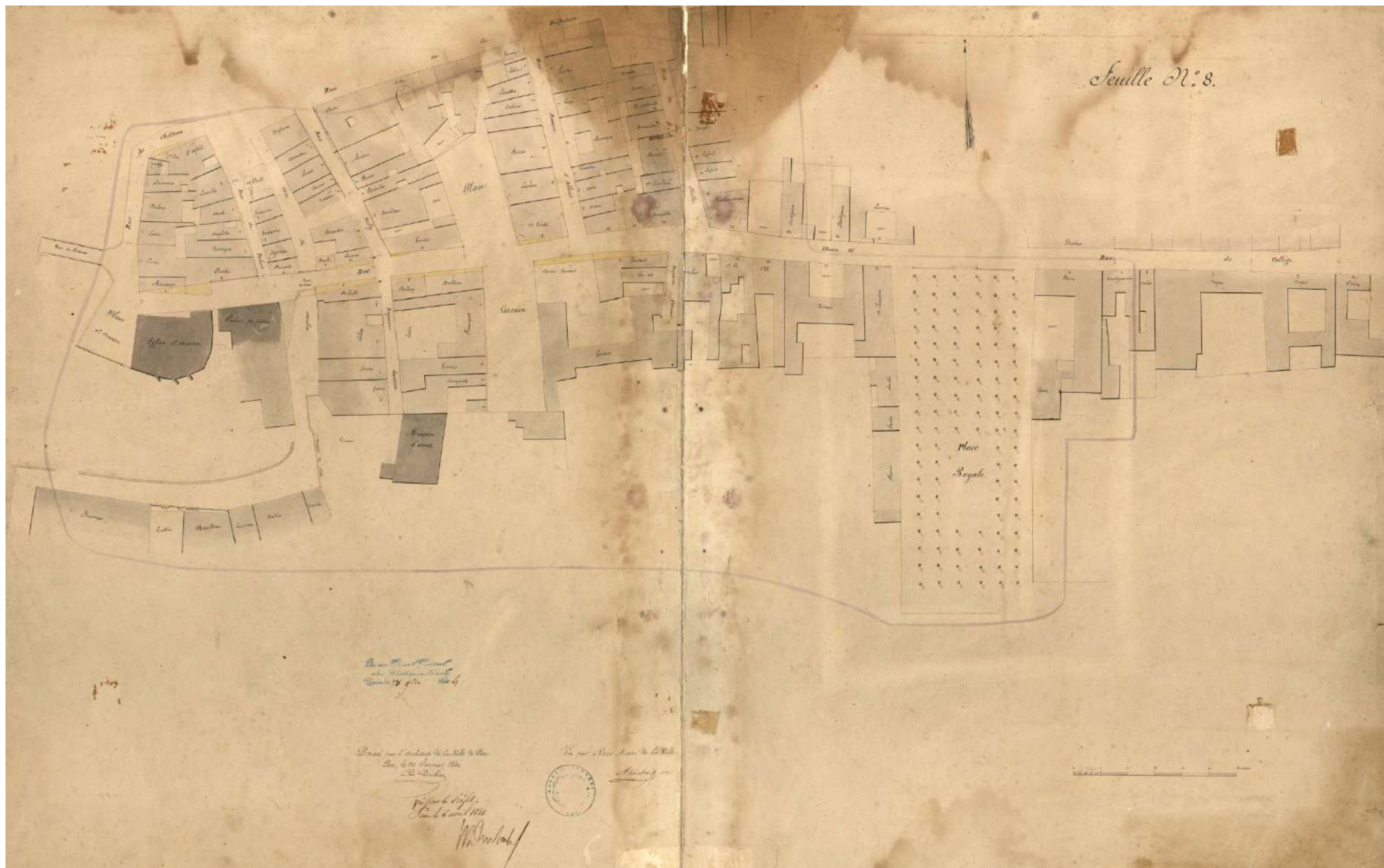
Plan d'alignement de la ville de Pau. 1840. Planche 5
Archives communautaires. Cote : 4Fi148



Plan d'alignement de la ville de Pau. 1840. Planche 6
Archives communautaires. Cote : 4Fi148

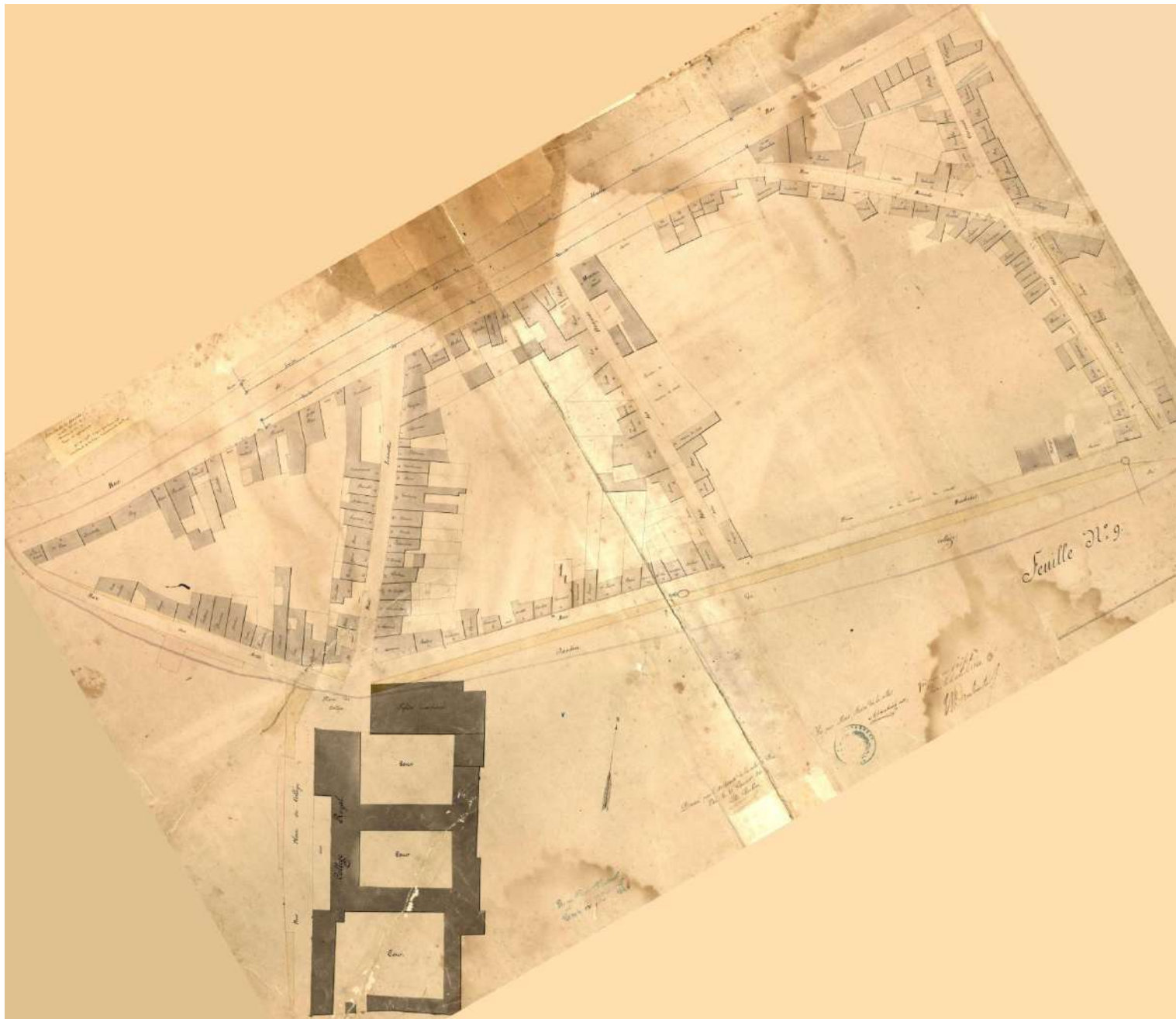


Plan d'alignement de la ville de Pau. 1840. Planche 7
Archives communautaires. Cote : 4Fi148_07
(10 planches)



Plan d'alignement de la ville de Pau. 1840. Planche 8

Archives communautaires. Cote : 4Fi148_08



Plan d'alignement de la ville de Pau. 1840. Planche 9
Archives communautaires. Cote : 4Fi148_09

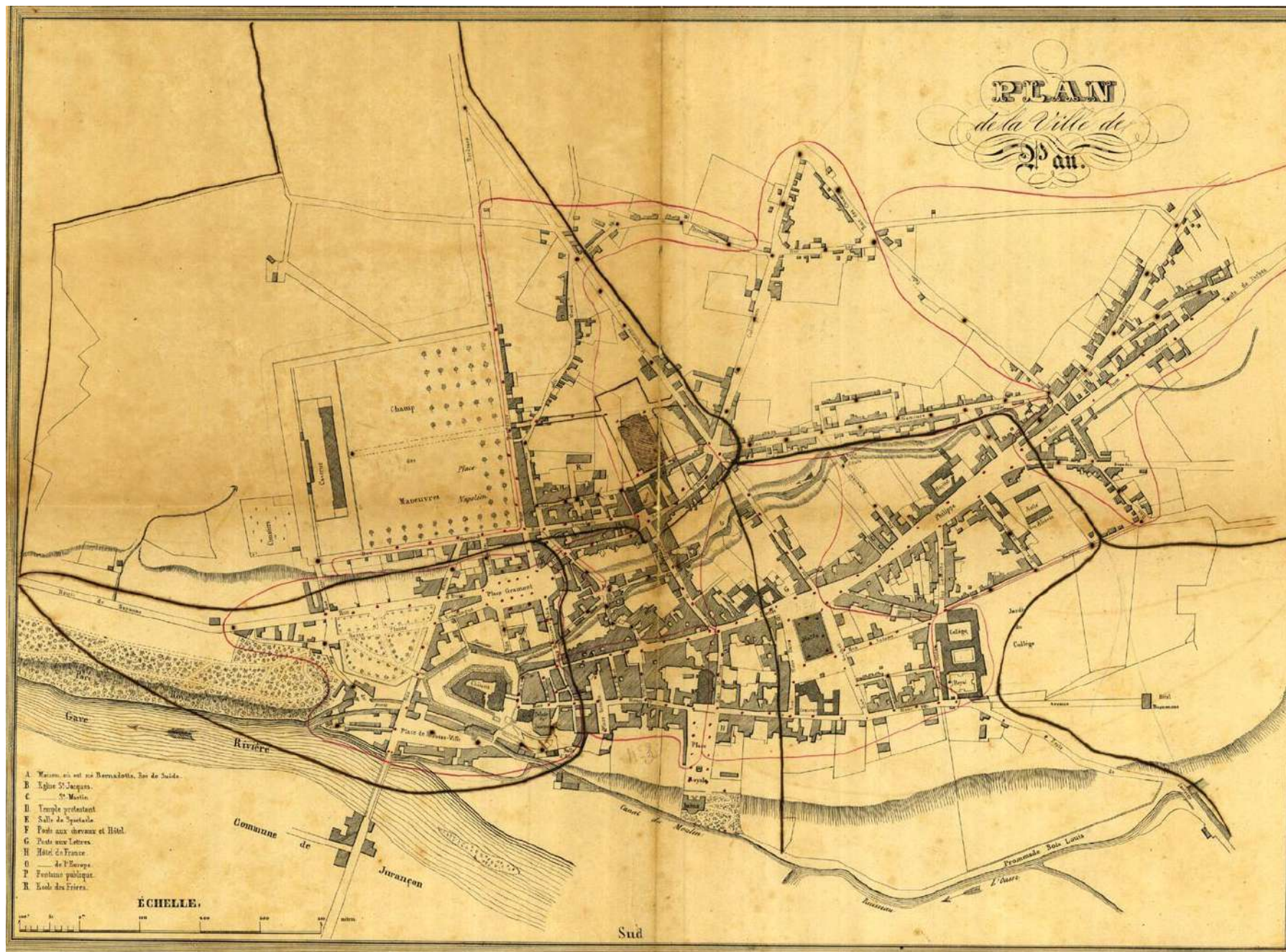


Plan d'alignement de la ville de Pau. 1840. Planche 10
Archives communautaires. Cote : 4Fi148_10



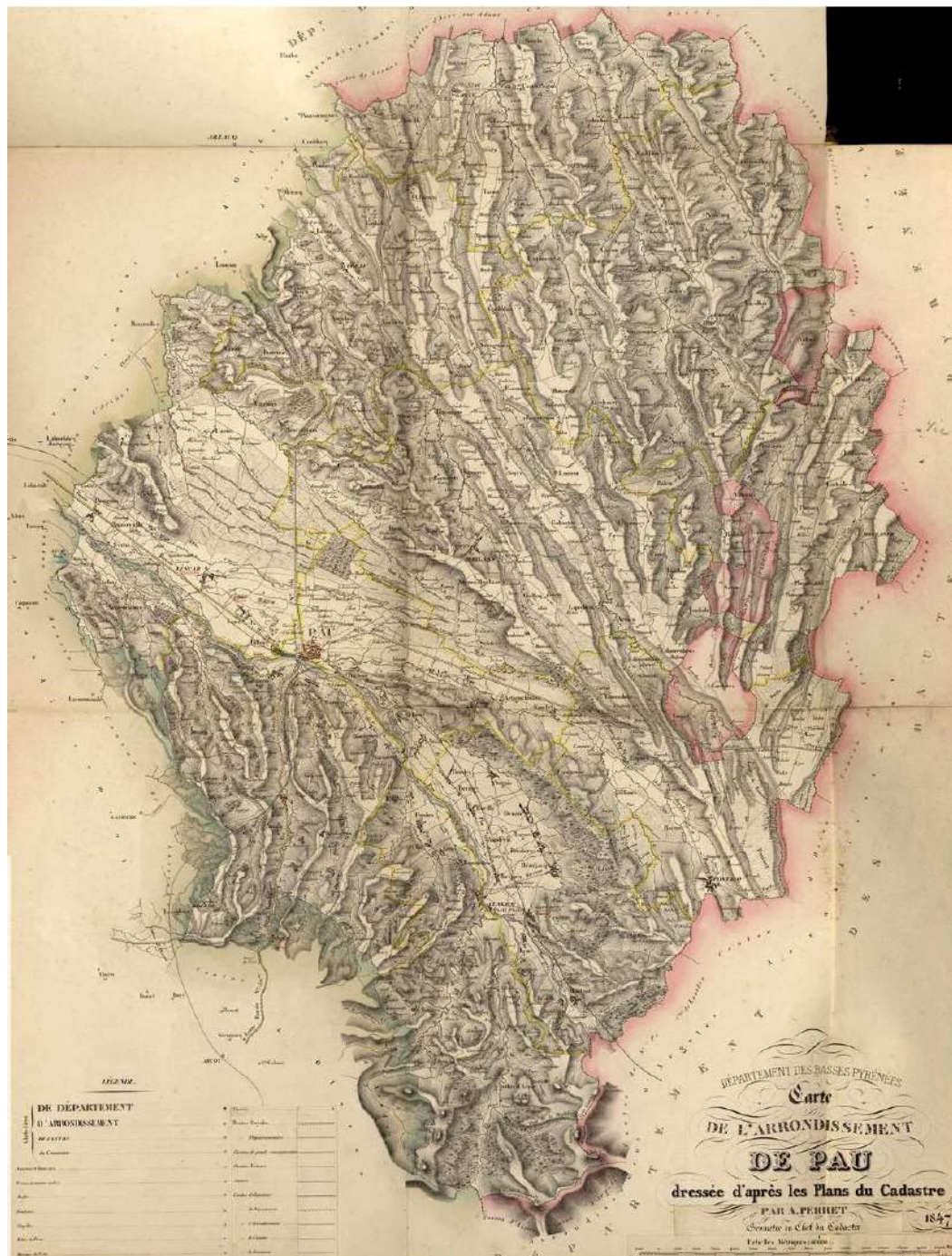
Carte topographique des environs de Pau. 1844

Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220268



Plan de Pau. Placements de nouveaux réverbères à l'huile. 1845

Archives communautaires. Cote : 4Fi87



Département de Basses Pyrénées. Carte de l'arrondissement de Pau. 1847.

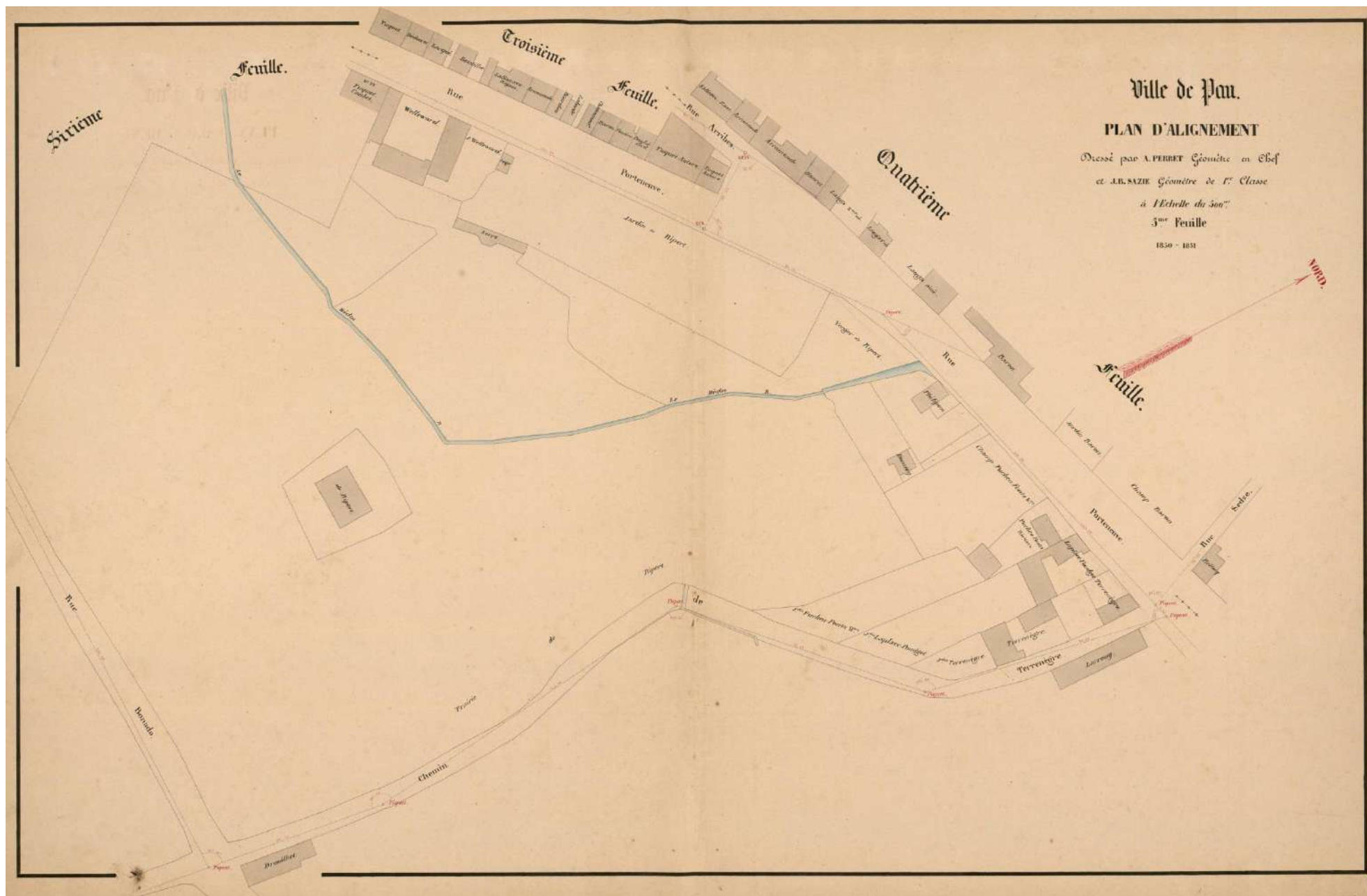
Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : ms124-1-158



Plan de la ville de Pau. 1850

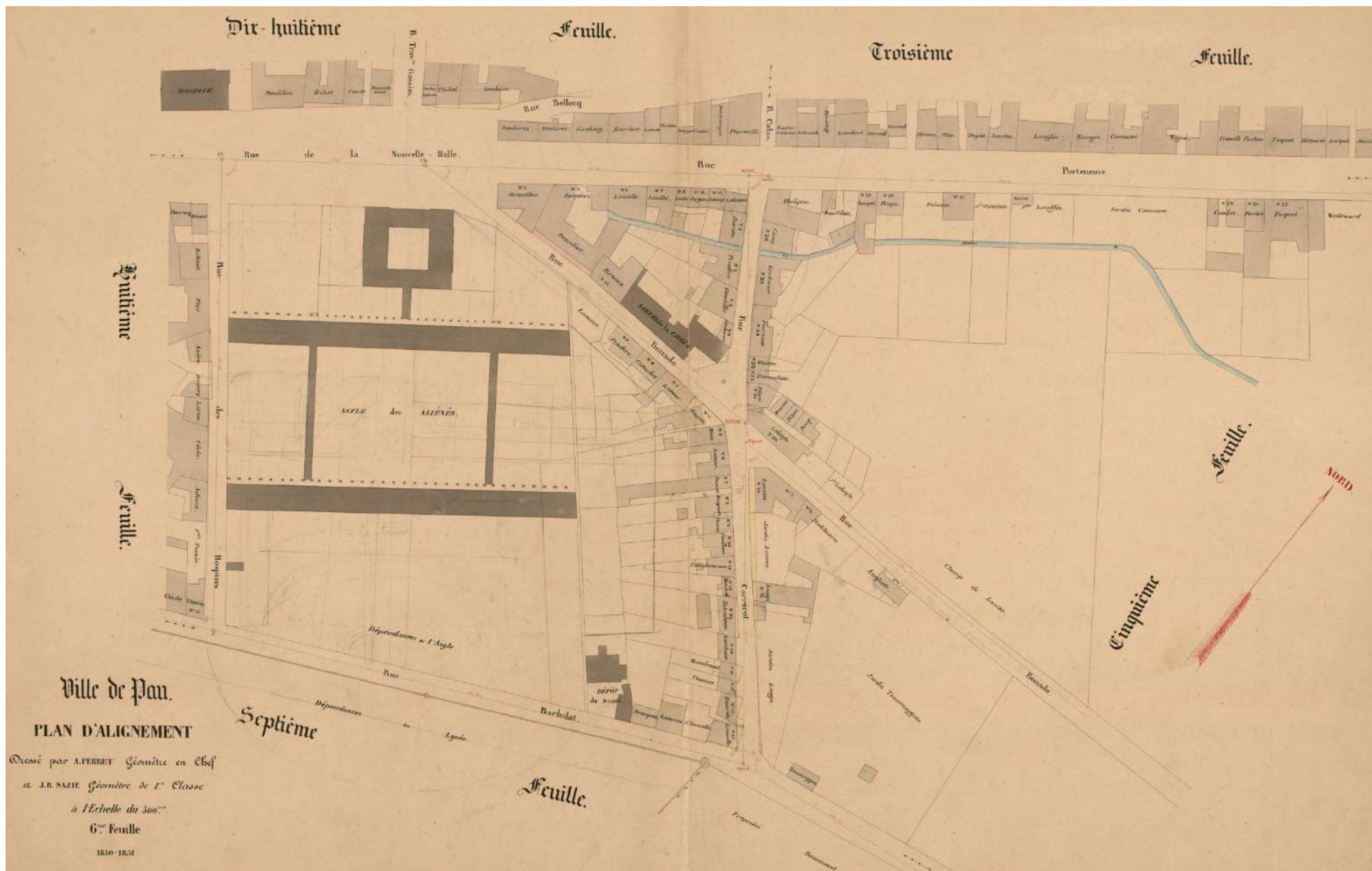
Archives communautaires. Cote 4Fi150.

*Cartes et plans de la deuxième moitié du XIXème siècle
de 1850 à 1914*



Plans d'alignements de la ville de Pau. 1852

Archives communautaires. Cotes : 4Fi155



Plans d'alignements de la ville de Pau. 1852
 Archives communautaires. Cotes : 4Fi156

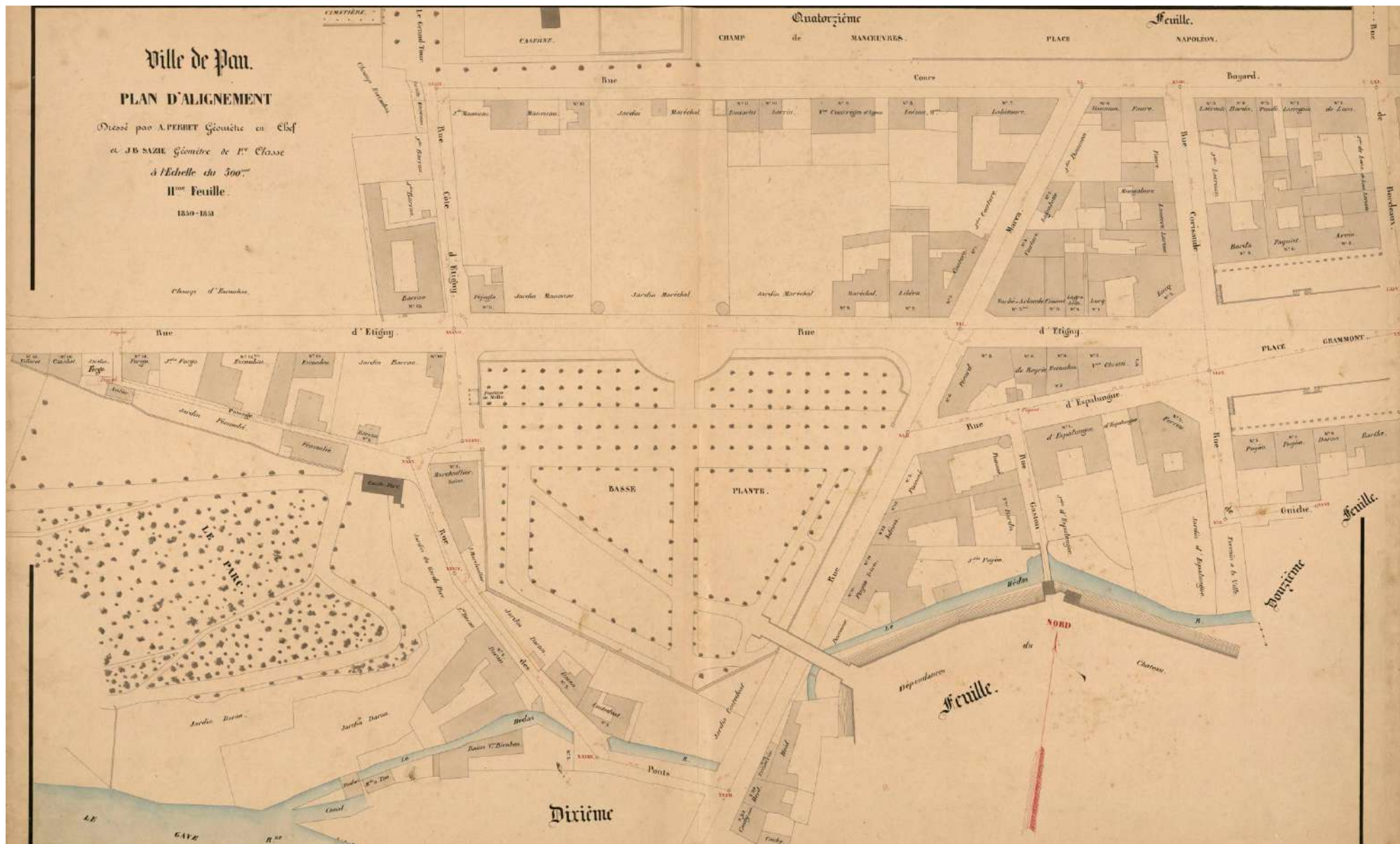


Plans d'alignements de la ville de Pau. 1852

Archives communautaires. Cotes : 4Fi159



Plans d'alignements de la ville de Pau. 1852
 Archives communautaires. Cotes : 4Fi160

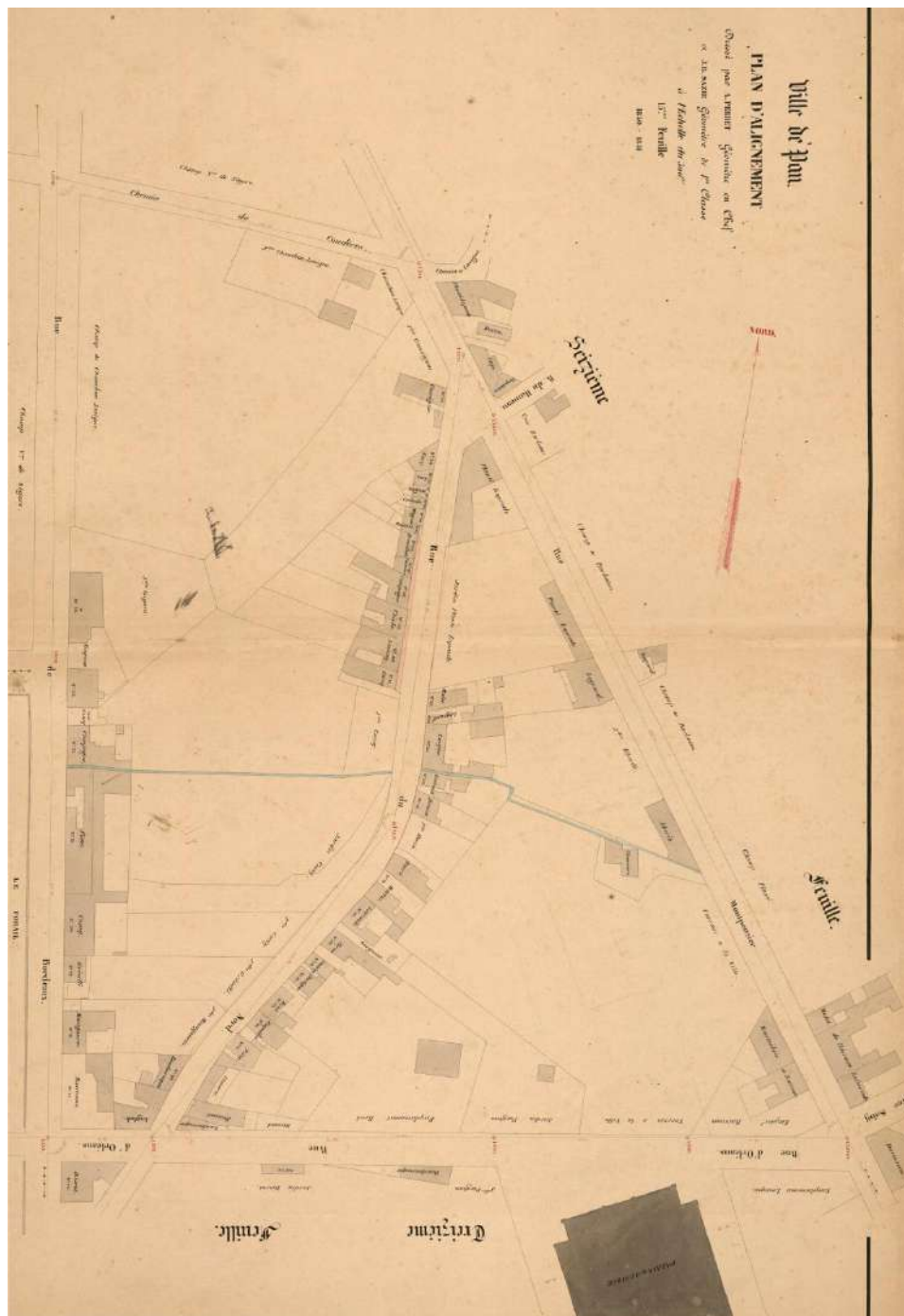


Plans d'alignements de la ville de Pau. 1852
 Archives communautaires. Cotes : 4Fi161

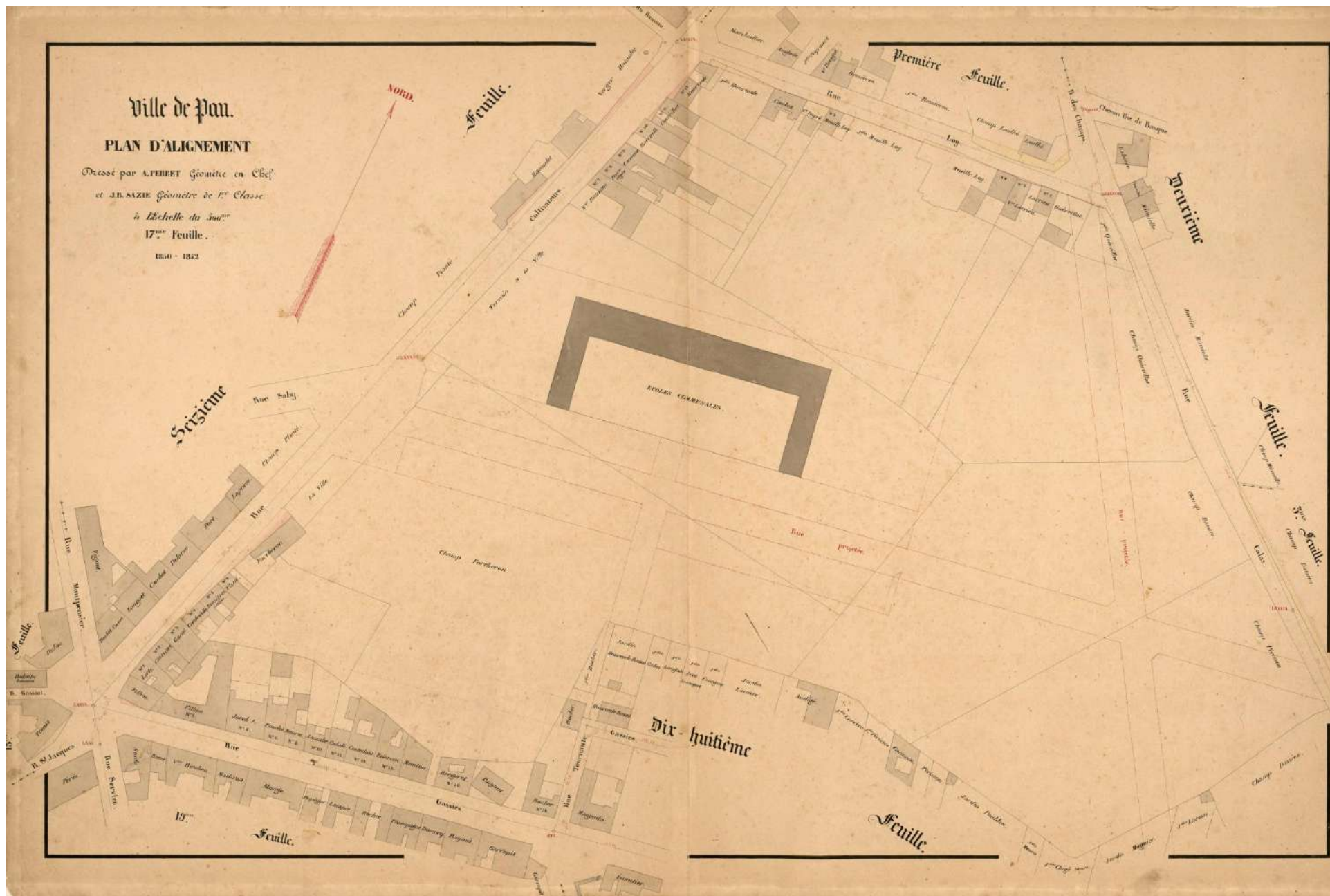


Plans d'alignements de la ville de Pau. 1852

Archives communautaires. Cotes : 4Fi162

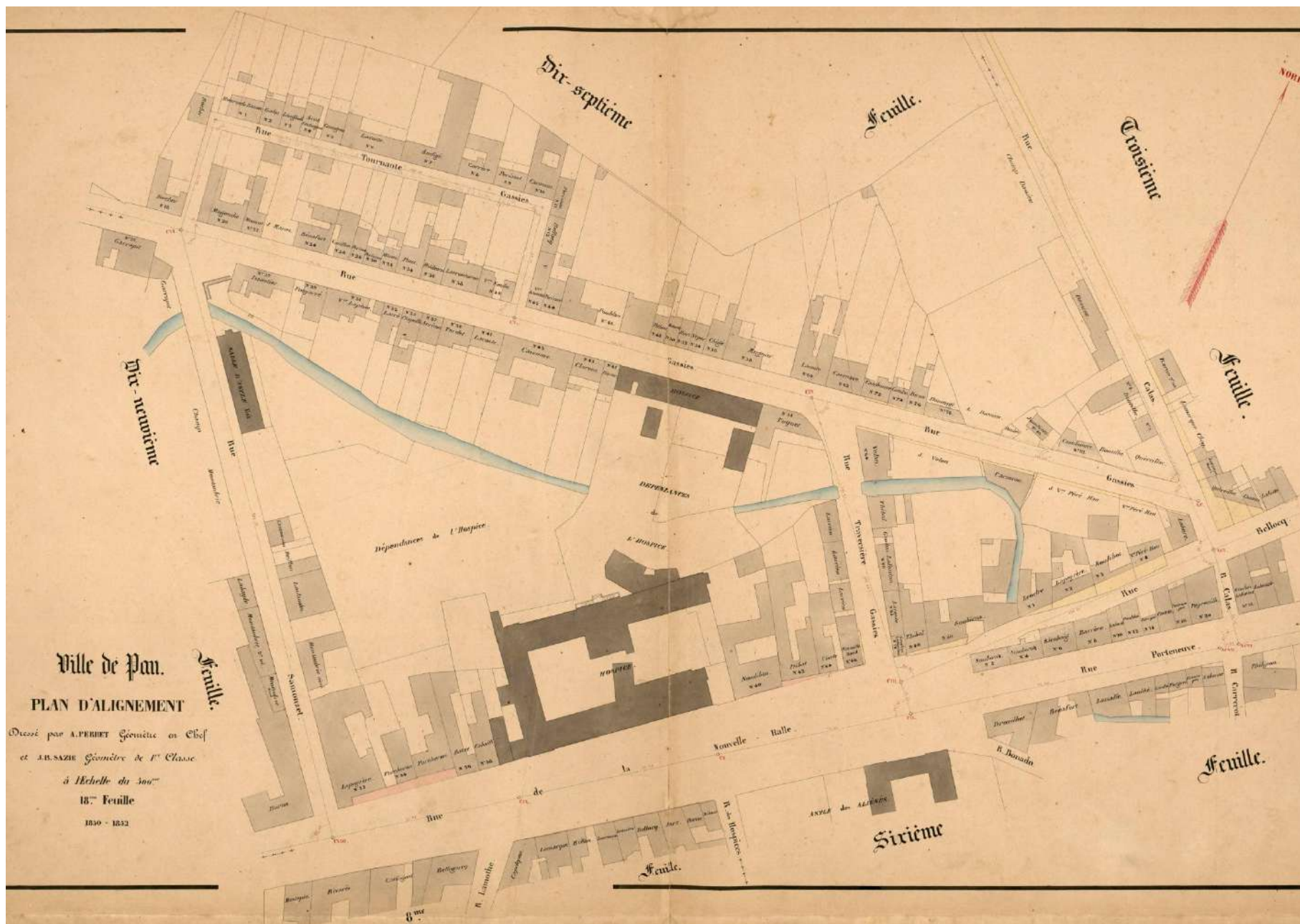


Plans d'alignements de la ville de Pau. 1852
Archives communautaires. Cotes : 4Fi165



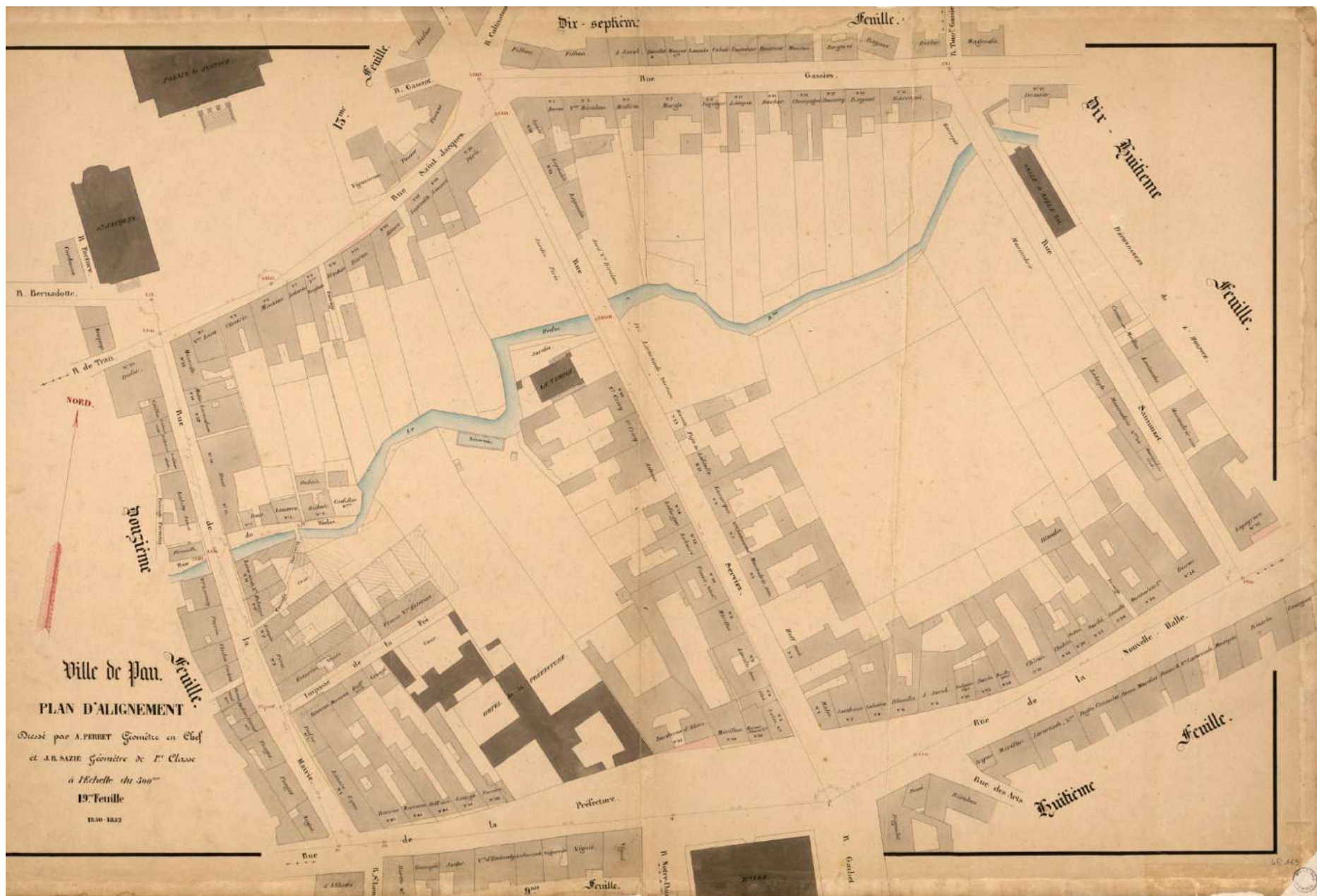
Plans d'alignements de la ville de Pau. 1852

Archives communautaires. Cotes : 4Fi167

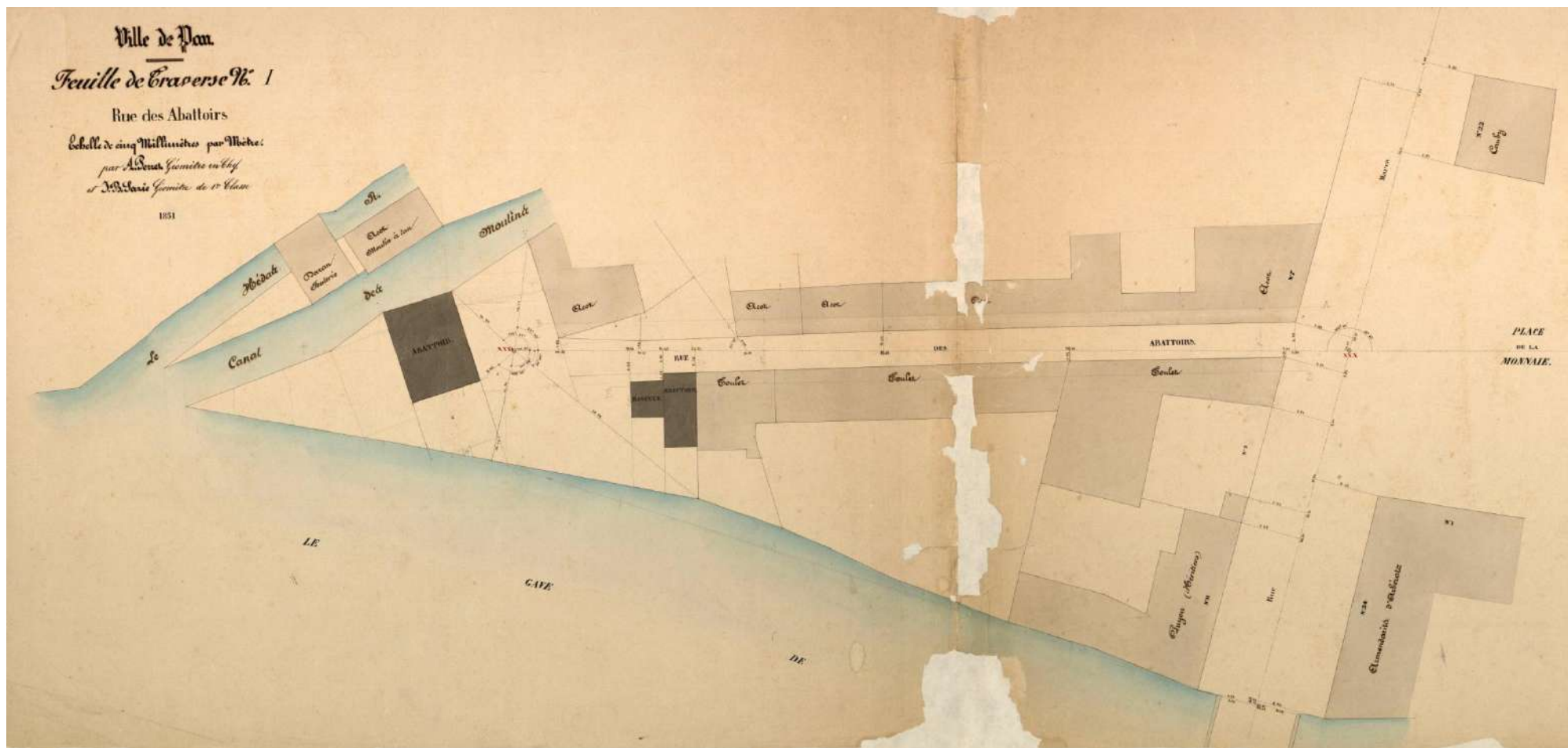


Plans d'alignements de la ville de Pau. 1852

Archives communautaires. Cotes : 4Fi168

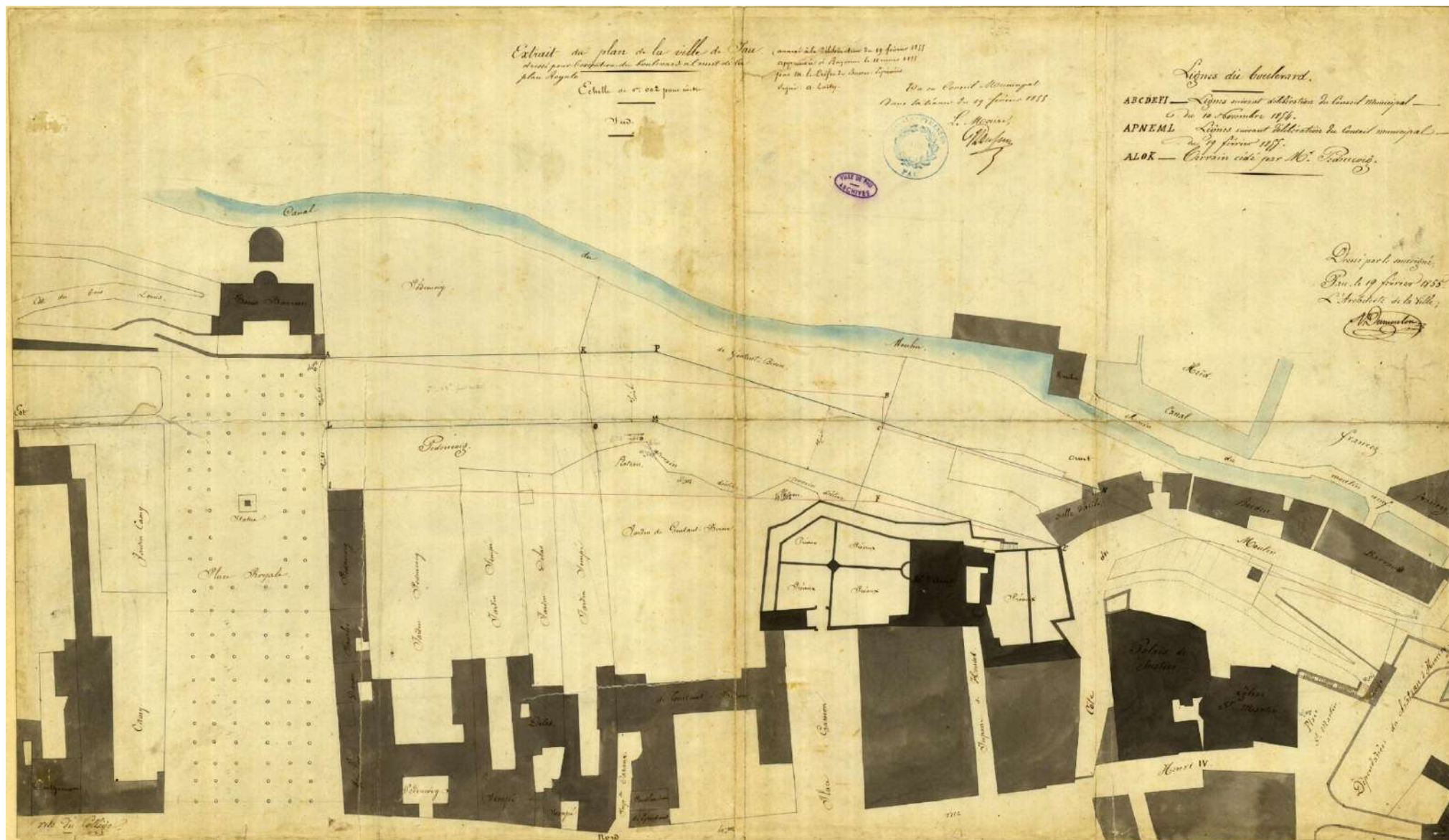


Plans d'alignements de la ville de Pau. 1852
 Archives communautaires. Cotes : 4Fi169



Plans d'alignements de la ville de Pau. 1852

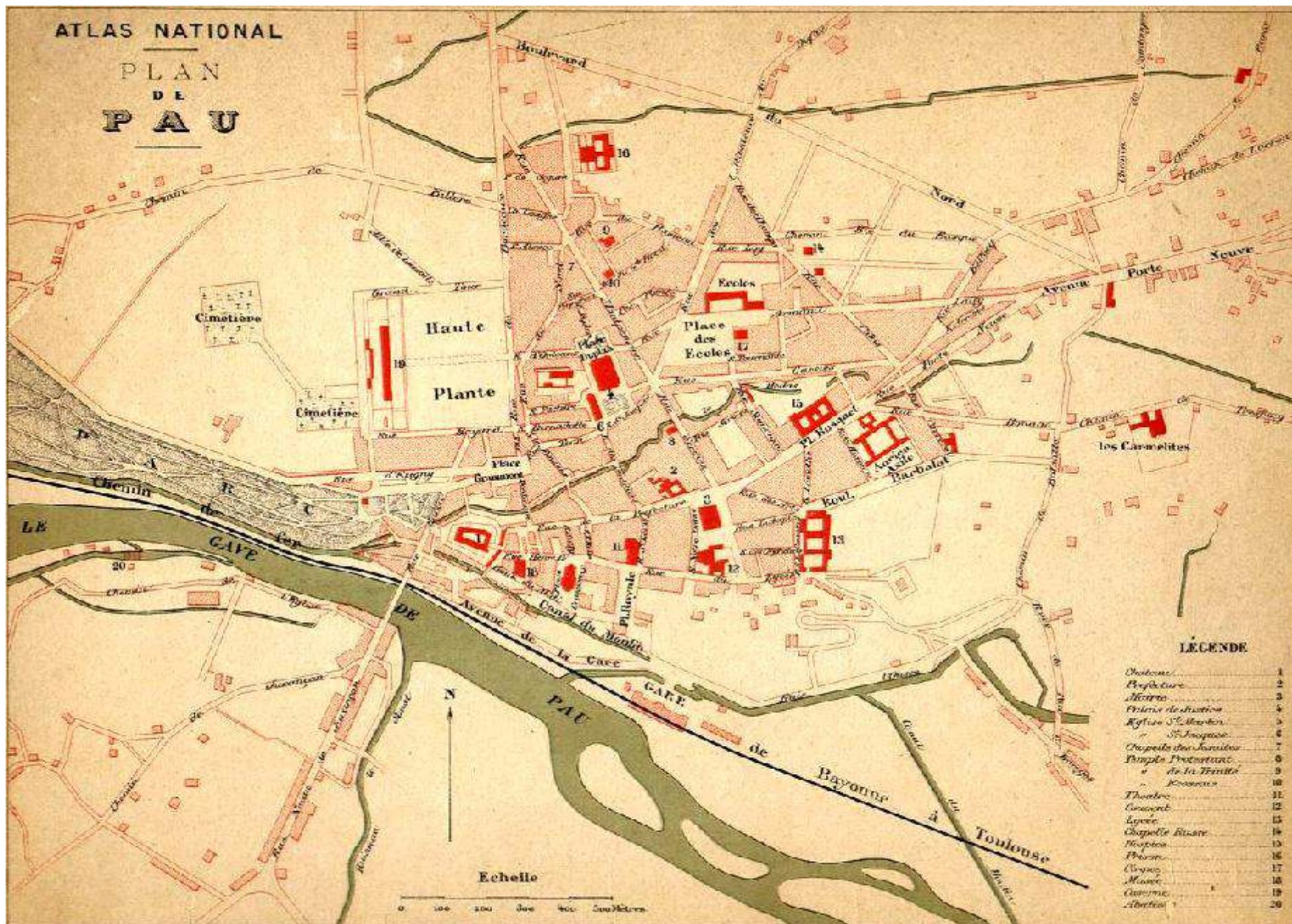
Archives communautaires. Cotes : 4Fi170



Extrait du plan de la ville dressé pour l'exécution du boulevard. Projet de construction entre la place et la propriété de Gontaut.1855.
 Archives communautaires. Cote : 4Fi58

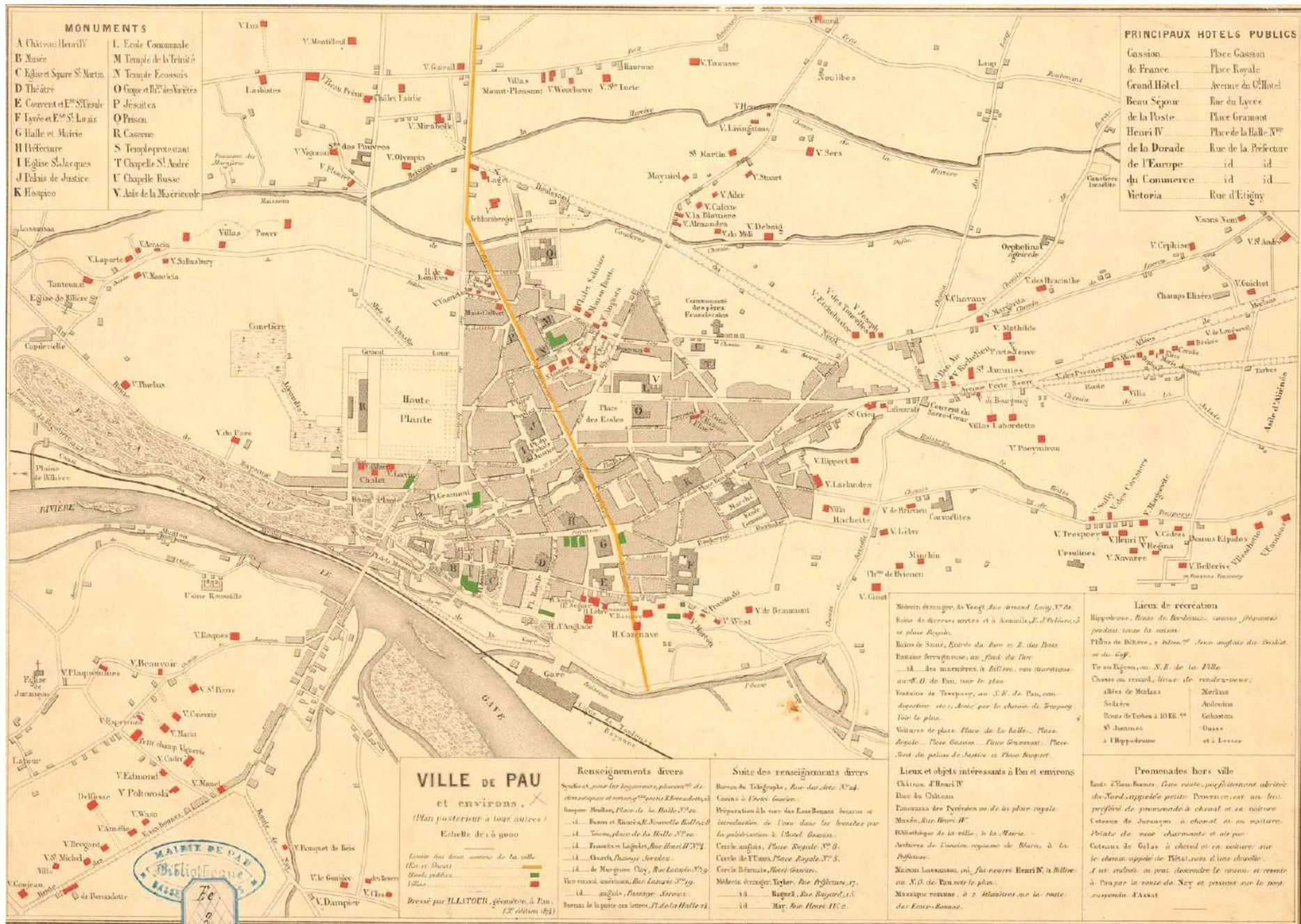


Plan officiel de la ville de Pau. 1868.
Archives communautaires. Cote : 4Fi3



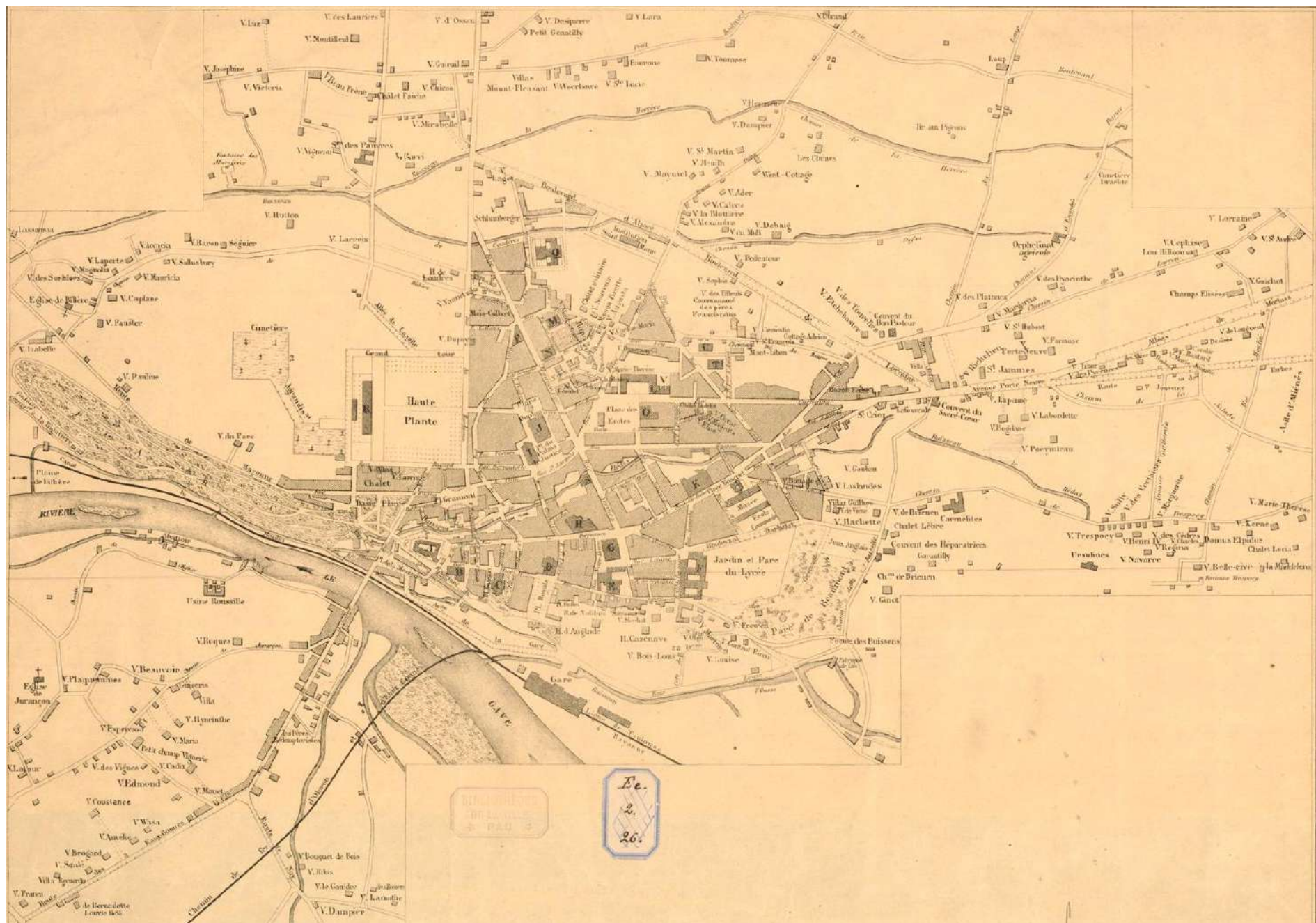
Atlas National. Plan de Pau. Vers 1873-77

Archives communautaires. Cote : 5Fi1



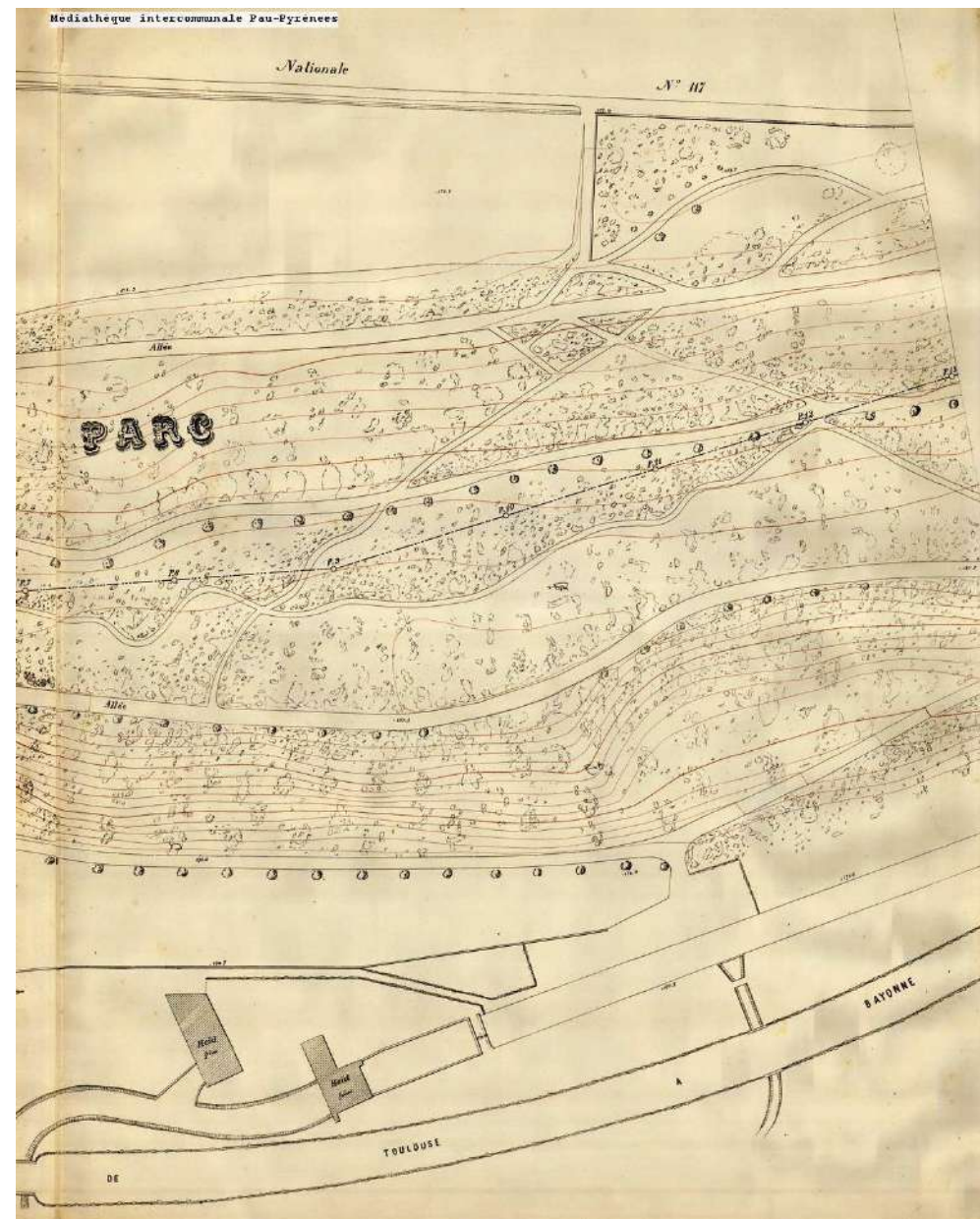
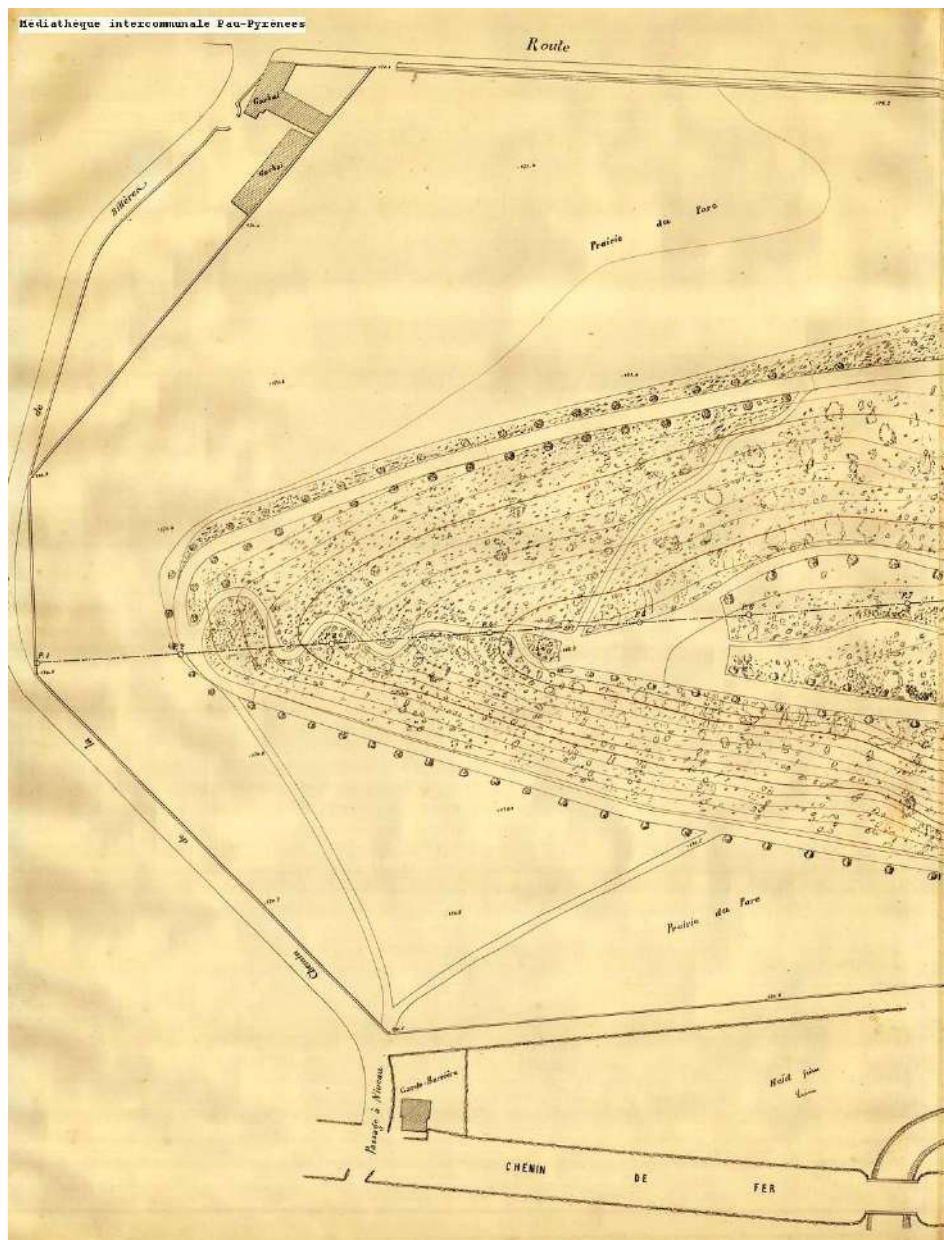
Plan de la ville de Pau. 1874

Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220075



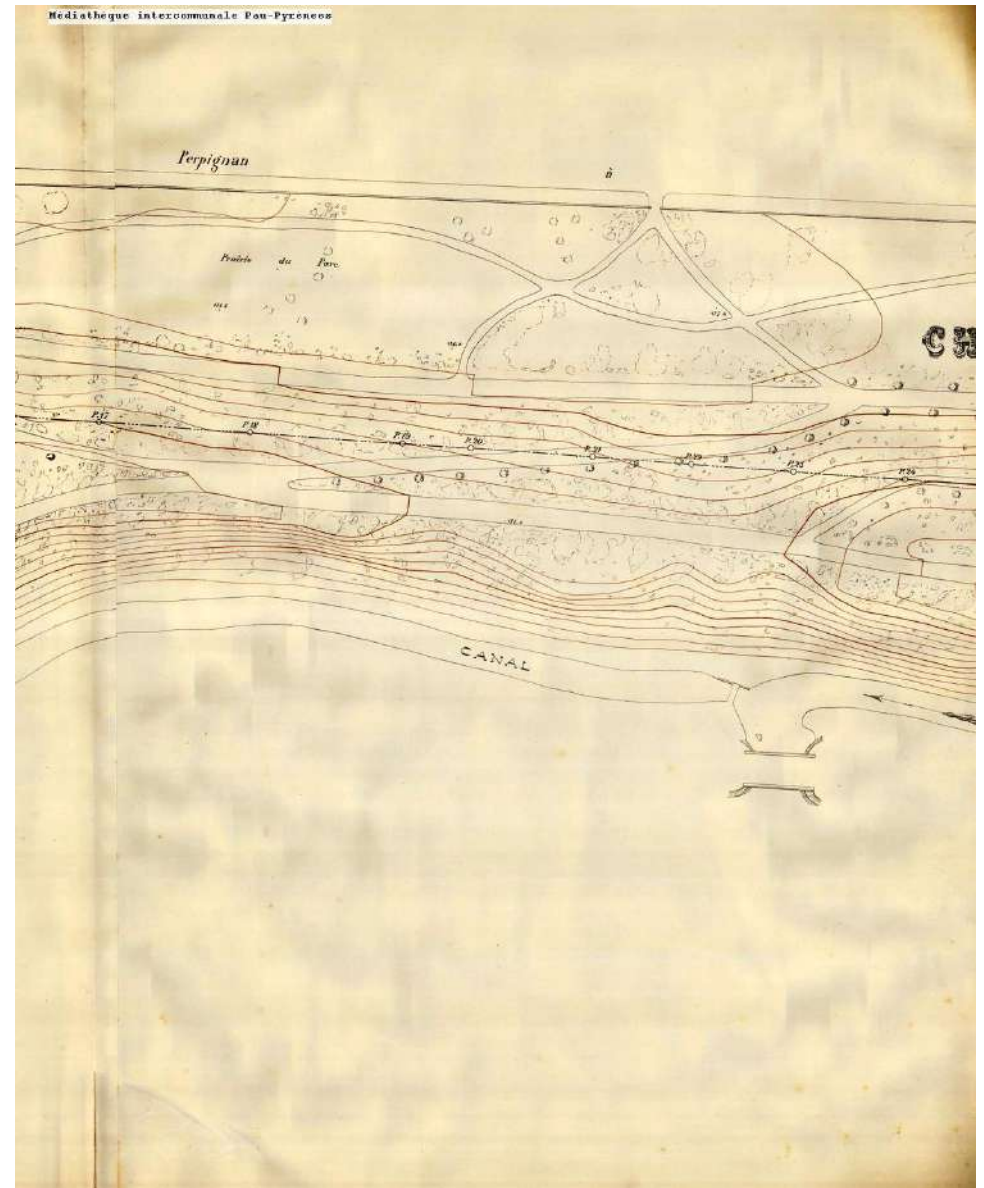
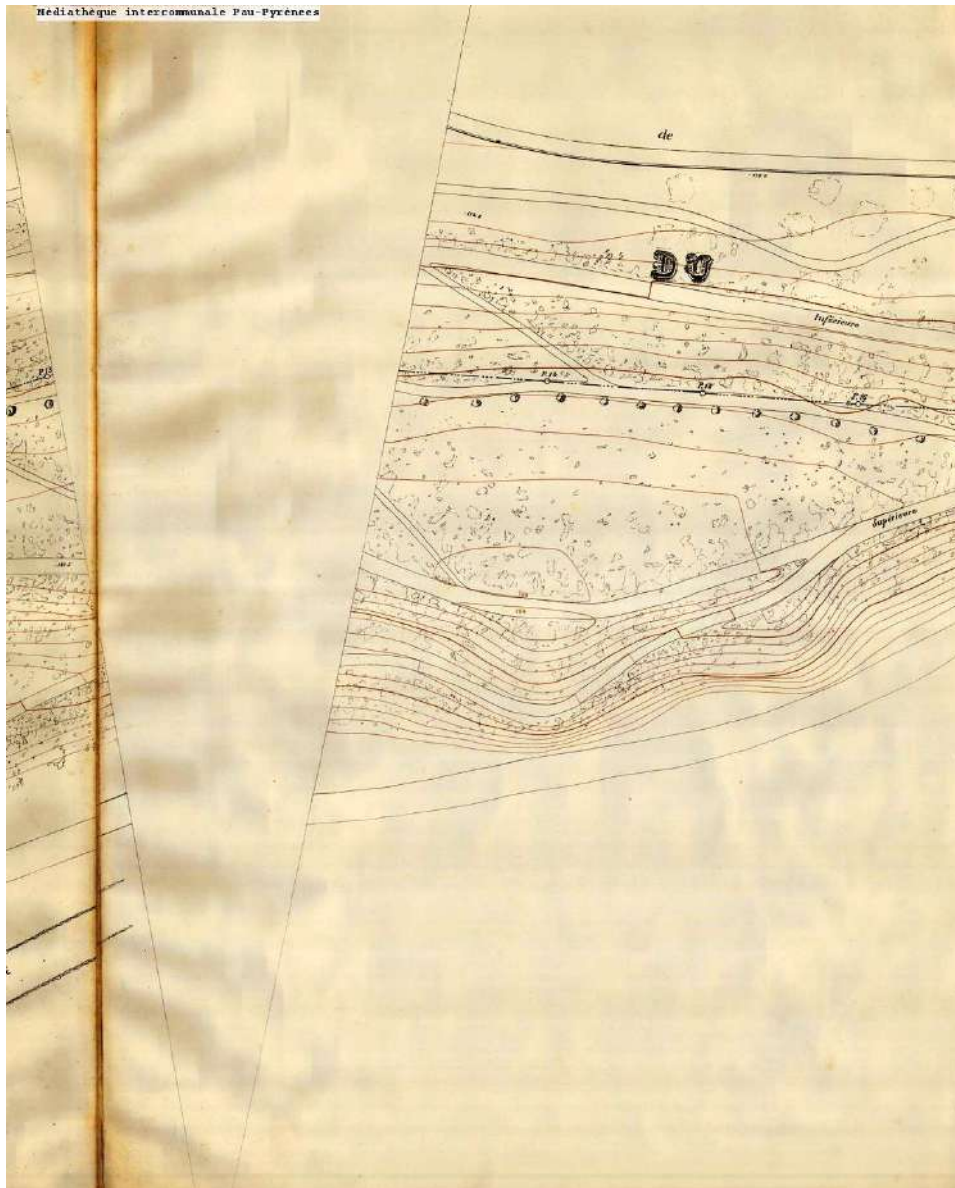
Plan de la ville de Pau.1884?

Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 22076



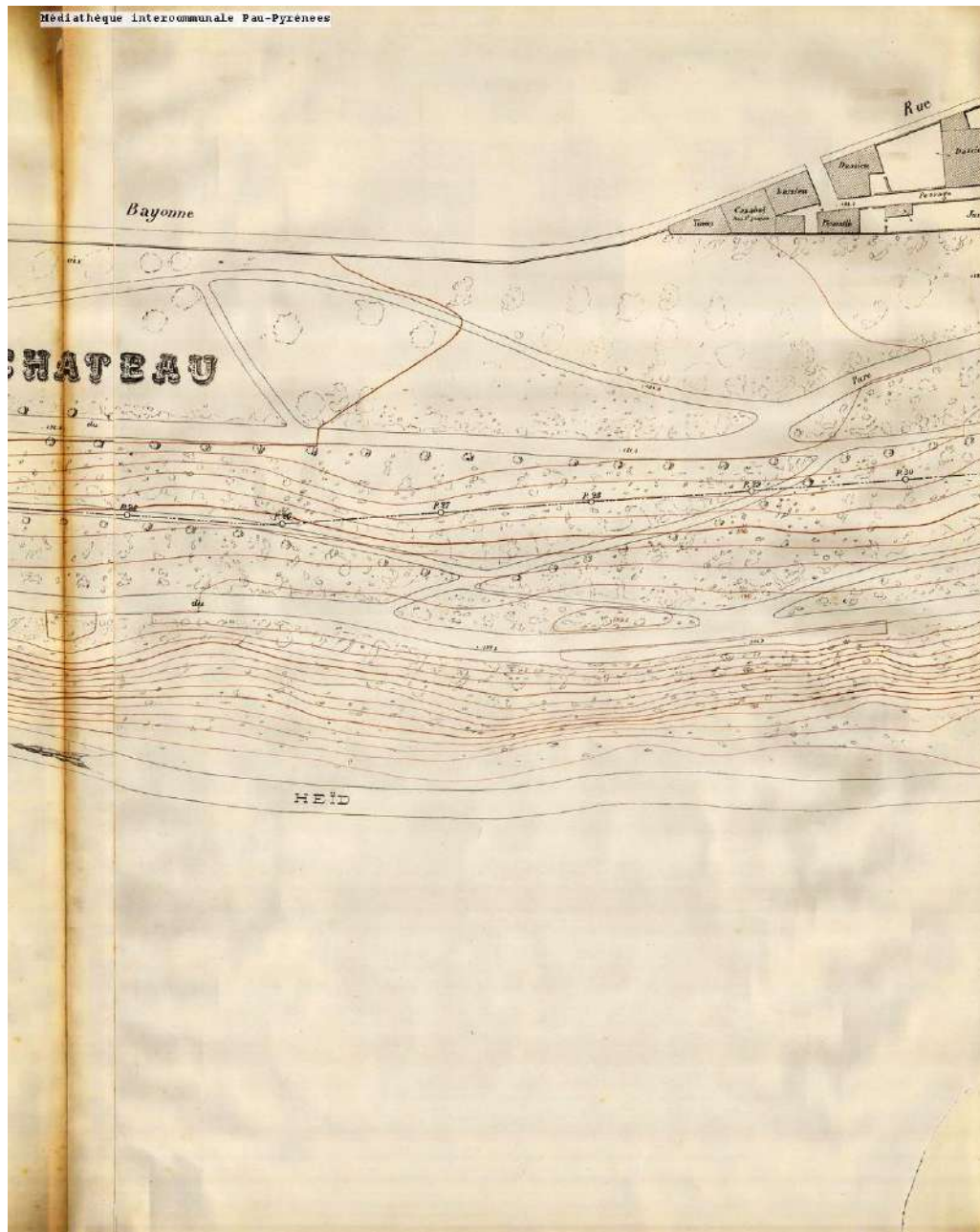
Prolongement du boulevard de midi. 1890 (feuilles 1-2)

Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220077



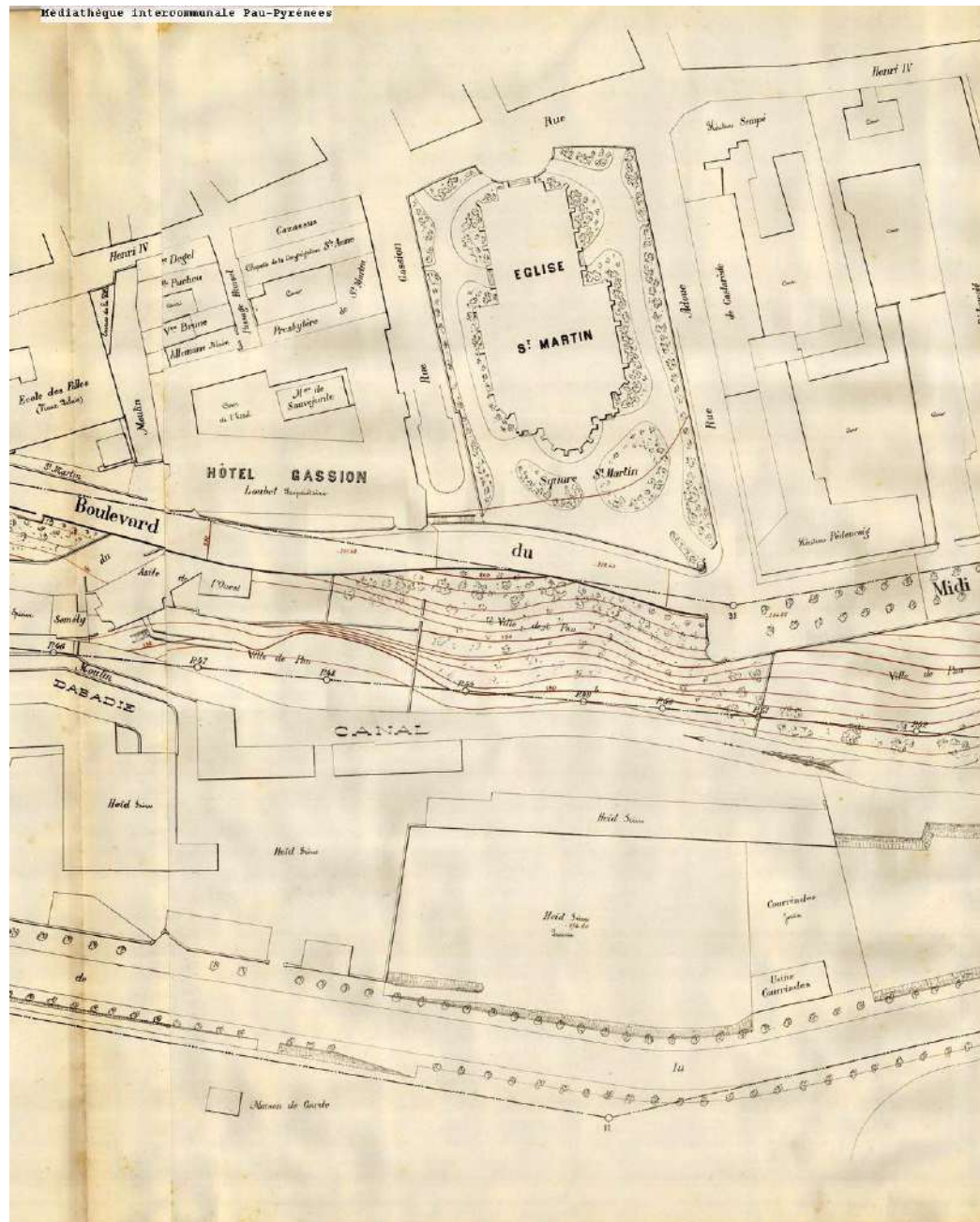
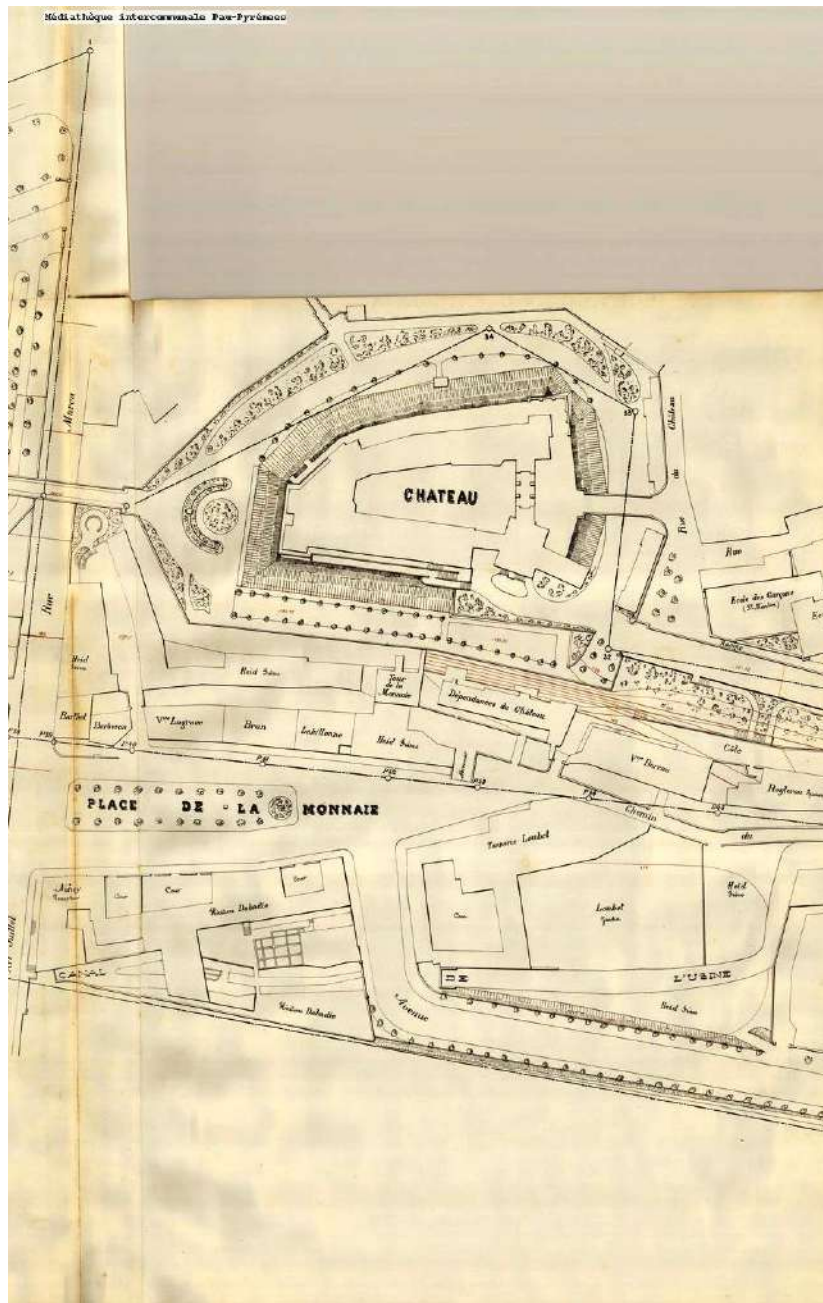
Prolongement du boulevard de midi. 1890 (feuilles 3-4)

Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220077



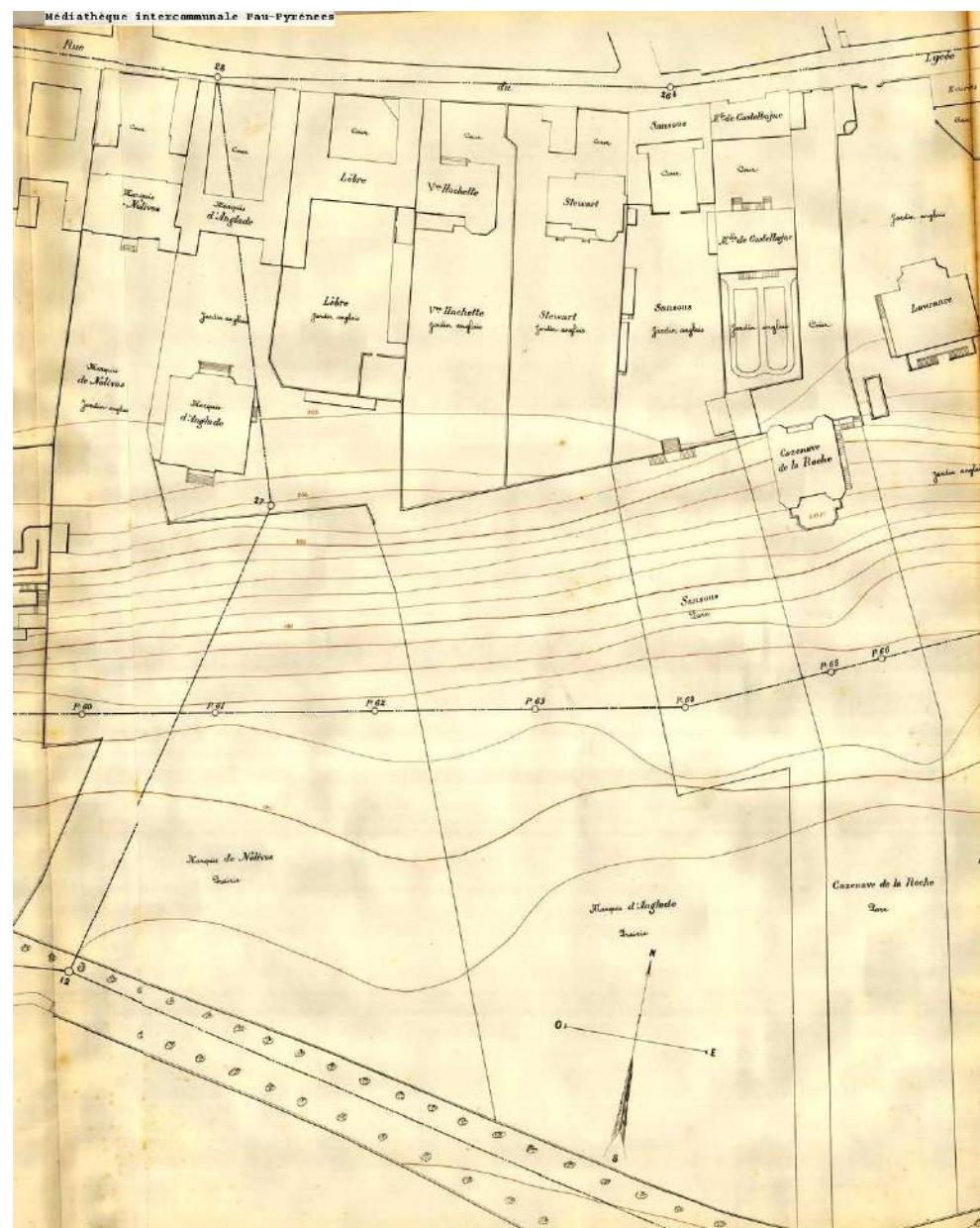
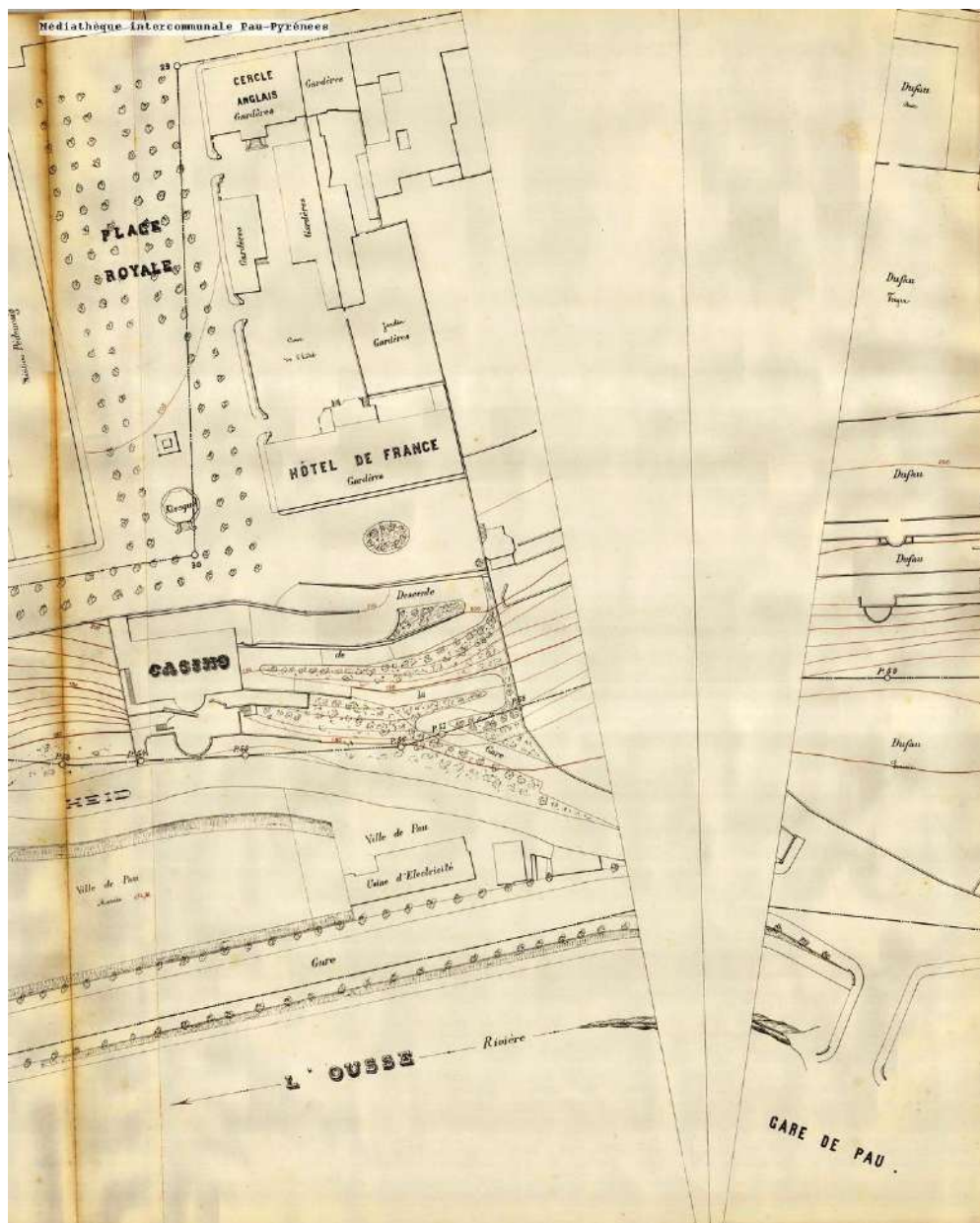
Prolongement du boulevard de midi. 1890 (feuilles 5)

Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220077



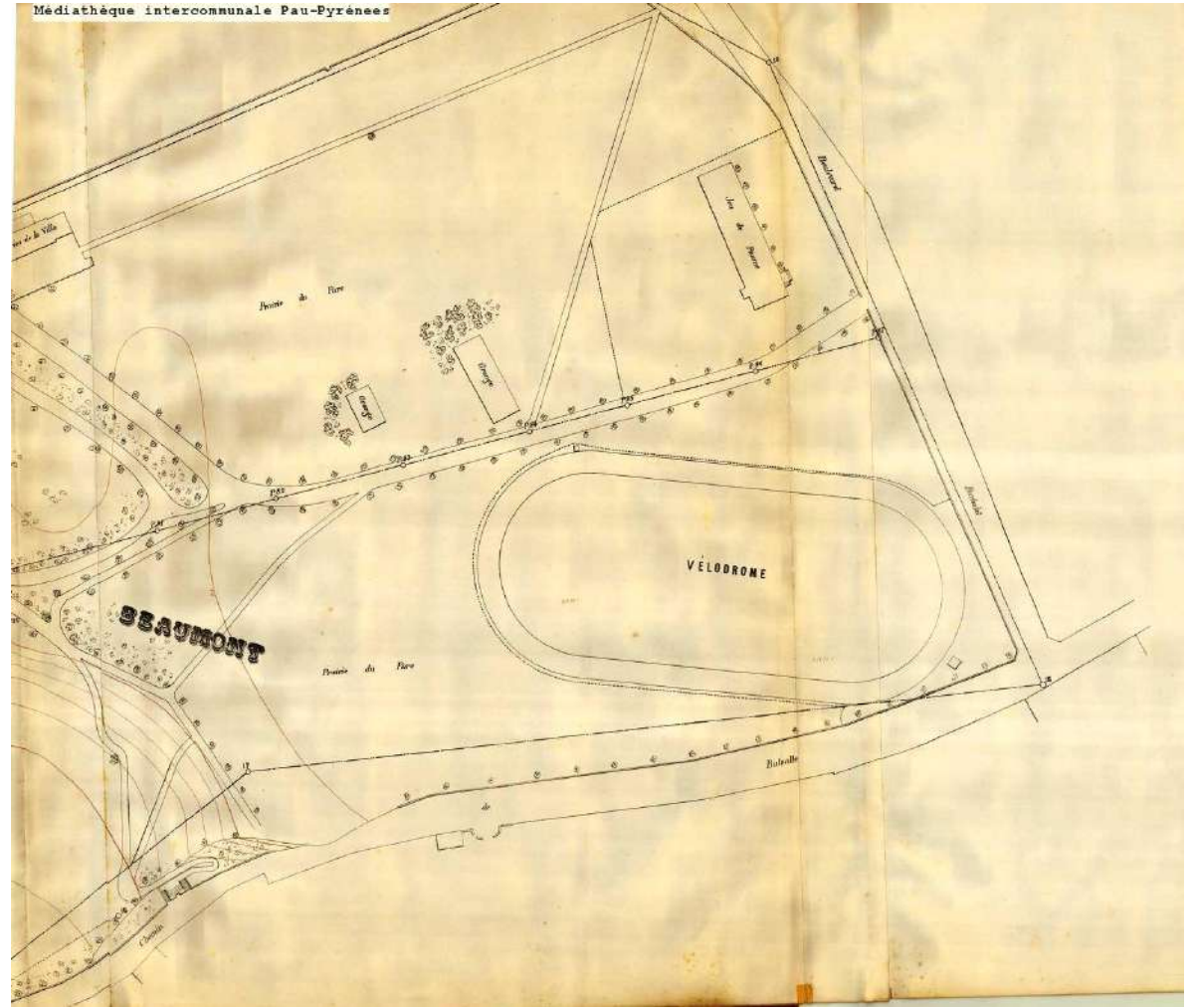
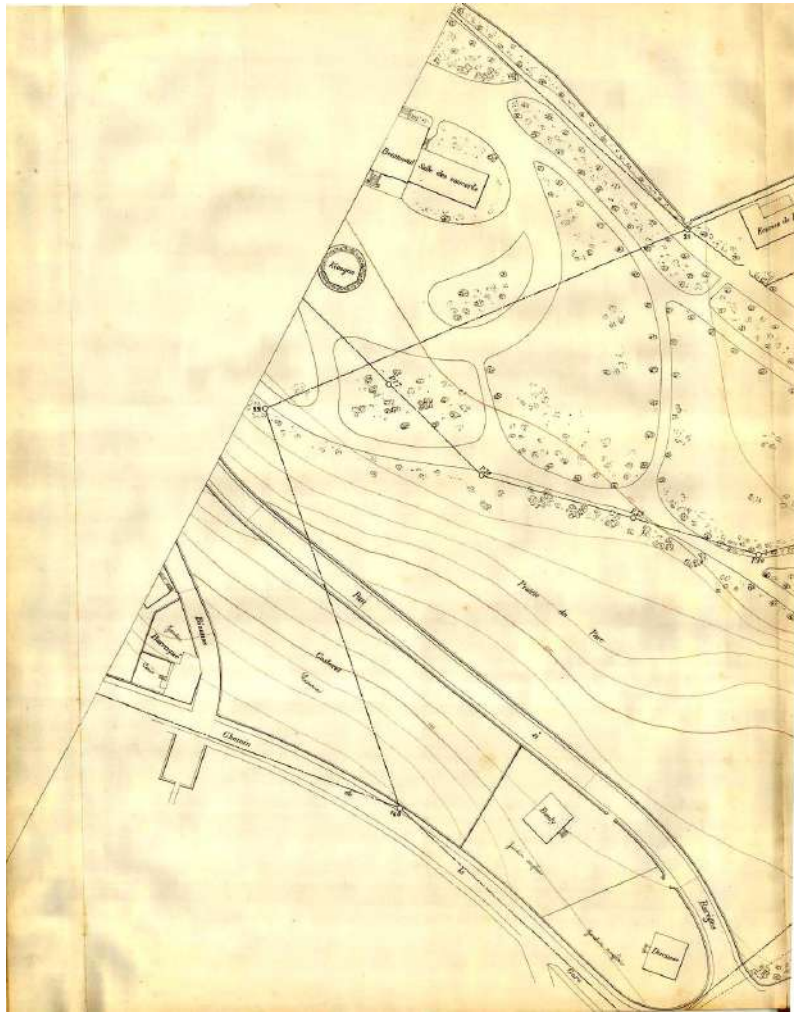
Prolongement du boulevard de midi. 1890 (feuilles 6-7)

Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220077



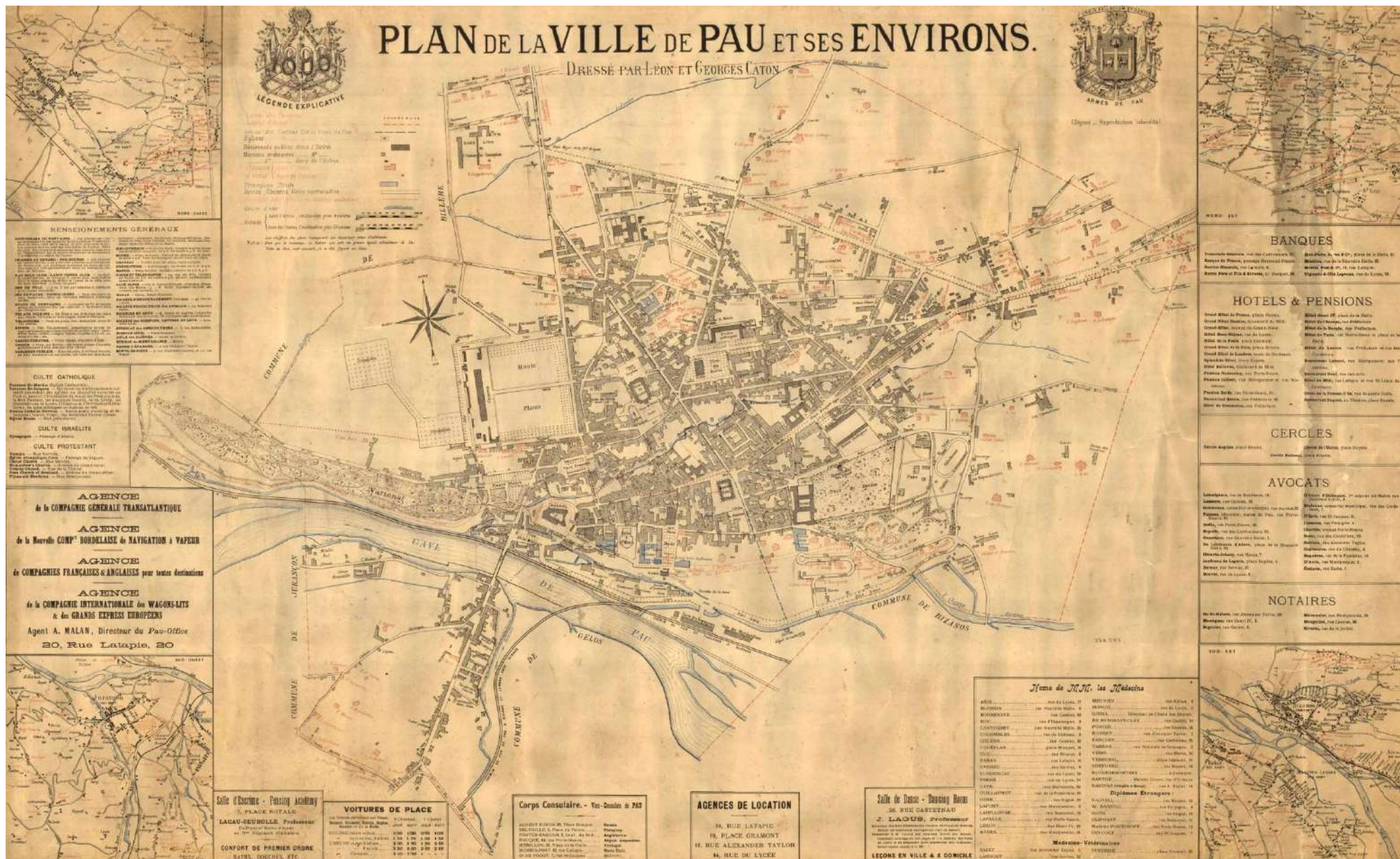
Prolongement du boulevard de midi. 1890 (feuilles 8-9)

Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220077



Prolongement du boulevard de midi. 1890 (feuilles 12-13)

Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220077



Plan de la ville de Pau et ses environs. 1893.

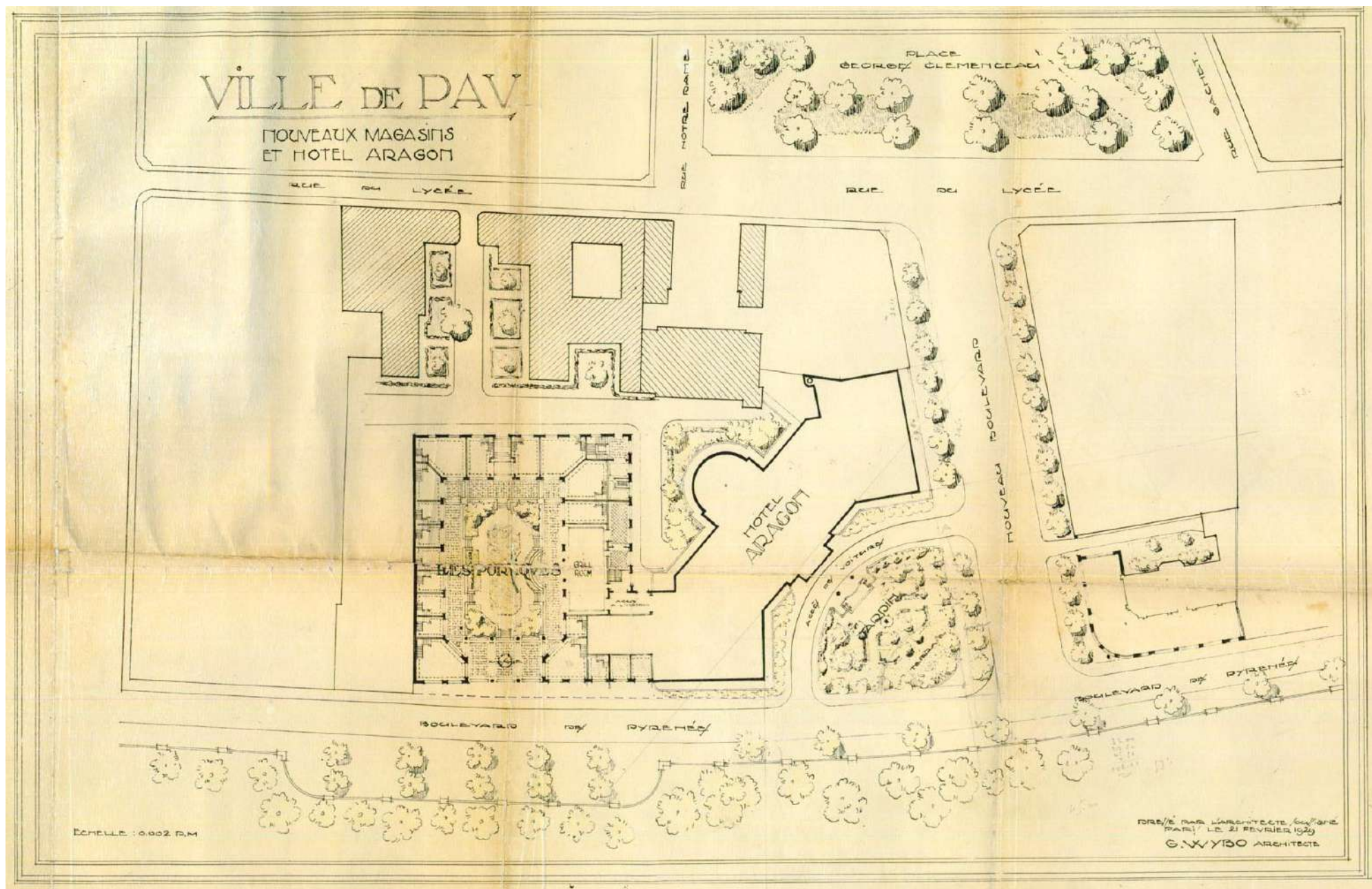
Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220275



Plan de la ville de Pau. 1902.

Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 220267

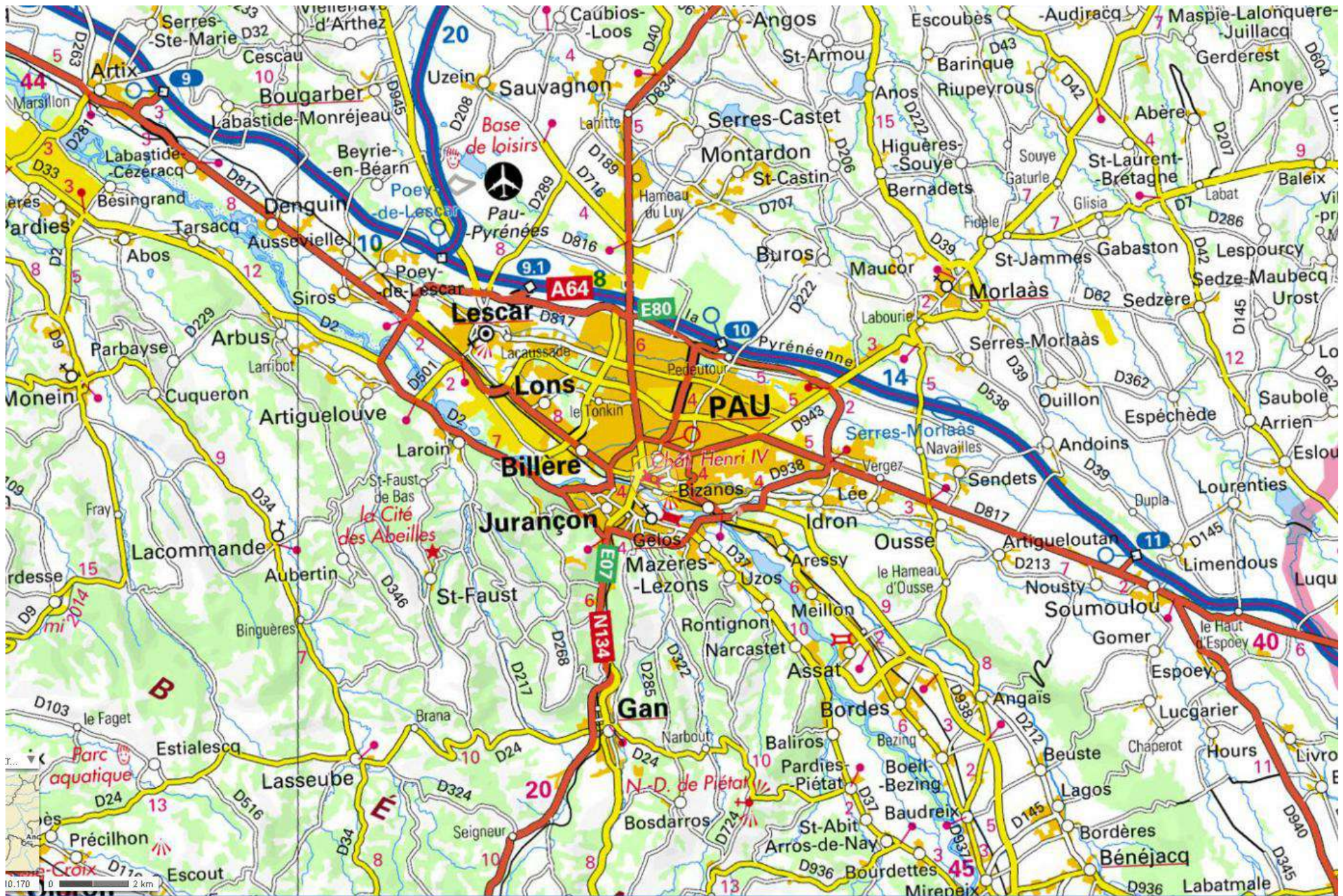
*Cartes et plans du XXème siècle
de 1914 à 1945*



Ville de Pau. Plan nouveaux magasins et hôtel d'Aragon. 1929

Archives communautaires. Cote 4Fi69

De 1975 à nos jours

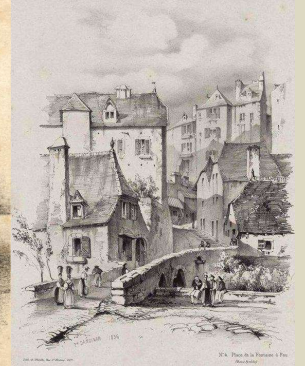
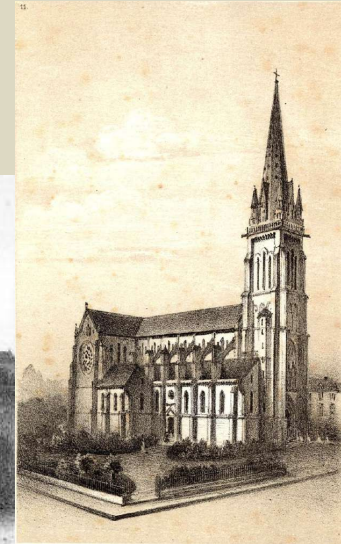
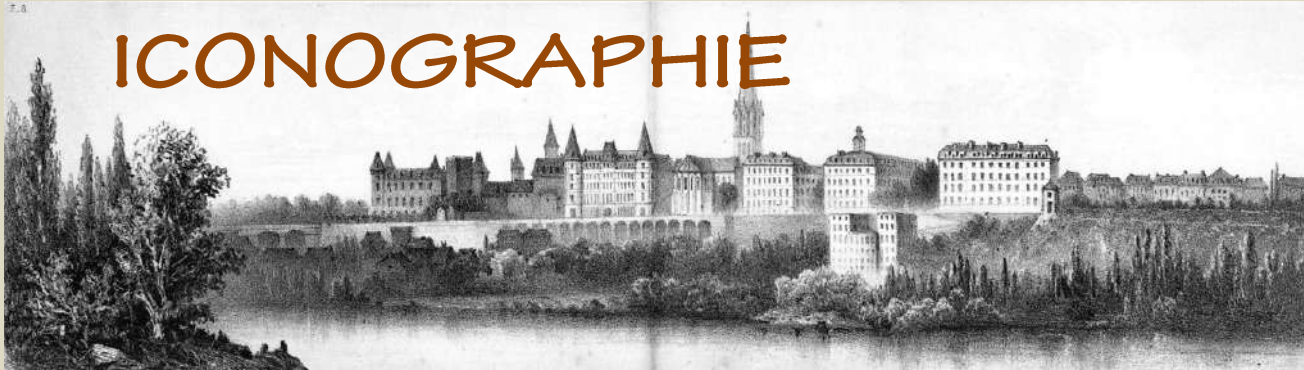


Carte IGN. 2013
Géoportail.



Photographie aérienne. 2013
Géoportail.

ICONOGRAPHIE



- *Espaces et bâtiments publics*
- *Canaux*
- *Village - espace bâtie*
- *Vues générales*

ICONOGRAPHIE

Espaces et bâtiments publics

Titre	Auteur	Date	Intérêt	Source
Vue du Château et jardins. Actuelle place Gramont	-	1760	Dessin, il représente le Château et ses dépendances en élévation et le jardin en plan, avec indications des allées et parterres.	Archives communautaires (non numérisée) Photo. Cote : dossier JJ10
La place Gramont	GORSE, Pierre	1875	Estampe, composition de l'espace urbaine.	Archives communautaires. Cote : 8Fi2 (10)
La place Libération, église St. Jaques, Palais de Justice	GORSE, Pierre	1875	Estampe, composition de l'espace urbaine	Archives communautaires. Cote : 8Fi2 (11)
Eglise St. Martin et square	GORSE, Pierre	1875		Archives communautaires. Cote : 8Fi2-9
Hôtel Gassion	GORSE, Pierre	1875	L'hôtel et ses environs : boulevard jusqu'au Château, bd. De midi.	Archives communautaires. cote : 8Fi2-7
Place Royale		18 ?	Photo	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : PHA129 (5)
Place Gramont de l'hôtel de la Poste	Andrieu, J.	18 ?	Premières photos de l'espace	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : PHA152(439)
La nouvelle Halle.	Andrieu, J.	18 ?	Premières photos de l'espace	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : PHA152(441)
L'église St. Jaques et le Palais de Justice. Actuelle place de la Libération		191 ?	Carte postale de l'ensemble de l'espace.	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 8-024-2
Place Boubaki. 1900. Actuelle Place Albert I ^{er}		1900	Carte postale de l'ensemble de l'espace	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 8-024-2
Place Duplaa et rue d'Orléans. Actuelle Place Albert I ^{er} .		1900	Carte postale	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 8-024-4
Place Gramont		1900	Carte postale. Fonctionnement de la place : tramway, terrasses, plantations.	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération

		Pau Pyrénées. Cote : 8-040-1
Place Nouvelle Halle et Galeries Modernes	19 ?	Patrimoine numérisé - réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 8-081-1
La Nouvelle Halle	19 ?	Patrimoine numérisé. réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 8-028-2
La Grande Halle	19 ?	Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 8-029-3
La Place de la République-marché au bois	19 ?	Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : 6-057-4
La Place de la République un jour du marché	1900	Pau 1900 en cartes postales.
La Place de la République et la Halle	1900	Pau 1900 en cartes postales.
Quartier des sept Cantons	1900	Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 8-123-2
Place Saint Louis de Gonzague		Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 8-048-3
Promenade de la Haute Plante et caserne Bernadotte		Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 8-044-1
La Haute Plante. 1900		Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : 8-043-1
Place de la Monnaie		Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé.

			Cote : 8-065-4
Château et la basse ville			Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : 8-066-2
L'église Saint-Martin- Boulevard des Pyrénées et le Grand Hôtel Gassion	1900		Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : C5(14)
Le vieux palais et Bd de Pyrénées.	1905		Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : 4-095-2
Le Bd. Des Pyrénées	19 ?		Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : C5(9)
Boulevard des Pyrénées et funiculaire	1900		Pau 1900 en cartes postales.
La gare du funiculaire.	1900		Pau 1900 en cartes postales
La place royale et l'hôtel de ville	1900		Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote :
La place royale et l'hôtel de France	1900		Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 8-108-2
La place Clemenceau	193 ?		Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : 8-108-2
Le Boulevard des Pyrénées	190 ?	La gare du funiculaire et l'avenue Léon Say	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote 8-058-2
La place Clemenceau. 1930			Patrimoine numérisé. Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 8-108-2

Canaux

Titre	Auteur	Date	Intérêt	Source
Moulin-minoterie		XIX	Dessin	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 240786(23)
La Bigotière		185, ?	Photo	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : PHA67
Tanneries de la basse ville. 18 ?				Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : PHA152(472)

Village – espace bâti

Titre	Auteur	Date	Intérêt	Source
Place de la Fontaine à Pau	Daudiran, Frédéric François	1836	Estampe	Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : M1521(4)
Rue du Hédas à Pau	Mialhe, Pierre Toussaint-Frédéric	1836	Estampe	Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : M1521(5)
Pont de la Fontaine	JACOTTET, Louis-Julien	18??	Planche extraite de l'album : Souvenirs des Pyrénées Choix des sites les plus pittoresques des Etablissements Thermaux et des environs	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote :C3962 (7)
Le marché extérieur à la nouvelle Halle (deux photos)	Heilmann	1853	Photos	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : PHA104
Grand Hôtel.		1875		Archives communautaires. Cote : 8Fi2-12
Hôtel de France		1875		Archives communautaires. Cote : 8Fi2-8
Hôtel Beau-Séjour		1875		Archives communautaires. Cote : 8Fi2-13

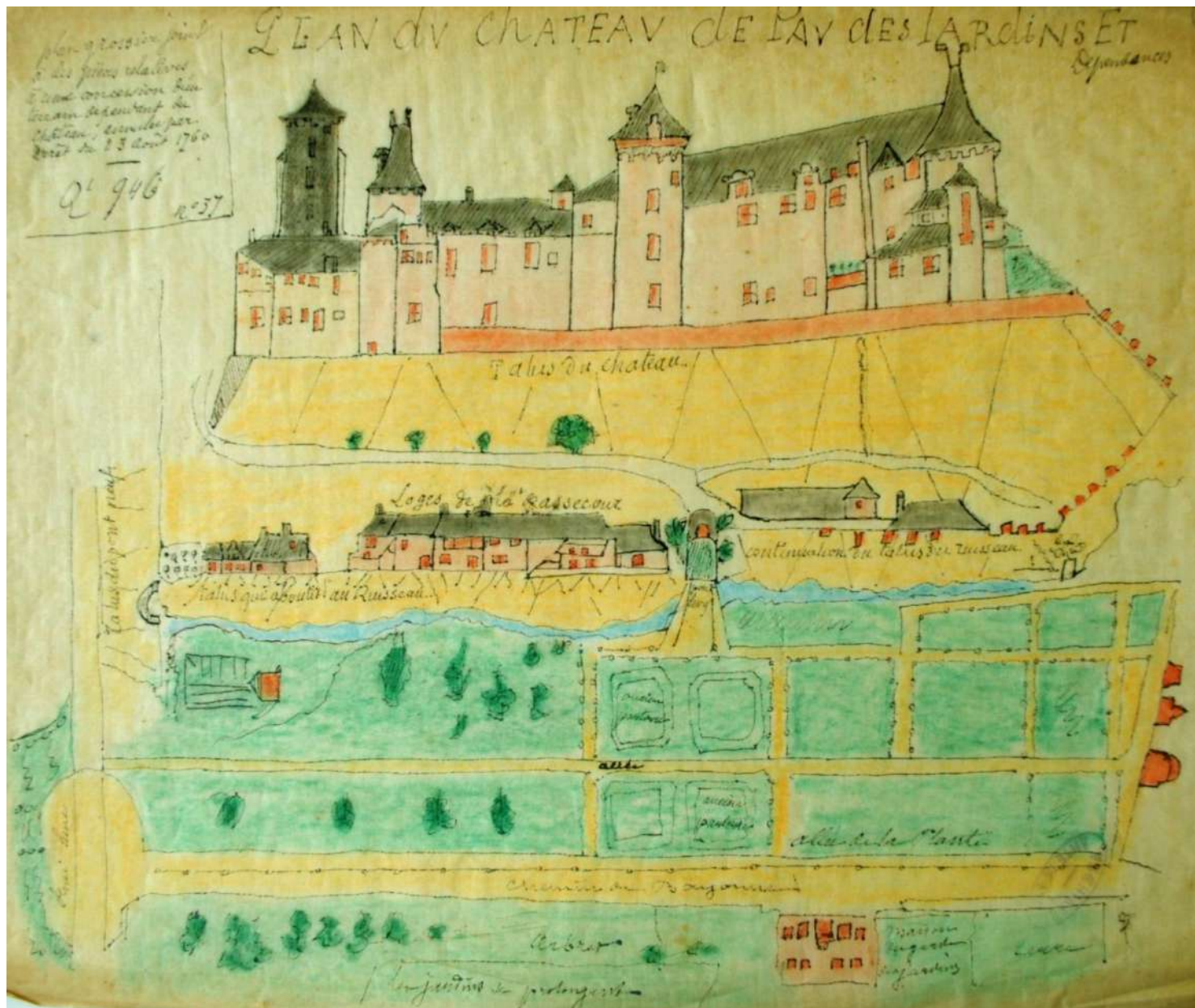
Villa Ader	1875		Archives communautaires. Cote : 8Fi2-14
Villa Labordette	1875		Archives communautaires. Cote : 8Fi2-8
Rue des Cordeliers	1900		Pau 1900 en cartes postales
Rue Nouvelle Halle	1900		Pau 1900 en cartes postales
Rue de la Préfecture (deux images)	1900		Pau 1900 en cartes postales
Rue Serviez	1900		Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : PHA104
Vieilles maisons depuis le pont neuf			Pau 1900 en cartes postales
Cours secondaire de Jeunes Filles et entrée de la Rue Porteneuve	1900	Il s'agit de l'actuelle rue Henri Faisans	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 8-094-2

Vues générales

Titre	Auteur	Date	Intérêt	Source
Le Château et la ville basse depuis le Parc		1809		Collection dessins du Château de Pau Cote : Inv.P.2006.2.1
Vue du Château de Pau depuis le gave		1820		Collection dessins du Château de Pau Cote : Inv.P.2003.2.1
Vue générale prise de Jurançon	PETIT, Victor	1851	Planche extraite de l'album : Pyrénées, 1851	Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : Ee3203 (14)
Vue générale prise du Pont du Gave - Route des Eaux-Bonnes	PETIT, Victor	1850	Planche extraite de la 1ère partie de l'album : Souvenirs des Pyrénées. Il s'agit du pont du 14 juillet	Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : 31231 (7)
Vue générale prise de la route de Bayonne	PETIT, Victor	1850	Planche extraite de la 1ère partie de l'album : Souvenirs des Pyrénées	Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : 31231 (9)
Vue prise de la terrasse du Château	MERCEREAU, Charles	18 ??	Planche extraite de l'album : Promenades dans les Pyrénées	Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.

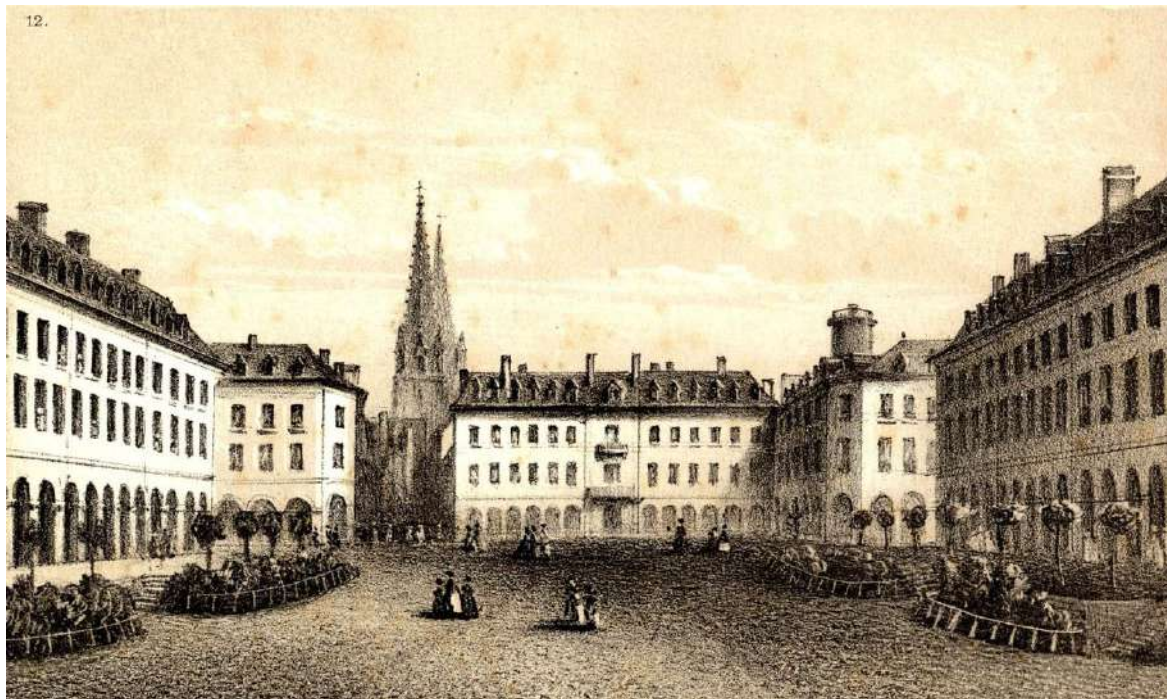
				Patrimoine numérisé. Cote : Ee3202 (5)
Photo depuis la Haute Plante	Heilmann	1854		Archives communautaires. cote : 21Fi1
Le Château de Pau vu du côté ouest	Agustin Mongin	1859		Collection dessins du Château de Pau Cote : Inv.P.58.19.1
Les Pyrénées : Château de Pau et Pont de Jurançon - Vue prise de la Basse-Plante	PETIT, Victor	18 ?	Planche extraite de l'album : Bagnères de Luchon et ses environs - Souvenirs des Pyrénées	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 5625R (31)
Le Château depuis la rive gauche		1875		Archives communautaires. cote : 8Fi2-2
La ville depuis la gare				Archives communautaires. cote : 2Fi2-6
Château d'Henri IV (prise du parc)		1875	Gravure	Archives communautaires. cote : 2Fi2-1
Château d'Henri IV (vue prise du parc)		18 ?	Estampe	Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 156807R (6)
La Vallée du Gave vue du Château		1907	Usines et fabriques	Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : 1-086-2
Nouvelle terrasse de la place Royale		1900		Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 8.118.4
Vue générale du quartier de la basse ville		19 ?		Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 1-067-2
Percé Aragon		193 ?	Photo	Archives communautaires. cote : 2Fi26
Photo aérienne, le Château et environs		1950-60	Photo	Archives communautaires. cote : 1Fi24

Espaces et bâtiments publics

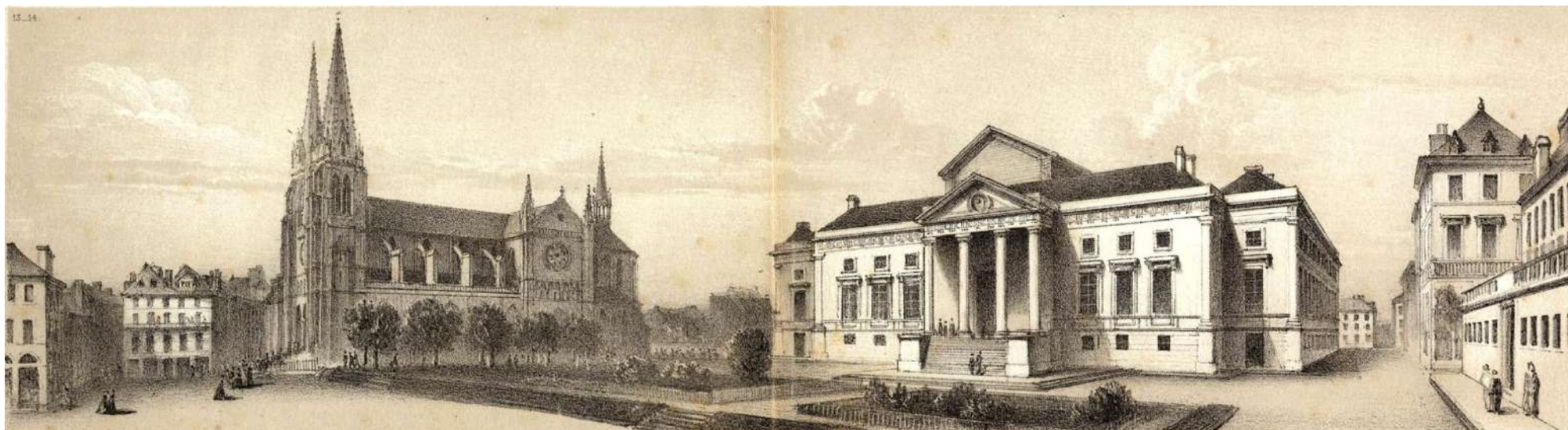


Plan du Château de Pau des jardins et dépendances. 1760

Archives communautaires. Cote : dossier JJ10

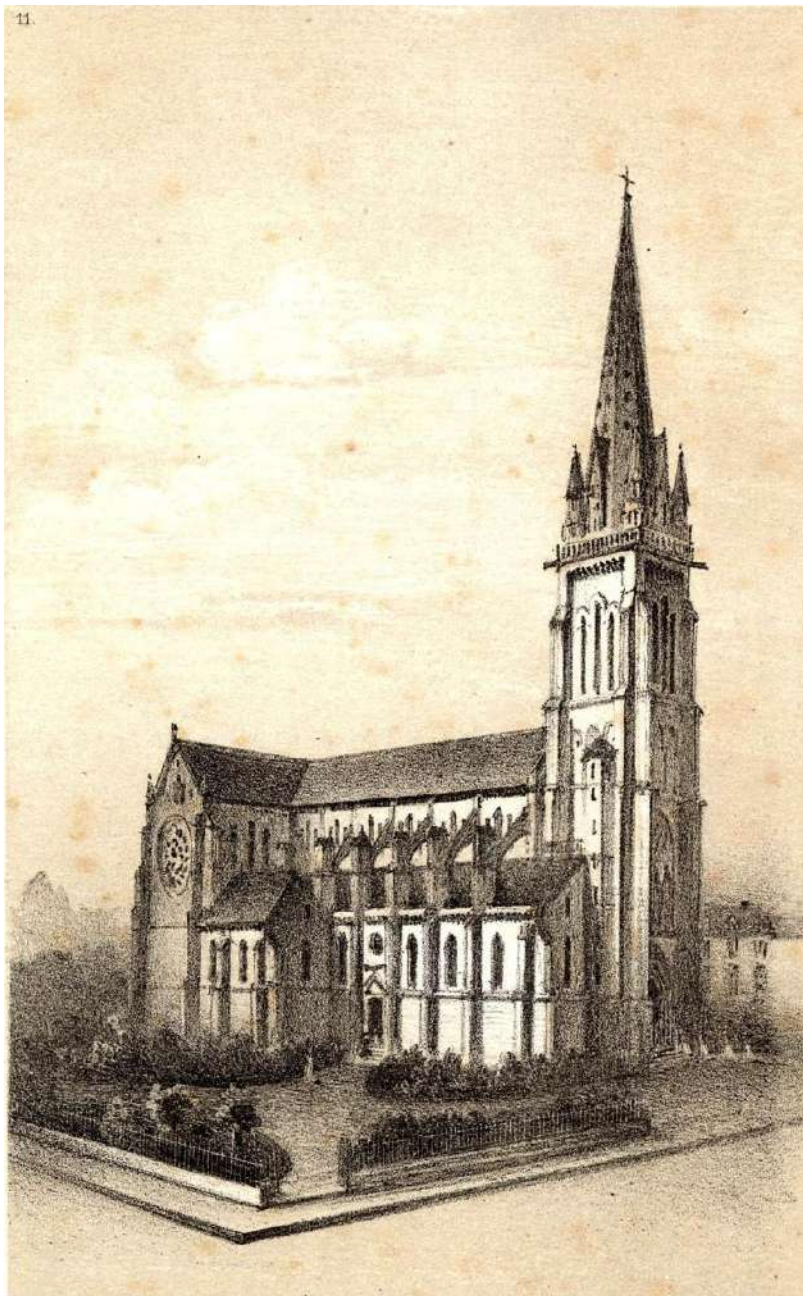


La place Gramont. XIX^{ème} siècle
Archives communautaires. Cote : 8Fi2-10



La Place Libération, église St. Jaques, Palais de Justice. XIX^{ème} siècle
Archives communautaires. Cote : 8Fi2-11

11.

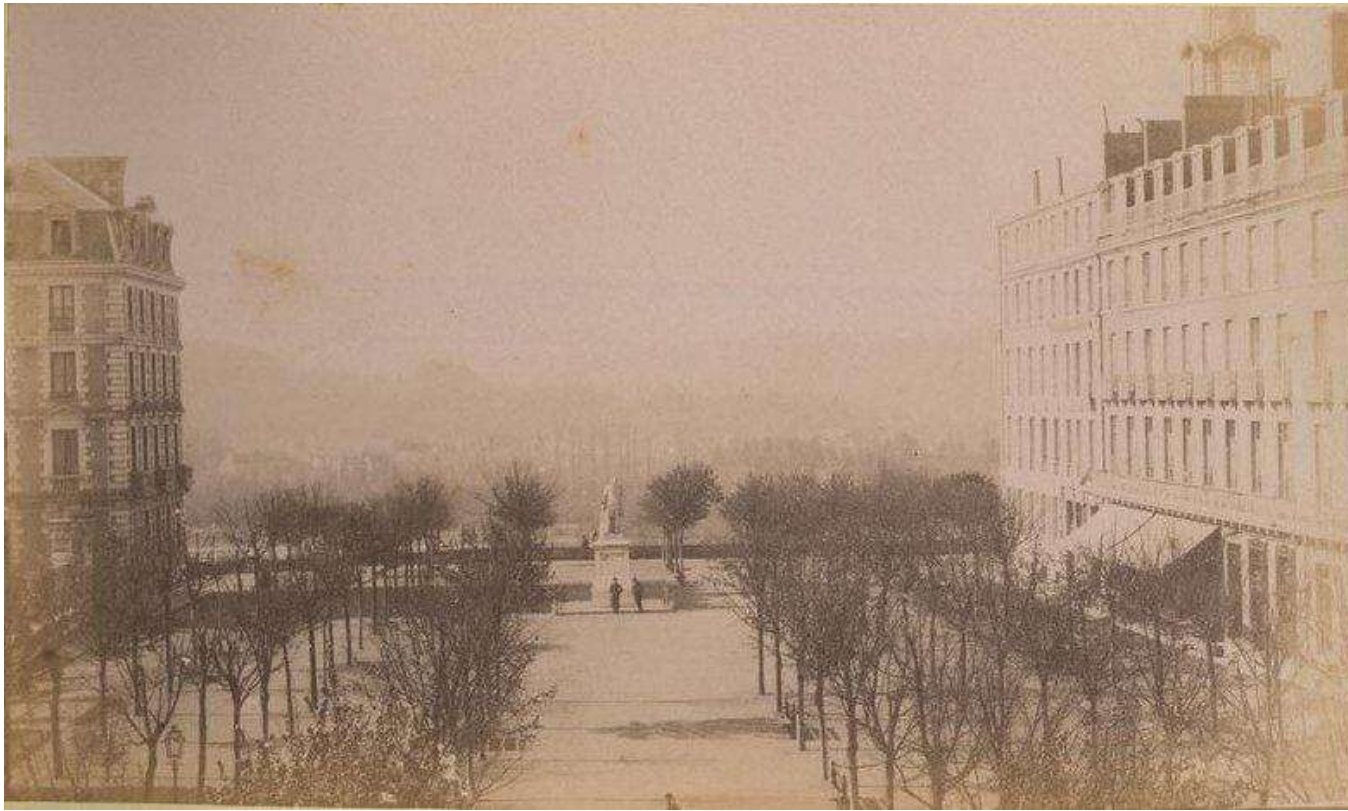


Eglise St. Martin et square. XIX^{ème} siècle
Archives communautaires. Cote : 8Fi2-9

Hôtel Gassion. XIX. Boulevard jusqu'au Château, bd. De midi
Archives communautaires. Cote : 8Fi2-7

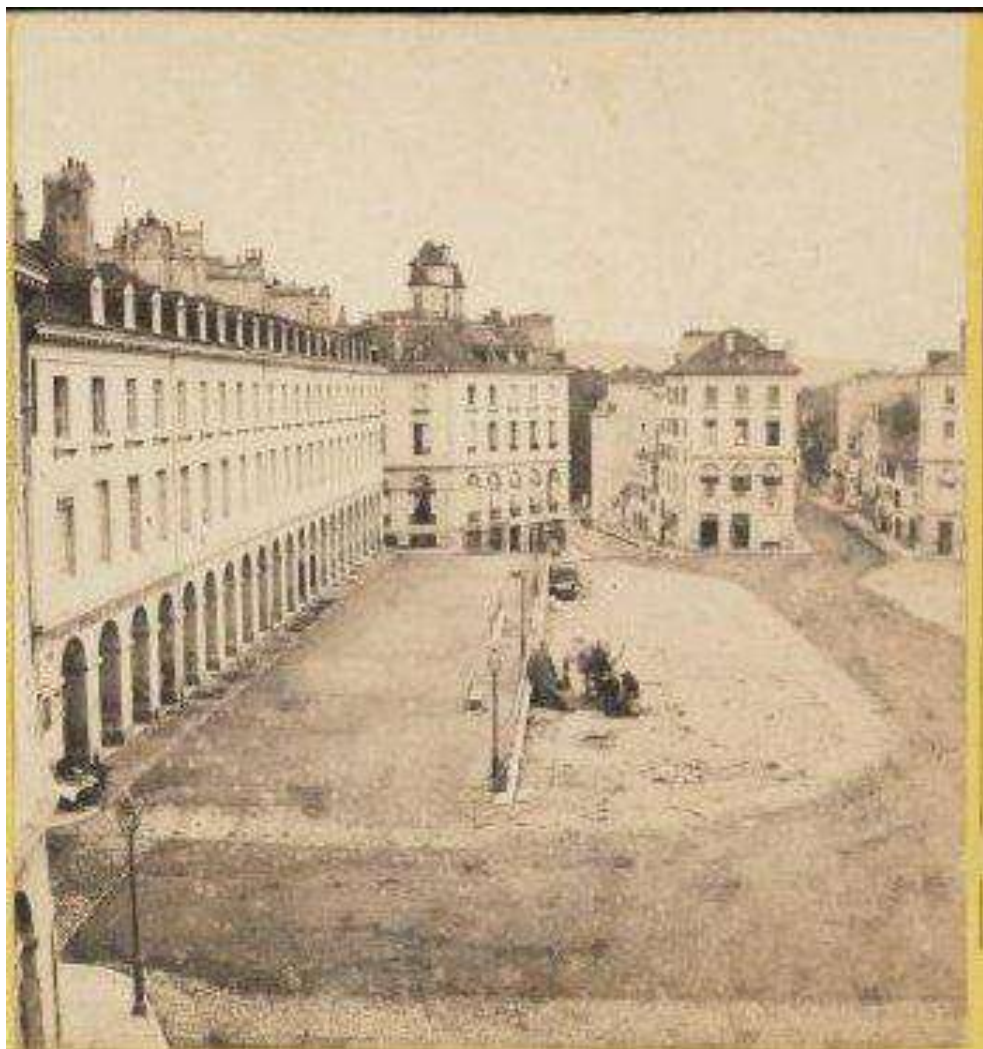
9.





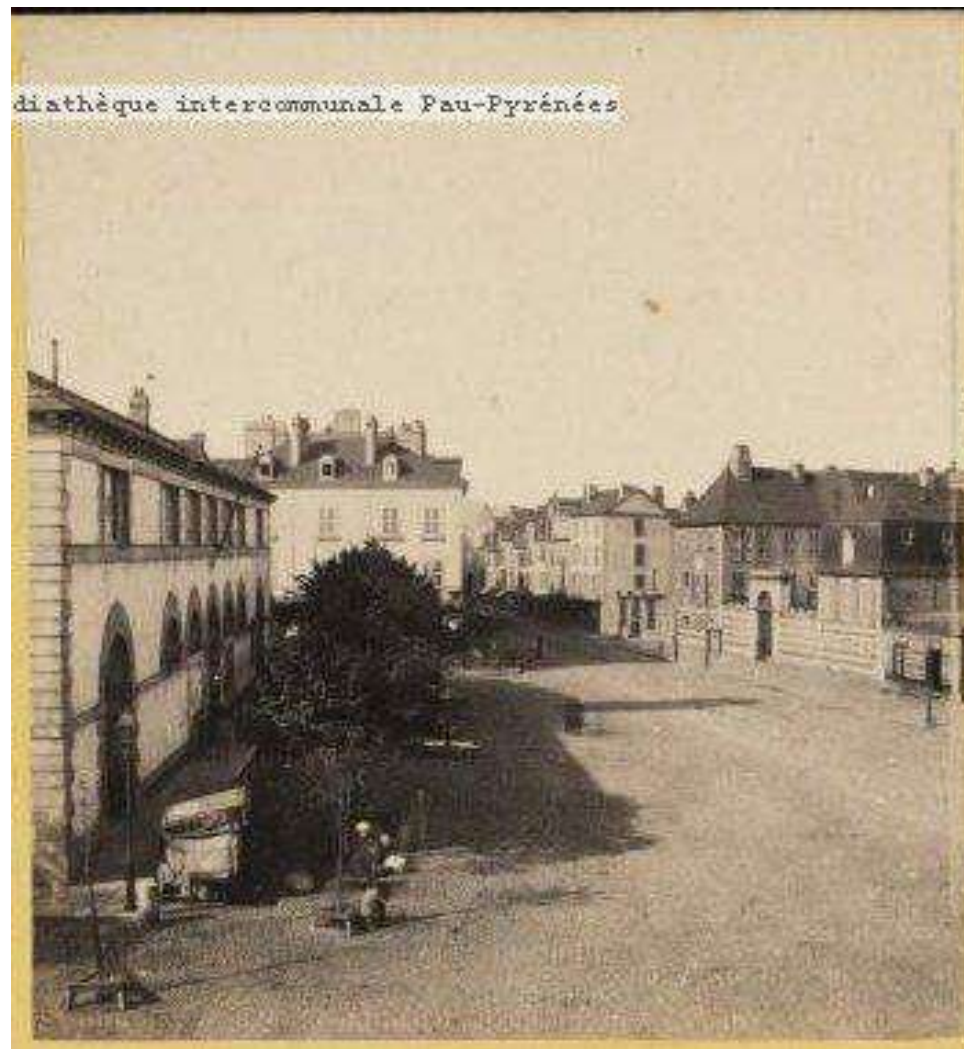
Place Royale 18 ?

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées
Patrimoine numérisé. Cote : PHA129(5)



Place Gramont. 18 ?

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : PHA152(439)



La nouvelle Halle. 18 ? Actuelle place Clemenceau

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : PHA152(441)



L'église St. Jaques et le Palais de Justice. 1911 ?

Actuelle place de la Libération. 19 ?

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 8-091-3



Place Boubaki. 1900. Actuelle Place Albert I^{er}.

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 8-024-2



Place Duplaa et rue d'Orléans. 190 ? Actuelle Place Albert I^{er}.
Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 8-024-4



Place Gramont. 1900.
Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 8-040-1



**Place Nouvelle Halle et Galeries Modernes. 190 ?
Actuelle place Clemenceau.**

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 8-081-1



**La Nouvelle Halle. 19 ?
Actuelle place Clemenceau. Vue ouest.**

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 8-028-2



**La Grande Halle. 19 ?
Actuelle place Clemenceau.**

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 8-029-3



La Place de la République – marché au bois. 19 ?

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 6-057-4



La Place de la République un jour du marché. 1900
 Pau 1900 en cartes postales.



La Place de la République et la Halle. 1900
 Pau 1900 en cartes postales.



Quartier des sept Cantons. 1900

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 8-123-2



Place Saint Louis de Gonzague. 1900

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 8-048-3



Promenade de la Haute Plante et caserne Bernadotte. 1900
Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 8-044-1

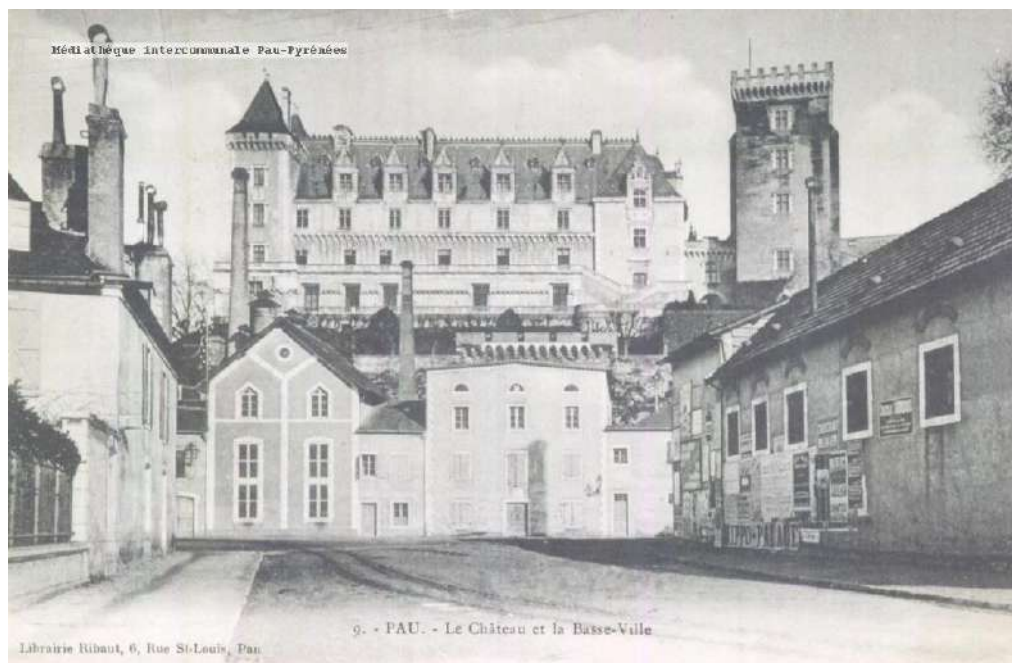


La Haute Plante. 1900
Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 8-043-1



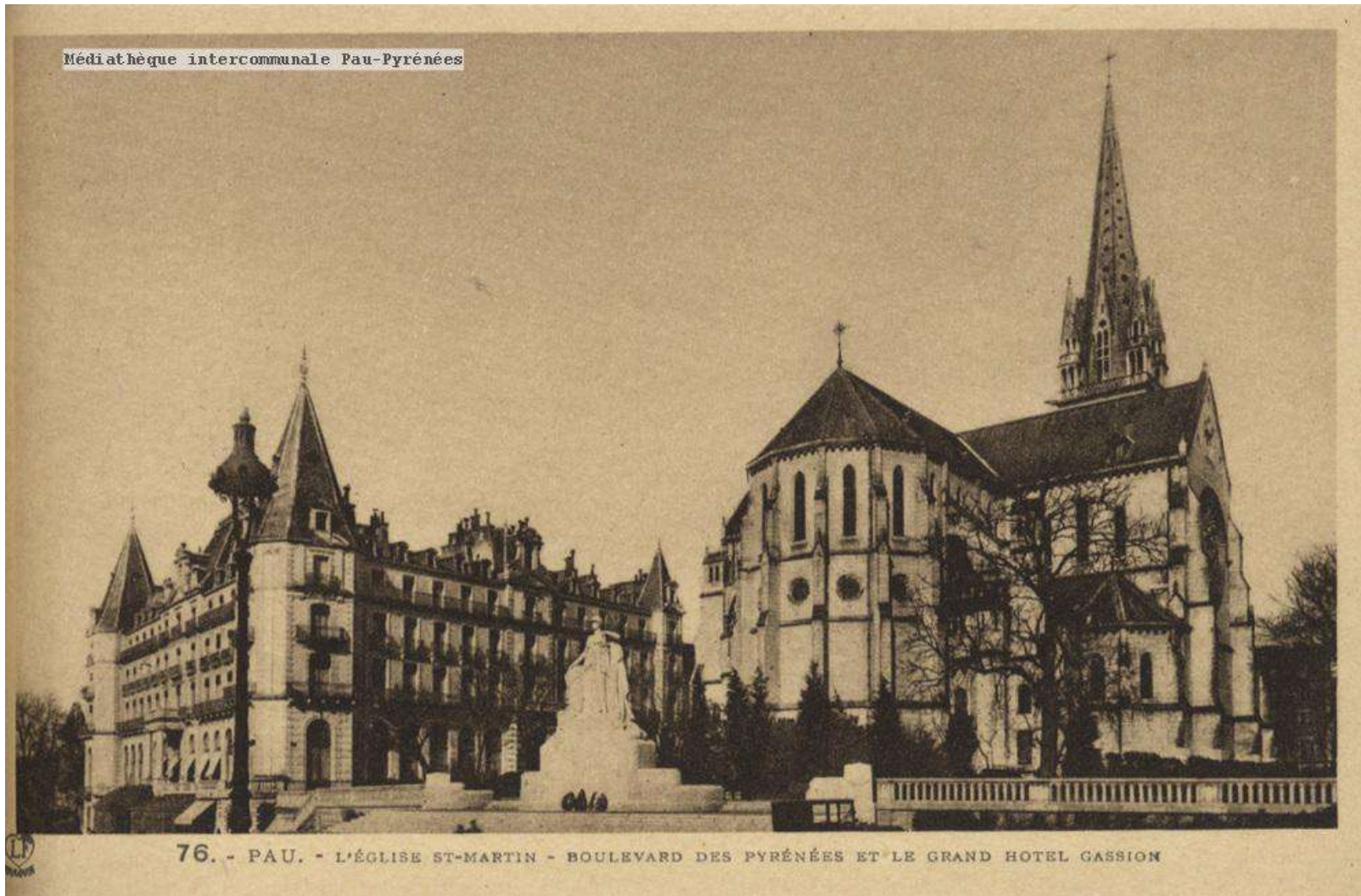
Place de la Monnaie. 1900

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 8-065-4



Château et la basse ville. 1900

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 8-066-2



76. - PAU. - L'ÉGLISE ST-MARTIN - BOULEVARD DES PYRÉNÉES ET LE GRAND HOTEL GASSION

L'église Saint-Martin- Boulevard des Pyrénées et le Grand Hôtel Gassion. 1900

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.

Patrimoine numérisé. Cote : C5(14)



Le vieux palais et Bd de Pyrénées. 1905

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 4-095-2



Le Bd. Des Pyrénées. 19 ?

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : C5(9)



Boulevard des Pyrénées et funiculaire. 1900
Pau 1900 en cartes postales.



Le Boulevard des Pyrénées et le funiculaire. 1900
Pau 1900 en cartes postales.



La gare du funiculaire. 1900
Pau 1900 en cartes postales.



La place royale et l'hôtel de ville. 1900
Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote :



La place royale et l'hôtel de France. 1900

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 8-108-2



La place Clemenceau. 1930

Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 8-108-2

Canaux



Moulin-minoterie. XIX^{ème} siècle

Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : 240786(23)



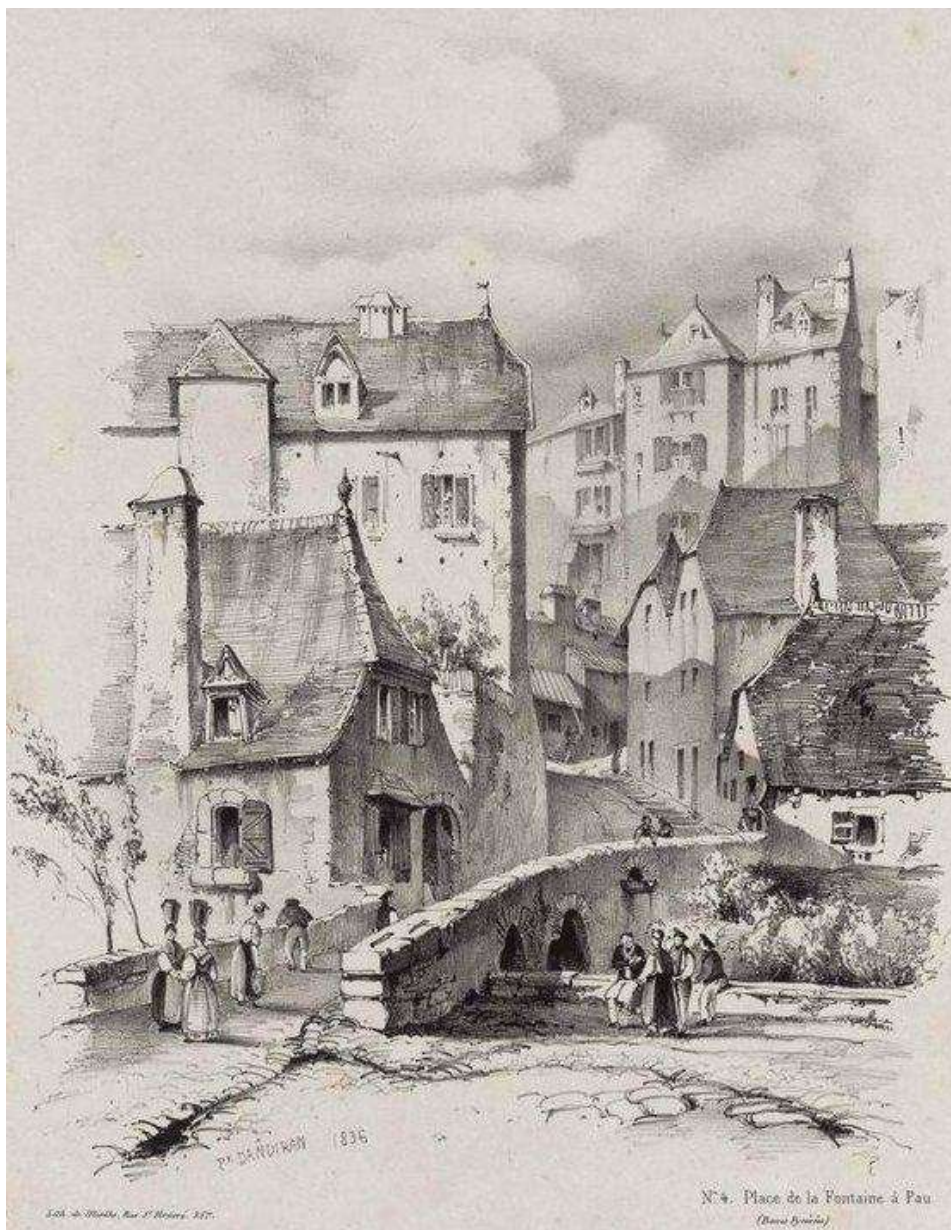
La Bigotière. 185 ? Etablissement de soins de cure.

Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : PHA67



Tanneries de la basse ville. 18 ?
Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : PHA152(472)

Village - espace bâti



Place de la Fontaine à Pau. 1836

Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : M1521(4)



Rue du Hédas à Pau. 1836

Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : M1521(5)

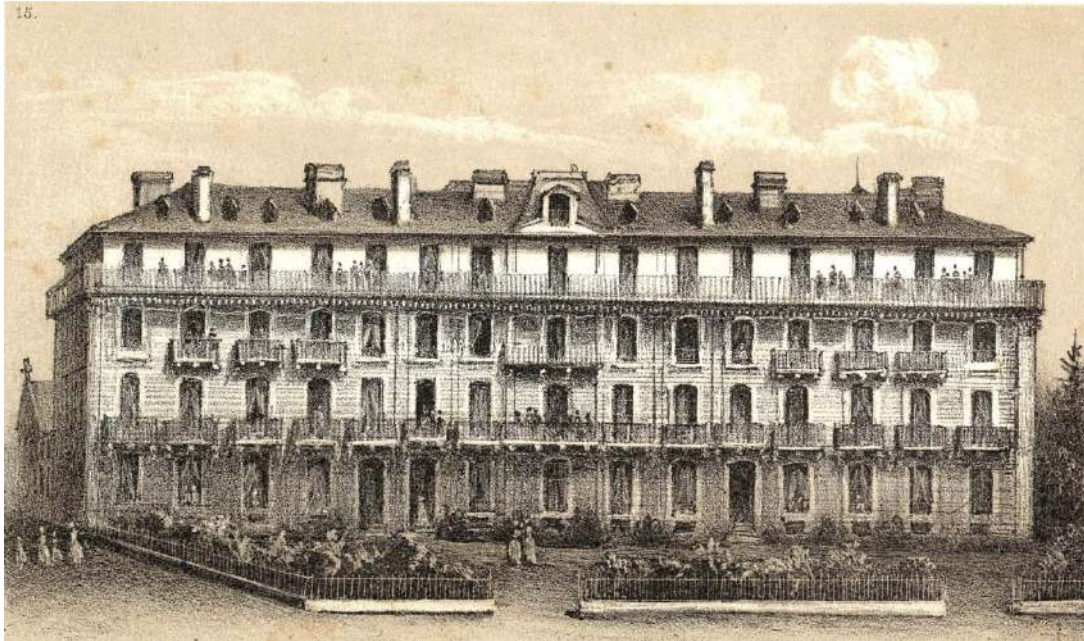


Pont de la Fontaine. 18 ?

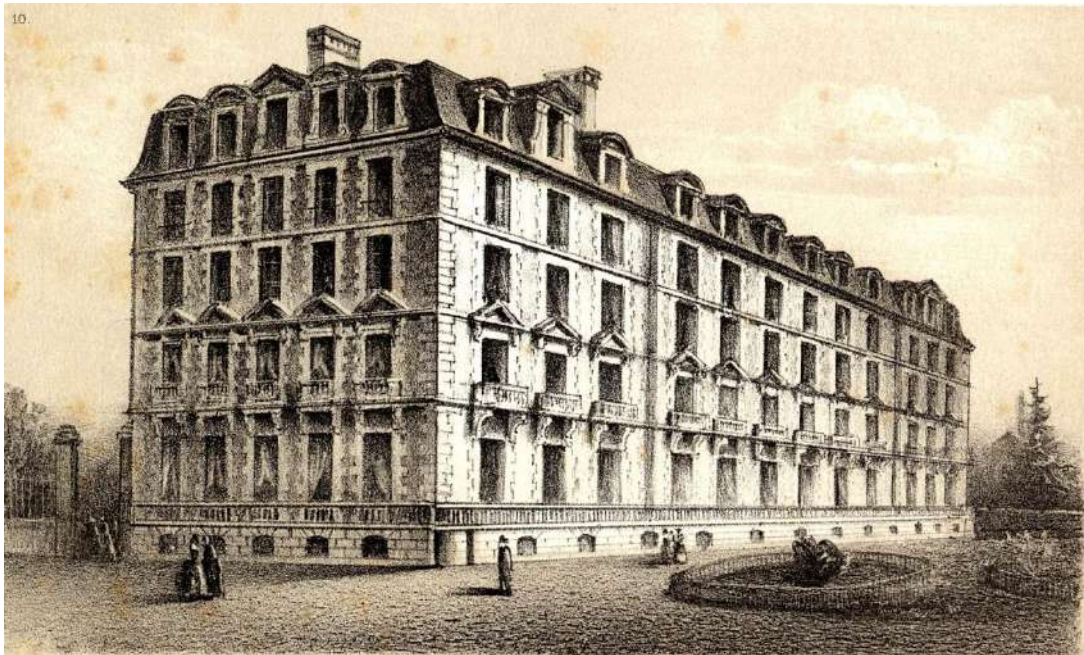
Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : C3962 (7)



Le marché extérieur à la nouvelle Halle. 1853. Actuelle rue du Marechal Joffre face à la place Clemenceau.
Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : PHA104



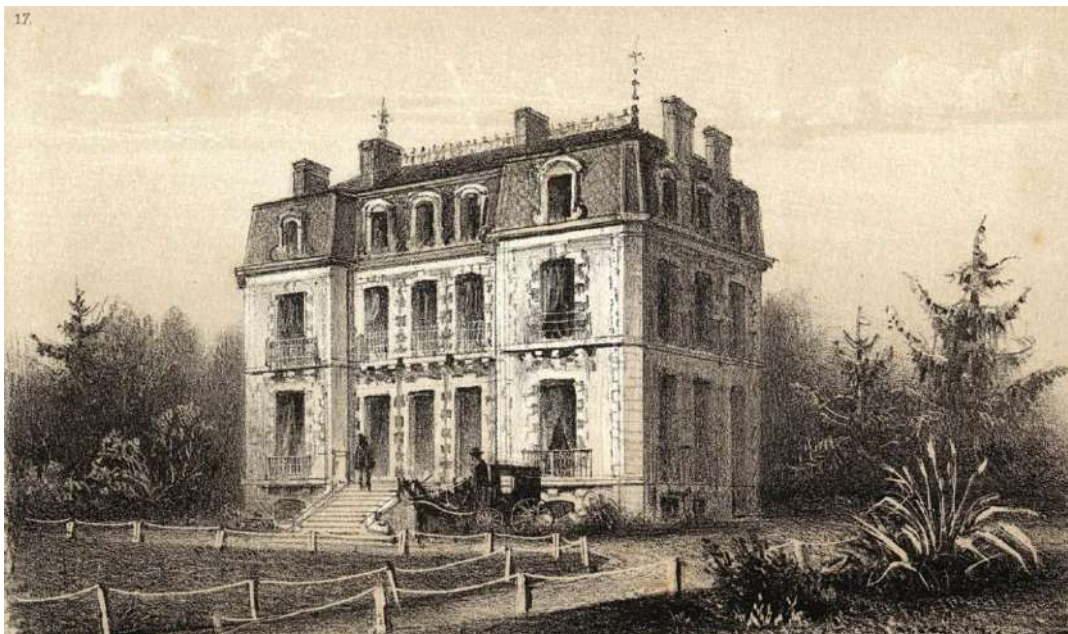
Grand Hôtel. XIXème siècle
Archives communautaires. Cote : 8Fi2-12



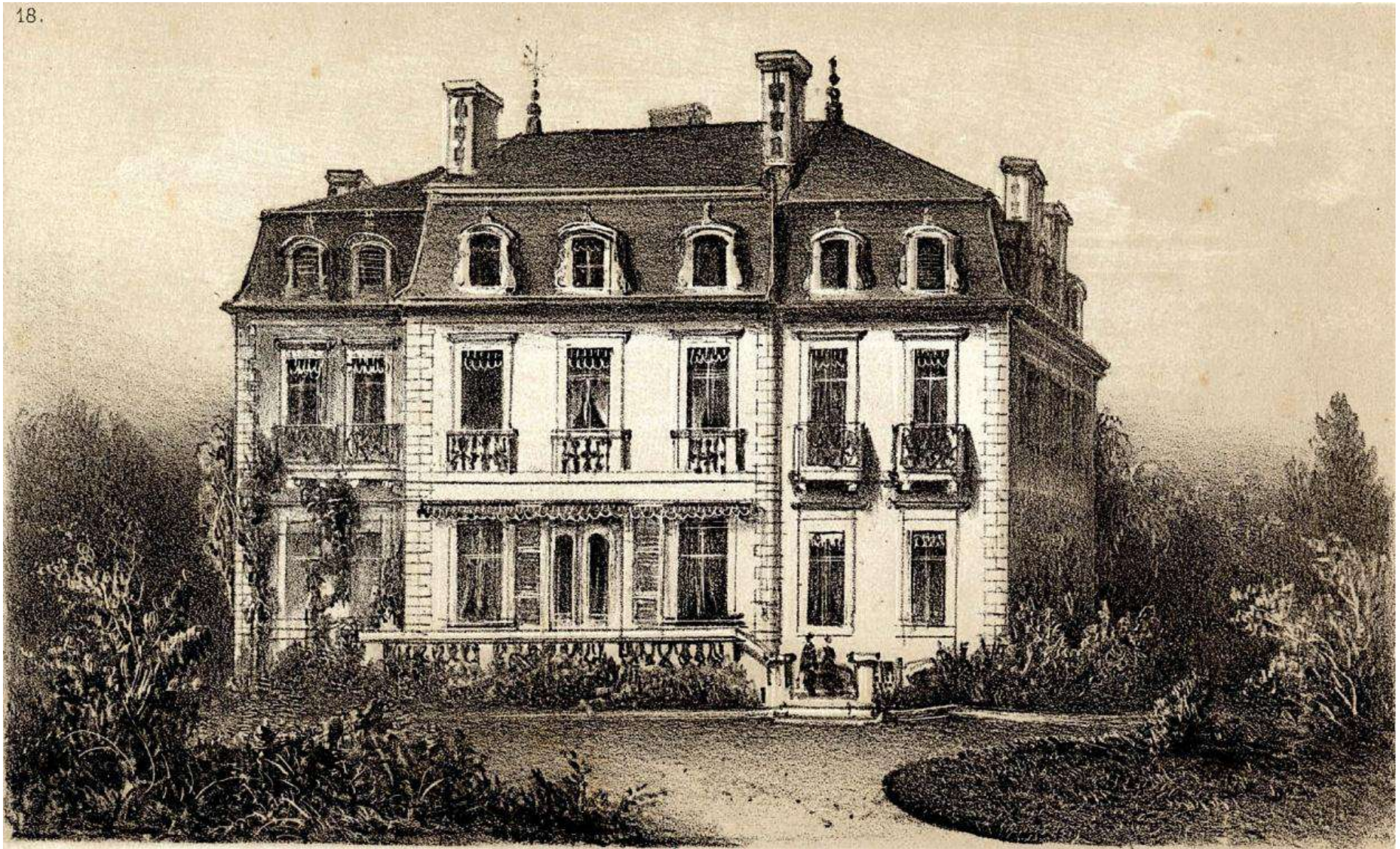
Hôtel de France. XIXème siècle
Archives communautaires. Cote : 8Fi2-8



Hôtel Beau-Séjour. XIXème siècle
Archives communautaires. Cote : 8Fi2-13



Villa Ader. XIXème siècle
Archives communautaires. Cote : 8Fi2-14



Villa Labordette. XIXème siècle
Archives communautaires. Cote : 8Fi2-8



237 - PAU. — La Rue des Cordeliers. — ND Phot.

La rue des Cordeliers. 1900
Pau 1900 en cartes postales.



131 - PAU. — La Rue Nouvelle Halle. — LL.

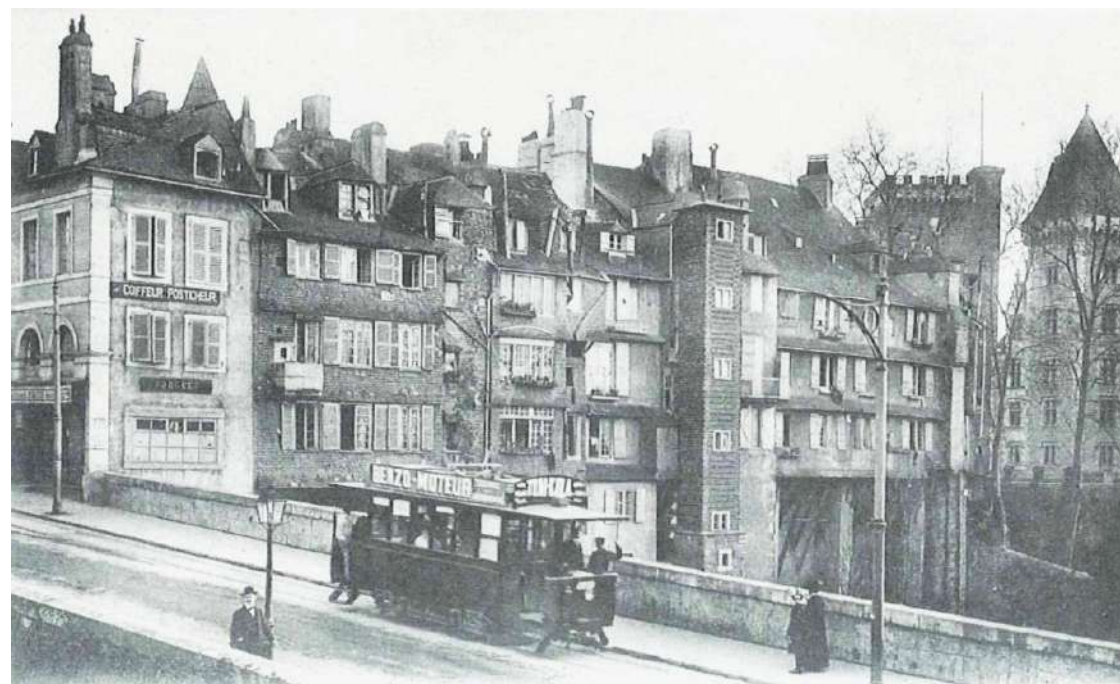
La rue Nouvelle Halle. 1900. Actuelle rue du Marechal Foch
Pau 1900 en cartes postales.



La rue de la Préfecture. 1900
Pau 1900 en cartes postales.



La rue de la Préfecture. 1900
Pau 1900 en cartes postales.



Vieilles maisons e Château, vue depuis le Pont Neuf. 1900
Pau 1900 en cartes postales.

Rue Serviez. 1900
Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
Patrimoine numérisé. Cote : PHA104



Cours secondaire de Jeunes Filles et entrée de la Rue Porteneuve.1900

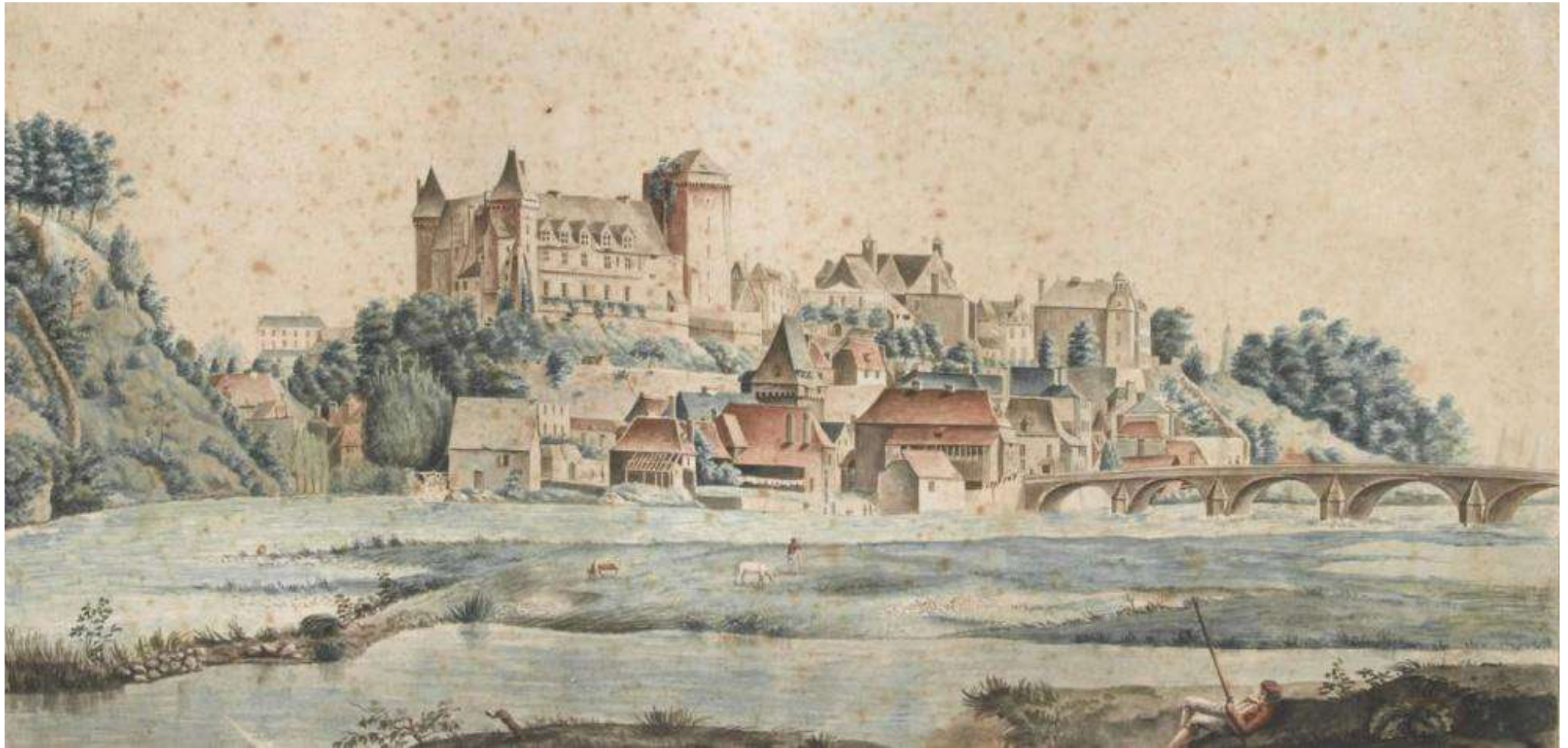
Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : 8-094-2

Vues générales



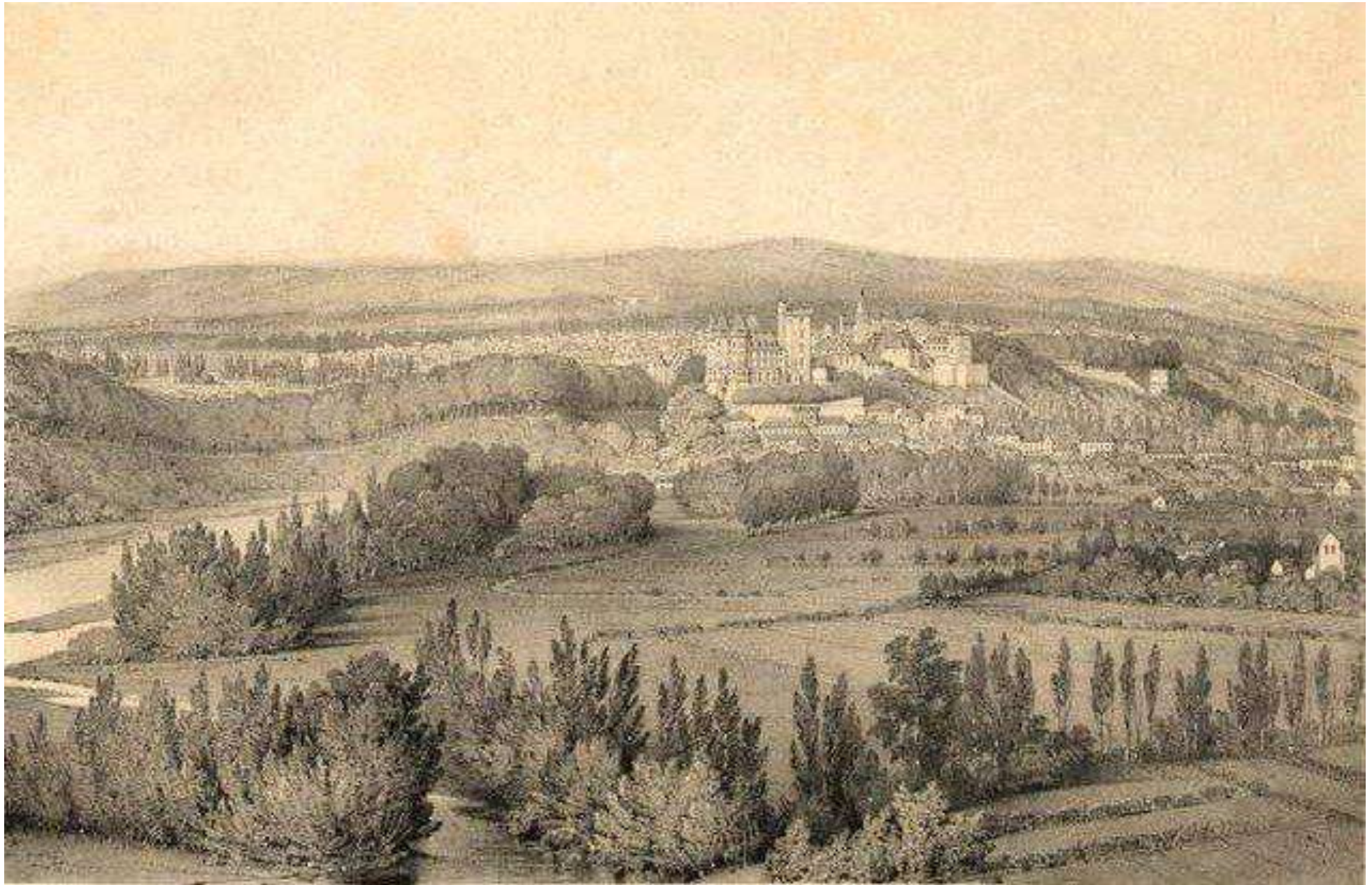
Le Château et la ville basse depuis le Parc. 1809

Collection : dessins du Château de Pau. Cote : Inv.P.2006.2.1



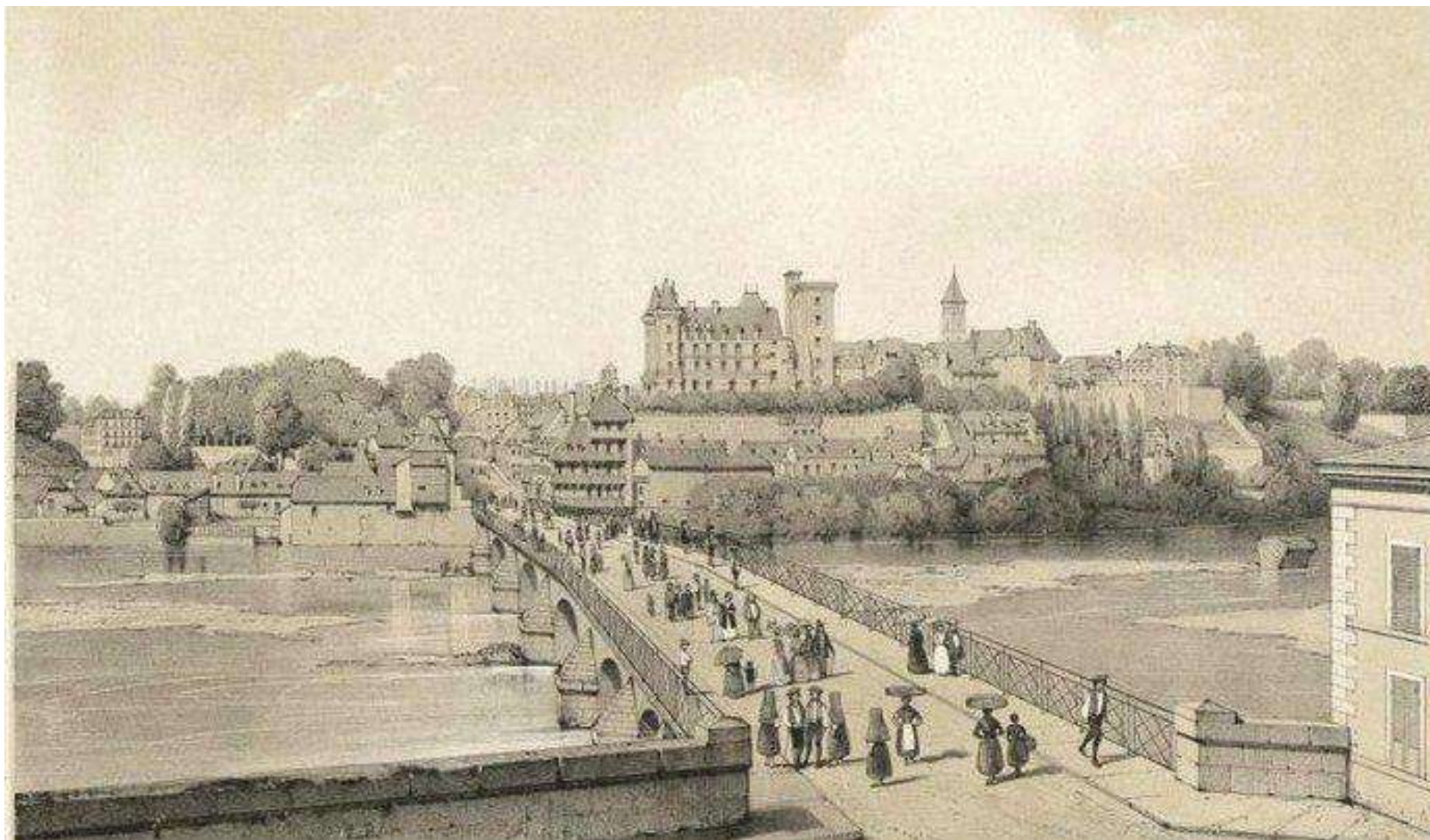
Vue du Château de Pau depuis le gave. 1820

Collection : dessins du Château de Pau. Cote : Inv.P.2003.2.1



Vue générale prise de Jurançon. Planche extraite de l'album : Pyrénées, 1851

Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : Ee3203 (14)



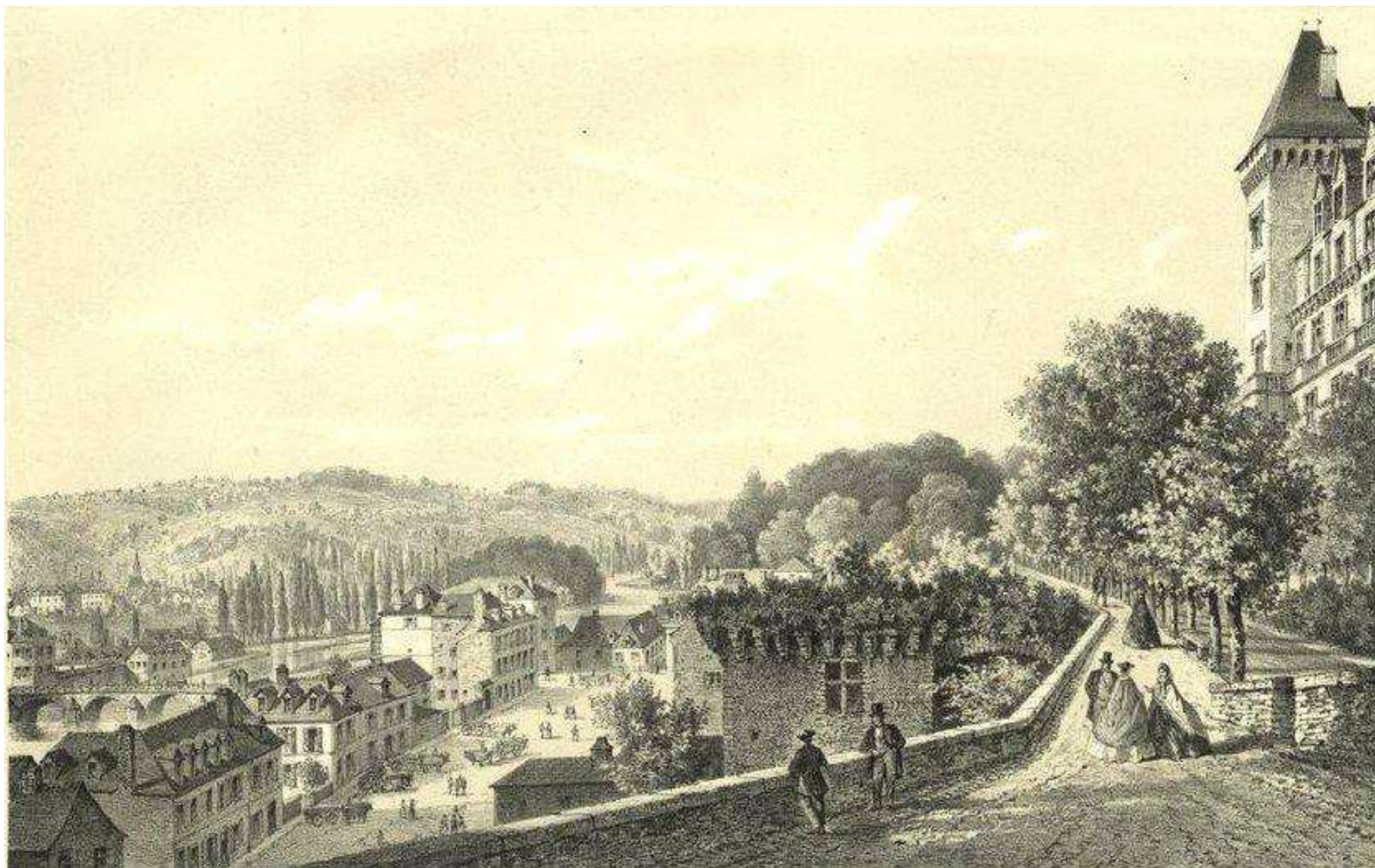
Vue générale prise du Pont du Gave - Route des Eaux-Bonnes. 1850

Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : 31231 (7)



Vue générale prise de la route de Bayonne. 1850

Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : 31231 (9)



Vue prise de la terrasse du Château. 18 ??

Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : Ee3202 (5)

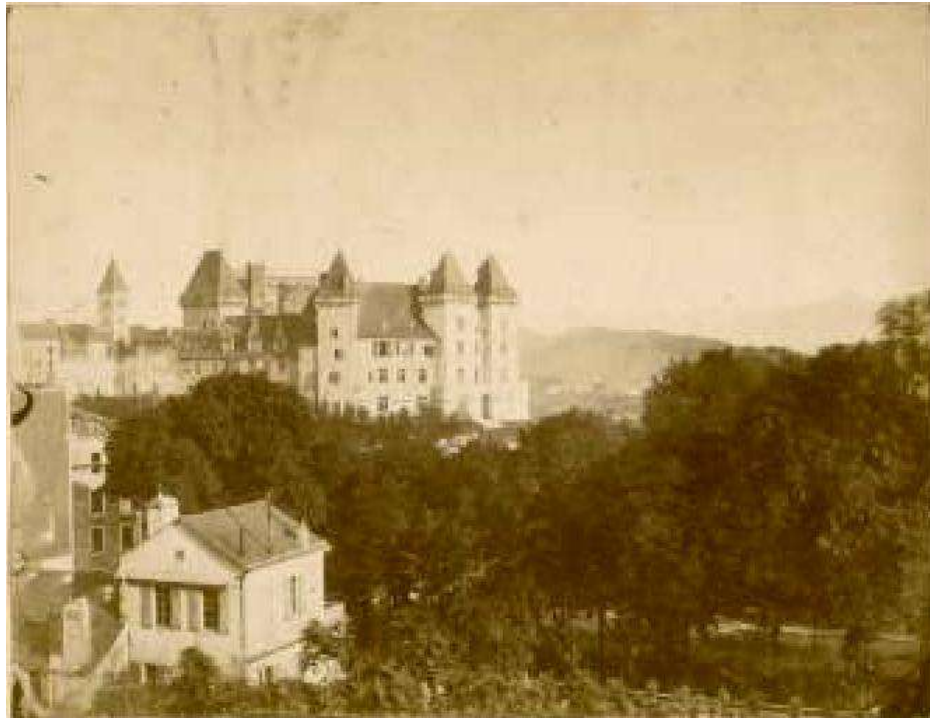
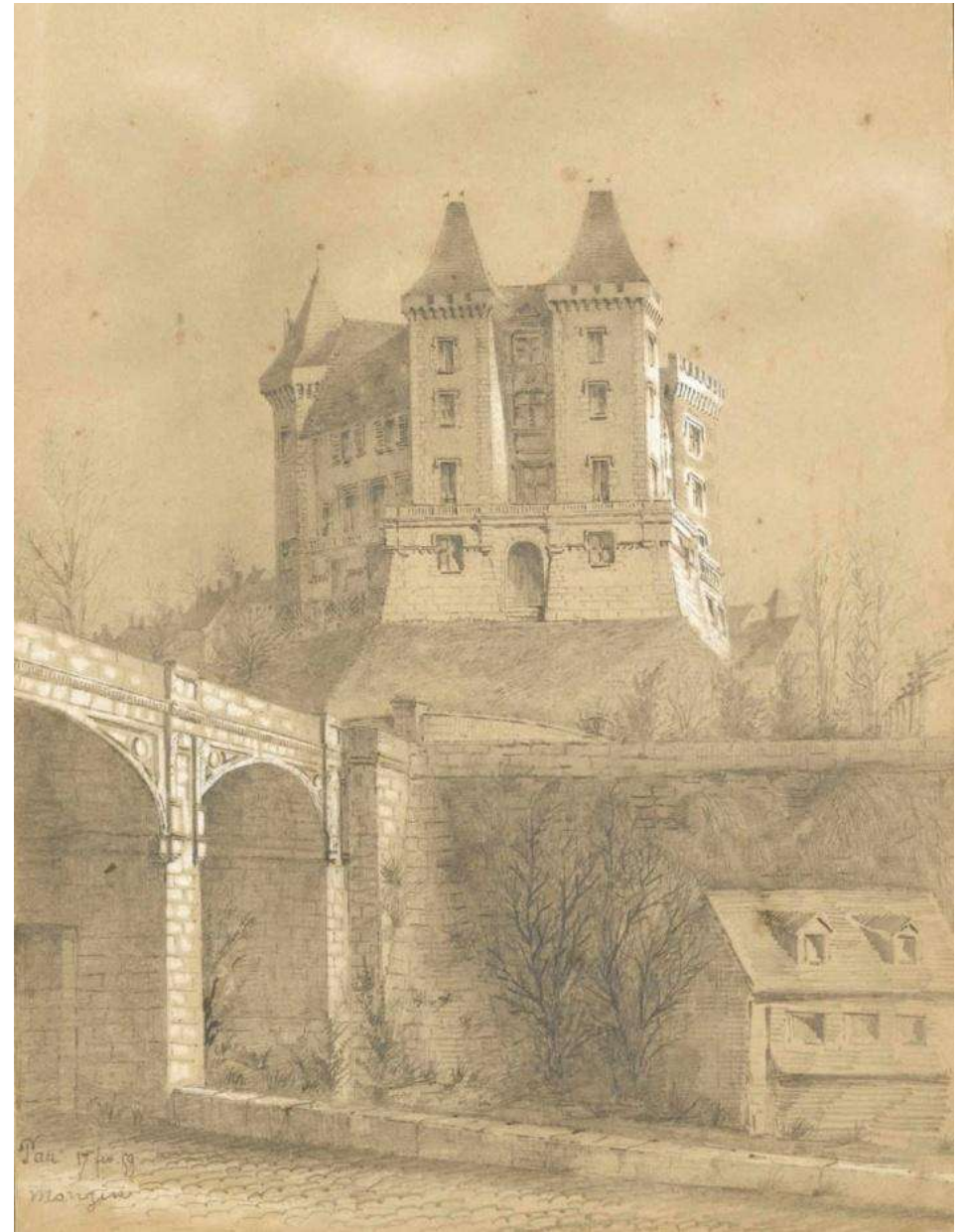


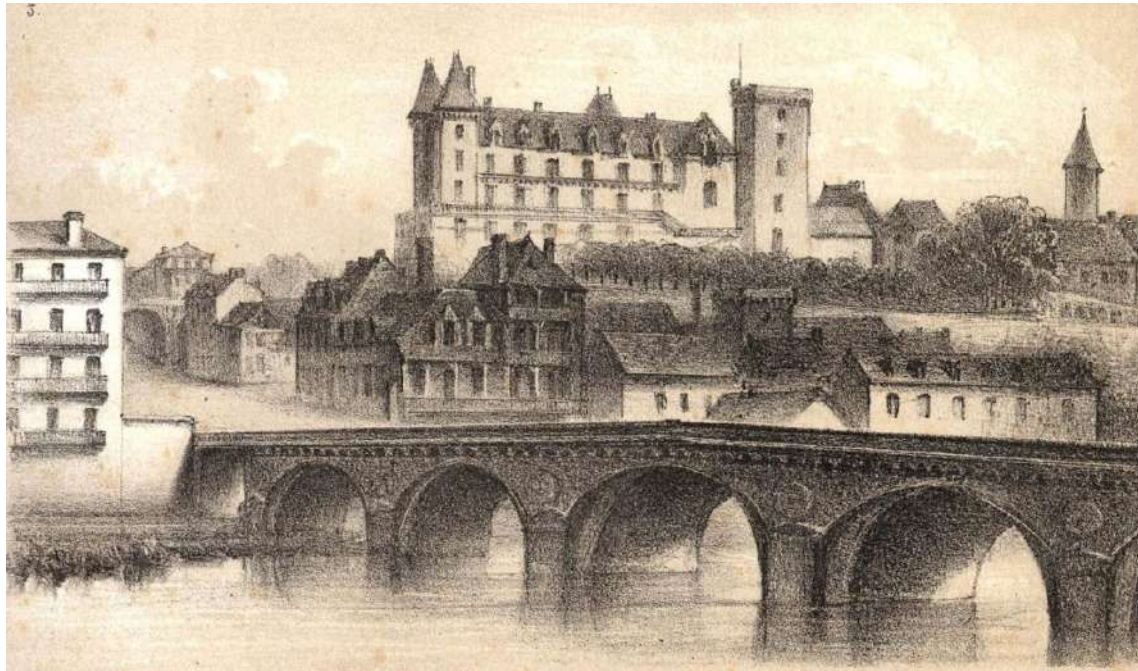
Photo depuis la Haute Plante. 1854
Archives communautaires. Cote : 21Fi1



Le Château de Pau vu du côté ouest. 1859
Collection dessins du Château de Pau. Cote : Inv.P.58.19.1



Les Pyrénées : Château de Pau et Pont de Jurançon - Vue prise de la Basse-Plante. 18 ??
Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : 5625R (31)

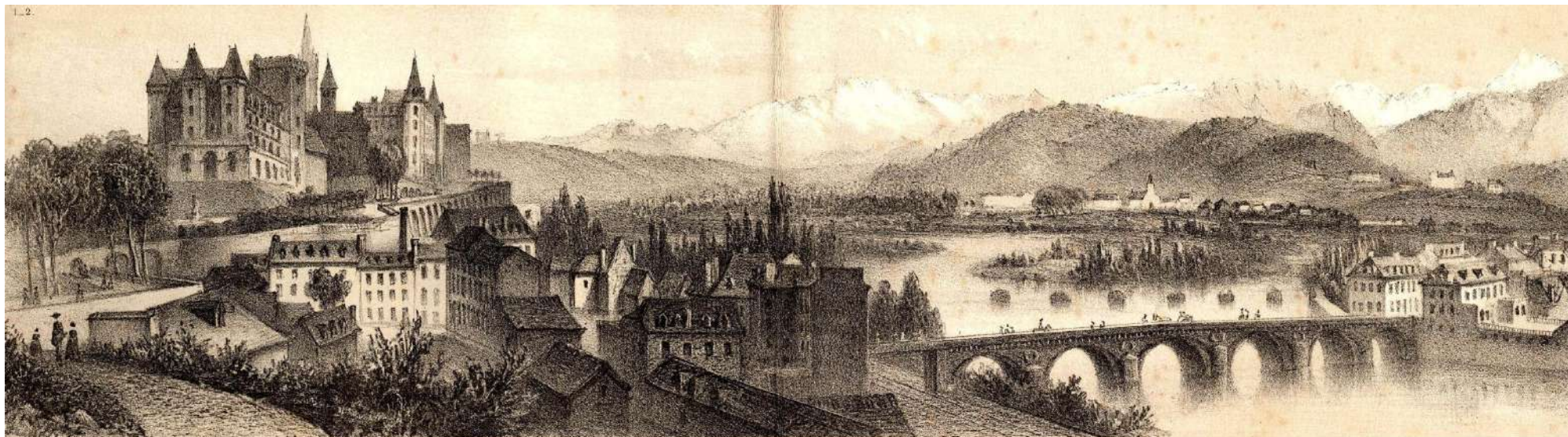


**Le Château depuis la rive gauche.
XIXème**



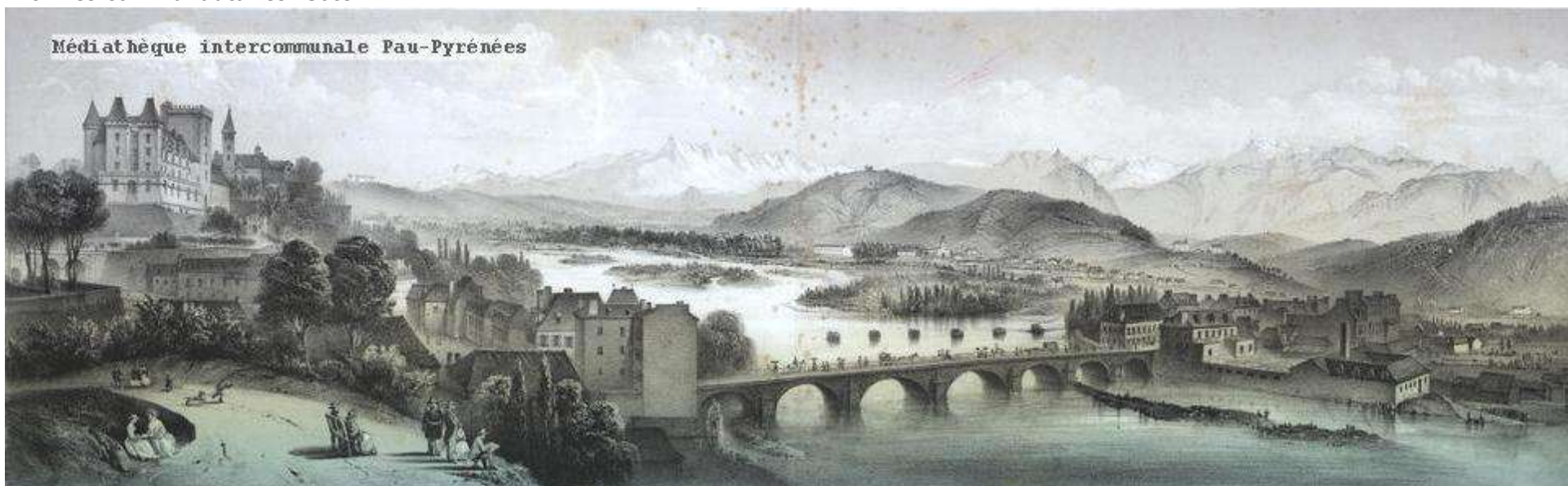
La ville depuis la gare. XIXème siècle

Archives communautaires. Cote : 2Fi2-6



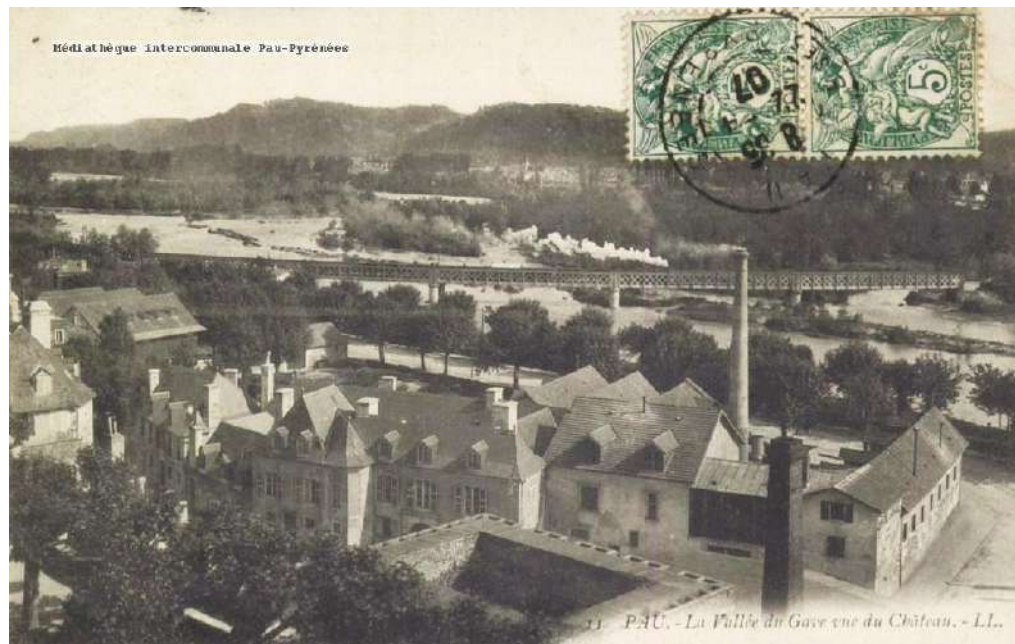
Château d'Henri IV (prise du parc). 1875

Archives communautaires. Cote : 2Fi2-1



Château d'Henri IV (vue prise du parc). 18 ?

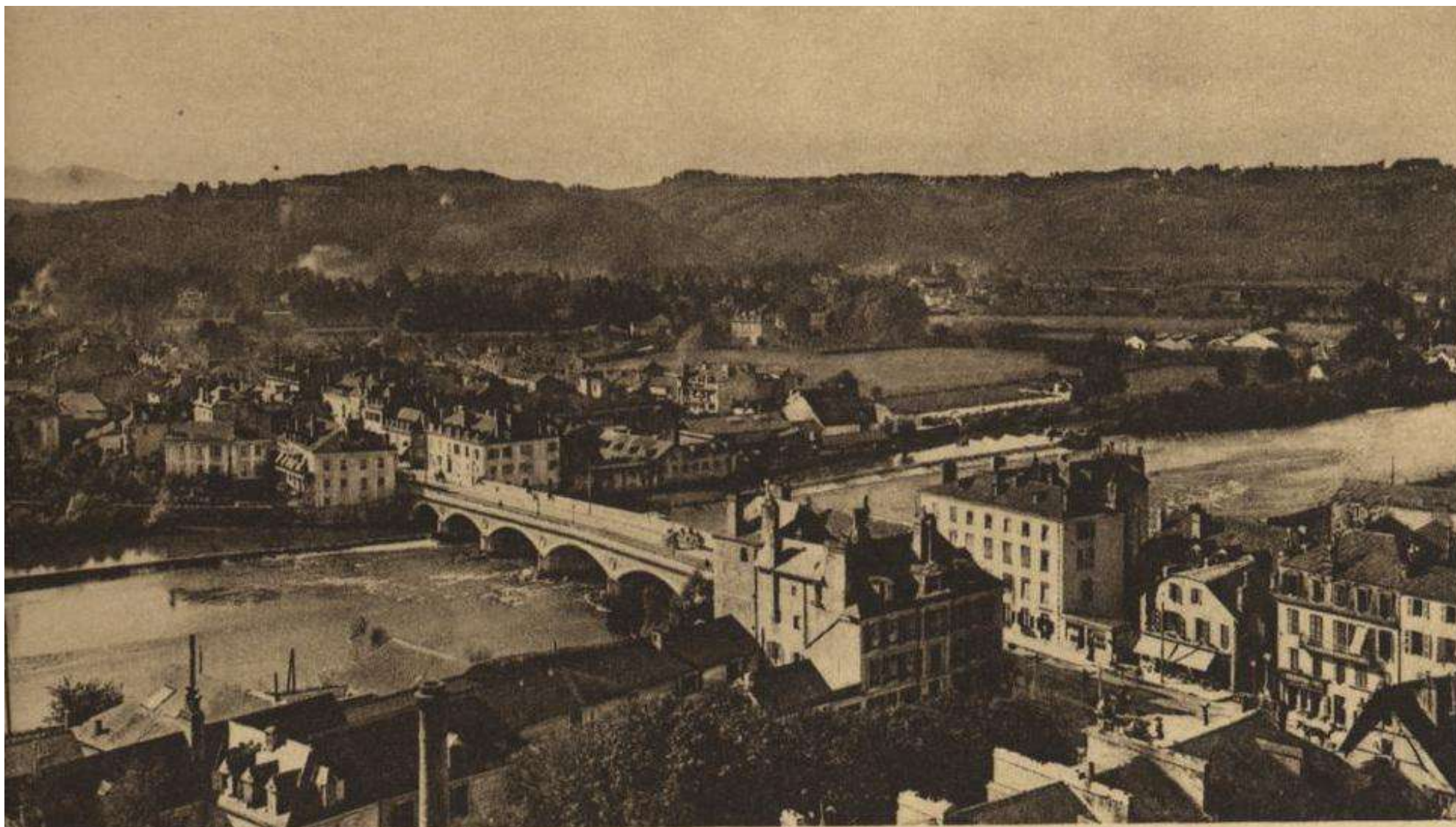
Patrimoine numérisé - réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Cote : 156807R (6)



La Vallée du Gave vue du Château. 1907
 Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
 Patrimoine numérisé. Cote : 1-086-2



Nouvelle terrasse de la place Royale. 1900
 Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées.
 Patrimoine numérisé. Cote : 8.118.4



Vue générale du quartier de la basse ville. 19 ?

Réseau de médiathèques de l'agglomération Pau Pyrénées. Patrimoine numérisé. Cote : 1-067-2



Percé Aragon. 193 ?

Archives communautaires. Cote : 2Fi26

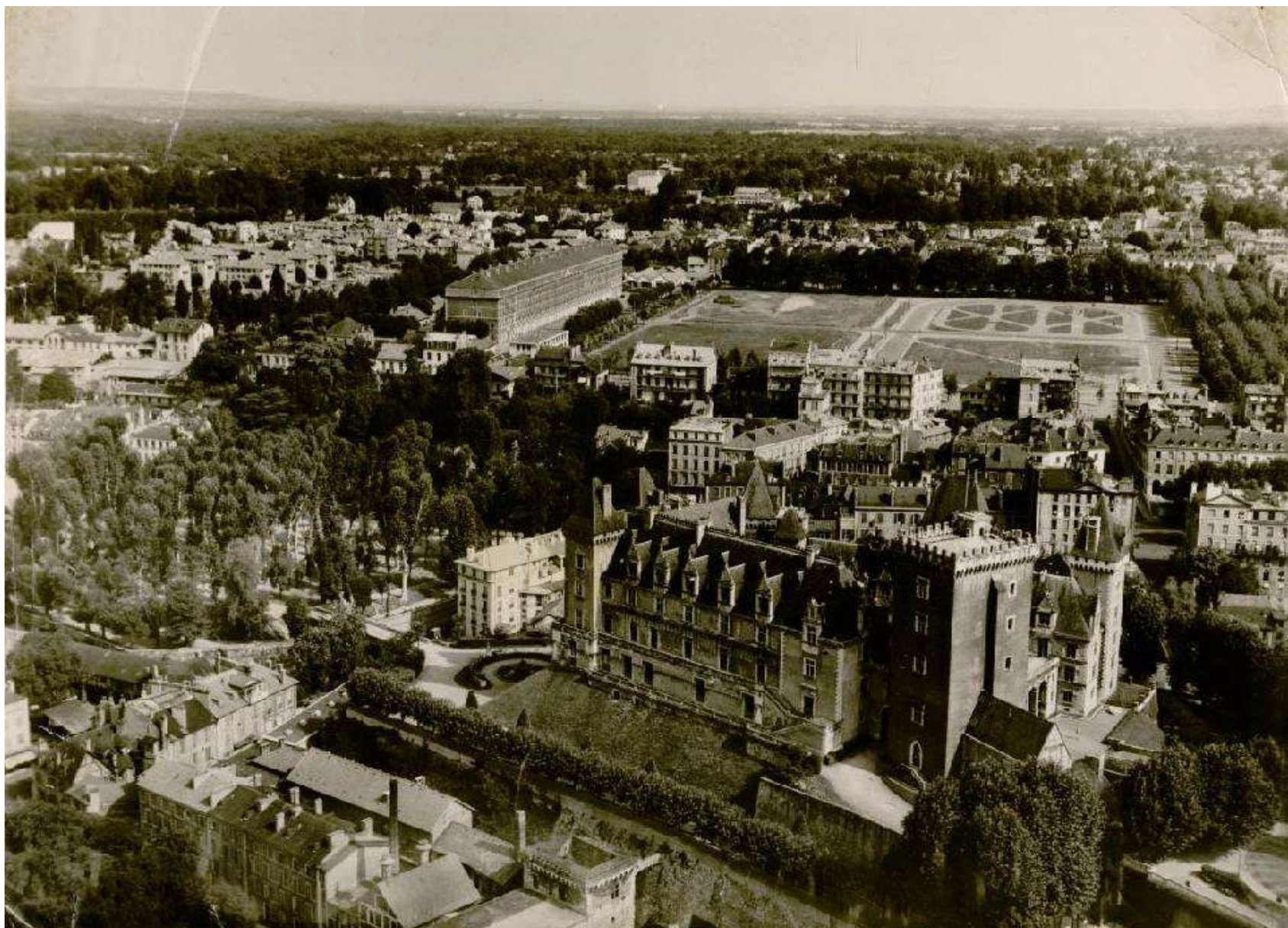


Photo aérienne, le Château et environs. 1950-60

Archives communautaires. Cote : 1Fi24